



2016

Rapport de gestion



Publications du compte rendu d'activité

Le rapport de gestion, le rapport de durabilité et Swisscom en bref font partie du compte rendu d'activité 2016 de Swisscom. Les trois publications sont disponibles en ligne: swisscom.ch/rapport2016

Concept «Le meilleur compagnon dans le monde interconnecté»

La numérisation change notre vie, notre comportement et nos besoins. Aux attentes très diverses de nos clients, nous répondons par des solutions personnalisées. Car rien n'est plus agréable que d'avoir un partenaire fiable à ses côtés.

Les photos de couverture du compte rendu d'activité 2016 illustrent la collaboration entre Swisscom et ses clients.

De gauche à droite:

Rapport de gestion: Impact Hub à Zurich, la société cliente Ava AG avec Lea von Bidder

Rapport de durabilité: Juckerhof à Seegräben, avec le client Martin Jucker

Swisscom en bref: Swisscom Shop à Zurich, avec la cliente Therese G.

Merci à nos clients et à nos collaborateurs, qui ont pris le temps de participer aux séances photos.

Bienvenue au pays de tous les possibles

Swisscom connecte la Suisse: grâce à notre réseau, à nos produits et à nos services, nous accompagnons nos clients dans le monde interconnecté et leur offrons le meilleur, partout et à tout moment.

Swisscom assume ses responsabilités: au côté de la population suisse, nous nous engageons pour notre pays.

Swisscom encourage la compétence chez ses collaborateurs: des personnes qui ont envie de façonner ensemble la Suisse numérique.

En visite dans l'Impact Hub
à Berne



Hansueli
Loosli

Urs
Schaeppi

Lettre aux actionnaires

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires

Swisscom tire son épingle du jeu malgré une année 2016 difficile. Grâce à une performance convaincante, Swisscom a réalisé un chiffre d'affaires stable qui lui a permis de conforter sa position sur le marché. Le groupe a consenti d'importants investissements pour préparer son infrastructure de réseau aux défis à venir. Fastweb poursuit son développement et accroît son chiffre d'affaires, son résultat d'exploitation et sa base clientèle.

Swisscom tire son épingle du jeu dans un contexte difficile

En 2016, Swisscom a généré un chiffre d'affaires pratiquement stable par rapport à l'exercice précédent de CHF 11 643 millions (-0,3%). Un résultat pour le moins remarquable, compte tenu de la pression exercée sur les prix et de l'environnement de marché. En comparaison annuelle, le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (EBITDA) a progressé de CHF 195 millions ou 4,8% à CHF 4 293 millions, principalement en raison d'effets exceptionnels de l'exercice précédent. Sur une base corrigée, l'EBITDA s'est toutefois tassé de 1,2%. Les économies réalisées et la croissance de Fastweb n'ont pas réussi à compenser la baisse du résultat dans l'activité de base en Suisse. Le bénéfice net a bondi de 17,8% à CHF 1 604 millions, principalement en raison d'effets exceptionnels. Les investissements du groupe, qui s'élèvent à CHF 2 416 millions, se sont pratiquement maintenus au niveau de l'exercice précédent (+0,3%).

Swisscom conserve une forte position sur le marché suisse

Le chiffre d'affaires net de Swisscom en Suisse s'est replié de CHF 105 millions (-1,1%) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 9 440 millions. Alors que le chiffre d'affaires réalisé avec les prestations de services en matière de télécommunications a diminué en raison d'une pression concurrentielle accrue et de la baisse des tarifs d'itinérance, le chiffre d'affaires lié aux solutions dédiées aux grands clients a progressé. Le nombre d'unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) a baissé de 96 000 (-0,8%) à 12,4 millions en raison de la saturation du marché. Swisscom est néanmoins parvenue à maintenir ses parts de marché, voire à les étendre, notamment avec Swisscom TV. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (EBITDA) a progressé de CHF 85 millions (+2,4%) pour atteindre CHF 3 686 millions. Corrigé des effets exceptionnels, l'EBITDA s'est tassé de CHF 125 millions ou 3,2%, principalement en raison de la pression sur les prix, des coûts d'itinérance plus élevés et des frais inhérents à l'acquisition de clients ainsi que d'un ralentissement de la croissance du nombre d'abonnés. Les investissements en Suisse, qui se sont établis à CHF 1 774 millions (-2,6%), sont demeurés à un niveau élevé.

Exercice 2016 réjouissant pour Fastweb

Fastweb a acquis de nombreux clients dans le domaine du haut débit (+7,0% à 2,36 millions), ce qui lui a permis d'accroître son chiffre d'affaires d'EUR 59 millions (+3,4%) à EUR 1 795 millions. Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a progressé de EUR 85 millions (+14,8%) à EUR 661 millions. Hors effets exceptionnels, l'augmentation atteint EUR 45 millions (+8,0%). Notre filiale italienne poursuit l'extension de son réseau. Fin 2016, 810 000 clients (+25% par rapport à 2015), soit près du tiers de ses clients haut débit, étaient déjà raccordés à son propre réseau à très haut débit. Le réseau de Fastweb englobe désormais 100 villes d'Italie, ce qui correspond à une couverture de 30% ou 7,5 millions de ménages. Sous l'effet du déploiement accéléré du haut débit, les investissements ont augmenté de 7,4% à EUR 581 millions.

Evolution de l'action Swisscom en 2016

Le cours de l'action Swisscom a baissé de 9,3% en 2016, mais le rendement total de l'action (variation de cours et distribution de bénéfices) atteint -5,4% en raison d'un taux de dividende élevé. Elle a ainsi réalisé une performance supérieure à celle de l'indice européen du secteur, le Stoxx Europe 600 Telecommunications (-16,9% en CHF; -15,8% en EUR). Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire inchangé de CHF 22 par action, soit une distribution de CHF 1 140 millions au total. Swisscom applique donc le principe de la continuité en matière de distribution.

Opportunités et défis de la numérisation

La numérisation transforme l'économie et la société toute entière. Les individus, les applications et les appareils sont chaque année plus étroitement interconnectés et pas moins d'un milliard d'objets sont déjà en réseau.

Des processus, réalisés autrefois manuellement, sont numérisés. Le cloud nous permet de fournir des prestations de service plus rapidement et à moindre coût. Nos infrastructures elles-mêmes sont gérées depuis le cloud, où les appareils physiques sont d'ailleurs transférés (virtualisation). Cette numérisation fait émerger de nouveaux modèles d'affaires et de nouveaux comportements: au lieu d'acheter, les consommateurs tendent à louer et à partager produits et services sur de nouvelles plateformes (économie du partage). La transformation numérique s'insinue dans le quotidien et dans le monde du travail. Pour Swisscom, la numérisation recèle aussi bien des défis que des opportunités. Car elle s'appuie sur des réseaux qui doivent être disponibles en permanence et des infrastructures hautement performantes. Grâce à son infrastructure et à ses compétences TIC, Swisscom possède tous les atouts pour exploiter ces formidables opportunités et maintenir son activité dans presque tous les domaines de l'économie et de la vie quotidienne. Mais ce processus s'accompagne aussi de changements sociaux et économiques. C'est pourquoi nous nous efforçons, au travers d'un large éventail d'engagements et d'initiatives, d'assumer la responsabilité qui nous incombe en tant qu'entreprise.

Un environnement de marché très disputé

Le secteur des TIC en Suisse est en proie à une vive concurrence. Pour la première fois, le recul du nombre de raccordements téléphoniques au réseau fixe, qui atteint 200 000 par année, n'a pas pu être compensé en 2016. Et cette tendance se poursuivra ces prochains trimestres. Même sur le marché de la clientèle commerciale, nous ressentons la pression sur les prix et la baisse des marges, induites par une lutte acharnée avec nos concurrents.

La présence croissante d'acteurs étrangers d'envergure mondiale proposant des services via Internet se fait également sentir. Alors qu'ils s'adressaient jusqu'ici principalement aux utilisateurs privés, ils se tournent progressivement aussi vers la clientèle commerciale et nouent des partenariats afin de pouvoir commercialiser des offres efficaces et modulables.

Hausse des attentes en matière de sécurité des données

La mise en réseau croissante et la numérisation s'accompagnent d'une production sans cesse grandissante de données. Leur utilisation appropriée et leur sécurité deviennent un enjeu public. Swisscom accorde une attention particulière à la gestion sûre et responsable des données. Nous voulons tout mettre en œuvre pour que les possibilités offertes par les Smart Data soient utilisées à l'avantage de l'économie et de l'ensemble de la société.

Swisscom dispose du portefeuille de produits et de la capacité nécessaire pour poursuivre sa croissance sur le marché de la sécurité de l'information. Les moyens utilisés actuellement nous permettent de déjouer 99% des menaces – qu'il s'agisse d'actes de piratage, de phishing ou de pourriels.

Notre engagement

Swisscom entend offrir à ses clients le meilleur dans un monde interconnecté. Pour ce faire, elle se propose non seulement de les accompagner dans cet univers, mais aussi de contribuer à le façonner et d'y jouer un rôle de pionnier. En tant qu'entreprise modèle dans le domaine de la numérisation, nous offrons la possibilité aux individus de vivre, de travailler et d'interagir en toute flexibilité. En sa qualité de partenaire technologique, Swisscom aide les entreprises à améliorer leurs processus, leurs produits et leur marketing et, ce faisant, contribue non seulement à leur propre compétitivité mais aussi à celle de l'ensemble de la place économique suisse.

Construire la meilleure infrastructure – la base du monde interconnecté

Un monde interconnecté n'est performant que si l'infrastructure sur laquelle il repose l'est. Voilà pourquoi Swisscom investit depuis des années dans un mix de technologies réseau d'avant-garde. En 2016, elle a consenti des investissements de près de CHF 1,8 milliard rien qu'en Suisse. Et elle prévoit de poursuivre sur cette lancée en 2017. La Suisse possède d'ailleurs l'une des meilleures infrastructures de télécommunication au monde. Avec une desserte en haut débit supérieur à 30 Mbit/s de plus de 99%, elle atteint presque, aujourd'hui déjà, l'objectif défini par l'Agenda numérique 2020 de l'UE, qui vise une couverture en haut débit de 30 Mbit/s égale à 100%.

Fin 2016, Swisscom avait déjà installé plus de 3,5 millions de raccordements au très haut débit (>50 Mbit/s). Grâce à ce déploiement fulgurant, plus de 94% des abonnés peuvent profiter notamment de Swisscom TV. En 2016, Swisscom a défini de nouveaux objectifs stratégiques pour l'extension de l'infrastructure haut débit via le réseau fixe: d'ici 2021, il est prévu de faire bénéficier la majorité des habitants de chaque commune suisse de bandes passantes plus élevées. A cette date, environ 90% des logements et commerces doivent disposer d'un haut débit minimum de 80 Mbit/s et près de 85% d'un débit de 100 Mbit/s ou plus.

Le réseau de Swisscom repose sur la technologie IP (protocole Internet) sur laquelle s'appuient non seulement les services Internet, mais aussi Swisscom TV, par exemple, ou la téléphonie vocale. Swisscom prévoit de migrer tous ses produits et services vers cette technologie d'avenir d'ici fin 2017, afin de permettre à tous les clients IP de bénéficier rapidement des avantages de la numérisation, notamment la possibilité d'activer un filtre d'appels gratuit sur le raccordement fixe pour ne plus recevoir d'appels publicitaires indésirables. La migration va bon train. Fin 2016 quelque 1,5 million de clients ont déjà été basculé sur l'infrastructure IP.

Au cours de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires généré par l'infrastructure cloud (Dynamic Computing Services) a doublé. A l'heure actuelle, plus de 270 clients commerciaux et partenaires ont opté pour des infrastructures dynamiques. Dans l'univers numérique, les infrastructures TIC et cloud seront un avantage concurrentiel décisif puisqu'elles simplifieront les processus et permettront l'exploitation de modèles d'affaires innovants. De plus en plus, les clients se concentrent sur leur métier et externalisent les services TIC. Grâce à une standardisation et à une virtualisation accrue, nous pouvons répondre plus précisément et plus rapidement qu'avant aux attentes des clients.

En 2016, Swisscom a déployé le premier réseau destiné à l'Internet des objets en Suisse. Ce réseau de faible puissance (Low Power Network) exploité indépendamment du réseau mobile permettra bientôt d'interconnecter des millions de capteurs les uns aux autres. Au travers de ces investissements et de ces innovations, Swisscom imprime sa marque sur ses marchés.

Se distinguer en offrant les meilleures expériences

Le marché évolue de plus en plus vite et il est simple de copier les offres. Pour réussir dans ce contexte, les entreprises doivent désormais offrir une véritable expérience à leurs clients, afin de créer un lien émotionnel, de les séduire et de les fidéliser. Swisscom veut être perçue comme simple, digne de confiance et comme source d'inspiration dans tout ce qu'elle entreprend. Nous plaçons l'individu et ses relations au centre de notre réflexion et de notre action. Et nous résistons à la concurrence mondiale en lui opposant notre meilleur atout: nos collaborateurs. Ils sont présents sur le terrain, dans les petites et les grandes localités, rendent visite aux clients et les conseillent au téléphone ou via chat. Nous concevons d'ailleurs un vécu client de qualité égale à chaque contact avec Swisscom, que ce soit dans la communication sur notre réseau ou dans l'usage de nos produits et services. A l'heure de la numérisation en particulier, la continuité des expériences clients constitue un lien essentiel entre Swisscom et ses clients.

Fin 2016, Swisscom avait séduit pas moins de 1,48 million de clients avec Swisscom TV, dont l'offre est sans cesse étoffée. Une nouvelle Box UHD a ainsi été commercialisée, de même que des services permettant une expérience télévisuelle sans barrières, dont profitent en premier lieu les personnes malvoyantes ou souffrant d'un déficit auditif.

Dans le domaine de la communication mobile, Swisscom a constaté que son service de réparation rapide répondait à un véritable besoin. C'est pourquoi nous avons aménagé nos propres Repair Centers, dans certains Swisscom Shops. Fidèles à la promesse faite aux clients, ces centres se démarquent eux aussi des offres comparables auxquelles le consommateur est habitué: nous garantissons une réparation avec pièces de rechange originales dans les 24 heures maximum et offrons aux personnes qui attendent l'ambiance d'un bar à café.

Les abonnements Natel infinity 2.0 lancés en 2016 ont rencontré un franc succès. Depuis le lancement, ce printemps, plus d'un million de personnes ont opté pour davantage de minutes d'itinérance incluses, une navigation plus rapide et des services supplémentaires inclus, notamment un accès au cloud depuis n'importe quel appareil.

Opportunités de croissance et compétitivité à long terme

Pour assurer leur compétitivité à long terme, les entreprises doivent se développer sans cesse et avoir le courage de changer. C'est ce que fait Swisscom depuis des années. En partenaire crédible, nous souhaitons faire profiter nos clients commerciaux de l'expérience ainsi acquise et les accompagner dans leur transformation numérique. Swisscom s'appuie sur un vaste portefeuille d'applications machine-to-machine, sur la numérisation des processus métiers, les services cloud, les solutions de sécurité, l'intelligence artificielle et bien d'autres services encore pour offrir la possibilité à ses clients d'exploiter les opportunités de croissance qui se présentent et de rester compétitifs.

Elle profite elle-même de ces excellentes opportunités de croissance et entend poursuivre son développement dans les secteurs de croissance du marché TIME (télécommunication, informatique, médias et divertissement) et à la faveur de la mise en place d'activités commerciales sur Internet.

En 2016, les services de renseignements local.ch et search.ch ont été regroupés sous le label «localsearch». En collaboration avec Coop, nous avons en outre lancé siroop, une place de marché en ligne qui réunit des marchands locaux et nationaux de toutes envergures. Nous poursuivons par ailleurs notre collaboration avec la start-up Mila: quelque 22 000 interventions de «Swisscom Friends» ont été recensées sur sa plateforme, qui met en relation des clients en mesure d'aider d'autres clients sur place.

Fastweb

Swisscom poursuit activement le développement de sa filiale Fastweb. L'extension du réseau à très haut débit et des activités de communication mobile, la conclusion de partenariats, l'amélioration de la qualité du service devraient renforcer encore la bonne position de Fastweb sur le marché italien et contribuer à sa croissance. Le développement des réseaux à haut débit se poursuit sans relâche en Italie: Fastweb et Telecom Italia entendent collaborer pour la pose de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH). D'ici 2020, parmi tous les logements et commerces que compte l'Italie, la moitié d'entre eux, soit 13 millions, devraient ainsi être raccordés au très haut débit.

Les valeurs de Swisscom

Les personnes et leurs relations sont au cœur des activités de Swisscom. Nous voulons imaginer l'avenir (durabilité), réaliser des performances extraordinaires (passion), faire preuve d'ouverture face à la nouveauté (curiosité), tenir nos promesses (fiabilité) et être proches du client (orientation clientèle). Le centre de compétences Human Centered Design (conception centrée sur l'humain) de Swisscom développe des méthodes et des mesures qui s'intéressent à l'individu et à ses relations. Ces valeurs et convictions transparaissent dans le développement de nouveaux produits et services.

La réflexion transgénérationnelle, partie intégrante de la stratégie d'entreprise

Swisscom pense et agit sur le long terme. Notre engagement en faveur de l'environnement, de la société et de l'économie fait partie de notre stratégie d'entreprise. Nous avons la vision d'une Suisse moderne et résolument tournée vers l'avenir.

Dans le domaine du Corporate Responsibility, nous concentrons nos activités sur les aspects centraux que sont la protection du climat, le travailler et le vivre, les compétences médias, notre qualité d'employeur de choix, une chaîne d'approvisionnement équitable et une Suisse interconnectée. En 2016, nous avons continué à mettre en valeur nos activités dans les domaines de l'efficacité énergétique, des compétences médias et de la chaîne d'approvisionnement équitable. Dans le cadre du programme Internet à l'école, qui a déjà plus de 15 ans, nous avons raccordé à Internet plus de 6 020 écoles dans toute la Suisse. Quelque 50 000 classes, 120 000 enseignants et plus de 900 000 élèves en profitent au quotidien. Dans nos cours sur les médias, nous avons présenté les chances et les risques d'un monde interconnecté à plus de 300 000 seniors depuis 2005 et à 100 000 élèves, parents et enseignants depuis 2008. Employeur parmi les plus attrayants de Suisse, Swisscom prône naturellement une culture d'entreprise orientée sur le long terme. En font partie le développement de chaque collaborateur, la formation effective de spécialistes avec plus de 900 apprentis actuellement (dont 450 dans les professions TIC) et un partenariat social loyal.

Nous agissons en matière de protection climatique puisque nous avons réduit de moitié nos émissions de CO₂ depuis 1990. En utilisant nos services, tels que ceux facilitant le travail mobile, nos clients ont abaissé leurs émissions de CO₂ d'environ 450 000 tonnes par année, ce qui correspond aux rejets de CO₂ de 110 000 voitures. En 2016, le magazine Newsweek a d'ailleurs classé Swisscom au 4^e rang des entreprises les plus durables du monde. Nous en sommes fiers.

Cadre réglementaire exigeant

En juin 2016, une claire majorité des citoyens et tous les cantons ont refusé l'initiative «Pro Service Public». Par ailleurs, en décembre de la même année, la ComCom a décidé d'accorder à Swisscom la concession de service universel pour une nouvelle durée de cinq ans à partir de 2018. L'ordonnance sur les services de télécommunication, récemment révisée, porte le débit minimal à fournir de 2 à 3 Mbit/s, autorise le transfert à la technologie IP et supprime l'obligation de mettre à disposition une cabine téléphonique par commune. En 2017, les points suivants seront à l'ordre du jour: révision totale de la loi sur la protection des données, révision de la loi sur les télécommunications, mise en application de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT) et la loi sur le service de renseignements. Le secteur des télécommunications continuera de s'engager en faveur d'un allègement dans la construction d'antennes en vue de l'introduction de la 5G.

Simplification et orientation sur les coûts

Swisscom entend réduire sa base de coûts de plus de CHF 300 millions de 2015 à 2020. Nous y parviendrons grâce à l'adaptation de notre organisation réalisée en 2016, à l'ajustement de notre offre d'emplois, à l'optimisation de nos processus et au transfert à la technologie IP. Nous dégagerons ainsi les moyens nécessaires pour poursuivre nos investissements dans l'infrastructure et dans de nouveaux domaines d'activité et pour maintenir notre compétitivité à long terme.

Perspectives financières pour 2017

Swisscom proposera à l'Assemblée générale 2017 le versement d'un dividende de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2016. Pour 2017, le groupe Swisscom prévoit un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,6 milliards, un EBITDA de quelque CHF 4,2 milliards et des investissements d'environ CHF 2,4 milliards. Swisscom devrait réaliser un chiffre d'affaires un peu inférieur en raison de la forte concurrence et de la pression sur les prix, tandis que Fastweb devrait générer un chiffre d'affaires en légère hausse. Hors Fastweb, Swisscom table sur un EBITDA en repli d'environ CHF 100 millions par rapport à l'exercice précédent en raison de la pression sur les prix, de la baisse du nombre de raccordements de téléphonie fixe et des coûts supérieurs attendus dans le domaine de l'itinérance. Le programme d'économies aura toutefois une incidence positive sur l'EBITDA. De son côté, Fastweb prévoit une légère progression de l'EBITDA. Les investissements en Suisse et en Italie devraient rester au même niveau que l'année précédente. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2018 le versement d'un dividende attractif d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2017.

Un grand merci!

L'exercice 2016 a été couronné de succès, ce qui ne va pas de soi dans le contexte économique actuel. Ce succès, nous le devons à la confiance de nos clientes et de nos clients, mais aussi à la fidélité de nos actionnaires. Enfin, nous le devons également à la disponibilité et à l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs qui, jour après jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour Swisscom. Nous tenons à les en remercier tout particulièrement car ce sont eux qui, avec leurs idées, leurs visions et leurs inventions, dessinent aujourd'hui déjà l'entreprise de demain et d'après-demain. Leur intérêt pour Swisscom et leur enthousiasme pour nos produits nous permettent d'envisager l'avenir avec plaisir et sérénité.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires, à l'expression de notre parfaite considération.



Hansueli Loosli
Président du Conseil d'administration
Swisscom SA



Urs Schaeppli
CEO Swisscom SA

Les trois piliers

Swisscom rend compte d'aspect écologiques, économiques et sociaux, ainsi que de facteurs d'influence sur lesquels elle agit au travers de ses activités entrepreneuriales et en sa qualité de Corporate Citizen.



Table des matières

Introduction	14–21
Rapport annuel	24–95
Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération	98–145
Comptes annuels	148–241
Informations complémentaires	244–254

Swisscom dispose déjà d'une solide culture de la sécurité. Par le biais d'attaques ciblées, la Red Team est en mesure de mettre en évidence les failles jusque-là inconnues ou trop peu considérées dans le cadre des concepts de sécurité Swisscom.

Michel Grädel
Expert en sécurité

Stephan Rickauer
Responsable Red Team



Pour une sécurité maximale

Cinq mesures de sécurité concrètes peuvent être recommandées en cas de cyberattaque.

Simuler une cyberattaque

Une cyberattaque réaliste simulée par la Red Team dure en moyenne trois semaines.

«Nous tentons de comprendre la logique et le mode de pensée de cybercriminels et attaquons Swisscom plusieurs fois par an. Nous sommes les gentils pirates.»

Introduction

Le meilleur
dans le monde
interconnecté —
partout et à
tout moment.

16 Chiffres clés du groupe Swisscom

18 Faits marquants 2016

20 Tour d'horizon des activités

Chiffres clés du groupe Swisscom

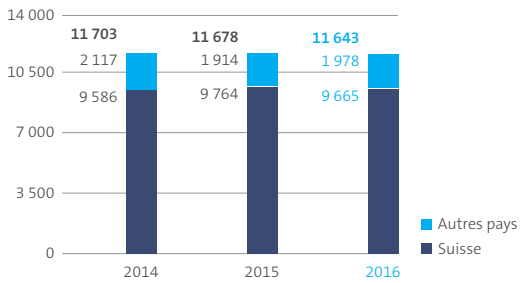
En millions CHF ou selon indication

		2016	2015	Variation
Chiffre d'affaires et résultats				
Chiffre d'affaires net		11 643	11 678	-0,3%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		4 293	4 098	4,8%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	%	36,9	35,1	
Résultat d'exploitation (EBIT)		2 148	2 012	6,8%
Bénéfice net		1 604	1 362	17,8%
Bénéfice par action	CHF	30,97	26,27	17,9%
Etat de la situation financière et flux de trésorerie				
Capitaux propres à la clôture de l'exercice		6 522	5 242	24,4%
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	%	30,4	24,8	
Operating free cash flow		1 791	1 844	-2,9%
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		2 416	2 409	0,3%
Dette nette à la clôture de l'exercice		7 846	8 042	-2,4%
Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice				
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	En milliers	2 367	2 629	-10,0%
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	1 992	1 958	1,7%
Raccordements Swisscom TV en Suisse	En milliers	1 476	1 331	10,9%
Raccordements réseau mobile en Suisse	En milliers	6 612	6 625	-0,2%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) Suisse	En milliers	12 447	12 543	-0,8%
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	En milliers	128	128	0,0%
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	En milliers	364	315	15,6%
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	2 355	2 201	7,0%
Action Swisscom				
Nombre d'actions émises	En milliers	51 802	51 802	0,0%
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	456,10	503,00	-9,3%
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice		23 627	26 056	-9,3%
Dividende par action	CHF	22,00 ¹	22,00	0,0%
Indicateurs environnementaux en Suisse				
Consommation d'énergie	GWh	536	521	2,9%
Accroissement de l'efficacité énergétique depuis le 1 ^{er} janvier 2010	%	35,9	29,6	
Emissions de CO ₂ directes	Tonnes	19 837	20 116	-1,4%
Relation du rapport des réductions CO ₂ aux émissions CO ₂ ²		0,99	0,81	
Collaborateurs				
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	21 127	21 637	-2,4%
Effectif en Suisse à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	18 372	18 965	-3,1%

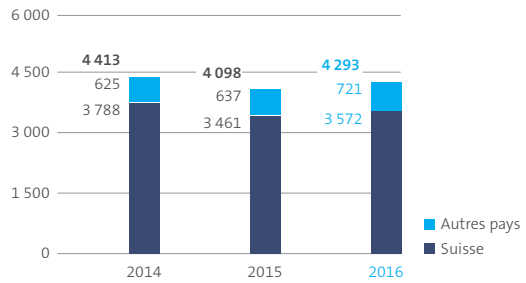
¹ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

² En collaboration avec ses clients, Swisscom souhaite économiser à l'horizon 2020 deux fois plus de CO₂ qu'elle n'en génère dans l'entreprise et dans sa chaîne d'approvisionnement.

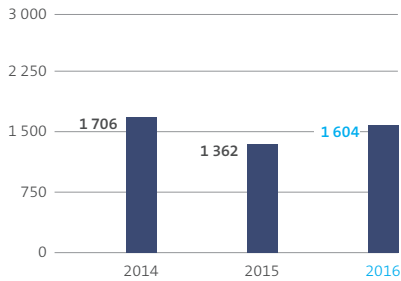
Chiffre d'affaires net en millions CHF



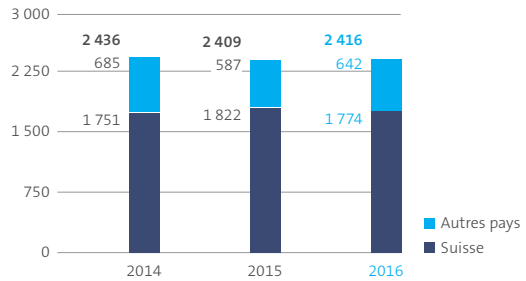
EBITDA en millions CHF



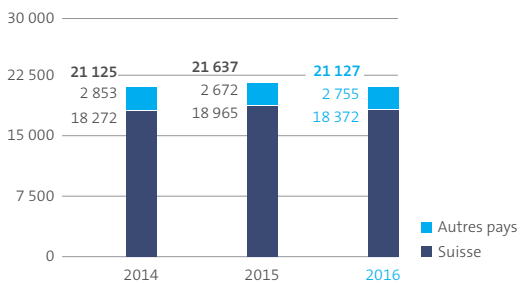
Bénéfice net en millions CHF



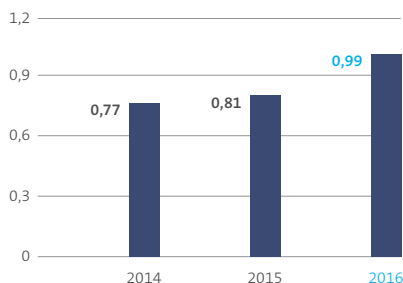
Investissements en millions CHF



Collaborateurs en équivalents plein temps (FTE)



Relation du rapport des réductions CO₂ aux émissions CO₂



Faits marquants 2016

Swisscom TV

Avec la nouvelle TV-Box, les clients reçoivent pour la première fois des émissions en qualité Ultra High Definition (UHD). Grâce à la recherche vocale intégrée en français et en dialecte suisse alémanique, il est encore plus facile de trouver des contenus. Swisscom simplifie en outre l'accès à des contenus télévisuels sans barrières.

1 Gbit/s

Aux côtés de son partenaire Ericsson, Swisscom est le premier opérateur en Europe qui parvient à transmettre des données à une vitesse de 1 Gbit/s via le réseau mobile. Cette nouvelle avancée de premier ordre ouvre la voie à des débits encore plus élevés dans la communication mobile.

G.fast

Swisscom est le premier opérateur de télécommunications européen à introduire la nouvelle norme de transmission G.fast dans toute la Suisse. Cette technologie permet à Swisscom de mettre à disposition rapidement et à moindres coûts des débits élevés pouvant atteindre 500 Mbit/s.

Internet des objets

Swisscom est le premier prestataire suisse à construire un réseau complémentaire pour l'Internet des objets, appelé Low Power Network. Ce réseau est conçu pour transmettre de très petites quantités de données de manière indépendante du réseau électrique.

Villes intelligentes

Swisscom a publié, en collaboration avec la haute école privée d'économie IMD, une étude visant à aider les autorités publiques à se numériser. Swisscom soutient ainsi les villes, afin qu'elles puissent devenir plus intelligentes et innovantes par la mise en œuvre de technologies numériques.

Internet-Box 2

Grâce à sa technologie optimisée, le nouveau routeur «Internet-Box 2» améliore la vitesse WLAN et assure une portée élevée à domicile.

Blocage des appels publicitaires

Grâce à un simple clic dans l'Espace clients ou à un coup de fil à la hotline, les clients de Swisscom peuvent activer un filtre permettant de bloquer les appels publicitaires. Seule condition côté clients: disposer d'un raccordement de téléphonie fixe basé sur IP.

Repair Center

Neuf Repair Centers sont désormais ouverts dans des Swisscom Shops en Suisse romande et en Suisse alémanique. Les téléphones mobiles défectueux sont, dans la mesure du possible, réparés dans un délai de 24 heures directement sur place.

Reconnaissance vocale

Swisscom a équipé sa hotline du nouveau logiciel de reconnaissance vocale Voiceprint. L'empreinte vocale des clients garantit une vérification de l'identité encore plus rapide et plus sûre qu'auparavant.

Start-up FinTech

En sa qualité de prestataire TIC, Swisscom accompagne aujourd'hui déjà plus de la moitié des banques suisses dans l'univers de la numérisation. Désormais, elle renforce sa collaboration avec différentes start-up FinTech.

Nouveaux avantages pour les abonnés

Cinq personnes vivant en ménage commun profitent désormais de l'avantage Tutto. Quant aux nouveaux abonnements NATEL infinity 2.0, ils permettent de bénéficier de vitesses encore plus élevées, d'une itinérance accrue et d'une capacité de stockage en ligne illimitée.

Nouveau Business Park

Plus de 500 collaborateurs travaillent dans le nouveau Business Park à Sion. Certifiée selon la norme Minergie-P-Eco, la construction répond aux exigences élevées de Swisscom en termes de développement durable et de conditions de travail modernes.

Tour d'horizon des activités

Le rapport financier de Swisscom s'articule autour des trois divisions opérationnelles Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels, auxquelles s'ajoute la division Group Headquarters.

Swisscom Suisse

Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés (Sales & Services et Products & Marketing), Enterprise Customers et Wholesale, ainsi que la division IT, Network & Infrastructure.

Clients privés

Sales & Services

Le secteur Sales & Services réunit sous un même toit l'ensemble des canaux de distribution et des prestations de service destinés aux clients privés et aux PME; au sein de Swisscom Suisse, il est également responsable de tous les centres d'appel, Online & Cross Channel, Shops et Field Services. Avec son équipe Customer Interaction Experience, Sales & Services assume en outre la responsabilité de l'intégralité des processus (clients, distribution et service), qu'il élabore, tout au long de la chaîne des expériences clients.

Products & Marketing

Products & Marketing regroupe les compétences en matière de commercialisation et de produits pour les clients privés et les PME. La division assure une expérience client uniforme sur ces deux segments de clientèle. Products & Marketing planifie, élabore et conçoit des produits B2B et B2C standardisés.

Enterprise Customers

Qu'il s'agisse de communication vocale ou de transmission de données, du réseau fixe ou du réseau mobile, de produits individuels ou de solutions globales, le secteur Enterprise Customers, leader dans le domaine de la communication d'entreprise, assiste les clients dans la planification, la réalisation et l'exploitation de leur infrastructure d'information et de communication en leur offrant des solutions économiques et des prestations fiables. Le secteur Enterprise Customers compte parmi les plus importants fournisseurs de solutions d'intégration et d'exploitation de systèmes informatiques complexes. Il dispose également de compétences clés dans les solutions de communication intégrées, l'infrastructure informatique et les services cloud, les solutions de postes de travail, la numérisation de processus commerciaux – services SAP inclus – ainsi que des prestations d'externalisation complètes destinées au secteur financier.

Wholesale

Le secteur Wholesale s'adresse aux autres opérateurs de télécommunication. Il met à leur disposition divers services, parmi lesquels l'accès réglementé au «dernier kilomètre» et une série de produits commerciaux dans les domaines voix, données et haut débit. Le secteur Wholesale gère aussi les accords d'itinérance avec les opérateurs étrangers.

IT, Network & Infrastructure

Le secteur IT, Network & Infrastructure (INI) construit, exploite et entretient le réseau fixe sur l'ensemble du territoire ainsi que l'infrastructure de téléphonie mobile de Swisscom en Suisse. Il se charge en outre, dans toute la Suisse, du développement et de la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, ainsi que de l'exploitation de l'ensemble des systèmes informatiques. Le secteur INI accélère par ailleurs la migration des réseaux vers une plateforme informatique intégrée basée sur IP (tout IP). Enfin, il intègre les fonctions de support de Swisscom Suisse, de Swisscom Immeubles SA et de Business Fleet Management SA.

Fastweb

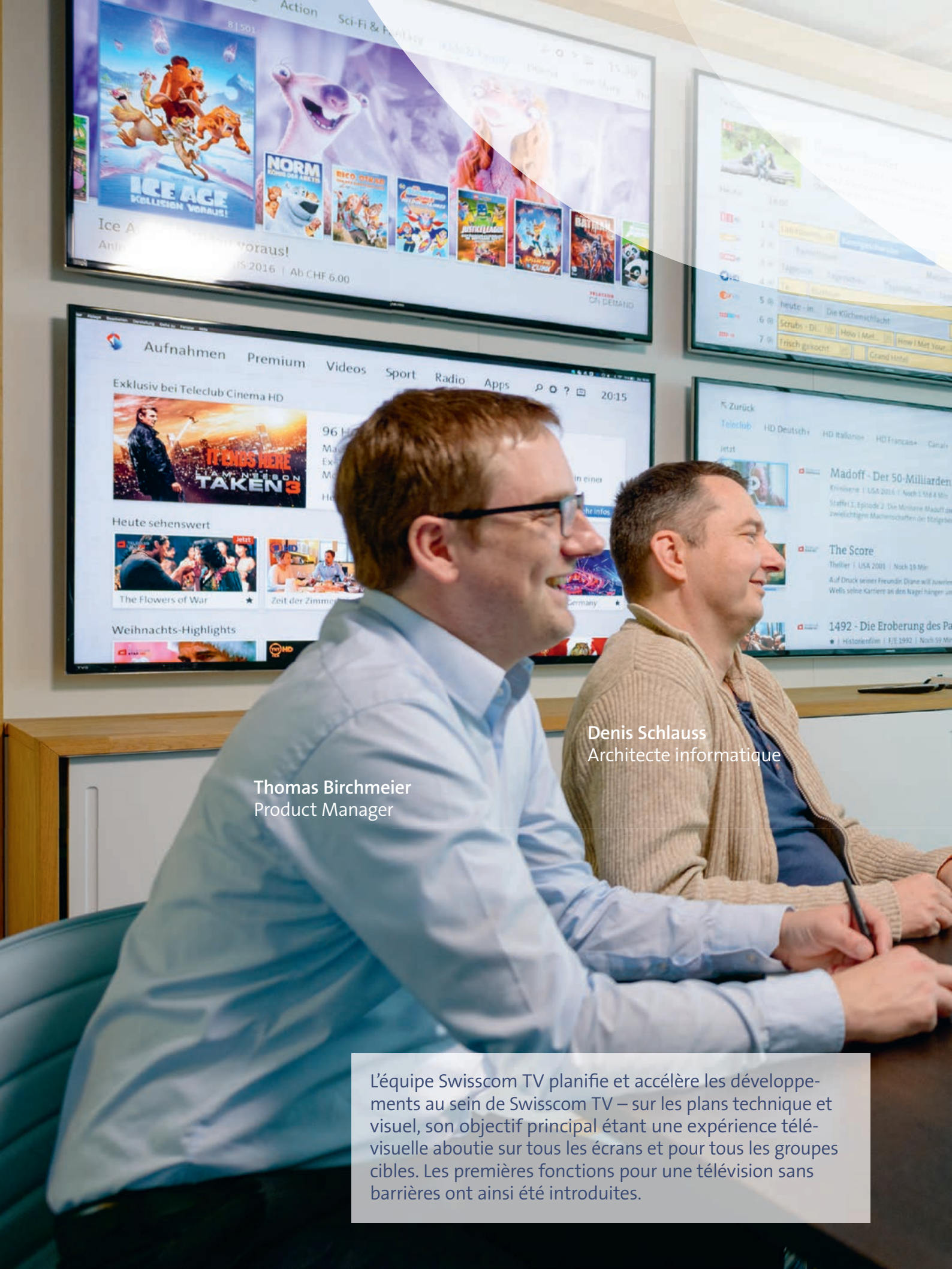
Fastweb est un opérateur alternatif leader sur le marché du réseau fixe italien, tant dans le secteur des clients privés que dans celui des clients commerciaux. La société fournit ses services soit directement sur son propre réseau à fibre optique, soit par le biais de raccordements dégroupés ou de produits Wholesale de Telecom Italia. Outre les services de téléphonie fixe, son offre comprend des services de téléphonie mobile pour les clients privés sur le réseau d'un autre opérateur. Fastweb commercialise ses services dans les grandes villes et agglomérations d'Italie.

Autres secteurs opérationnels

Les autres secteurs opérationnels comprennent Digital Business ainsi que des participations et des filiales dans le domaine des solutions de paiement, de la construction et de l'entretien du réseau, des émetteurs de radiodiffusion, de la gestion de l'énergie et des solutions événementielles, à savoir des secteurs connexes à l'activité de base de Swisscom et complémentaires de celle-ci. La division opérationnelle Digital Business se concentre sur des secteurs de croissance dans le domaine des services Internet et des modèles commerciaux numériques. Elle gère en outre les activités liées aux annuaires en ligne et aux annuaires téléphoniques.

Group Headquarters

Group Headquarters regroupe pour l'essentiel les divisions du groupe Group Business Steering, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility, Group Security et Group Human Resources, ainsi que la société d'occupation Worklink AG.



Thomas Birchmeier
Product Manager

Denis Schlauss
Architecte informatique

L'équipe Swisscom TV planifie et accélère les développements au sein de Swisscom TV – sur les plans technique et visuel, son objectif principal étant une expérience télévisuelle aboutie sur tous les écrans et pour tous les groupes cibles. Les premières fonctions pour une télévision sans barrières ont ainsi été introduites.

«Notre investissement dans la «télévision la plus populaire de Suisse» nous rend fiers et nous motive chaque jour un peu plus. Un développement agile et rapide permet de répondre aux souhaits des clients de manière ciblée. L'utilisation doit être simple et intuitive afin de faciliter également l'accès aux personnes souffrant d'un handicap sensoriel.»

Isabella Kosch
Conceptrice de produits
stratégiques

Alexander Schradt
Interface Designer

375 CD audio

Quantité de données
fournie par Swisscom
TV à nos clients – par
seconde – aux heures
de pointe.

36 kWh

Electricité consommée
chaque année par une TV-
Box Swisscom. Cela corres-
pond au coût d'une à deux
tasses de café au restaurant.

Rapport annuel

Enthousiasmer
nos clients avec
les meilleures
expériences.

**Stratégie, organisation
et environnement**

- 26 Structure du groupe et organisation
- 29 Stratégie d'entreprise et objectifs
- 33 Gestion de l'entreprise axée sur la valeur
- 34 Conditions-cadres

**Modèle commercial et
relations avec les clients**

- 46 Activité
- 53 Produits, prestations, canaux de distribution
- 55 Satisfaction de la clientèle

Collaborateurs

- 56 Effectif
- 57 Principes relatifs au droit du travail en Suisse
- 59 Développement du personnel
- 60 Recrutement de personnel
- 60 Satisfaction des collaborateurs
- 61 Principes relatifs au droit du travail en Italie

**Innovation et
développement**

- 62 Environnement, objectifs et approche de gestion
- 62 «Open Innovation», un facteur de réussite
- 64 Innovation ciblée

Marche des affaires

- 66 Principaux indicateurs financiers
- 67 Résumé
- 68 Performance
- 71 Evolution du chiffre d'affaires et de la performance sectorielle
- 77 Aperçu trimestriel 2015 et 2016
- 80 Flux de trésorerie
- 81 Investissements
- 82 Patrimoine
- 84 Dette nette
- 85 Compte de création de valeur
- 86 Efficacité énergétique et émissions de CO₂ en Suisse
- 87 Perspectives financières

Marché des capitaux

- 88 Action Swisscom
- 90 Politique de distribution
- 90 Emprunts

Risques

- 92 Système de gestion des risques
- 93 Généralités sur la situation en matière de risques
- 93 Facteurs de risque

Stratégie, organisation et environnement

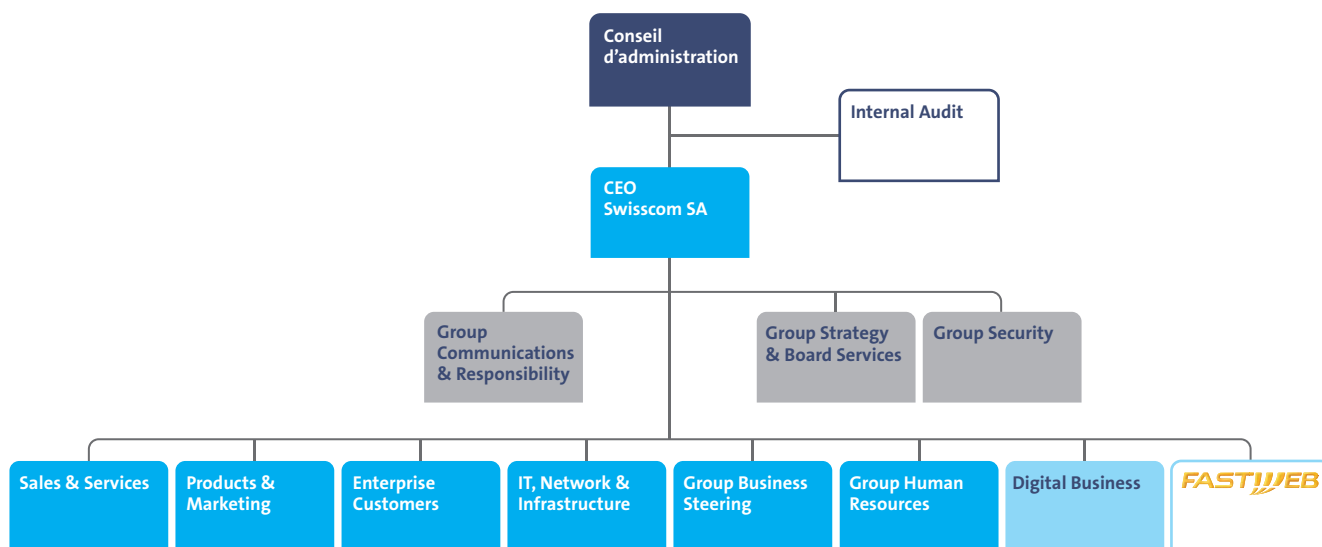
Dans le droit fil de sa stratégie d'entreprise, Swisscom veut asseoir sa position sur le marché des TIC et offrir le meilleur à ses clients. Digne de confiance, simple, source d'inspiration.

Structure du groupe et organisation

Structure de direction

Le 1^{er} janvier 2016, Swisscom a accentué l'orientation de son organisation vers la numérisation, afin de renforcer les secteurs proches de la clientèle et sa force de frappe sur le marché des TIC, fortement concurrentiel. A cet effet, elle a intégré les activités numériques au secteur Digital Business et a regroupé la distribution et le service destinés à la clientèle privée et aux PME au sein de la division Sales & Services de Swisscom Suisse. Afin d'exploiter des synergies et de prendre en compte la convergence croissante entre ces deux segments de clientèle, Swisscom a en outre réuni le développement et la mise à disposition des produits qui leur sont destinés. L'attention portée à l'activité avec les grandes entreprises, dont l'organisation est encore simplifiée, demeure primordiale. Avec ces changements, Swisscom vise à renforcer l'expérience client «d'un seul tenant» et à accroître l'efficacité de manière à dégager de nouveaux espaces pour l'innovation. La réorientation s'est traduite par des modifications au sein de la Direction du groupe.

L'organisation du groupe s'appuie sur la structure de direction suivante: le Conseil d'administration de Swisscom SA assume la haute direction de l'entreprise. Il définit les lignes stratégiques, organisationnelles et financières du groupe et délègue la conduite des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. La Direction du groupe se compose du CEO de Swisscom SA, des responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que des responsables des divisions Sales & Services, Products & Marketing, Enterprise Customers et IT, Network & Infrastructure de Swisscom Suisse. Le CEO de Swisscom SA préside le Conseil d'administration de la filiale italienne Fastweb. La direction de Fastweb a été transférée au délégué du Conseil d'administration de Fastweb.



■ Direction du groupe

Structure du groupe

La holding Swisscom SA est responsable de la haute direction de l'entreprise et de la direction stratégique et financière du groupe Swisscom. Conformément à la loi, la Confédération suisse doit détenir la majorité du capital de Swisscom SA. Au 31 décembre 2016, la part d'actions détenue par la Confédération suisse dans Swisscom SA s'élève comme l'an passé à 51,0%.

Dans les comptes consolidés de Swisscom arrêtés au 31 décembre 2016, 27 filiales suisses (exercice précédent: 33) et 14 filiales étrangères (exercice précédent: 15) sont consolidées intégralement. En outre, 15 entreprises associées (exercice précédent: 15) sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Enfin, Swisscom possède diverses participations minoritaires dans des entreprises à forte croissance.

Pour l'essentiel, Swisscom SA possède des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. La société Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. La société Swisscom Re SA sise au Liechtenstein est la propre réassurance du groupe.

Les principales sociétés associées de Swisscom sont Belgacom International Carrier Services SA (trafic des données à l'international), siroop SA (site de vente en ligne), Admeira SA (commercialisation d'offres de médias et de plateformes publicitaires) ainsi que Flash Fiber s.r.l. (déploiement de la fibre optique en Italie).

Principaux changements dans la structure du groupe au cours de l'année 2016

Début 2016, Swisscom a acquis une part de 50% dans la société genevoise Open Web Technology SA, rebaptisée à cette occasion Swisscom Digital Technology SA. La reprise de cette société, spécialisée dans la transformation numérique des entreprises, permettra à Swisscom de développer ses compétences en matière de numérisation avec les clients commerciaux.

Suite aux changements organisationnels et dans un souci de simplification des processus, plusieurs sociétés liées à l'activité principale en Suisse ont été fusionnées avec Swisscom (Suisse) SA en 2016. Sont notamment concernées Swisscom Banking Provider SA, Wingo SA ainsi que l'ensemble des sociétés de Veltigroup.

En Italie, Swisscom a cédé sa participation minoritaire de 10,6% dans Metroweb S.p.A. fin 2016. La filiale italienne Fastweb et Telecom Italia (TIM) entendent collaborer pour la pose de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH). A cet effet, elles ont fondé la société Flash Fiber S.r.l., dans laquelle Fastweb possède une part de 20%.

Compte rendu des secteurs

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles de Swisscom sont affectées aux différents secteurs organisés selon la structure de direction. Pour des raisons pratiques, le compte-rendu des secteurs pour 2016 reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. Le rapport financier 2016 se subdivise donc comme suit: Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels, Swisscom Suisse englobant les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et IT, Network & Innovation.

A compter de 2017, le compte-rendu sectoriel sera adapté à la structure de direction. Le principal changement concerne la présentation du secteur Swisscom Directories (localsearch), qui figurait jusqu'ici dans le segment Petites et moyennes entreprises et qui est désormais présenté dans le secteur Digital Business, sous Autres segments opérationnels. Le nouveau compte-rendu sectoriel se présentera donc ainsi: Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels. Swisscom Suisse comprenant les secteurs Clients privés, Enterprise Customers, Wholesale et IT, Network & Infrastructure. Comme par le passé, la division Group Headquarters, qui réunit essentiellement les divisions du groupe Group Business Steering, Group Human Resources, Group Communications & Responsibility, Group Strategy & Board Services ainsi que Group Security est présentée séparément:

	Swisscom Suisse ¹	Fastweb	Autres secteurs opérationnels ²	Group Headquarters
Filiales	<ul style="list-style-type: none"> > Swisscom (Suisse) SA³ > BFM Business Fleet Management SA > CT Cinetrade AG⁴ > Datasport SA > Mila AG > Swisscom Digital Technology SA > Swisscom Health SA > Swisscom ITS Finance Custom Solutions SA > Swisscom Immeubles SA > Swisscom Services SA 	<ul style="list-style-type: none"> > Fastweb S.p.A. 	<ul style="list-style-type: none"> > Billag SA > cablex SA > Improve Digital B.V. > Mona Lisa Capital AG⁵ > Swisscom Broadcast SA > Swisscom Directories SA > Swisscom Energy Solutions SA > Swisscom Event & Media Solutions SA 	<ul style="list-style-type: none"> > Swisscom SA > Swisscom Italia S.r.l. > Swisscom Re AG > Worklink AG
Sociétés associées	<ul style="list-style-type: none"> > Belgacom International Carrier SA > finnova sa bankware > Medgate SA > Medgate Technologies SA 	<ul style="list-style-type: none"> > Flash Fiber S.r.l. 	<ul style="list-style-type: none"> > Admeira SA > siroop SA > Venturing Participations > Zanox AG 	

¹ Swisscom Suisse englobe les secteurs opérationnels Clients privés, Enterprise Customers, Wholesale et IT, Network & Infrastructure.

² Autres secteurs opérationnels englobe les secteurs opérationnels Digital Business et Participations.

³ Swisscom (Suisse) SA a des filiales opérationnelles en Autriche, Allemagne, France, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Suède, Suisse et à Singapour.

⁴ CT Cinetrade AG a des filiales en Suisse: Kitag Kino-Theater SA, PlazaVista Entertainment AG et Teleclub SA.

⁵ Mona Lisa Capital SA est une participation venturing.

Stratégie d'entreprise et objectifs

Stratégie d'entreprise

Leader du marché de la communication (communication mobile, réseau fixe) et de la télévision numérique en Suisse, Swisscom occupe en outre une position clé dans divers domaines d'activité liés à l'informatique. Sur le marché du réseau fixe italien, Fastweb est le principal fournisseur alternatif, tant dans le secteur de la clientèle privée que dans celui de la clientèle commerciale.

La société et l'économie sont en perpétuel changement. Des mégatendances, telles que la numérisation et la mise en réseau, la personnalisation ou l'évolution démographique, s'accompagnent de changements qui vont marquer durablement la société et l'économie et qui exerceront indirectement une influence sur les activités de Swisscom à long terme. Dans ce contexte, Swisscom identifie une série de tendances à court et moyen termes, qui constituent des facteurs d'influence stratégiques directs, comme la généralisation croissante de l'«Internet des objets» et des modèles commerciaux centrés sur les données ou les avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle. L'environnement économique de Swisscom a beaucoup évolué au cours des dernières années. L'interconnexion est omniprésente et continue de progresser: à l'avenir, un nombre incalculable de personnes, applications et appareils communiqueront entre eux en permanence et la croissance exponentielle des données se poursuivra. Le changement technologique continue lui aussi à un rythme effréné et les besoins des clients évoluent en parallèle. La pression de la concurrence ne cesse de s'intensifier sur le marché principal, qui est saturé. Dans le domaine des TIC, de nouveaux acteurs internationaux, s'appuyant souvent sur des modèles commerciaux disruptifs, s'implantent sur d'autres marchés, renforçant par-là même la concurrence. Ces évolutions exercent une forte pression sur les chiffres d'affaires dans le secteur d'activité traditionnel de Swisscom. Il s'agit donc de compenser ce recul du chiffre d'affaires et du résultat, afin de conserver la capacité financière nécessaire aux importants investissements à consentir dans les nouvelles technologies.



La vision de Swisscom: le meilleur dans le monde interconnecté – partout et à tout moment

Dans un monde de plus en plus interconnecté et tourné vers le numérique, Swisscom entend toujours offrir le meilleur à ses clients, partout. C'est pourquoi elle agit en pionnier et accélère résolument la numérisation. Swisscom met l'accent sur la numérisation en interne, afin de se profiler sur le marché comme une entreprise exemplaire. En tant que meilleur compagnon dans le monde interconnecté, Swisscom est, pour ses clients, une source d'inspiration et un partenaire de confiance qui prône la simplicité. Elle aide ainsi les clients commerciaux à flexibiliser davantage leur infrastructure TIC, à adapter leurs processus commerciaux aux nouveaux défis de l'ère numérique et à optimiser la communication et la collaboration au sein du personnel. Swisscom façonne ce nouvel environnement et contribue à faire de la Suisse l'un des pays leaders en matière de TIC en Europe. Swisscom s'emploie à satisfaire des exigences élevées en matière d'infrastructure, d'expérience client et de croissance, afin de toujours offrir le meilleur dans le monde interconnecté.

Construire la meilleure infrastructure

Une infrastructure performante permet à Swisscom de commercialiser ses offres, de proposer une expérience client durable et de se démarquer par rapport à la concurrence. Elle entend proposer la meilleure infrastructure informatique et de communication à ses clients, en Suisse comme en Italie. La dépendance vis-à-vis de réseaux ultraperformants et disponibles en permanence s'accroîtra à l'avenir. Swisscom répond aux exigences croissantes des clients en exploitant des réseaux qui se distinguent par un niveau de sécurité, une disponibilité et une performance hors pair. Dans le domaine du réseau fixe, elle met l'accent sur l'extension continue du réseau à très haut débit à un coût avantageux, en s'appuyant sur diverses technologies de fibre optique, tant en Suisse qu'en Italie. Swisscom continue de favoriser le transfert technologique des solutions traditionnelles vers les solutions basées sur IP. Elle étend en permanence son infrastructure de réseau mobile et permet ainsi au client de vivre la meilleure expérience possible pendant l'utilisation d'offres en ligne. Swisscom se propose de mieux couvrir encore les besoins des clients grâce à une infrastructure modulaire, à une virtualisation accrue des services et de l'infrastructure ainsi qu'à des processus d'amélioration continue. L'infrastructure Swisscom Cloud, qui présente une sécurité et une qualité élevées sert de base à de nouvelles offres modulables, développées en Suisse. Le transfert des plateformes internes vers Swisscom Cloud accroît la modularité, la flexibilité et l'optimisation des coûts.

Proposer les meilleures expériences

Afin de se démarquer clairement dans son secteur d'activité principal, Swisscom entend proposer à ses clients un service remarquable et susciter leur enthousiasme en leur faisant vivre des expériences incomparables. Les clients de Swisscom sont accompagnés de manière compétente et bénéficient d'un service flexible, individuel et personnalisé à tous les points de contact. Du point de vue des clients, le contact avec Swisscom se distingue par sa simplicité. L'entreprise réduit la complexité et met tout en oeuvre pour proposer des offres adaptées, s'employant par ailleurs à harmoniser et à simplifier les processus. Swisscom prône une approche orientée client et vise à améliorer la manière dont le client perçoit l'entreprise, en optimisant ses processus et en créant de nouveaux services numériques et des expériences inédites. Ce faisant, elle entend fidéliser davantage la clientèle, renforcer sa marque et améliorer son efficacité et son agilité.

Réaliser les meilleures opportunités de croissance

Swisscom table sur une poursuite modérée de la croissance des marchés importants en Suisse et en Italie. La légère augmentation de la population et du nombre de ménages, la progression du nombre d'appareils connectés (Internet des objets) et l'utilisation accrue des TIC dans de nombreux secteurs sont des facteurs de croissance essentiels. En Italie, le taux de pénétration relativement faible du haut débit fait qu'il existe toujours un besoin de rattrapage et un potentiel de croissance pour les offres convergentes.

En développant son cœur de métier, Swisscom entend concrétiser les possibilités de croissance qu'offrent notamment les services de divertissement (comme la télévision) et les raccordements à fibre optique. D'autres domaines, tels que le secteur de la santé, dans lequel Swisscom propose des prestations TIC verticales, le secteur Cloud, les solutions numériques pour clients commerciaux ou les offres en matière de sécurité numérique, présentent également des opportunités de croissance. Dans certains secteurs, Swisscom veut lancer de nouveaux services numériques qui seraient proposés sur Internet et qui reposeraient en partie sur de nouveaux modèles commerciaux. C'est le cas des offres d'Admeira (publicité), de siroop (e-commerce) et de localsearch (services numériques pour PME). Le développement de Fastweb en Italie est une autre priorité pour Swisscom, qui entend consolider la position de sa filiale italienne sur le marché pour générer une hausse de sa valeur ajoutée.

Tenant compte des profonds bouleversements du marché, Swisscom affine régulièrement sa stratégie et met l'accent sur sa mise en œuvre, afin d'être en phase avec les données dynamiques du marché. Dans ce contexte, elle a défini cinq axes stratégiques principaux:

- > **Maximisation des activités de base:** Swisscom s'assure une position de leader sur le marché, se démarque par des produits, des infrastructures et un service client de qualité élevée et exploite de nouvelles sources de revenus dans ses activités de base. Elle lutte contre l'érosion de l'activité de base par une gestion active des stocks (offres combinées, fidélisation client) et un portefeuille multi-marque attrayant.
- > **Développement de Fastweb:** Swisscom consolide la position de marché de Fastweb et poursuit sa croissance en Italie grâce au déploiement du réseau à très haut débit, à la conclusion de partenariats, au développement des activités de communication mobile et à une qualité de service élevée.
- > **Accent mis sur la croissance:** afin de compenser le recul du chiffre d'affaires dans les activités de base et de continuer à proposer des services pertinents aux clients, Swisscom recherche de nouveaux secteurs de croissance du marché TIME et poursuit le développement des activités Internet.
- > **Excellence opérationnelle:** Swisscom optimise la base de coûts de manière systématique ces prochaines années pour continuer d'obtenir d'excellents résultats et pour atténuer les effets de la guerre des prix et de l'érosion des marges (par exemple par la simplicité, la réduction de la complexité des processus, la mise à jour du portefeuille de produits).
- > **Transformation:** Swisscom continue de travailler sur la culture d'entreprise, les méthodes agiles et centrées sur le client, la conduite et la technologie, afin d'être prête à relever les défis à venir (p. ex. par l'acquisition de compétences clés importantes, la transformation technologique [All IP] ou l'exploitation de domaines d'innovation clairs).

Précurseur dans le domaine de la Corporate Responsibility

Swisscom concentre ses activités en matière de responsabilité d'entreprise sur les thèmes auxquels les parties prenantes accordent une grande importance, mais aussi sur ceux qui sont étroitement liés à son activité principale et qui offrent ainsi des opportunités sur le marché. Elle cultive la vision d'une Suisse moderne et tournée vers l'avenir, d'un pays qui offre de nombreuses possibilités, notamment dans le domaine du développement durable. Concrètement, Swisscom articule sa stratégie autour de six thèmes majeurs dans le domaine de la responsabilité d'entreprise. Pour chacun d'eux, elle a défini un objectif à long terme.

Efficacité énergétique et protection climatique

En collaboration avec ses clients, Swisscom souhaite économiser, à l'horizon 2020, deux fois plus de CO₂ qu'elle n'en génère dans l'entreprise et dans sa chaîne d'approvisionnement. Grâce aux TIC vertes (Green ICT), les entreprises peuvent réduire sensiblement leur consommation d'énergie et, partant, leurs émissions de CO₂. Ainsi, les visioconférences et les solutions de télétravail font gagner du temps et réduisent les coûts de déplacement. Les offres TIC basées sur le cloud permettent aux clients commerciaux d'exploiter leur infrastructure informatique de manière plus efficace que s'ils disposaient de leurs propres serveurs. Grâce aux solutions TIC, bâtiments, véhicules et réseaux peuvent être gérés efficacement sur le plan énergétique. Swisscom offre également aux clients privés de nombreuses possibilités de réduire leur empreinte écologique, parmi lesquelles la facture en ligne ou le recyclage de leurs téléphones portables. Enfin, Swisscom veut abaisser ses propres émissions de CO₂ résultant de l'exploitation et de la chaîne d'approvisionnement et exige de ses fournisseurs qu'ils réduisent leur empreinte écologique.

Travailler et vivre

A l'horizon 2020, Swisscom entend soutenir un million de personnes dans le cadre de son engagement dans le domaine de la santé, notamment au travers de la plateforme de santé Swisscom et des capteurs de fitness, du dossier électronique du patient et des offres de sa filiale Datasport. D'ici là, Swisscom offrira en outre à un million de clients la possibilité d'utiliser des formes de travail mobiles. A cet effet, l'entreprise commercialise des services Work Smart et encourage l'adoption d'un mode de travail mobile par le biais d'actions telles que le Home Office Day.

Compétences médias et sécurité

Swisscom entend s'imposer comme le leader du marché dans le domaine de la sécurité des données à l'horizon 2020 et ainsi permettre à un million de personnes d'utiliser les médias de façon sûre et responsable. Depuis de nombreuses années, Swisscom raccorde gratuitement des écoles à Internet et initie des néophytes à l'univers numérique par des cours sur les médias. L'entreprise contribue également à la protection de la jeunesse dans les médias par des solutions techniques et par des offres améliorant les compétences médias des jeunes.

Employeur de choix

Swisscom entend s'imposer comme l'un des employeurs les plus attrayants de Suisse d'ici 2020. Elle offre à ses collaborateurs des possibilités d'épanouissement professionnel et les encourage à trouver le juste équilibre entre travail et vie privée. Pour Swisscom, proposer des conditions d'embauche équitables va de soi, de même qu'un partenariat social ancré dans le quotidien et un engagement marqué en faveur de la formation professionnelle. Les collaborateurs de Swisscom ont par ailleurs la possibilité de s'engager sur le plan social, par exemple dans le cadre du programme Corporate Volunteering.

Chaîne d'approvisionnement équitable

Dans le cadre d'une chaîne d'approvisionnement équitable, Swisscom s'engage pour l'amélioration des conditions de travail de plus de deux millions de personnes à l'horizon 2020. A cet effet, elle fait appel à des partenariats internationaux qui assurent la mise en place des mesures correspondantes en collaboration étroite avec les fournisseurs. Swisscom fait par ailleurs contrôler chaque année, au moyen d'audits, l'amélioration des conditions de travail chez ses fournisseurs.

Suisse interconnectée

Fin 2021, environ 90% des logements et commerces doivent disposer d'un haut débit minimum de 80 Mbit/s et près de 85% d'un débit de 100 Mbit/s ou plus. Fin 2016, 99% de la population bénéficiait de la téléphonie mobile de la quatrième génération et du réseau 4G/LTE. Selon les calculs du Boston Consulting Group (BCG), l'entreprise contribue ainsi de manière indirecte au produit intérieur brut à hauteur d'environ CHF 30 milliards, participant à la création et au maintien de quelque 100 000 postes de travail.

Objectifs de Swisscom

Se basant sur sa stratégie, Swisscom s'est fixé divers objectifs à court et à long termes qui prennent en compte les aspects économiques, écologiques et sociaux.

	Objectifs	Effectif 2016
Objectifs financiers¹		
Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires du groupe 2016 de plus de CHF 11,6 milliards	CHF 11 643 millions
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	EBITDA de quelque CHF 4,2 milliards pour 2016	CHF 4 293 millions
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	Investitions de plus de CHF 2,3 milliards pour 2016	CHF 2 416 millions
Autres objectifs		
Très haut débit Suisse ²	Couverture 90% d'ici fin 2021	Plus de 3,5 millions avec plus de 50 Mbit/s
Très haut débit Italie	Couverture 30% d'ici fin 2016	30% ou 7,5 millions
Réseau de téléphonie mobile Suisse	Couverture 99% avec 4G/LTE d'ici fin 2016	99%
Efficacité énergétique Suisse	+35% d'ici fin 2020 par rapport au 1 ^{er} janvier 2016	+8,9%
Relation du rapport des réductions CO ₂ aux émissions CO ₂ ³	Relation 2:1 d'ici fin 2020	0,99

¹ Comme déjà annoncé courant 2016, suite à une indemnisation de Fastweb résultant d'une procédure juridique et à des investissements plus importants dans les réseaux à bande large, les objectifs financiers 2016 ont été modifiés de la façon suivante: EBITDA de quelque CHF 4,25 milliards et investissements de quelque CHF 2,4 milliards.

² Base: 4,3 millions de ménages et 0,7 millions de commerces (Office fédéral de la statistique – OFS).

³ En collaboration avec ses clients Swisscom souhaite économiser à l'horizon 2020 deux fois plus de CO₂ qu'elle n'en génère dans l'entreprise et dans sa chaîne d'approvisionnement.

Gestion de l'entreprise axée sur la valeur

Les indicateurs financiers utilisés pour planifier et gérer les flux de trésorerie opérationnels sont le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) et les investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA permet en outre d'établir une comparaison relative de la valeur de l'entreprise tirée du cours de l'action avec celle d'autres entreprises de télécommunication. Ce rapport est déterminé essentiellement par l'évolution du chiffre d'affaires et des marges et par les attentes des investisseurs en matière de croissance.

Le système de rémunération des membres de la Direction du groupe comprend une part variable liée au résultat, versée à hauteur de 25% sous forme d'actions Swisscom bloquées à la vente pendant trois ans. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. Cette part variable repose notamment sur des objectifs financiers comme le chiffre d'affaires net, la marge EBITDA et le free cash flow opérationnel. Les objectifs financiers pertinents pour l'octroi de la part variable liée au résultat et le programme de participation garantissent que les intérêts de la direction sont conformes à ceux des actionnaires.

Valeur globale de l'entreprise

En millions CHF ou selon indication	31.12.2016	31.12.2015
Valeur globale de l'entreprise		
Capitalisation boursière	23 627	26 056
Dette nette	7 846	8 042
Part des actionnaires minoritaires aux filiales	8	5
Valeur globale de l'entreprise (EV)	31 481	34 103
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 293	4 098
Ratio valeur globale de l'entreprise/EBITDA	7,3	8,3

La valeur globale de l'entreprise (enterprise value) tient compte de la somme résultant de la capitalisation boursière, de la dette nette et des intérêts minoritaires dans les filiales de Swisscom. Les intérêts minoritaires sont évalués à leur valeur comptable. Dans un souci de simplification, les autres actifs et engagements non opérationnels ne sont pas pris en compte. La valeur globale de l'entreprise Swisscom a diminué de CHF 2,6 milliards ou 7,7% à CHF 31,5 milliards par rapport à l'année précédente. Ce repli s'explique surtout par une capitalisation boursière plus faible. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA s'est réduit pour s'établir à 7,3 (exercice précédent: 8,3). Cette baisse est due au fait que l'EBITDA a plus fortement progressé que la valeur globale de l'entreprise en glissement annuel. L'EBITDA comptabilisé pour l'exercice 2015 a été particulièrement grevé par les provisions constituées pour une procédure juridique, d'un montant de CHF 186 millions. Abstraction faite de ces effets négatifs pour l'EBITDA, le rapport est de 8,0.

Avec un rapport de 7,3, la valeur boursière relative de Swisscom est nettement supérieure à la valeur moyenne des entreprises européennes comparables évoluant dans le secteur des télécommunications. Cette évaluation favorable résulte, d'une part, de la forte position sur le marché occupée par Swisscom grâce à des investissements élevés et à une politique attrayante en matière de dividendes et repose, d'autre part, sur des conditions-cadres suisses telles qu'un niveau des taux d'intérêt plus bas que dans d'autres pays européens et des taux d'impôt sur le bénéfice moins élevés.

Conditions-cadres

Environnement macroéconomique

La situation financière et patrimoniale de Swisscom ainsi que sa performance sont déterminées dans une large mesure par l'environnement macroéconomique et, en particulier, par l'évolution de la conjoncture, des taux d'intérêt, des cours de change et du marché des capitaux.

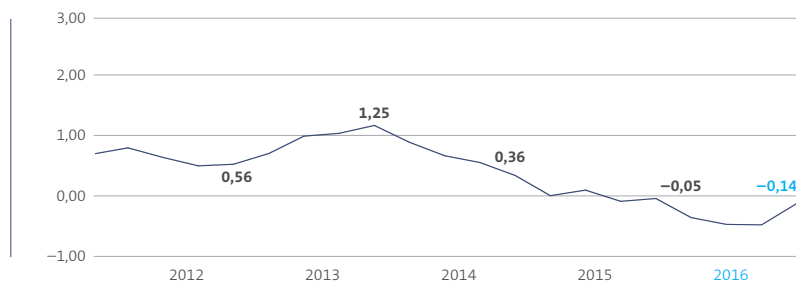
Conjoncture

En 2016, la croissance économique a été légèrement plus marquée qu'en 2015. La progression des exportations nettes a notamment contribué à cette croissance. L'évolution économique générale est toujours influencée par la politique monétaire de la Banque nationale suisse et par celle de la Banque centrale européenne. Mesurée à l'aune des prix à la consommation, l'inflation a légèrement progressé. Mais sur le long terme, les taux d'inflation restent à un niveau très bas. Une large part du chiffre d'affaires que Swisscom tire de la téléphonie et des services à haut débit provient des redevances mensuelles fixes peu sujettes aux aléas de la conjoncture. Par contre, le chiffre d'affaires généré par les projets menés avec la clientèle commerciale revêt un caractère plus cyclique.

Taux d'intérêt

Historiquement, le niveau général des taux en Suisse est inférieur à celui de la plupart des autres pays industrialisés. Pendant l'exercice sous revue, la politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS) et celle des Banques centrales européenne et américaine ont dicté le niveau et l'évolution des taux d'intérêt. Le 15 janvier 2015, la BNS a supprimé le cours plancher de CHF 1,20 pour EUR 1 et introduit dans la foulée des taux d'intérêt négatifs sur les avoirs en compte. Les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans ont alors plongé en territoire négatif et se situaient même à moins 0,14% fin 2016.

Taux d'intérêt Suisse Rendements d'obligations de la Confédération 10 ans en %



L'évolution des taux d'intérêt a des répercussions directes sur le montant des coûts de financement et influence l'évaluation des différents éléments des états financiers tels que les actifs, les provisions à long terme et les engagements de prévoyance. Swisscom a profité en 2016 également de la persistance des taux négatifs pour réaliser diverses transactions financières. Elle a ainsi souscrit à des conditions avantageuses trois emprunts d'un montant global de CHF 700 millions et présentant des durées comprises entre 11 et 16 ans. De plus, un placement privé de CHF 150 millions arrivé à échéance a pu être prolongé de 15 ans. La part des passifs financiers à taux variable se monte à 21%, et les charges d'intérêts de toutes les dettes financières se sont élevées en moyenne en 2016 à 1,9% (exercice précédent: 2,3%). Dans le passé, Swisscom a par ailleurs conclu des swaps de taux d'intérêt de longue durée, qui ne peuvent pas être classés dans la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les variations des taux d'intérêt du marché peuvent donner lieu à des fluctuations ayant une incidence élevée sur le résultat des valeurs de marché comptabilisées au bilan.

Changes

Le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a annoncé la suppression du cours plancher CHF/EUR de 1,20, ce qui a provoqué une forte appréciation du franc suisse, surtout vis-à-vis de l'euro. Fin 2016, le taux de change CHF/EUR était de 1,07.

Evolution du taux de change CHF/EUR à la clôture de l'exercice



Les répercussions nettes directes de l'évolution de la monnaie sur les activités opérationnelles de Swisscom en Suisse ne sont pas particulièrement importantes. La part des chiffres d'affaires réalisés en Suisse en monnaie étrangère est infime. Des risques liés aux transactions en devises (principalement EUR et USD) existent uniquement pour l'acquisition de terminaux et d'installations techniques ainsi que pour le paiement de redevances liées à l'utilisation de réseaux de téléphonie fixe et mobile étrangers par des clients de Swisscom (itinérance). Or, ces risques sont en partie couverts par des contrats à terme sur devises.

Swisscom opère ses financements essentiellement en francs suisses. Mais la part des passifs financiers en EUR s'est toutefois accrue progressivement au cours des trois dernières années, en raison notamment de l'émission d'emprunts, ce qui a permis une meilleure diversification des sources de financement. Fin 2016, les passifs financiers s'élevaient à CHF 8,5 milliards, dont 73% en CHF, 25% en EUR et 2% en USD. La conversion de devises de sociétés étrangères du groupe, notamment de Fastweb en Italie, influe sur la présentation du patrimoine et de la performance dans les comptes consolidés. Comptabilisées dans les capitaux propres du groupe, les différences cumulées découlant de la conversion de monnaies étrangères en provenance de filiales étrangères étaient inchangées par rapport à l'exercice précédent avant déduction des effets fiscaux en 2016, à savoir CHF 2,2 milliards. Une partie des engagements en EUR a été affectée comme couverture de change (hedging) des investissements nets dans Fastweb.

Marché des capitaux

Les marchés internationaux des actions se sont tassés en 2016. Le SMI, indice principal suisse, s'est replié de 6,8%. Swisscom conserve les excédents de trésorerie sous forme de liquidités et de placements monétaires à court terme et ne détient que peu d'investissements directs en actions ou sous d'autres formes de placement à long terme. Le patrimoine de quelque CHF 10 milliards de la fondation juridiquement indépendante comPlan – la caisse de pensions de Swisscom en Suisse – est investi en actions, en obligations et dans d'autres catégories de placement et est, par conséquent, soumis aux risques du marché des capitaux. Il en résulte un effet indirect sur la situation financière présentée dans les comptes consolidés de Swisscom.

Voir sous
[www.swisscom.ch/
investor](http://www.swisscom.ch/investor)

Environnement légal et réglementaire

Cadre juridique pour Swisscom

Swisscom est une société anonyme de droit public soumise au droit suisse. Son organisation est régie par la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), le droit des sociétés anonymes et ses statuts. Elle fonde son activité principalement sur la législation relative aux télécommunications et à la radiodiffusion. Swisscom est en outre soumise aux règles qui s'appliquent à l'ensemble de l'économie, notamment au droit de la concurrence. Enfin, en tant que société cotée en Bourse, elle se conforme au droit du marché des capitaux ainsi qu'à l'ordonnance du Conseil fédéral contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération suisse (Confédération)

Le 1^{er} janvier 1998, l'ancienne entreprise des PTT a été scindée, en vertu de la loi, en deux entités distinctes: La Poste Suisse et Swisscom SA (d'où l'appellation «société anonyme de droit public»). La LET et les statuts prévoient que Swisscom fournit, en Suisse et à l'étranger, des services de télécommunication et de radiodiffusion ainsi que des produits et des services connexes. Conformément à la LET, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Si la Confédération décidait de renoncer à sa position majoritaire, il faudrait procéder à une modification de la LET. Par ailleurs, Swisscom a l'obligation de négocier la conclusion d'une convention collective de travail avec les associations du personnel. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération se propose d'atteindre en tant qu'actionnaire principal. Ces objectifs portent sur la stratégie, les finances et la politique du personnel, mais aussi sur les coopérations et les participations. Ils sont publiés, afin de garantir la transparence vis-à-vis des autres actionnaires. Les objectifs de la Confédération sont intégrés aux objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise fixés par le Conseil d'administration de Swisscom. Pour la période sous revue, ce sont les objectifs de 2014 à 2017 qui s'appliquent. Le Conseil fédéral a défini les objectifs financiers suivants:

- Swisscom doit augmenter à long terme la valeur de l'entreprise. Elle doit afficher, en matière de rendement global (cette notion comprend la distribution du dividende et l'évolution du cours de l'action), une performance en rapport avec les entreprises de télécommunication comparables en Europe.
- Swisscom doit mener une politique en matière de dividende conforme au principe de continuité et garantir un rendement de l'action attrayant par rapport à d'autres entreprises cotées en Bourse en Suisse. Ce faisant, elle doit tenir compte des exigences d'une activité durable en matière d'investissements, d'une part de fonds propres usuelle dans la branche et conforme aux risques ainsi que d'un accès toujours facile aux marchés des capitaux.
- L'endettement net de Swisscom ne doit pas dépasser 2,1 fois l'EBITDA (résultat d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements). Des dépassements temporaires de cette valeur sont admis.

Le Conseil fédéral attend également de Swisscom qu'elle n'entame des coopérations (participations, alliances, créations de sociétés et autres formes de collaboration) que si celles-ci contribuent à augmenter durablement la valeur de l'entreprise, si elles peuvent être bien encadrées par la direction et si les risques potentiels sont suffisamment pris en compte. A l'étranger, Swisscom n'est pas autorisée à prendre des participations dans des sociétés de télécommunication ayant un mandat de service universel. Pour le reste, des participations à l'étranger sont possibles à condition qu'elles étayent l'activité principale en Suisse ou présentent une autre logique sur le plan stratégique et industriel.

Loi sur les télécommunications (LTC)

La loi sur les télécommunications règle les conditions auxquelles les fournisseurs de services occupant une position dominante sur le marché sont tenus de mettre leur réseau à la disposition d'autres fournisseurs de services de télécommunication. Elle englobe un catalogue exhaustif des différentes formes d'accès et se limite, dans le domaine des raccordements, aux lignes de cuivre. Les services d'accès spécifiés dans la loi doivent être proposés à des conditions réglementées et en particulier à des prix déterminés par les coûts. Outre l'accès au réseau, la loi sur les télécommunications vise à garantir qu'un service universel sûr et d'un prix abordable soit fourni à toutes les catégories de la population et dans tout le pays. Le Conseil fédéral définit périodiquement l'étendue des prestations ainsi que les directives en matière de qualité et de prix. Le service universel garantit entre autres l'accès dans toute la Suisse à un raccordement à haut débit garantissant une vitesse de téléchargement d'au moins 2 Mbit/s. En 2007, la Commission fédérale de la communication (Com-

Voir sous
www.admin.ch

Com) a attribué à Swisscom, une concession de service universel qui court jusqu'en 2017. Jusqu'ici, Swisscom a rempli les exigences imposées par la concession relative au service universel, dans le respect des critères de qualité définis par la législation sur les télécommunications, sans réclamations ni demande d'indemnités. Par ailleurs, la loi sur les télécommunications règle les modalités relatives à l'utilisation du spectre des fréquences de radiocommunication.

Droit de la concurrence/loi sur les cartels

La loi sur les cartels interdit les accords interentreprises nuisibles à la concurrence. Elle sanctionne les pratiques abusives des entreprises occupant une position dominante et proscrit les regroupements d'entreprises ayant pour effet de supprimer la concurrence. Est notamment considérée comme pratique abusive la discrimination de partenaires commerciaux au moyen des prix ou d'autres conditions générales.

Voir sous
www.admin.ch

Evolution réglementaire en Suisse en 2016

Procédures en cours fondées sur le droit des télécommunications et le droit de la concurrence
Ces dernières années, plusieurs procédures fondées sur le droit des télécommunications et le droit de la concurrence ont été engagées à l'encontre de Swisscom. La Commission de la concurrence (COMCO) a imposé une sanction à Swisscom pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL durant la période allant jusqu'à fin 2007. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. Mais en octobre 2015, ce dernier a confirmé la décision de la COMCO et lui a infligé une amende de CHF 186 millions. Swisscom a recouru contre cette décision auprès du Tribunal fédéral. Dans une autre procédure touchant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, la COMCO a prononcé une sanction assortie d'une amende de CHF 72 millions à l'encontre de Swisscom pour comportement illicite dans la commercialisation de contenus sportifs. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. Enfin dans une troisième procédure, la COMCO a imposé à Swisscom une amende de CHF 8 millions pour abus de position dominante dans le domaine du haut débit à l'occasion de la mise en réseau de sites postaux. Swisscom a également déposé un recours contre cette décision de la COMCO auprès du Tribunal administratif fédéral. Des informations détaillées sur les procédures en cours figurent dans les notes 28 et 29 jointes aux comptes consolidés.

Service universel 2018 à 2023

Le 2 décembre 2016, le Conseil fédéral a approuvé la révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST), qui fixe le contenu du service universel en matière de télécommunication à partir de 2018. Dès cette date, les raccordements analogiques et numériques classiques seront remplacés par un raccordement multifonctionnel. De plus, le débit minimal de l'accès à internet sera relevé à 3000/300 kbits/s et les prestations pour les personnes souffrant de handicap seront élargies. La Commission fédérale de la communication (ComCom) a attribué à Swisscom la concession de service universel pour la période 2018 à 2023.

Révision de la loi sur les télécommunications (LTC)

Fin 2015, le Conseil fédéral avait ouvert une procédure de consultation concernant la révision de la loi sur les télécommunications (LTC). S'appuyant sur les résultats de cette consultation, il a confié au Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) le soin de rédiger d'ici à septembre 2017 le message en vue de la révision de la LTC. Le projet de loi entend renforcer la protection des consommateurs et de la jeunesse, notamment en luttant contre les appels publicitaires abusifs ou la pornographie infantile, et en adoptant des dispositions visant à limiter les tarifs d'itinérance. Des propositions concrètes seront élaborées notamment en ce qui concerne l'obligation de transparence sur la neutralité des réseaux et la possibilité pour le Conseil fédéral de réglementer l'accès à des nouvelles technologies de réseau en cas de position dominante sur le marché. Les fournisseurs de services de télécommunication doivent en outre être déchargés sur le plan administratif, l'utilisation des fréquences assouplie et l'accès aux installations de bâtiment et aux données d'annuaires amélioré. Enfin, il convient de définir des normes relatives aux noms de domaine internet, aux appels d'urgence et à la communication dans les situations extraordinaires.

Différences réglementaires par rapport à l'Union européenne

Dans l'Union européenne (UE), l'autorité de régulation dispose de compétences fortes pour analyser les marchés et imposer aux entreprises détenant des parts de marché importantes des contraintes en matière de non-discrimination, de transparence et de formes d'accès (réglementation ex-ante). Le législateur suisse a refusé une réglementation aussi complète, étant donné que les conditions du marché en Suisse sont différentes de celles de la plupart des Etats membres de l'UE. En effet, la concurrence joue pour ainsi dire sur tout le territoire national entre Swisscom et les câblo-opérateurs. Les entreprises d'électricité locales et régionales ont également fait leur apparition sur le marché. De par sa situation, la Suisse requiert par conséquent une réglementation différente de celle qui prévaut dans des pays tels que la France ou l'Italie, où la concurrence en matière de plateformes ne s'est pas développée et où il n'existe souvent qu'un seul opérateur de réseau de raccordement.

Environnement légal et réglementaire en Italie

Cadre juridique pour Fastweb

En tant que membre de l'Union européenne, l'Italie est tenue d'harmoniser sa législation nationale avec le droit européen. L'autorité de régulation italienne des télécommunications, l'Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni (AGCOM), a pour attribution d'imposer aux entreprises des directives émanant des autorités, sur la base d'une analyse spécifique des marchés réalisée par la Commission européenne. Les projets relatifs à de tels règlements ou dispositions doivent être soumis à la Commission européenne ainsi qu'aux autorités de régulation des autres Etats membres, qui peuvent prendre position sur le projet ou opposer leur veto. La marche des affaires de Fastweb, filiale italienne de Swisscom, est donc fortement influencée par le droit européen et par le droit italien dans le domaine des télécommunications.

Evolution de la réglementation en Italie en 2016

En 2016, l'AGCOM a mené des consultations publiques relatives à l'autorisation des offres de référence de Telecom Italia (TIM) pour les services de dégroupage, bitstream, NGA (New Generation Access Network) et WLR (Wholesale Line Rental) pour la période 2015 à 2016. Les décisions définitives devraient tomber durant le premier semestre 2017.

L'AGCOM a terminé en 2016 l'analyse de marché sur les frais de terminaison sur les réseaux fixe et mobile; elle a défini des plafonds pour la terminaison, d'une part pour les services mobiles sur la période 2015 à 2017 et d'autre part pour les services du réseau fixe sur la période 2017 à 2019. Dans les deux cas, l'obligation d'orientation sur les coûts et de traitement équitable a été conservée, mais la possibilité a été donnée aux opérateurs d'appliquer des frais de terminaison différents pour les appels en provenance d'états non-membres de l'UE, conformément au principe de la réciprocité. Les Full-Service MVNO seront également soumis aux frais de terminaison réglementés à l'avenir.

Parties prenantes de Swisscom

Le dialogue avec les parties prenantes varie en fonction de la nature de la relation et des intérêts particuliers de chaque partie prenante. La taille de la partie prenante concernée joue également un rôle important dans les types et les possibilités de dialogue.

Clients

Swisscom s'enquiert systématiquement des besoins et de la satisfaction de ses clients privés. Les Customer Relation Managers enregistrent ainsi les attentes de leurs interlocuteurs directement lors d'un contact avec le client. Des études représentatives sur la satisfaction de la clientèle sont par ailleurs menées régulièrement. Elles cherchent notamment à déterminer dans quelle mesure les clients perçoivent Swisscom comme une entreprise responsable vis-à-vis de l'environnement et de la société.

Les clients commerciaux font, quant à eux, l'objet d'enquêtes trimestrielles portant notamment sur les questions de développement durable. Swisscom entretient en outre des contacts réguliers avec les associations de consommateurs dans toutes les régions linguistiques et anime différents blogs ainsi que des plateformes de discussion en ligne. Globalement, les enquêtes font ressortir que les clients souhaitent bénéficier d'un bon service, d'une politique de prix attrayante, d'une certaine transparence sur le marché, d'un marketing responsable, d'une desserte de l'ensemble du territoire, d'un réseau stable, de technologies de communication à faible rayonnement et de produits et services durables.

Actionnaires et bailleurs de fonds tiers

En plus de l'Assemblée générale annuelle, Swisscom favorise les échanges réguliers avec ses actionnaires à l'occasion de présentations aux analystes, de roadshows et de conférences téléphoniques. Elle échange des informations régulières avec les représentants de la Confédération suisse (Confédération), qui est actionnaire majoritaire. De surcroît, elle entretient depuis des années des contacts ciblés avec de nombreux bailleurs de fonds tiers et autres agences de notation. Actionnaires et bailleurs de fonds tiers attendent avant tout de Swisscom qu'elle fasse preuve de stabilité, de rentabilité et d'innovation.

Autorités/riverains

Swisscom mène un dialogue intensif avec les autorités fédérales, les cantons et les communes, notamment en ce qui concerne le développement de l'infrastructure de réseau. Les applications de données mobiles connaissent une popularité grandissante auprès de la clientèle. S'il est évident que la communication mobile est utilisée et appréciée, le développement de l'infrastructure requise fait parfois l'objet de controverses.

Le développement du réseau se trouve donc à la croisée de divers intérêts. Depuis des années, Swisscom entretient le dialogue avec les autorités communales et les riverains à propos de la planification du réseau. Cette approche permet, lors de projets de construction, de proposer le cas échéant aux personnes concernées d'autres emplacements appropriés. Swisscom et les autorités entretiennent également des échanges réguliers sur d'autres thèmes et dans d'autres contextes; par exemple dans le cadre du séminaire de deux jours «Internet à l'école» organisé chaque année, auquel sont conviés les responsables TIC des directions cantonales de l'instruction. Les autorités, pour leur part, estiment qu'il est du devoir de Swisscom d'assumer pleinement ses responsabilités vis-à-vis du public et plus particulièrement à l'égard des jeunes.

Législateur

Swisscom s'intéresse aux questions politiques et réglementaires et entretient un dialogue régulier avec les autorités, les partis politiques et les associations. Elle s'investit de manière constructive dans le cadre de procédures législatives importantes.

Fournisseurs

Les services des achats de Swisscom passent régulièrement en revue les relations avec leurs fournisseurs. Ils analysent les résultats des évaluations, formulent des conventions d'objectifs et vérifient l'exécution des prestations. Une fois par an, les services des achats rencontrent les principaux fournisseurs de Swisscom à l'occasion du Key Supplier Day. Ils discutent notamment de la réduction des risques et de la responsabilité de chacun dans la chaîne d'approvisionnement. Pour le dialogue avec les fournisseurs globaux, Swisscom s'appuie en outre sur des coopérations sectorielles internationales.

Médias

Swisscom mène un dialogue nourri avec les journalistes, sept jours sur sept. Son travail avec les médias s'appuie sur les principes déontologiques du journalisme. En parallèle du travail effectué par le service médias, les représentants de la Direction s'entretiennent régulièrement avec les journalistes et se tiennent à leur disposition pour des interviews et des entretiens de fond.

Collaborateurs et représentation du personnel

Par de nombreuses plateformes et mesures de communication ainsi que par une culture d'entreprise adaptée, Swisscom encourage en outre le dialogue et l'échange avec les collaborateurs. En 2016, l'opérateur a mis en place une nouvelle forme d'enquête auprès des collaborateurs, plus conforme aux exigences de l'organisation. Réalisée trois fois par an, cette nouvelle enquête permet à chaque collaborateur, aux différentes équipes et à l'ensemble de l'organisation, de réagir au feedback et de mettre en œuvre les améliorations.

Contribuer à façonner l'avenir de Swisscom est l'une des principales fonctions de la représentation du personnel. Deux fois par an, l'entreprise organise une table ronde avec les représentants du personnel. Les requêtes de collaborateurs concernent avant tout le partenariat social, la formation professionnelle et continue, la diversité (Diversity), la santé et la sécurité au travail. Swisscom mène le dialogue «Allô l'avenir», consacré aux thématiques du développement durable, avec les équipes de toutes les unités d'organisation. Dans le cadre de ce dialogue, elle informe les collaborateurs de son engagement en faveur du développement durable et les exhorte à appliquer les mesures en la matière au quotidien.

Partenaires et ONG

Swisscom attache beaucoup d'importance aux échanges avec ses partenaires dans le cadre de différents projets, notamment avec le WWF, myclimate, la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant, Pain pour le prochain / Action de Carême et des organisations qui s'occupent des besoins spécifiques des populations concernées. Les partenaires et ONG apprécient tout particulièrement le partenariat actif et l'engagement à la fois social et écologique défendus par Swisscom. Le site Web de Swisscom présente un aperçu des parties prenantes respectives.

Public

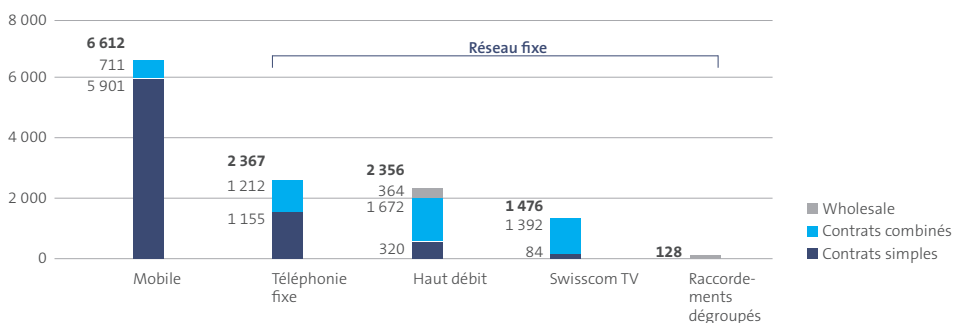
Les contacts avec le public ont lieu à l'occasion de salons, d'événements et de manifestations, directement par le biais des médias sociaux ou du site Internet de Swisscom, via des enquêtes réalisées auprès de la population ou, comme en 2016, par l'intermédiaire de l'Energy Challenge. Il s'agit d'une action menée par l'Office fédéral de l'énergie, à laquelle Swisscom participe en qualité de partenaire principal.

Développement du marché des services de télécommunication et des services informatiques

Marché suisse des télécommunications

Le marché suisse des télécommunications est très développé en comparaison internationale. Il se caractérise par l'innovation ainsi que par la diversité de son offre de services ayant trait à la transmission de la voix et des données. On estime que le marché suisse des télécommunications pèse au total quelque CHF 12 milliards. Il est marqué par la progression de la numérisation et de la mise en réseau. Outre les entreprises de télécommunication nationales établies, de nouveaux concurrents actifs à l'échelle internationale s'y implantent de plus en plus. Ces prestataires mettent à disposition des services basés sur Internet, gratuits ou payants, incluant la téléphonie, des services de messagerie ou de streaming. Les solutions cloud jouent par ailleurs un rôle toujours plus important, engendrant un phénomène de migration vers Internet des espaces de stockage, de la puissance de calcul, des logiciels et des services. Tous ces développements entraînent une hausse fulgurante de la demande de bandes passantes élevées offrant un accès à haut débit de qualité aux données et aux applications. La sécurité et la disponibilité permanente des données et des services deviennent cruciales. Elles requièrent la mise en place d'infrastructures modernes et performantes. C'est pourquoi Swisscom investit dans les réseaux de demain, tant fixes que mobiles. Swisscom commercialise par ailleurs des offres combinées reposant sur diverses technologies et incluant un raccordement fixe à haut débit pour la téléphonie, Internet et la télévision ainsi qu'un raccordement mobile. Le marché suisse des télécommunications s'articule donc autour de quatre segments d'importance pour Swisscom: la communication mobile, le haut débit, la télévision et le réseau fixe.

Raccordements de Swisscom Suisse en milliers



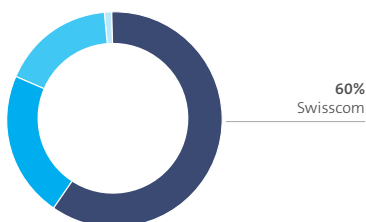
Marché de la communication mobile

En Suisse, il existe trois réseaux de communication mobile indépendants qui couvrent une vaste partie du pays et leurs exploitants respectifs y commercialisent leurs produits et services maison. En outre, d'autres acteurs du marché, en tant que MVNO (Mobile Virtual Network Operator), proposent leurs propres offres de communication mobile. Swisscom met elle aussi son réseau de communication mobile à la disposition d'opérateurs tiers, qui peuvent ainsi commercialiser leurs propres produits et services à leurs clients.

En raison de sa forte pénétration, le marché de la communication mobile en Suisse arrive à saturation. Le nombre de raccordements mobiles (cartes SIM) en Suisse s'est stabilisé fin 2016 à un total de 11 millions environ. Comme l'an dernier déjà, le nombre d'abonnements (formules Postpaid) a augmenté, tandis que celui des formules Prepaid s'est inscrit en recul: la part des produits Postpaid est maintenant d'environ 65% (environ 62% l'an passé). Le taux de pénétration des raccordements mobiles en Suisse est toujours supérieur à 130%.

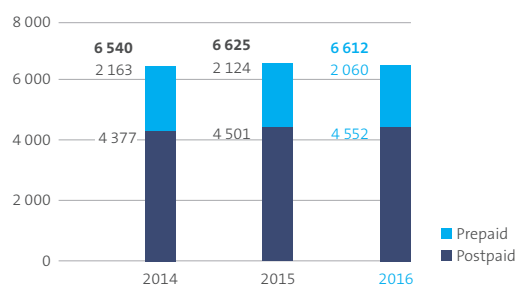
Pour pouvoir offrir à sa clientèle une expérience optimale, Swisscom équipe en permanence son réseau de communication mobile des toutes nouvelles technologies. La concurrence sur le marché suisse de la communication mobile est toujours dynamique, comme le montrent les adaptations du portefeuille d'offres par les acteurs du marché au cours de l'année 2016. Swisscom a ainsi introduit de nouveaux abonnements de communication mobile baptisés Natel infinity 2.0, qui offrent un éventail de prestations plus large au client. Ils permettent de téléphoner et d'envoyer des SMS vers tous les réseaux suisses et de surfer sur Internet de manière illimitée, moyennant un tarif forfaitaire. Les diverses offres se distinguent les unes des autres principalement par le débit proposé pour le trafic de données et par le nombre de jours d'utilisation et le volume de données inclus pour un séjour à l'étranger. Désormais, il est possible de souscrire un abonnement sans achat d'appareil et d'acquiescer un appareil en profitant du paiement échelonné sans intérêts. Swisscom propose aux utilisateurs occasionnels des offres à prépaiement sans redevance mensuelle d'abonnement.

Parts de marché téléphonie mobile en Suisse* en %



* Estimation Swisscom

Swisscom raccordements mobiles en milliers



En 2016, la part de marché de Swisscom a atteint 60% (Postpaid 63%, Prepaid 55%), ce qui correspond à une hausse de 1% par rapport à l'année précédente. Cette progression s'explique par un recul moins marqué des clients Prepaid chez Swisscom que chez d'autres concurrents. Sous l'effet de la concurrence, les prix des services de communication mobile ont continué de baisser en 2016, à l'instar des années précédentes.

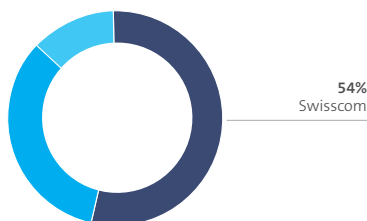
Réseau fixe

La Suisse est presque entièrement raccordée à des réseaux haut débit filaires. Outre les réseaux fixes des opérateurs de télécommunications, on y trouve aussi les réseaux câblés de câblo-opérateurs. De plus, au niveau régional, de nouveaux acteurs comme les services industriels de certaines villes et communes construisent et gèrent des réseaux à fibre optique de manière autonome. Afin de satisfaire les exigences de plus en plus élevées en matière de réseau, Swisscom transforme son réseau fixe existant en un réseau à très haut débit performant basé sur les technologies ultramodernes que sont la fibre optique et la technologie IP. Car le raccordement à haut débit filaire est devenu le raccordement de base du client. Il constitue ainsi le socle sur lequel repose une offre de produits variés proposés par des concurrents suisses ou actifs à l'échelle mondiale. Dans le secteur de la téléphonie fixe, Swisscom commercialise non seulement des produits individuels, mais encore diverses offres combinées adaptées aux besoins des clients, qui incluent la télévision et/ou la téléphonie fixe en plus du raccordement à haut débit.

Marché du haut débit

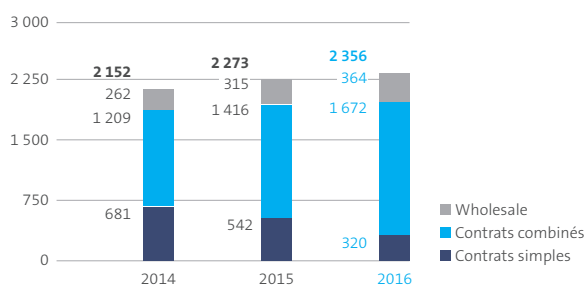
En Suisse, les infrastructures basées sur les réseaux des opérateurs de télécommunication et ceux des câblo-opérateurs sont les techniques d'accès les plus répandues pour les raccordements à haut débit. Fin 2016, le nombre de raccordements à haut débit du segment Retail en Suisse s'élevait à environ 3,7 millions, ce qui correspond à environ 85% des ménages et des commerces.

Parts de marché raccordements à haut débit* en %



* Estimation Swisscom

Swisscom raccordements à haut débit en milliers

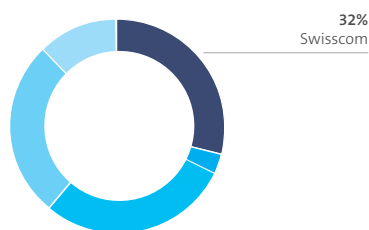


Le nombre de raccordements à haut débit a progressé d'environ 3% en 2016 (4% en 2015). Mais contrairement à l'année précédente, la croissance des raccordements à haut débit des câblo-opérateurs a été plus faible que celle des raccordements à haut débit des opérateurs de télécommunication. Les raccordements des opérateurs de télécommunication ont représenté plus des trois quarts des nouveaux accès en 2016, ce qui porte leur part de marché, rapportée au nombre total de raccordements haut débit, à 67% (exercice précédent: 66%), dont 54% (exercice précédent: 54%) ont été acquis par des clients de Swisscom, tandis que 13% (exercice précédent: 12%) étaient liés à des offres wholesale de Swisscom et à des raccordements téléphoniques entièrement dégroupés.

Marché de la télévision

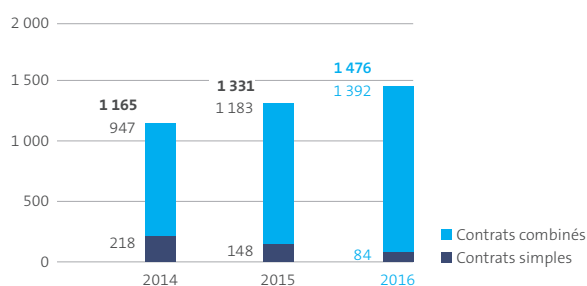
En Suisse, les modes de transmission des signaux TV sont le câble, le haut débit, le satellite, l'antenne (terrestre) et la communication mobile. Le marché suisse de la télévision est presque entièrement numérisé, étant donné que la diffusion des signaux TV analogiques sur tout le territoire a été arrêtée entre-temps. La télévision haute définition (Full HD) est devenue la norme. Depuis le printemps 2016, Swisscom permet même la réception de signaux TV à ultra-haute définition (UHD) sur son réseau. La technologie UHD, qui succède au Full HD, fournit une qualité d'image presque quatre fois supérieure. L'offre de programmes UHD est cependant toujours dans sa phase de lancement. Le marché suisse de la TV se caractérise par la diversité des offres proposées par les acteurs nationaux du marché. Plusieurs entreprises internationales cherchent en outre à s'implanter sur le marché suisse de la télévision. Elles proposent des services TV ou de streaming qui peuvent être utilisés via un raccordement à haut débit existant, indépendamment du fournisseur d'accès. En 2016, la dynamique concurrentielle s'est surtout intensifiée dans le domaine des contenus télévisuels. En témoigne la réattribution des droits de retransmission pour les championnats nationaux et internationaux de football et de hockey sur glace. La chaîne de télévision payante Teleclub, filiale de Swisscom, s'est ainsi vu attribuer les droits de retransmission des ligues de football à partir de la saison 2017/2018, comme les années précédentes, tandis que des câblo-opérateurs nationaux ont décroché les droits de retransmission des ligues de hockey sur glace, actuellement détenus par Teleclub, à partir de la saison 2017/2018.

Parts de marché Digital TV Suisse* en %



* Estimation Swisscom

Clients Swisscom TV en milliers



Près de 90% des raccordements TV sont mis à disposition via le réseau câblé ou le réseau haut débit. Swisscom a régulièrement augmenté sa part de marché ces dernières années grâce à son offre de télévision numérique Swisscom TV. Fin 2015, elle est même devenue numéro un du marché pour finalement atteindre 32% de part de marché fin 2016 (29% en 2015).

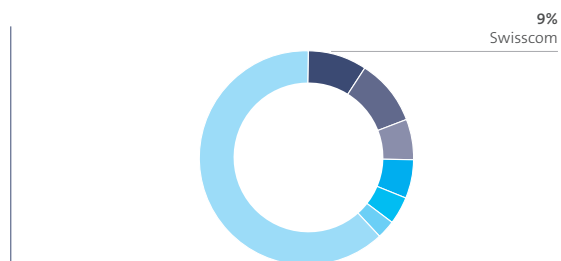
Marché de la téléphonie fixe

La téléphonie fixe repose essentiellement sur les raccordements au réseau fixe des fournisseurs de télécommunication et des câblo-opérateurs. Le nombre de raccordements au réseau fixe de Swisscom ne cesse de reculer: cette évolution s'est poursuivie en 2016, le nombre de raccordements de téléphonie fixe diminuant de quelque 7% à 2,3 millions. Ce recul s'explique principalement par la substitution de la téléphonie fixe par la communication mobile.

Marché suisse des services informatiques

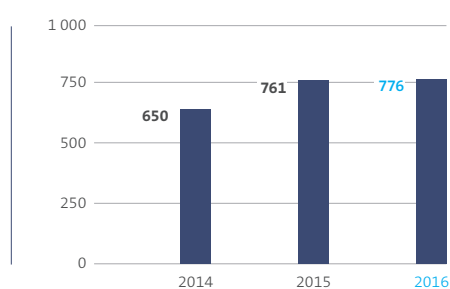
En 2016, le marché informatique a atteint une valeur totale de CHF 8,6 milliards. En 2019, le volume total de ce marché devrait avoisiner CHF 9,3 milliards. Swisscom estime que la plus forte croissance devrait intervenir dans le domaine du Business Process Outsourcing (BPO) et dans celui des services orientés sur les projets d'infrastructure et sur les applications, en particulier dans les domaines Cloud et Security. Cette croissance est stimulée par la multiplication des projets TIC lancés à l'initiative des entreprises. En l'occurrence, les clients s'attendent en général à pouvoir disposer de services spécifiques à leur branche ou à leurs processus, assortis d'un conseil approprié.

Parts de marché services IT Suisse* en %



* Estimation Swisscom

Swisscom chiffre d'affaires net services IT en millions CHF

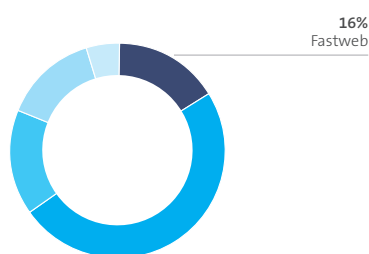


Les mouvements sur le marché et les innovations informatiques constituent de nouvelles opportunités pour Swisscom. Comptant parmi les rares fournisseurs de solutions complètes de numérisation, Swisscom aide les entreprises à améliorer l'expérience client, à simplifier et à automatiser les processus et à y intégrer les solutions existantes. Parallèlement, elle développe avec eux de nouveaux services informatiques dans le cadre d'un processus de co-création. Swisscom s'impose ainsi comme le moteur de la numérisation au sein de l'économie suisse. Avec environ 9% de part de marché, elle continue de figurer au nombre des principaux fournisseurs de services informatiques de Suisse.

Marché italien du haut débit

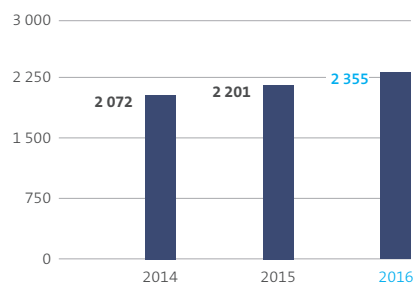
Le marché italien du haut débit basé sur le réseau fixe, qui génère un chiffre d'affaires de l'ordre d'EUR 13 milliards, est le quatrième plus important en Europe. Contrairement à la plupart des autres pays européens, l'Italie ne recense aucun câblo-opérateur de renom proposant des services à haut débit. Quelque 55% des foyers et des commerces en Italie ont accès à des services à haut débit basés sur le réseau fixe; le taux de pénétration du haut débit y est donc nettement inférieur à la moyenne européenne mais l'acceptation s'accélère, stimulée principalement par l'utilisation de nouveaux réseaux à fibre optique et par l'utilisation grandissante de services en ligne tels que le streaming ou les jeux en ligne. Le marché italien se caractérise toujours par une offre de produits combinés qui associent services à haut débit et services vocaux. Les offres convergentes regroupant téléphonie fixe et communication mobile sont du reste de plus en plus prisées. En raison du contexte très concurrentiel, le marché est soumis à une forte pression sur les prix. Les services à très haut débit se sont démocratisés et couvrent aujourd'hui plus de 50% du pays. L'un des leaders de marché de la fibre optique/du VDSL est Fastweb. Premier producteur et fournisseur d'électricité d'Italie, Enel a fondé une nouvelle société (Enel Open Fiber) afin de mettre à disposition un accès à la fibre optique dans certaines villes italiennes et, en qualité d'exploitante, de vendre celui-ci comme prestation préalable à des entreprises de télécommunication. En 2016, le gouvernement a mis au concours plusieurs mandats publics pour la réalisation de nouveaux réseaux à fibre optique publics, afin d'assurer la couverture d'ici 2020 de régions négligées par le marché.

Parts de marché raccordements à haut débit en Italie* en %



* Estimation Swisscom

Fastweb raccordements à haut débit en milliers



Avec une part de marché de 16%, Fastweb est l'un des principaux fournisseurs en Italie. Pour les prestataires de services, une présence durable dans tout le pays se révèle plus que jamais capitale, eu égard à la complexité des produits et des services. Le développement des réseaux à haut débit se poursuit sans relâche en Italie: Fastweb et Telecom Italia entendent collaborer pour la pose de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH). D'ici 2020, 13 millions des ménages et commerces, soit la moitié d'entre eux, devraient ainsi être raccordés au très haut débit en Italie. Fastweb a en outre décidé d'étendre son réseau de distribution, d'accroître l'efficacité de sa structure de détaillants et d'augmenter ses investissements dans ses propres points de vente dans les principales villes d'Italie.

Modèle commercial et relations avec les clients

Swisscom est le leader du marché des télécommunications et l'une des principales entreprises informatiques en Suisse. Sa filiale Fastweb a acquis une position forte sur le marché italien du haut débit. Swisscom oriente systématiquement son activité sur les besoins de la clientèle, mise sur le service et la qualité et investit massivement dans les réseaux du futur.

Activité

Profil de l'entreprise

Swisscom emploie plus de 21 000 collaborateurs en équivalents plein temps, dont 18 400 en Suisse. A l'étranger, elle est essentiellement présente en Italie par le biais de sa filiale Fastweb, l'une des principales entreprises de télécommunication spécialisées dans le haut débit en Italie. Les activités de Swisscom en Suisse génèrent plus de 80% de son chiffre d'affaires net et de son résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA). L'entreprise commercialise dans toute la Suisse l'ensemble des produits et services relatifs à la téléphonie fixe, au haut débit, à la communication mobile et à la télévision numérique. Elle assure le service universel sur mandat de la Confédération et met à la disposition de toute la population des services de télécommunication de base. Swisscom propose à ses gros clients une offre complète de solutions de communication, ainsi que des solutions individualisées. L'entreprise est en outre l'un des plus grands prestataires de services d'intégration et d'exploitation de systèmes informatiques dans les domaines Outsourcing, Workplaces, SAP Services et Banking. Les clients ont accès aux produits et services de Swisscom par le biais de divers canaux de distribution. Ils peuvent tester ces produits et bénéficier d'un conseil complet dans les Swisscom Shops et chez de nombreux partenaires. Ils ont également la possibilité d'obtenir des informations et de passer commande à toute heure sur le site Internet de Swisscom.

Accessible via Internet également, l'Espace clients numérique leur permet en outre de gérer eux-mêmes leurs données personnelles, leurs abonnements et leurs factures. Swisscom entretient des liens forts avec ses interlocuteurs, qu'il s'agisse des actionnaires, des bailleurs de fonds tiers, des collaborateurs, des fournisseurs ou encore du grand public, des autorités et surtout des clients. Par tradition, elle s'engage en faveur de la Suisse et met tout en œuvre pour que l'ensemble des habitants du pays puisse profiter des technologies les plus récentes. Soucieuse tant de l'utilité publique que des intérêts de l'entreprise, Swisscom privilégie une approche centrée solutions.

 Voir sous
www.swisscom.ch

Chiffre d'affaires net
Swisscom génère en Suisse

83 % de son chiffre d'affaires

Effectif en équivalents plein temps (FTE)
Swisscom emploie en Suisse

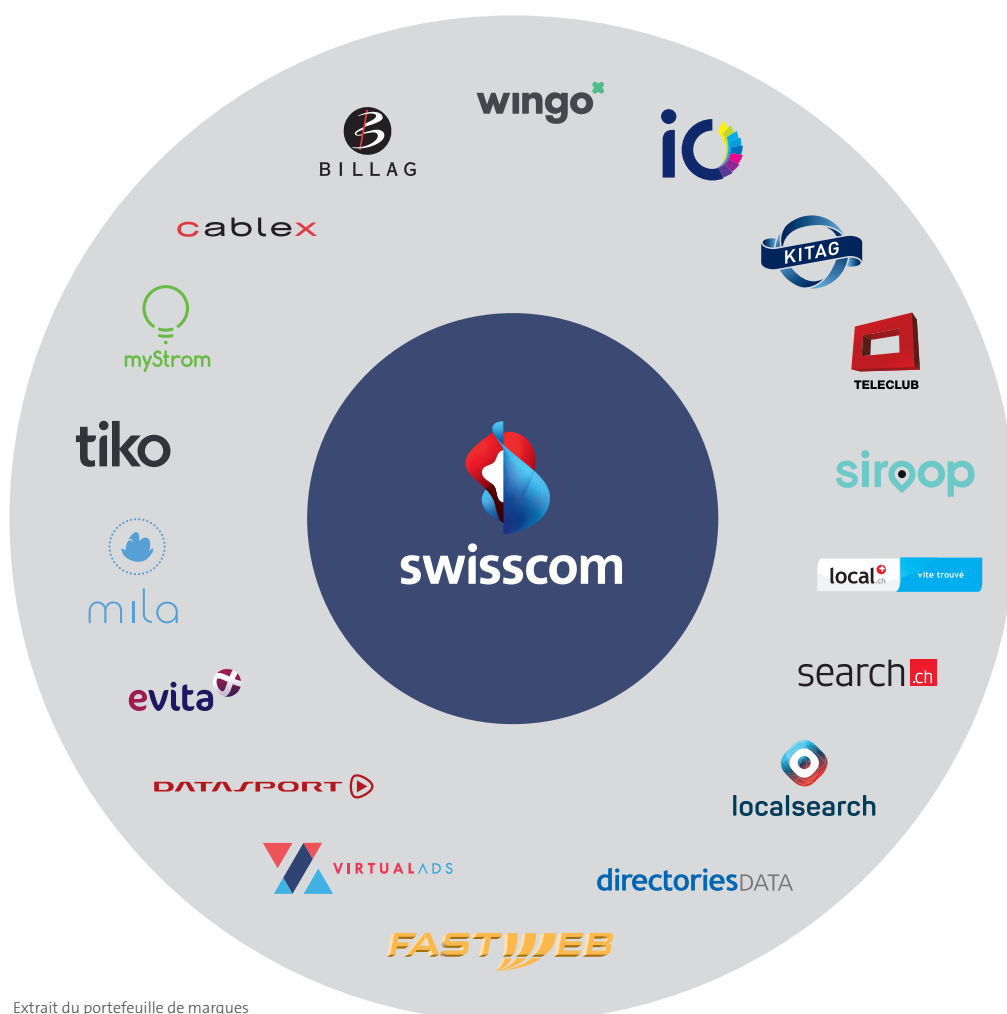
87 % de ses FTE

La marque Swisscom

Actif incorporel et élément capital de la gestion du risque de réputation, la marque Swisscom fait l'objet d'une gestion stratégique. Elle soutient les activités commerciales de Swisscom de manière optimale et donne une orientation à ses clients comme à ses partenaires. Elle est en outre un pôle d'attraction et une motivation pour ses collaborateurs existants et potentiels.

La marque est exploitée de manière efficace et systématique dans tous les domaines. Dans le même temps, elle doit disposer d'une grande flexibilité: créant un lien entre le connu et l'inédit, elle symbolise aussi bien le réseau et l'infrastructure que les meilleures expériences et le divertissement ou encore les TIC et la numérisation.

Swisscom propose des produits et services de son activité de base sous la marque d'entreprise Swisscom, mais table également sur sa deuxième marque Wingo et sur la marque tierce M-Budget. Elle possède d'autres marques dans son portefeuille qui caractérisent d'autres thèmes et secteurs d'activité. A l'étranger, le groupe est essentiellement représenté en Italie par la marque Fastweb. Le développement stratégique et la gestion de l'ensemble du portefeuille de marques font partie intégrante de la communication d'entreprise.



Swisscom veut être perçue comme simple, digne de confiance et source d'inspiration. En tant que meilleur compagnon dans le monde interconnecté, elle entend être aux côtés de ses clients. En témoignent ses offres de communication mobile et ses offres combinées, qui connaissent un vif succès, au même titre que ses activités liées à Swisscom TV. Les marques Teleclub, Kitag et Cinetrade exploitées en parallèle par Swisscom contribuent en outre à profiler le groupe dans le secteur du divertissement. D'autres produits innovants qui, à l'instar des offres Cloud, sont commercialisés sous la marque Swisscom ou – comme dans le secteur du e-commerce – sous la marque siroop, renforcent le positionnement et soulignent la volonté du groupe de se développer en permanence. La confiance et le service demeurent des éléments essentiels pour conforter les clients existants dans leur décision de rester chez Swisscom, pour en gagner de nouveaux et pour souligner l'importance de Swisscom pour la Suisse: partie prenante d'une Suisse moderne, le groupe est immédiatement identifiable comme une entreprise suisse et se positionne de manière crédible au travers de la thématique de la responsabilité. Tous ces éléments confèrent une image positive à la marque Swisscom et enrichissent ses nombreuses relations avec les clients. C'est notamment pour cette raison que la marque atteint, en matière de réputation, des valeurs exceptionnellement élevées pour une entreprise du secteur des télécommunications.

Des classements externes viennent confirmer cette image. Au cours de l'année sous revue, Swisscom a gagné deux places dans l'étude réalisée par Interbrand «Best Swiss Brands 2016» et occupe désormais la quatrième place. Elle fait donc partie des marques suisses les plus cotées. Sa valeur de marque dépasse d'ailleurs CHF 5 milliards.

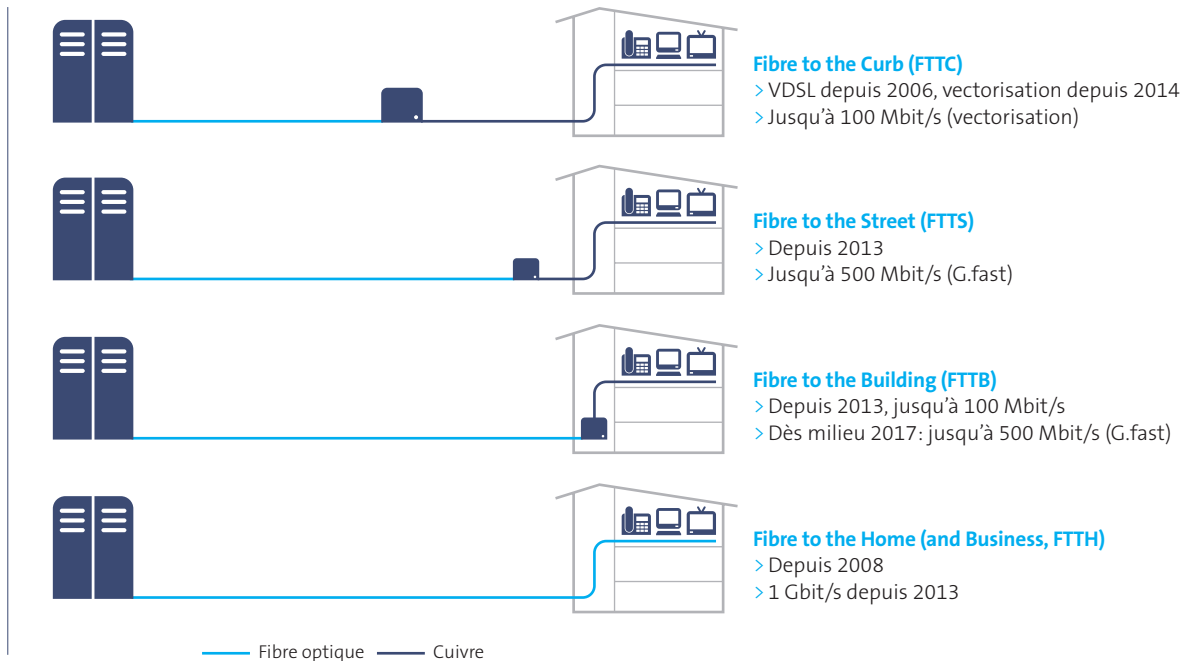
Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom

Infrastructure de réseau en Suisse

Le besoin en bande passante du réseau fixe et mobile suisse ne cesse de croître. Car les clients utilisent aujourd'hui divers appareils pour l'accès à Internet. La technologie IP (protocole Internet) forme la base du réseau Swisscom. Elle peut être utilisée via les raccordements à fibre optique ou les raccordements cuivre. Swisscom prévoit de migrer tous ses produits et services vers cette technologie d'avenir d'ici fin 2017. A partir de 2018, l'ancienne infrastructure de téléphonie fixe sera progressivement mise hors service. Aujourd'hui, plus de 60 000 clients passent, chaque mois, à la technologie IP et 75% des clients Swisscom profitent des avantages des produits IP. All IP accélère et flexibilise les processus et l'exploitation, renforçant la compétitivité de Swisscom, celle de ses clients commerciaux et celle de la place économique Suisse. L'initiative All IP de Swisscom est le socle sur lequel s'appuie la numérisation de l'économie suisse.

Aujourd'hui déjà, la Suisse possède l'une des meilleures infrastructures d'information et de télécommunication au monde. D'après les enquêtes réalisées par l'OCDE (OECD Broadband Portal d'août 2016, valeurs du T4 2015), le taux de pénétration du haut débit en Suisse s'élève à 51,9%. Elle possède ainsi le taux de pénétration le plus élevé en la matière, devant le Danemark et les Pays-Bas. Cette première position de la Suisse est corroborée par le «State of the Internet Report» d'octobre 2016 du fournisseur de technologies Akamai. Selon cette même source, la Suisse occupe le troisième rang européen et le septième rang mondial en ce qui concerne la disponibilité du très haut débit. Pour ce qui est du réseau mobile, la technologie à haut débit LTE dessert actuellement 99% de la population. Swisscom est de loin le principal opérateur helvétique, tant sur le réseau fixe que sur le réseau mobile.

Afin d'étendre la couverture du pays en très haut débit, l'entreprise table sur un mix de technologies large et innovant. Parallèlement à la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH), les technologies FTTC, FTTS et FTTB jouent un rôle clé. En résumé: la fibre optique se rapproche toujours plus du client final.



Le changement affecte non seulement la structure du réseau elle-même, mais aussi la manière dont les données sont transportées sur les câbles de cuivre restants. De fait, la vectorisation double pratiquement la capacité des câbles de cuivre, tandis que la norme G.fast, qui a succédé au VDSL, permettra même d'atteindre des débits allant jusqu'à 500 Mbit/s. G.fast a été activé pour la première fois en septembre 2016 sur le réseau de Swisscom, premier opérateur européen à avoir implémenté cette technologie innovante. Fin 2016, Swisscom avait installé plus de 3,5 millions de raccordements à très haut débit (de plus de 50 Mbit/s) en s'appuyant sur ce mix de technologies, dont plus de 2,5 millions en recourant aux toutes nouvelles technologies à fibre optique. Ces chiffres placent ainsi Swisscom dans le peloton de tête en comparaison internationale.

En 2016, Swisscom a défini de nouveaux objectifs stratégiques pour l'extension de l'infrastructure haut débit fixe: d'ici 2021, la majorité des habitants de chaque commune suisse doivent bénéficier de bandes passantes plus élevées. A cette date, environ 90% des logements et commerces doivent disposer d'un haut débit minimum de 80 Mbit/s et près de 85% d'un débit de 100 Mbit/s ou plus. Dans les régions périphériques, elle assume ses responsabilités conformément au service universel; dans d'autres régions, la nouvelle technologie DSL+LTE Bonding lui permet d'améliorer sensiblement la couverture haut débit. De fait, DSL+LTE Bonding combine la performance du réseau fixe à celle du réseau mobile, offrant ainsi une meilleure expérience client.

Swisscom dessert 99% de la population par la 4G/LTE. Dans les zones urbaines où le trafic est particulièrement dense, dans les rues et les lieux fortement fréquentés, des microcellules 4G/LTE assurent la capacité de réseau nécessaire. A cet égard, Swisscom a développé sa propre technologie d'antennes à installer dans les chambres à câbles, qui contribuera à améliorer la desserte à compter de 2016. L'entreprise exploite en outre de plus en plus souvent des antennes dédiées dans les grands bâtiments commerciaux et les espaces publics couverts. A l'heure actuelle, la technologie 4G+ (LTE Advanced) permet déjà de disposer des bandes passantes de plus de 300 Mbit/s pour l'internet mobile dans les zones urbaines. En avril 2016, Swisscom a réussi pour la première fois à transférer des données à un débit de 1 Gbit/s, ce qui ouvre la voie à de nouveaux développements technologiques. L'offre de Swisscom se trouve donc à la pointe de la technologie, en comparaison tant nationale qu'internationale. Avec VoLTE (Voice over LTE; introduction en juin 2015) et WiFi Calling (introduction en août 2015), Swisscom met à disposition des services vocaux ultramodernes basés sur IP. Pour être en mesure de continuer à satisfaire une demande qui ne cesse de croître, Swisscom développe systématiquement son réseau mobile et table sur les nouvelles technologies.

La technologie mobile 2G, qui a déjà 22 ans, monopolise une part conséquente de la capacité d'antennes, mais ne prend plus en charge que 0,5% du trafic de données. Swisscom a donc décidé de ne prendre en charge la 2G que jusqu'à fin 2020.

Swisscom développe en permanence son réseau à haut débit, son offre de produits ainsi que le nombre de ses sites d'antennes. Dans un souci d'efficacité, mais aussi afin de satisfaire les exigences d'un aménagement du territoire moderne et de réduire au minimum les immissions, l'entreprise opte pour des technologies innovantes, adaptées aux besoins des utilisateurs. Elle coordonne dans la mesure du possible les extensions de sites avec d'autres opérateurs, partageant avec différents fournisseurs près d'un quart de ses quelque 8 400 sites d'antennes. Fin 2016, Swisscom disposait de quelque 5 800 installations extérieures et 2 600 antennes de communication mobile dans des bâtiments. Avec quelque 4 000 hotspots en Suisse, elle se positionne en outre comme le leader des exploitants de réseaux publics locaux sans fil.

L'Internet des objets connecte d'innombrables objets et appareils entre eux et avec les êtres humains. Swisscom est le premier prestataire suisse à construire un réseau complémentaire pour l'Internet des objets appelé «Low Power Network» (LPN). Ce réseau sera utilisé pour l'Internet des objets, l'interconnexion entre machines et de nouvelles applications numériques, qui favoriseront l'aménagement de bâtiments efficaces du point de vue énergétique et de villes intelligentes. Swisscom a achevé fin 2016 l'extension du LPN pour 80% de la population suisse ainsi que sa densification dans les villes.

Infrastructure de réseau en Italie

L'infrastructure de réseau de Fastweb consiste en un réseau à fibre optique qui s'étend sur une longueur totale d'environ 44 000 kilomètres et atteint plus de la moitié de la population italienne. Le réseau à très haut débit qui, avec Fibre to the Home (FTTH) et Fibre to the Street (FTTS) couvre près de 7,5 millions de foyers et de commerces (30% de la population), fait partie de cette infrastructure. Cette technologie améliorée permet d'atteindre des débits allant jusqu'à 200 Mbit/s. Par ailleurs, Fastweb utilise les prestations préalables d'exploitants italiens bien établis pour mettre des bandes passantes à la disposition de ses clients.

En 2016, Fastweb a lancé un plan pour accroître la couverture par le très haut débit à 50% de la population d'ici 2020, et raccorder ainsi 13 millions de foyers et de commerces. L'extension du réseau doit être réalisée aussi bien avec le FTTS qu'avec le FTTH. La technologie FTTH, qui doit desservir environ 3 millions de foyers et de commerces dans 29 villes d'ici fin 2020, doit être mise en œuvre conjointement avec Telecom Italia. Dans cette optique, une joint venture a été créée, dans laquelle Fastweb détient une part de 20%.

Enfin, bien que la filiale italienne de Swisscom ne dispose pas d'un réseau de communication mobile, elle fournit des services mobiles sur la base d'un contrat conclu avec un autre opérateur de réseau (modèle MVNO). Au vu de l'importance des offres convergentes pour le réseau fixe et de l'amélioration de la qualité des services mobiles, Fastweb a adapté en 2016 son réseau au FULL-MVNO, de sorte qu'elle est désormais en mesure de gérer directement les cartes SIM des clients et de mieux contrôler les expériences clients. L'introduction sur le marché a eu lieu début 2017.

Infrastructure informatique en Suisse

Il n'y a pas que la bande passante dans les réseaux qui augmente en permanence, mais aussi l'utilisation des services cloud que Swisscom propose à ses clients. Les offres combinées en abonnement comme Natel infinity 2.0, incluent un espace mémoire dans le Swisscom Cloud. Les deux offres de stockage myCloud et Storebox entraînent une croissance du volume de données de 200 téraoctets par mois, soit à la fin de l'exercice sous revue 2 pétaoctets de données que Swisscom stocke en toute sécurité sur le cloud pour le compte de ses clients. Le volume de données ne cesse de croître: Swisscom stocke actuellement quelque 40 pétaoctets dans ses centres de calcul.

Le passage à la transmission des données par le protocole Internet, présent dans tous les services All IP, augmente les exigences envers les sites qui fournissaient jusqu'ici des services de téléphonie classiques. En 2016, Swisscom a équipé le centre de calcul de Lausanne d'une infrastructure IT moderne. Ce dernier est maintenant conforme aux exigences imposées pour chaque rack en raison de la densité de puissance accrue – et la chaleur produite peut ainsi être dégagée. C'est dans ce centre de calcul que Swisscom configure une partie de son Telco-Cloud, dans lequel les fonctions réseau seront disponibles sous une forme virtuelle à l'avenir. Swisscom franchit ainsi un pas important et confirme son rôle de leader du marché dans le domaine des technologies.

Les expériences relatives à l'instauration des technologies cloud augmentent chaque année. Les premières plateformes cloud qui sont utilisées chez Swisscom sont déjà remplacées par des plateformes de nouvelle génération. L'évolution perpétuelle sur le marché conforte Swisscom dans ses efforts pour utiliser une technologie ultramoderne, en interne comme en externe, au profit des

clients. L'industrialisation des TI se poursuit et, dans son sillage, le développement d'applications modernes, qui profitent des nouvelles possibilités offertes par les plateformes et contribuent à réduire les coûts. Cependant, les technologies anciennes et les nouvelles technologies vont devoir cohabiter pendant plusieurs années encore. En intégrant diverses générations de technologies pour ses propres besoins, Swisscom pourra gagner l'expérience et le savoir-faire nécessaires pour accompagner ses clients de manière optimale dans l'univers numérique.

Infrastructure informatique de Fastweb

Fastweb exploite en Italie quatre centres de calcul sur une surface totale de 8 000 mètres carrés. L'infrastructure informatique se compose de quelque 5 000 serveurs (pour moitié virtuels et pour moitié physiques), 750 bases de données et 3 pétaoctets de capacité de stockage.

Un centre de calcul est géré par un partenaire technologique qui est responsable de la mise en place, de la conception et de l'adaptation du centre y compris les aspects opérationnels de l'infrastructure IT de Fastweb. Deux centres de calcul sont utilisés principalement pour les services destinés aux clients commerciaux, à savoir le housing, le hosting ou d'autres services basés sur le cloud. L'un des centres de calcul de Fastweb à Milan a été le premier à s'être vu décerner la certification Tier IV, qui vient récompenser le plus haut degré de fiabilité, de sécurité et de performance. Il est pleinement opérationnel et héberge les services de clients commerciaux.

Le trafic de données sur le réseau mobile croît chaque année.

Par rapport à l'année dernière, le volume de données a augmenté de

78 %

Swisscom a amélioré la performance et la sécurité de l'infrastructure suisse tout en accélérant la desserte par le réseau à très haut débit.

A cet effet, elle a investi en 2016

1,8 milliard CHF

Protection des données

Les données des clients avec lesquels travaille Swisscom sont soumises à la loi sur la protection des données, à la loi sur les télécommunications et à diverses lois sur la confidentialité applicables aux clients. Le respect de la protection des données et la garantie du maintien du secret sont des missions et des thèmes qui lui tiennent à cœur. Elle collecte, stocke et traite des données personnelles sur la base des dispositions contractuelles en vigueur principalement en vue de remplir les objectifs suivants: la fourniture de ses prestations, l'établissement et le maintien de ses relations avec la clientèle, la facturation, la garantie d'une qualité de service irréprochable, la sécurité de l'exploitation et de son infrastructure, ainsi qu'à des fins marketing. Dans la mesure où la loi le prévoit, le traitement des données personnelles n'intervient qu'après consentement exprès des clients. Les clients ont à tout moment la possibilité de s'opposer au traitement de leurs données personnelles ou de révoquer leur accord à cet égard. Swisscom sensibilise à cette thématique tous les collaborateurs qui ont accès aux données clients et les habilite, dans le cadre de formations sur la protection des données et le respect du secret, à mettre en œuvre les mesures de compliance prévues.

Par ailleurs, Swisscom a pris des mesures techniques visant à poursuivre l'amélioration de la protection des données et de la confidentialité. Elle a passé en revue et redéfini tous les droits d'accès aux données clients critiques. Elle a également mis en place un système qui vérifie si un accès à des données clients critiques est légal ou non. Swisscom entend développer à l'avenir également la technique visant à protéger les données et d'optimiser l'organisation nécessaire à cet effet, les processus et la formation de ses collaborateurs. Pleinement consciente de sa responsabilité, elle continuera d'introduire de nouvelles technologies avec toute la sensibilité requise, d'être à l'écoute des besoins actuels et d'assumer sa responsabilité sociale comme compagnon de confiance dans l'univers interconnecté.

Swisscom souhaite par ailleurs accompagner ses clients dans le processus de numérisation grandissante de la société. Pour ce faire, elle met en œuvre des projets Smart Data pour les tiers. Elle ne divulgue aucune donnée personnelle, mais établit simplement des interprétations et des analyses sur la base de données anonymes. Les clients privés concernés peuvent en outre éviter en ligne, dans l'Espace clients, ou par téléphone via la hotline, que les données qu'ils ont fournies ne se retrouvent dans des projets Smart Data.

Swisscom a par ailleurs créé un comité d'éthique qui exerce une fonction consultative au sein de l'entreprise et clarifie les questions de la durabilité et de l'intégrité dans les processus et les applications liées à la numérisation.

Finalement, elle s'emploie à fournir des informations sur les éléments importants en matière de protection des données sous une forme compréhensible et détaillée. Un secteur spécifique sur le site Internet de Swisscom se consacre à cette tâche.



Voir sous
[www.swisscom.ch/
protection-des-donnees](http://www.swisscom.ch/protection-des-donnees)

Produits, prestations, canaux de distribution

Swisscom en Suisse

Swisscom table sur le service et la qualité, de même que sur un échange personnalisé et créateur de valeur avec ses clients. Quelque 6 millions de visites aux Swisscom Shops, 3 500 conseillers à la clientèle, 14 millions d'appels de particuliers et de PME et plus d'un demi-million d'e-mails, de courriers et de requêtes sur les réseaux sociaux par an: ces chiffres illustrent les moyens déployés par Swisscom pour établir le contact avec la clientèle et les accompagner individuellement. Des contacts à l'occasion desquels l'excellence du service jouit d'une priorité absolue depuis de nombreuses années.

Clients privés

En 2016, Swisscom a étoffé son offre Swisscom TV 2.0 en introduisant une nouvelle TV-Box UHD, des fonctionnalités inédites et des contenus plus nombreux. Le mois d'avril a vu la commercialisation de la nouvelle TV-Box Ultra High Definition (UHD). Plus petite, plus rapide et plus économique, la TV-Box UHD permet de visualiser les images en qualité UHD (Ultra High Definition). La nouvelle télécommande offre par ailleurs la possibilité de rechercher les contenus au moyen d'une commande vocale. Outre la fonction Replay de sept jours, l'offre de vidéo à la demande a été enrichie, de sorte qu'il est possible de louer les toutes dernières séries avant même leur diffusion à la télévision gratuite. Swisscom a en outre élargi son offre mobile NATEL infinity: le nouvel abonnement Natel infinity 2.0 permet non seulement de surfer sur Internet, de téléphoner et d'envoyer des SMS/MMS en Suisse, le tout en illimité, mais aussi d'assurer des transmissions de données cinq fois plus rapides. Il inclut en outre bien plus d'itinérance, plus d'appels vers l'étranger, l'utilisation illimitée de myCloud et enfin l'option Swisscom TV Air gratuite pendant un an. Les offres combinées Vivo XS à XL regroupent Swisscom TV, Internet et la téléphonie fixe au sein d'un même paquet et proposent l'abonnement adapté à chaque besoin. Les clients qui associent Vivo et Natel infinity (plus) profitent en outre d'un rabais combiné. Avec myCloud, Swisscom propose à ses clients une solution suisse leur permettant de gérer et de partager leurs données personnelles (photos, vidéos et documents) en toute sécurité. Les clients Swisscom Natel infinity bénéficient d'un espace de stockage illimité, les titulaires d'autres types d'abonnements de 15 Go. Docsafe est adapté pour l'enregistrement de documents importants, de mots de passe et de notes en toute sécurité. Les offres de service sont également enrichies en permanence. Swisscom propose désormais un Swisscom Repair Center, qui vient s'ajouter aux offres comme My Service, l'offre de maintenance personnalisée pour les questions techniques, en abonnement ou sous forme de prestation unique. Dans plusieurs Repair Center, les clients peuvent faire réparer leurs téléphones portables endommagés dans les 24 heures, directement au Swisscom Shop. En Suisse, Swisscom est le seul prestataire de services de réparation pour téléphones portables à insérer des pièces de rechange originales et à répondre ainsi aux besoins des clients en perpétuel changement. Avec Swisscom Friends, l'aide entre voisins, les clients bénéficient également d'une assistance rapide sur place pour les questions techniques. Des utilisateurs expérimentés peuvent s'inscrire, formant ainsi un réseau de Swisscom Friends. Les clients de Swisscom peuvent ensuite réserver un Swisscom Friend pour faire installer un appareil chez eux, par exemple. Les Swisscom Friends sont des volontaires qui sont dédommagés directement par les clients.

Petites et moyennes entreprises

My PME Office et Smart Business Connect incluent des solutions de communication modernes, basées sur la technologie IP, une solution d'avenir. Les deux paquets incluent un raccordement Internet, la téléphonie et des prestations de service supplémentaires, comme une sûreté de fonctionnement Internet. Combinés aux services informatiques du cloud (Dynamic Computing Services et Business Network Solutions), ils permettent aux PME de gagner en flexibilité, puisque ces dernières peuvent à tout moment construire, démonter ou réorganiser leur infrastructure de communication et informatique. Outre NATEL business infinity, Swisscom propose également aux PME des logiciels tirés du cloud (Storebox, Microsoft Office 365, HomepageTool) et des paquets zéro souci (Full Service Solution). Grâce à ses solutions numériques, Swisscom permet à ses clients PME de travailler indépendamment d'un appareil et du site et les prépare aux défis d'un monde de plus en plus interconnecté.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
ensemble](http://www.swisscom.ch/ensemble)

Clientèle entreprise

La numérisation, qui modifie considérablement les processus et modèles commerciaux, les expériences clients et l'environnement de travail des entreprises, nécessite de solides réseaux de communication. En tant que spécialiste TIC, Swisscom dispose d'une expérience de longue date dans la numérisation et les solutions d'avenir et se veut un moteur de la numérisation en Suisse en accompagnant les entreprises dans le processus de transformation numérique. A ce titre, elle dispose d'un portefeuille TIC très complet, qui inclut les solutions cloud, outsourcing et workplace, les solutions UCC, les solutions mobiles, les solutions réseau, la mise en réseau de sites, l'optimisation des processus opérationnels, les solutions SAP, les solutions de sécurité et d'authentification (Mobile ID) ainsi que toute une gamme de services complète spécialement conçus pour les banques, de l'externalisation de l'informatique et des affaires en passant par la recherche de tendances. L'entreprise propose en outre de nouvelles solutions comme le Low Power Network pour l'Internet des objets et les interconnexions entre machines, le Digital Consulting, le développement de logiciels ou des solutions pour les processus opérationnels numérisés.

Marché de la santé

Swisscom fournit un éventail de prestations complet dans le domaine de la santé, comme le dossier de santé en ligne Evita pour les particuliers, un logiciel basé sur le cloud et des prestations de décompte pour les cabinets médicaux ainsi que la gestion des systèmes informatiques pour les assureurs-maladie. Elle accélère la numérisation dans le secteur de la santé grâce à des solutions de mise en réseau pour prestataires de santé. Swisscom est par conséquent l'un des principaux fournisseurs de solutions interconnectées sur le marché suisse de la santé.

La maison interconnectée

Swisscom Energy Solutions est le premier fournisseur d'Europe à avoir introduit un réseau d'accumulation intelligent pour les ménages, baptisé tiko. tiko power permet à ses 6 500 utilisateurs de régler et d'optimiser, via Internet, la consommation de leur pompe à chaleur, de leur chauffage électrique ou de leur chauffe-eau. Ce service est ainsi le plus grand réseau d'accumulation électrique de Suisse avec une puissance totale équivalente à celle d'une centrale hydroélectrique.

Développement durable

Les technologies TIC durables offrent un soutien aux entreprises désireuses de limiter leur consommation d'énergie, de faire des économies et de proposer en parallèle des conditions de travail attrayantes à leurs collaborateurs. Ces technologies englobent notamment les solutions de télétravail et les conférences virtuelles, qui font baisser les coûts et diminuent les temps de déplacement, ou encore le telehousing et les solutions d'hébergement, qui réduisent la consommation des centres de calcul. L'Internet des objets ouvre de nouvelles perspectives pour gérer de manière plus efficace et plus intelligente des véhicules, des immeubles et des machines. Les produits qui, en termes de développement durable, affichent une valeur ajoutée pour l'environnement et/ou les personnes, reçoivent un label accompagné d'une mention qui décrit sa valeur ajoutée.

Fastweb en Italie

Fastweb propose des services de téléphonie vocale et des services à haut débit à ses clients privés et commerciaux par le biais de son propre réseau à haut débit et à très haut débit ainsi que par l'intermédiaire d'accès dégroupés et de produits de gros de Telecom Italia. En 2016, l'opérateur a élargi son partenariat fructueux avec le prestataire de télévision à péage Sky Italia, ce qui lui a permis de proposer un plus grand choix d'offres combinées regroupant services de téléphonie vocale et services à haut débit sans oublier les services de télévision. Fastweb commercialise des services mobiles essentiellement à l'intention de la clientèle privée, sur la base d'un accord avec un opérateur de téléphonie mobile. Elle propose un large éventail de services TIC, cloud et de sécurité destinés aux clients commerciaux.

Fastweb a pu conforter sa position de leader des prestataires innovants: en 2016, elle a démarré la mise à niveau de son réseau FTTS vers la technologie VDSL améliorée, doublant ainsi les débits pour atteindre les 200 Mbit/s. La WiFi-Sharing Solution (WoW-Fi), qui permet à chaque routeur domestique d'un client de devenir un point d'accès WiFi potentiel accessible à toute la communauté Fastweb, a été élargi à l'ensemble de l'infrastructure. Cette solution repose sur le réseau à fibre optique de Fastweb et sur un processus de connexion simple mais sûr. Fastweb offre ainsi à ses clients la possibilité d'utiliser l'Internet mobile sans frais supplémentaires.

Satisfaction de la clientèle

Swisscom Suisse réalise des enquêtes et des études sectorielles pour mesurer la satisfaction globale de la clientèle. Elle se livre à cet exercice deux fois par an, aux deuxième et quatrième trimestres. Le segment Wholesale quant à lui évalue la satisfaction de la clientèle une fois par an. L'indicateur le plus important, tous segments confondus, est la propension des clients à recommander Swisscom, c'est à dire le taux de recommandation ou «Net Promoter Score, NPS». Le NPS reflète l'attachement émotionnel des clients et éclaire sur l'attitude de ces derniers à l'égard de Swisscom. Il résulte de la différence entre les promoteurs (clients qui recommanderaient fortement Swisscom) et les critiques (clients qui ne recommanderaient Swisscom que sous réserve ou pas du tout). De plus, l'entreprise mène les enquêtes sectorielles suivantes:

- > Le **secteur Clients privés** procède à des enquêtes représentatives pour mesurer la satisfaction et la propension des clients à recommander Swisscom. Les personnes qui appellent la hotline de Swisscom et les visiteurs des Swisscom Shops sont régulièrement invitées à donner leur avis sur les temps d'attente et la serviabilité de leurs interlocuteurs. Lors d'études de produits, acheteurs et utilisateurs font en outre fréquemment l'objet de sondages portant sur la satisfaction, le service et la qualité des produits.
- > Le **secteur Clientèle entreprise** effectue une enquête de satisfaction portant sur la chaîne des expériences clients. Des instruments de feed-back sont mis en place aux points de contact importants afin d'évaluer la satisfaction de la clientèle. Ainsi, les utilisateurs informatiques peuvent formuler un retour après chaque interaction avec le Service Desk ou à la suite d'une commande. Enfin, une fois un projet terminé, les donneurs d'ordre évaluent la qualité et le succès du projet.
- > Le **secteur Wholesale** mesure la satisfaction de ses clients au moyen de la chaîne des expériences clients.

Les résultats de ces études et de ces enquêtes aident Swisscom à améliorer ses produits et services. Ils ont une influence sur la part variable liée au résultat versée aux collaborateurs.

Collaborateurs

Fin 2016, Swisscom comptait 21 127 collaborateurs en équivalents plein temps, dont 18 372, soit 87%, travaillaient en Suisse, où l'entreprise forme également 940 apprentis.

Effectif

Fin 2016, Swisscom comptait 21 127 collaborateurs en équivalents plein temps. Pas moins de 18 372 d'entre eux, soit 87,0% de l'effectif total, travaillent en Suisse (exercice précédent: 86,5%), où l'entreprise forme également 940 apprentis. Le nombre de collaborateurs en équivalents plein temps se répartit entre les segments suivants:

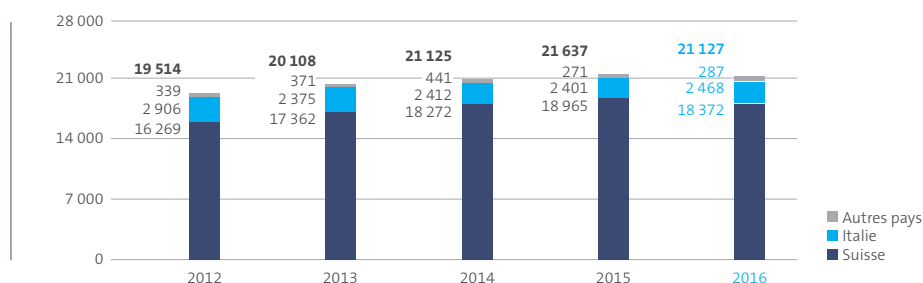
	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Effectif en équivalents plein temps			
Clients privés	4 508	4 870	-7,4%
Petites et moyennes entreprises	1 597	1 601	-0,2%
Clientèle entreprise	5 335	5 378	-0,8%
Wholesale	88	105	-16,2%
IT, Network & Innovation	5 045	5 245	-3,8%
Swisscom Suisse	16 573	17 199	-3,6%
Fastweb	2 468	2 401	2,8%
Autres secteurs opérationnels	1 796	1 723	4,2%
Group Headquarters	290	314	-7,6%
Total groupe	21 127	21 637	-2,4%
Dont collaborateurs en Suisse	18 372	18 965	-3,1%

56

L'effectif des collaborateurs a diminué de 2,4% (510 équivalents plein temps) par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 21 127 équivalents plein temps. En Suisse, le nombre de collaborateurs s'est accru de 593 équivalents plein temps, soit 3,1%, pour s'établir à 18 372.

En 2015, quelque 99,6% des collaborateurs en Suisse (exercice précédent: 99,7%) étaient liés à l'entreprise par un contrat de travail à durée indéterminée. La part de collaborateurs à temps partiel s'élevait à 19,6% (exercice précédent: 18,8%). Les départs volontaires ont atteint 6,3% de l'effectif en Suisse (exercice précédent: 5,8%).

Evolution de l'effectif en équivalents plein temps



Principes relatifs au droit du travail en Suisse

Introduction

Swisscom emploie 18 372 collaborateurs en équivalents plein temps en Suisse, ce qui en fait le premier employeur du pays. Les conditions d'engagement en Suisse sont fondées sur le droit des obligations. La Convention collective de travail actuelle (CCT), en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015, contient les principales dispositions contractuelles relevant du droit du travail qui lient Swisscom et ses collaborateurs. Elle comporte en outre des clauses réglant les relations entre Swisscom et les partenaires sociaux. La CCT de cablex SA est également en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015. Fin décembre 2016, 15 392 collaborateurs, soit 83% du personnel de Swisscom en Suisse, étaient soumis à la CCT.

Les conditions générales d'engagement, qui vont au-delà des normes minimales prescrites par le droit des obligations, règlent les dispositions en matière de droit du travail s'appliquant aux cadres de Swisscom en Suisse.

Représentations du personnel et syndicats

Swisscom entretient un dialogue constructif tant avec les partenaires sociaux (syndicat syndicom et association du personnel transfair) qu'avec les représentations du personnel (représentants du personnel). La convention collective de travail (CCT) et le plan social constituent des solutions équitables élaborées en commun. Lorsque des réorganisations majeures sont envisagées, Swisscom associe suffisamment tôt aux discussions les partenaires sociaux et les représentations du personnel. La CCT confère un droit de participation aux partenaires sociaux et aux représentations du personnel dans différents domaines. A l'occasion d'élections générales libres organisées à l'automne 2013, les collaborateurs de Swisscom ont élu leurs nouveaux représentants du personnel, qui exercent ces droits de participation. Deux représentants du personnel issus des syndicats siègent en outre au Conseil d'administration de Swisscom SA.

Convention collective de travail (CCT)

Les collaborateurs de Swisscom soumis à la CCT travaillent 40 heures par semaine. Parmi les autres prestations progressistes de la CCT, il convient de citer cinq semaines de vacances par an - 27 jours à compter du 45^e anniversaire et six semaines de vacances à compter du 60^e anniversaire -, un congé de maternité de 17 semaines et un congé de paternité de dix jours. Tous les cinq ans à partir de l'engagement, les collaborateurs bénéficient par ailleurs d'une semaine de congé payé supplémentaire. L'entreprise verse des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle d'un montant souvent supérieur à celui des allocations cantonales; elle accorde en outre des congés pour régler certaines affaires de famille, à l'instar du congé d'adoption. En cas d'incapacité de travail pour cause de maladie ou d'accident, Swisscom garantit le paiement intégral du salaire pendant 730 jours. La CCT met en outre l'accent sur le développement professionnel des collaborateurs et renforce les droits des collaborateurs à temps partiel.

En novembre 2015, Swisscom a négocié avec les partenaires sociaux l'accord CCT requis suite à la révision de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail. Cet accord, qui porte sur la renonciation à l'enregistrement du temps de travail, est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2016, date d'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée.

Modèles de temps de travail

Swisscom encourage ses collaborateurs à trouver le juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée au travers de mesures destinées tant au personnel occupé à plein temps qu'au personnel employé à temps partiel. L'horaire variable, adopté par la majorité des collaborateurs, est le modèle standard. A celui-ci s'ajoutent l'annualisation du temps de travail, le compte à long terme et le temps partiel. Dans ce contexte, Swisscom a conduit en 2016 un essai pilote intitulé «L'homme à temps partiel». L'essai offrait aux collaborateurs masculins la possibilité de travailler à temps partiel pour une durée limitée, l'objectif étant de faire taire les préjugés et d'améliorer la reconnaissance

du travail à temps partiel. Dans le cadre du modèle «Achat de vacances», les collaborateurs peuvent acheter des jours de vacances supplémentaires. De plus, ils ont la possibilité, d'entente avec leur supérieur, de travailler depuis leur domicile. Cette solution très prisée voit sa mise en œuvre facilitée par les nouvelles solutions modernes de communication et de collaboration mises à disposition. Swisscom est signataire de l'initiative Work Smart.

Réussir à concilier la vie professionnelle avec les soins à domicile et la prise en charge de proches représente un véritable défi pour les personnes concernées. C'est pourquoi Swisscom soutient de manière ciblée les collaborateurs qui, parallèlement à leur activité professionnelle, prennent soin d'un proche ou d'une personne de leur entourage. Deux modèles de travail variable, conçus dans le cadre d'un projet pilote intitulé «Work & Care», complètent l'offre existante et permettent de concilier avantageusement famille et profession.

Plan social

Le plan social de Swisscom règle les prestations accordées aux collaborateurs soumis à la CCT qui sont touchés par des mesures de suppression de postes. Il prévoit des moyens pour renforcer l'employabilité des collaborateurs et des programmes de reconversion lorsque les restructurations sont planifiées à long terme. La responsabilité de sa mise en œuvre a été confiée à Worklink AG, filiale à 100% de Swisscom, qui ouvre de nouvelles perspectives professionnelles aux collaborateurs concernés. Worklink conseille et assiste ces personnes dans la recherche d'un emploi hors du groupe ou leur procure des engagements temporaires au sein de Swisscom ou à l'extérieur. Son taux de réussite est élevé puisqu'en 2016, 92% des collaborateurs concernés ont retrouvé un emploi avant la fin des mesures prévues par le plan social. Worklink se charge également d'améliorer la compétitivité du personnel de Swisscom sur le marché du travail en proposant des bilans de compétences, des conseils relatifs à la planification de carrière et du coaching.

Swisscom privilégie les solutions équitables en mettant sur pied des programmes d'occupation spécifiques (p. ex. retraite partielle progressive ou engagements temporaires dans des domaines d'activité similaires) pour les collaborateurs plus âgés touchés par une adaptation du profil d'exigences professionnel ou par des suppressions de postes.

Rémunération des collaborateurs

Système salarial

Un système de rémunération compétitif permet d'attirer des spécialistes et des cadres motivés et hautement qualifiés et de s'attacher leurs services à long terme. Le système salarial de Swisscom comprend le salaire de base, une part variable liée au résultat et des primes. Le salaire de base est calculé selon la fonction, les prestations individuelles et le marché du travail. La part variable liée au résultat dépend de la réussite de l'entreprise et, pour les fonctions d'encadrement, de la prestation individuelle. Le résultat de l'entreprise se calcule en fonction de la réalisation d'objectifs généraux du groupe Swisscom, des segments d'activité ou des secteurs concernés. Ces objectifs se réfèrent principalement à des indicateurs financiers et à la fidélité de la clientèle. La prestation individuelle se mesure à l'aune de la réalisation d'objectifs liés au résultat et au comportement. Des informations détaillées sur la rémunération des membres de la Direction du groupe figurent dans le rapport de rémunération.

Salaire minimal

La législation suisse ne fixe pas de salaire minimal, cette question étant réglée dans les conventions collectives de travail négociées entre les partenaires sociaux. Les CCT de Swisscom et de cablex prévoient respectivement un salaire minimal de CHF 52 000 et de CHF 50 000. Présente dans toute la Suisse, Swisscom ne fait aucune différence significative en matière salariale entre ses sites. Une enquête relative aux salaires d'entrée perçus par les plus jeunes collaborateurs (21 ans au maximum) aux échelons de fonction les plus répandus révèle que le salaire annuel moyen se situe à CHF 58 000 chez Swisscom et à CHF 56 500 chez cablex, soit respectivement 12% et 13% au-dessus du salaire minimal fixé dans les deux CCT.

Revue des salaires

En février 2016, Swisscom et les partenaires sociaux ont conclu un accord de deux ans portant sur la revue des salaires 2016 et 2017. Au cours de l'exercice, Swisscom a procédé en Suisse à des augmentations de salaire équivalant à 0,4% de la masse salariale. Ces adaptations de salaire étaient liées à la performance individuelle et visaient les collaborateurs dont le salaire devait être relevé en comparaison avec le marché. En ce qui concerne les cadres, les augmentations de salaire se sont limitées à quelques cas.

Egalité des salaires

Swisscom voue une attention particulière à l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Son système salarial vise à accorder des salaires identiques aux personnes dont les tâches et les prestations sont similaires. A cet effet, un Job Level est attribué à chaque fonction suivant les exigences du poste. Pour chaque Job, une fourchette salariale correspondant au salaire du marché indique la rémunération plancher et la rémunération plafond accordées pour des tâches équivalentes. Le salaire est déterminé au sein de cette fourchette, conformément à la performance du collaborateur. La revue des salaires permet à Swisscom de relever davantage les salaires des collaborateurs qui attestent de meilleures performances et qui sont situés dans la partie inférieure de chaque fourchette salariale. Swisscom peut ainsi compenser en permanence les éventuelles différences de salaire existantes. L'entreprise vérifie également, lors de la revue des salaires, si des écarts existent entre les salaires des hommes et des femmes au sein de chaque unité d'organisation et, si nécessaire, les corrige.

De même, Swisscom analyse périodiquement la structure salariale à l'aide de l'instrument de la Confédération pour l'égalité des salaires (Logib), afin de détecter d'éventuelles différences de salaire entre hommes et femmes. Les enquêtes effectuées jusqu'ici ont révélé de faibles différences, qui se situent nettement en deçà du seuil de tolérance de 5%.

Développement du personnel

L'environnement de marché dans lequel évolue Swisscom est en perpétuel changement. Aussi l'entreprise investit-elle de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs et de ses cadres, afin d'accroître durablement leur employabilité et la compétitivité de l'entreprise. Pionnière de la numérisation en Suisse, Swisscom considère avec intérêt les nouvelles formes de travail, afin de proposer aux collaborateurs et aux cadres un terrain d'apprentissage qui leur permet de développer et de tester de nouvelles compétences. De nombreux modules de formation en ligne sont mis à la disposition des collaborateurs dans le «Learning Center»; ils fournissent toutes sortes de contenus didactiques, des thèmes liés à la conduite aux TIC, en passant par la gestion de l'entreprise ou les questions relatives à la sécurité et la gouvernance. Dans le cadre du dialogue permanent et après accord avec leur supérieur, les collaborateurs ont en outre la possibilité de se former en interne ou en externe. Swisscom est favorable à ces initiatives, qu'elle soutient tant sur le plan financier que sur le plan des disponibilités temporelles. Elle en appelle à la responsabilité individuelle des collaborateurs pour aménager leur évolution professionnelle en fonction de leurs points forts. Il en va de même pour la gestion des talents: désormais, les collaborateurs postulent eux-mêmes aux programmes réservés aux talents. En Suisse, chaque collaborateur de Swisscom a consacré 2,9 jours à la formation et au perfectionnement en 2016.

Swisscom considère que soutenir les collaborateurs dans leur développement est une tâche essentielle des cadres dirigeants. Le dialogue régulier et le feed-back entre collaborateurs, pairs et supérieurs fournissent une orientation et renforcent la conscience commune de l'importance du développement professionnel et de l'employabilité à long terme dans un monde interconnecté. Swisscom perfectionne constamment son Performance Management System afin d'évaluer et de promouvoir la performance et le développement des collaborateurs. Les évaluations de la performance se font sur la base d'accords de contribution contraignants, qui sont maintenant discutés ouvertement dans les équipes respectives.

Les retours de la part des donneurs d'ordre internes du collaborateur concerné viennent compléter le dialogue permanent entre collaborateurs et cadres, et permettent de soutenir la convention adoptée en cours d'année.

La «Leadership Academy» offre aux cadres assumant des fonctions de gestion du personnel, de gestion de projets et de gestion technique la possibilité de se pencher sur les compétences clés nécessaires à la gestion dans un environnement en rapide mutation. Les offres de formation individuelle de même que les plateformes visant à développer les compétences de conduite dans un groupe défini ou un contexte précis renforcent les compétences des cadres dirigeants de Swisscom de manière systématique et dans la durée.

Recrutement de personnel

Entreprise suisse, Swisscom s'engage en faveur du marché de l'emploi domestique. Pour répondre aux attentes de la clientèle et rester compétitive, l'entreprise collabore en outre avec des partenaires suisses et étrangers, mais fixe deux conditions à cette collaboration: ces partenaires doivent se conformer à la loi sur le travail et remplir les exigences de Swisscom en matière de développement durable.

Swisscom pourvoit les postes laissés vacants en les mettant au concours en interne pour l'essentiel. Lors de l'embauche de nouveaux collaborateurs, elle recherche des personnes qui souhaitent accompagner les clients avec enthousiasme et passion et qui ont envie de façonner l'avenir du monde interconnecté. Sur tous ses sites en Suisse, Swisscom veille à engager en priorité des personnes qui ont leur domicile dans la région.

Afin d'attirer des diplômés talentueux et motivés, elle entretient des contacts suivis avec les hautes écoles spécialisées et les universités. Sa présence aux salons de recrutement et les contacts étroits qu'elle y noue, lors de conférences et d'ateliers par exemple, sont primordiaux pour elle. De nombreux étudiants acquièrent une première expérience professionnelle avant même d'avoir terminé leurs études, soit à la faveur d'un stage, soit dans le cadre d'un travail de bachelor ou de master axé sur la pratique.

Dans le domaine de la formation de base, 325 jeunes ont commencé, en août 2016, leur apprentissage chez Swisscom. Swisscom assume ainsi sa responsabilité de première formatrice de spécialistes TIC en Suisse. En 2016, Swisscom a formé au total 940 apprenants à des professions techniques ou commerciales. Son modèle de formation fait la part belle à l'autonomie et à la responsabilité individuelle, favorisant ainsi le développement de la personnalité. De fait, les apprenants participent activement à leur plan de formation en fonction de leurs priorités; ils se portent candidats à différents stages pratiques au sein de l'entreprise et peuvent ainsi s'enrichir au contact de collaborateurs expérimentés.

Satisfaction des collaborateurs

En 2016, Swisscom a mis en place une nouvelle forme d'enquête auprès des collaborateurs, nettement plus conforme aux exigences de l'organisation. Trois fois par an, les collaborateurs donnent leur avis sur sept questions relatives à leur situation de travail personnelle. Accessibles à tous en temps réel, les résultats permettent à chaque collaborateur, aux différentes équipes et à l'ensemble de l'organisation de réagir aux feed-back et de mettre en œuvre les améliorations. Cette nouvelle forme d'enquête favorise une culture du feed-back qui constitue la base du développement commun de l'entreprise. 66% des collaborateurs ont participé à la première enquête en octobre 2016, un taux de participation très satisfaisant compte tenu de la nouvelle forme d'enquête. Les résultats ont montré que les collaborateurs évaluent Swisscom en sa qualité d'employeur de façon très positive, y compris en comparaison sectorielle.

Principes relatifs au droit du travail en Italie

Convention de travail au sein du secteur des télécommunications en Italie

En Italie, les conditions de travail aux termes de la loi reposent sur le Contratto collettivo nazionale di lavoro (CCNL), une convention collective étatique. Le CCNL définit les conditions de travail entre la société filiale italienne Fastweb et ses collaborateurs. Il contient également des clauses régissant les relations entre Fastweb et les syndicats.

Représentation du personnel et relations avec les syndicats

Fastweb entretient le dialogue avec les syndicats et les représentants des collaborateurs et, lors de réorganisations importantes dans la société, les associe suffisamment tôt au processus.

Convention-cadre collective pour les collaborateurs

Le temps de travail des collaborateurs soumis à la CCNL s'élève à 40 heures par semaine. La convention prévoit en outre cinq semaines de vacances, un congé de maternité de 20 semaines et un congé de paternité d'une journée. En cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident, Fastweb garantit le versement intégral du salaire pendant 180 jours, puis la moitié du salaire pendant 185 jours.

Modèle de temps de travail

Fastweb encourage la recherche d'un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les conditions de travail qu'elle applique permettent aux collaborateurs de trouver cet équilibre. Y contribuent en particulier les mesures suivantes, convenues avec les syndicats et consignées dans la Conciliazione famiglia e lavoro de 2001: horaires de bureau souples, possibilité pour les mères de choisir leurs tours de service ou de travailler provisoirement à temps partiel.

Rémunération des collaborateurs

L'octroi de salaires compétitifs vise à fidéliser à Fastweb les cadres et les spécialistes hautement qualifiés. Le système de rémunération englobe un salaire de base, une participation au résultat variable et collective pour les collaborateurs et, pour les cadres, une composante variable liée à la prestation, qui dépend de la réalisation d'objectifs individuels et des objectifs de l'entreprise. Le salaire de base est fixé d'après la fonction, la prestation individuelle et la situation sur le marché de l'emploi. La participation variable au résultat est déterminée sur la base du Premio di risultato convenu séparément avec les syndicats. Fastweb respecte le salaire minimal légal défini par le CCNL.

Innovation et développement

Dans un environnement dynamique où les conditions-cadres changent sans cesse, l'innovation est une condition indispensable pour pérenniser le succès. Swisscom s'adapte donc en permanence à l'évolution des besoins de la clientèle et identifie les secteurs de croissance dans lesquels elle défend et renforce durablement son rôle.

Environnement, objectifs et approche de gestion

L'innovation joue un rôle moteur dans le développement des technologies émergentes et la conquête de nouvelles parts de marché. L'innovation et le développement, c'est-à-dire la mise en œuvre commerciale réussie des idées nouvelles, sont d'autant plus essentiels que l'environnement commercial de Swisscom évolue à une vitesse fulgurante. L'innovation est un levier important pour rester performant dans son secteur d'activité, pour générer de la croissance dans de nouveaux marchés et pour numériser les processus de travail internes. Dans ce contexte, Swisscom s'est fixé pour objectif d'anticiper les défis stratégiques et d'identifier en amont les futurs besoins de la clientèle et les nouveaux secteurs de croissance. Elle prend donc une part active à la conception de l'avenir de la télécommunication et d'Internet. L'innovation intervient à tous les échelons de l'entreprise, mais aussi en dehors du groupe.

«Open Innovation», un facteur de réussite

Swisscom table sur les échanges avec les clients, les collaborateurs, les fournisseurs ainsi que d'autres partenaires. Ces interactions créent un processus d'innovation continu et ouvert, mettant l'accent sur le client et ses besoins. Lors du développement de nouveaux produits et services, Swisscom mise systématiquement sur les méthodes du Human Centered Design, autrement dit la conception centrée sur l'individu. Elle donne ainsi la possibilité à ses clients de vivre des expériences simples et enrichissantes en les accompagnant dans l'univers numérique.

Swisscom favorise le développement décentralisé des produits au sein du groupe, ce qui permet aux idées de naître dans tous les secteurs de l'entreprise. Les événements et plateformes offrent aux collaborateurs l'opportunité d'échanger entre eux des idées novatrices et de découvrir des modèles de bonnes pratiques. La semaine de l'innovation, qui a lieu deux fois par an, en est un exemple: des équipes de collaborateurs issus de différentes divisions concrétisent une idée répondant à un besoin exprimé par les clients, pertinente du point de vue commercial et dotée d'un bon potentiel sur le marché. Par ailleurs, Swisscom soutient les pionniers internes grâce à la kickbox, qui fournit aux collaborateurs intéressés le bagage nécessaire (dont un crédit initial, un budget temps et des contacts avec des experts de l'innovation), pour faire évoluer une idée vers un prototype.

En dehors de l'entreprise, Swisscom encourage l'innovation dans l'ensemble du secteur. Elle s'engage particulièrement aux côtés des jeunes entreprises qui proposent de nouvelles solutions d'avenir dans le domaine des technologies de l'information, de la communication et du divertissement. Elle s'implique également comme partenaire de projet et investisseur dans des start-up qu'elle soutient en leur proposant des produits et des services sur mesure et en leur offrant un accès à l'infrastructure et au marché. Depuis 2013, Swisscom organise le StartUp Challenge, qui permet de gagner un programme de mentorat d'une semaine dans la Silicon Valley. En juin 2016, Swisscom a fait savoir qu'elle allait intensifier sa collaboration avec les start-up spécialisées dans les FinTech. Un Cluster FinTech interne à Swisscom institutionnalise la coopération avec de jeunes entreprises actives dans le secteur financier. Swisscom Ventures va d'ailleurs recevoir en complément un fonds FinTech dédié de CHF 10 millions. Ainsi, Swisscom investit de manière ciblée dans des start-up FinTech prometteuses et accélère sa collaboration au niveau des services bancaires numériques innovants. En automne de cette année, Swisscom a lancé le «Call for Innovation». Dans ce cadre, elle s'adresse à la communauté

internationale des start-up pour leur soumettre des questions concrètes dans le domaine des TIC. Des start-up sélectionnées ont ainsi la possibilité de présenter leurs solutions devant un jury spécialisé. La start-up dont le projet sera retenu aura ainsi la possibilité de réaliser un projet-test commun avec Swisscom.

Depuis 1998, Swisscom est présente dans la Silicon Valley. Sa filiale assure un repérage ciblé des tendances et des technologies, et contribue à rester à la pointe du développement technologique via la collaboration avec les start-up.

Plateformes d'innovation

Swisscom contribue activement à façonner l'avenir de la Suisse. Son engagement pour une Suisse innovante et compétitive est multiple: elle soutient le pôle de recherche qu'est la Suisse sous forme d'investissements et de partenariats avec de hautes écoles et des institutions. Swisscom finance la chaire du professeur Adrian Perrig, responsable de Network Security Group de l'EPFZ, et contribue ainsi à la sécurité de l'information en Suisse.

Partenaire de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Swisscom soutient des travaux de recherche sur l'Homme et le Smart Home (habitat intelligent), ainsi que le projet «5G for Switzerland». Dans le cadre de ce partenariat, Swisscom apporte son soutien financier à des projets triés sur le volet, à la construction du «Digital Lab» (un centre de compétences pour la numérisation dans l'Innovation Park de l'EPFL) et à diverses autres activités sur le campus, notamment des manifestations sur le thème de la numérisation.

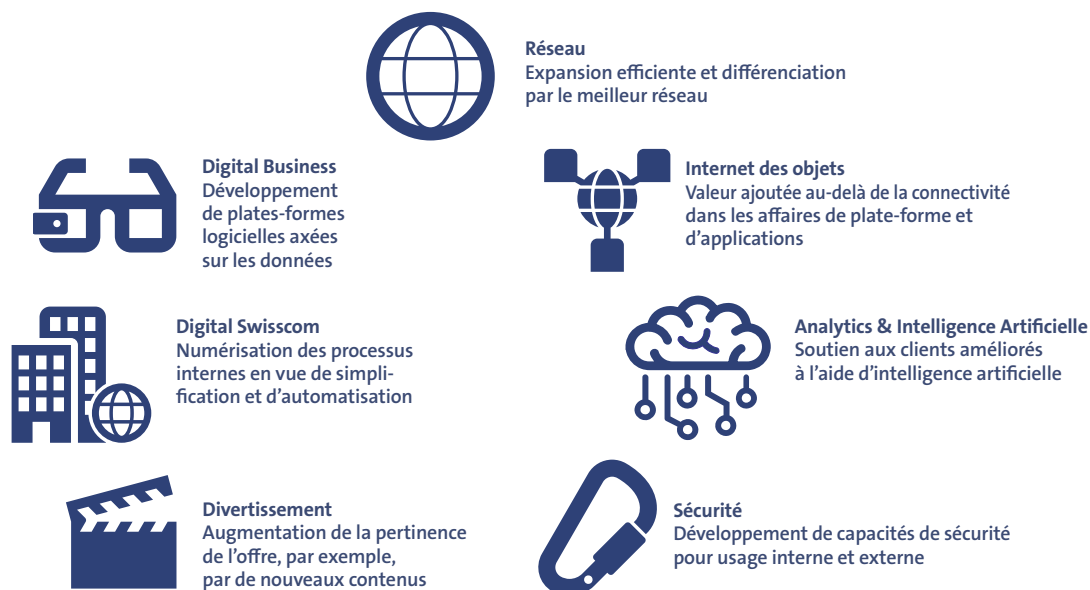
Swisscom est par ailleurs aussi partenaire du Swiss Innovation Park: membre de son conseil de fondation, elle contribue activement à élaborer la structure de ce projet générationnel. Par sa participation au pôle régional innovAARE, elle soutient la recherche dans le domaine de l'énergie. Enfin, Swisscom est membre fondateur de l'initiative Digital Switzerland (anciennement Digital Zurich 2025), qui entend faire de la Suisse un site attrayant pour les start-up. Elle soutient du reste aussi des initiatives comme Impact Hub Zurich ou des incubateurs comme BaseCamp4HighTech, contribuant ainsi à la création d'un environnement dynamique pour les start-up.

Enabling Services

Swisscom entend rendre ses technologies logicielles et ses éléments d'infrastructure disponibles en interne par le biais d'une approche largement axée sur le service. Elle est convaincue de pouvoir accélérer le développement des solutions logicielles futures grâce à la standardisation et à une approche en self-service. En mettant à la disposition de ses développeurs toutes les bases de travail essentielles – des interfaces de programmation à l'hébergement, en passant par l'assistance technique – «as a service», elle rationalise, accélère et rend nettement plus avantageux les processus internes.

Innovation ciblée

Swisscom concentre ses activités en matière d'innovation sur les sept secteurs ci-dessous. Qui soutiennent directement la réalisation des objectifs du groupe.



Swisscom investit dans des solutions d'avant-garde dans ces secteurs d'innovation. En ce qui concerne les TIC, elle entend ainsi mettre à disposition la meilleure infrastructure pour la Suisse numérique, exploiter de nouveaux leviers de croissance et offrir à ses clients les meilleurs produits et services:

64

Réseau

- > **5G for Switzerland:** Swisscom et Ericsson se préparent à la technologie de communication mobile de nouvelle génération avec le programme «5G for Switzerland». Associés à l'EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne) en tant que partenaire de recherche, ils contribuent à faire avancer le développement de la 5G. Par ailleurs, ils prévoient d'élaborer et de tester des possibilités d'applications avec des partenaires industriels dans différents domaines tels que Smart Transportation ou Virtual Reality. Les résultats des recherches doivent être intégrés à la définition de la norme internationale 5G.
- > **G.fast** (à savoir «G dot fast»): fin 2016, Swisscom était le premier opérateur téléphonique européen à avoir intégré la norme de transmission G.fast au réseau fixe. G.fast est une composante importante de la stratégie de Swisscom en matière de réseau fixe qui prend en compte le volume de données croissant sur le réseau. Elle permet aux clients de bénéficier de débits de transmission pouvant atteindre 500 Mbit/s.

Internet des objets

- > **Swisscom Low Power Network:** ce réseau est utilisé dans les applications associées à des appareils autonomes qui n'envoient que de faibles quantités de données. Les appareils de ce réseau ont besoin de moins d'énergie. Il ne faut pas les raccorder au secteur et ils ne nécessitent pas non plus de grandes piles. Leur fabrication et leur maintenance sont tout aussi avantageuses. Swisscom met à disposition le premier réseau LPN en Suisse, dédié à l'Internet des objets.
- > **Smart City:** à Pully, dans le canton de Vaud, et dans d'autres villes pilotes, des données mobiles anonymes et agrégées permettent d'améliorer le flux de trafic dans la ville et de désengorger le centre en produisant des schémas extrêmement précis des déplacements. Le projet est exemplaire: Swisscom aide les villes à planifier plus judicieusement leurs infrastructures et à les gérer de manière plus simple.

Services analytiques et intelligence artificielle

- > **Voiceprint:** les clients qui appellent la hotline peuvent désormais être identifiés au travers de leur voix. L’empreinte vocale assure une identification plus rapide et plus sûre de l’appelant. Voiceprint permet ainsi aux agents de servir les clients encore plus promptement et de manière encore plus personnalisée.

Sécurité

- > **Sécurité grâce à l’intelligence artificielle:** les menaces provenant de l’Internet prolifèrent et sont de plus en plus sophistiquées. Swisscom prévoit de recourir à des algorithmes et à l’intelligence artificielle pour reconnaître automatiquement les attaques et autres dangers, puis introduire des contremesures adaptées, ce qui contribuerait à renforcer dans une large mesure la sécurité sur le réseau.

Divertissement

- > **TV-Box UHD, synonyme de recherche vocale et de qualité d’image encore meilleure:** en avril 2016, Swisscom a lancé une nouvelle TV-Box, plus petite, plus rapide et plus économique, proposant des images de qualité UHD (Ultra High Definition), d’une netteté cristalline. La nouvelle box comporte une nouvelle télécommande avec microphone intégré, ce qui permet de lancer des recherches par reconnaissance vocale. Il n’est plus nécessaire d’introduire les termes recherchés par le clavier. La recherche de films, de programmes, d’acteurs, de clubs sportifs ou par d’autres termes clés s’en trouve simplifiée.

Digital Swisscom

- > **Swisscom Friends – l’aide de voisinage:** les Swisscom Friends doivent inciter les clients à découvrir les possibilités du monde numérique. Dans le cadre de l’aide de voisinage, des individus aident des personnes de leur voisinage à résoudre des problèmes techniques. Ce service présente un avantage certain: l’assistance peut avoir lieu en dehors des heures de bureau. Les Swisscom Friends sont des volontaires, qui sont dédommagés directement par les clients.

Digital Business

- > **siroop:** par sa participation à la start-up Eos Commerce AG, fondée par Coop et par le lancement du marché en ligne siroop, Swisscom fait avancer la numérisation. Elle contribue ainsi à mettre en relation clients et commerçants suisses au moyen d’une plateforme sûre et séduisante, dans le droit fil de l’essor grandissant des ventes en ligne. Swisscom et Coop mettent en commun dans la nouvelle start-up leurs compétences en matière de numérisation, d’e-commerce, de distribution et de commerce traditionnel.

Outre les activités spécifiques aux secteurs de l’innovation, Swisscom analyse en permanence les potentiels que recèlent ces nouvelles technologies. Elle a notamment étudié le potentiel des technologies disruptives Blockchain et Virtual / Augmented Reality au cours de l’exercice sous revue. Swisscom entend ainsi mettre à disposition la meilleure infrastructure pour la Suisse numérique, exploiter de nouveaux leviers de croissance et offrir à ses clients les meilleurs produits et services.

Marche des affaires

Tassement du chiffre d'affaires (-0,3%). Augmentation de l'EBITDA (+4,8%) et du bénéfice net (+17,8%). Sur une base comparable, le chiffre d'affaires (-0,5%) et l'EBITDA (-1,2%) diminuent. Baisse du nombre de clients en Suisse (-0,8%) et croissance en Italie (+7,0%). Proposition de versement d'un dividende inchangé de CHF 22 par action pour l'exercice 2016.

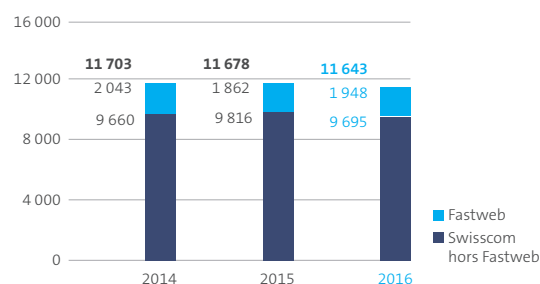
Principaux indicateurs financiers

En millions CHF ou selon indication	2016	2015	Variation
Chiffre d'affaires net	11 643	11 678	-0,3%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 293	4 098	4,8%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	36,9	35,1	
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 148	2 012	6,8%
Bénéfice net	1 604	1 362	17,8%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 604	1 361	17,9%
Bénéfice par action (en CHF)	30,97	26,27	17,9%
Operating free cash flow	1 791	1 844	-2,9%
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	2 416	2 409	0,3%
Dette nette à la clôture de l'exercice	7 846	8 042	-2,4%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	21 127	21 637	-2,4%

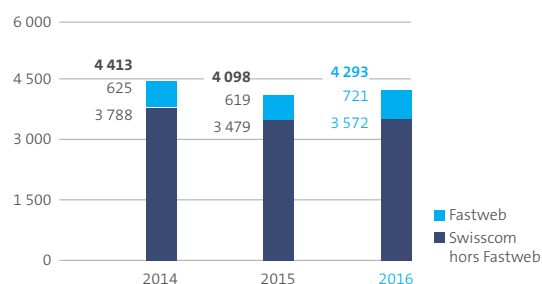
66

Rapport annuel
Marche des affaires

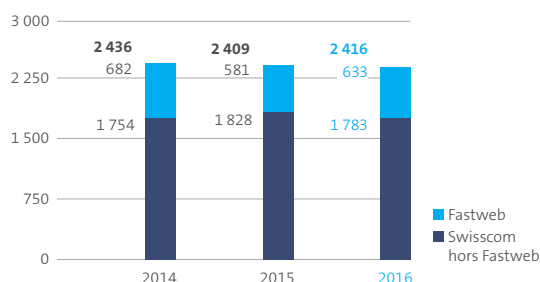
Evolution du chiffre d'affaires net en millions CHF



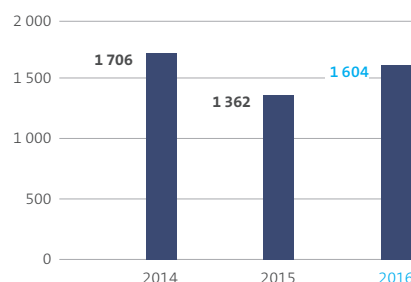
Evolution d'EBITDA en millions CHF



Evolution des investissements en millions CHF



Evolution du bénéfice net en millions CHF



Résumé

Le chiffre d'affaires net de Swisscom, qui s'établit à CHF 11 643 millions, s'est replié de CHF 35 millions (-0,3%) par rapport à l'exercice précédent. Dans l'activité principale suisse, le chiffre d'affaires a reculé de CHF 105 millions (-1,1%), à CHF 9 440 millions. Tandis que le chiffre d'affaires des services de télécommunication a diminué de CHF 124 millions (-1,8%) en raison de la pression croissante de la concurrence et de la baisse des tarifs d'itinérance, le chiffre d'affaires du secteur des solutions auprès des clients commerciaux a augmenté de CHF 31 millions (+2,9%). Sous l'effet de la saturation du marché, le nombre d'unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) a baissé de 96 000 (-0,8%) et atteint 12,4 millions. Les parts de marché ont toutefois pu être maintenues ou ont même augmenté, comme pour Swisscom TV. Dopé par la croissance de la clientèle, le chiffre d'affaires net de la filiale italienne Fastweb affiche une hausse d'EUR 59 millions (+3,4%) et s'établit à EUR 1 795 millions. En l'espace d'un an, le nombre de clients dans le domaine du haut débit a progressé de 154 000 (+7,0%) et s'élève désormais à 2,4 millions.

Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a augmenté de CHF 195 millions (+4,8%) et s'établit à CHF 4 293 millions. Hors effets exceptionnels et à taux de change constant, l'EBITDA s'est toutefois contracté de CHF 54 millions (-1,2%). L'EBITDA dans l'activité principale suisse a diminué, sur une base comparable, de CHF 125 millions (-3,2%). Il en a résulté pour Fastweb une croissance corrigée d'EUR 45 millions (+8,0%). Le bénéfice net a bondi de CHF 242 millions (+17,8%) à CHF 1 604 millions principalement en raison d'effets exceptionnels. L'Assemblée générale se verra proposer le versement d'un dividende ordinaire d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2016.

Les investissements sont restés à peu près au même niveau que l'exercice précédent avec CHF 2 416 millions (+0,3%). En Suisse, les investissements ont reculé de CHF 48 millions (-2,6%) et s'élèvent désormais à CHF 1 774 millions. Fin 2016, en Suisse, plus de 3,5 millions de logements et de commerces ont été raccordés au très haut débit (plus de 50 Mbit/s). Poursuivant l'extension de ses réseaux haut débit, Fastweb a augmenté d'EUR 40 millions (+7,4%) ses investissements, qui se montent à EUR 581 millions.

L'operating free cash flow s'est replié de CHF 53 millions (-2,9%) pour atteindre CHF 1 791 millions. La cause de ce recul a été essentiellement le paiement de l'amende de CHF 186 millions infligée aux services à haut débit par la Commission de la concurrence dans la procédure en cours. Sans ce paiement, l'operating free cash flow aurait augmenté de CHF 133 millions (+7,2%). L'endettement net a diminué de CHF 196 millions (-2,4%) à CHF 7 846 millions par rapport à fin 2015. Le ratio dettes nettes/résultat d'exploitation EBITDA s'est réduit de 2,0 à 1,8.

Le nombre de collaborateurs de Swisscom a diminué par rapport à l'année dernière de 510 équivalents plein temps (-2,4%), et atteint désormais 21 127 équivalents plein temps. Les effectifs en Suisse ont diminué de 593 équivalents plein temps (-3,1%) et représentent désormais 18 372 équivalents plein temps. La réduction provoquée par des mesures d'efficacité a plus que compensé la création de postes dans le secteur des solutions avec les grands clients et l'embauche de collaborateurs externes. Fastweb a augmenté ses effectifs de 2,8% à 2 468 équivalents plein temps.

Pour 2017, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,6 milliards, un EBITDA d'environ CHF 4,2 milliards et des investissements d'environ CHF 2,4 milliards. Swisscom devrait réaliser un chiffre d'affaires un peu inférieur en raison de la forte concurrence et de la pression sur les prix, tandis que Fastweb devrait générer un chiffre d'affaires en légère hausse. Swisscom sans Fastweb table sur une baisse de l'EBITDA d'environ CHF 100 millions par rapport à l'année précédente. L'EBITDA se réduit en raison de la pression sur les prix et de la baisse du nombre de raccordements de téléphonie fixe. Des coûts plus élevés sont également attendus dans le domaine de l'itinérance. Le programme d'économies aura toutefois une incidence positive sur l'EBITDA. Fastweb table sur un EBITDA légèrement supérieur. Les investissements en Suisse et pour Fastweb devraient rester au même niveau que l'année précédente. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2018 le versement d'un dividende attractif d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2017.

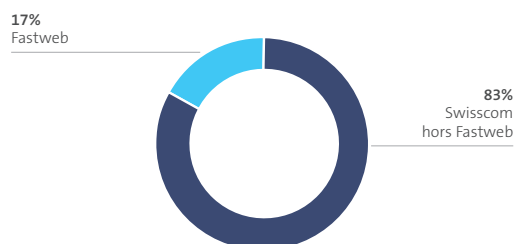
Performance

Compte de résultat

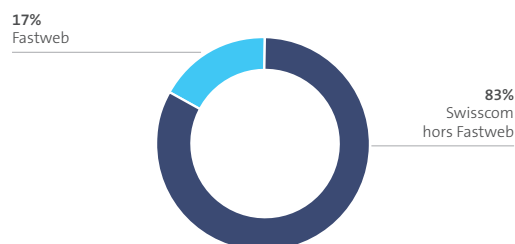
En millions CHF ou selon indication	2016	2015	Variation
Swisscom Suisse	9 374	9 475	-1,1%
Fastweb	1 948	1 862	4,6%
Autres secteurs opérationnels	320	340	-5,9%
Group Headquarters	1	1	0,0%
Chiffre d'affaires avec clients externes	11 643	11 678	-0,3%
Swisscom Suisse	3 686	3 601	2,4%
Fastweb	721	619	16,5%
Autres secteurs opérationnels	94	69	36,2%
Group Headquarters	(114)	(117)	-2,6%
Réconciliation charges de prévoyance ¹	(72)	(60)	20,0%
Elimination inter-secteurs	(22)	(14)	57,1%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 293	4 098	4,8%
Chiffre d'affaires net	11 643	11 678	-0,3%
Achats de biens et services	(2 323)	(2 342)	-0,8%
Charges de personnel	(2 947)	(3 019)	-2,4%
Autres charges d'exploitation	(2 548)	(2 697)	-5,5%
Propres prestations activées et autres produits	468	478	-2,1%
Charges d'exploitation	(7 350)	(7 580)	-3,0%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 293	4 098	4,8%
Amortissements et dépréciations	(2 145)	(2 086)	2,8%
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 148	2 012	6,8%
Charges d'intérêts nettes	(155)	(189)	-18,0%
Autre résultat financier	-	(83)	-100,0%
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	(3)	23	
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 990	1 763	12,9%
Charge d'impôt sur le résultat	(386)	(401)	-3,7%
Bénéfice net	1 604	1 362	17,8%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 604	1 361	17,9%
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires	-	1	-100,0%
Nombre moyen d'actions en circulation (en mio)	51,800	51,802	0,0%
Bénéfice par action (en CHF)	30,97	26,27	17,9%

¹ Dans le résultat d'exploitation des secteurs, les cotisations versées par l'employeur sont incluses comme charges de prévoyance. La différence aux charges de prévoyance selon IAS 19 est affichée comme position de réconciliation.

Parts du chiffres d'affaires en %



Parts dans l'EBITDA en %



Résultats opérationnels

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net de Swisscom a diminué de CHF 35 millions (-0,3%) par rapport à l'année précédente et s'élève à CHF 11 643 millions, dont 81% proviennent de Swisscom Suisse, 17% de Fastweb et 2% des Autres secteurs opérationnels. Hors acquisitions et cessions d'entreprises et à taux de change constant, le chiffre d'affaires net de Swisscom s'est tassé de CHF 55 millions (-0,5%). Le chiffre d'affaires avec clients externes de Swisscom Suisse a diminué principalement en raison du recul du chiffre d'affaires avec les services de télécommunication de CHF 101 millions (-1,1%). En revanche, le chiffre d'affaires de la filiale italienne Fastweb a augmenté à la suite de la croissance de la clientèle, en monnaie locale, d'EUR 59 millions (+3,4%) et s'élève à EUR 1 795 millions. Après correction des ventes d'entreprises de l'année précédente, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes des Autres segments opérationnels a augmenté de CHF 9 millions (+2,9%) du fait de la hausse de l'activité de construction de cabling. Pour Swisscom Suisse, le nombre d'unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) s'est réduit de 96 000 (-0,8%) et s'élève à 12,4 millions en raison de la saturation du marché. L'essor de Swisscom TV et du haut débit est à opposer à un recul des raccordements de téléphonie fixe. Le nombre de raccordements mobiles est resté stable comparé à l'année précédente. Pour Fastweb, le nombre de clients haut débit a augmenté de 154 000 (+7,0%) et s'élève à 2,4 millions.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de Swisscom ont diminué de CHF 230 millions (-3,0%) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 7 350 millions. Les charges d'exploitation de l'année précédente contiennent la constitution de provisions pour la procédure en cours de la Comco envers les services à haut débit (CHF 186 millions) et la suppression de postes (CHF 70 millions). A taux de change constant et corrigé de ces provisions et d'autres effets exceptionnels tels que les produits de la vente d'immeubles, les charges sans incidence sur les liquidités pour la prévoyance professionnelle selon IAS 19, les indemnités consécutives à une procédure juridique ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprises, les provisions pour réductions de postes et les risques réglementaires, les charges d'exploitation sont restées stables en 2016. Des coûts plus élevés de Swisscom Suisse pour l'acquisition et la fidélisation de la clientèle, des coûts plus élevés dans le secteur des solutions pour les grands clients et pour l'exploitation parallèle de réseaux ont été compensés par des économies de coûts de CHF 50 millions liées à des gains d'efficacité.

Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)

Le résultat d'exploitation avéré avant amortissements (EBITDA) a augmenté de CHF 195 millions (+4,8%) et s'établit à CHF 4 293 millions. L'an dernier en particulier, les charges non récurrentes ont influencé considérablement le résultat d'exploitation. Sur une base comparable, l'EBITDA a diminué de CHF 54 millions (-1,2%). Pour Swisscom Suisse, la baisse ajustée, entraînée par la perte de chiffre d'affaires des services de télécommunication et la hausse des coûts liés à l'acquisition et à la fidélisation de la clientèle, s'élève à CHF 125 millions (-3,2%). Pour Fastweb, l'EBITDA a augmenté, sur une base comparable, d'EUR 45 millions (+8,0%), ce qui s'explique surtout par le chiffre d'affaires plus élevé qui fait suite à la croissance de la clientèle. Sur la base corrigée, la marge de résultat de Swisscom a diminué de 0,3 point pour atteindre 36,9%.

**Baisse du chiffre d'affaires net de 0,3%
par rapport à l'exercice précédent**

Le chiffre d'affaires atteint pour l'exercice 2016

11,6 milliards CHF

**Croissance de l'EBITDA de 4,8%
par rapport à l'exercice précédent**

L'EBITDA atteint pour l'exercice 2016

4,3 milliards CHF

Amortissements et résultats non opérationnels

Amortissements et dépréciations

Par rapport à l'année précédente, les amortissements et dépréciations ont grimpé de CHF 59 millions (+2,8%) et s'établissent à CHF 2 145 millions, ce qui est dû essentiellement à l'augmentation des amortissements de Swisscom Suisse en raison du niveau d'investissement élevé. Des immobilisations incorporelles ont été inscrites à l'actif dans le cadre de la répartition du prix d'achat lié à des acquisitions de sociétés. Les amortissements comprennent les amortissements planifiés d'immobilisations incorporelles (p. ex. marques, relations clients) résultant d'acquisitions de sociétés à hauteur de CHF 104 millions (exercice précédent: CHF 125 millions).

Charges d'intérêts nettes et autres éléments du résultat

Les charges d'intérêts nettes ont diminué de CHF 34 millions et s'élèvent à CHF 155 millions à la suite des coûts d'intérêts moyens plus bas. Les autres éléments du résultat pour l'année 2016 présentent un résultat équilibré. L'année précédente, il en a résulté une charge nette de CHF 83 millions. En 2016, dans les autres éléments du résultat, un bénéfice de CHF 41 millions issu de la vente de la société associée Metroweb S.p.A. a été enregistré. Les autres éléments du résultat de l'année précédente incluent les pertes de change de CHF 40 millions en raison de la suppression du taux plancher de la Banque nationale suisse.

Sociétés associées

Le résultat proportionnel de sociétés associées comprend essentiellement Belgacom International Carrier Services SA, siroop SA, Zanox AG et Admeira SA. Le résultat comprend les coûts initiaux pour les sociétés en cours de réalisation. Les dividendes reçus de CHF 17 millions (année précédente CHF 22 millions) résultent essentiellement des distributions de bénéfices de la Belgacom International Carrier Services SA.

Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à CHF 386 millions (exercice précédent: CHF 401 millions), ce qui correspond à un taux effectif de 19,4% (exercice précédent: 22,7%). Le taux d'imposition supérieur à la moyenne en 2015 s'explique principalement par le fait que la constitution, courant 2015, de la provision au titre de la procédure en cours de la COMCO liée aux services à haut débit n'a pas eu d'effets sur l'impôt sur le résultat. A long terme, Swisscom table toujours sur un taux d'imposition sur le résultat sans effets exceptionnels d'environ 21%.

Bénéfice net

Le bénéfice net a bondi par rapport à l'année dernière de CHF 242 millions (+17,8%) à CHF 1 604 millions, principalement en raison d'effets exceptionnels. En conséquence, le bénéfice par action est passé de CHF 26,27 à CHF 30,97.

**Augmentation de l'EBIT de 6,8%
par rapport à l'exercice précédent**
L'EBIT atteint pour l'exercice 2016

2,15 milliards CHF

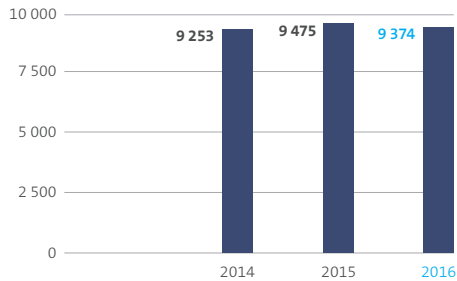
**Progression du bénéfice net de 17,8%
par rapport à l'exercice précédent**
Le bénéfice net s'élève pour l'exercice 2016 à

1,60 milliard CHF

Evolution du chiffre d'affaires et de la performance sectorielle

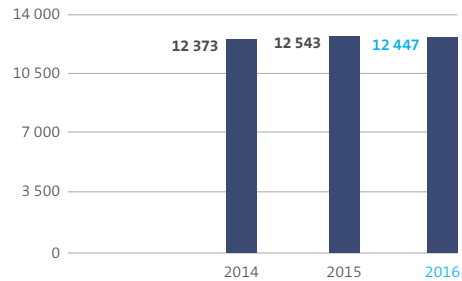
Le rapport s'articule autour des trois divisions opérationnelles Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels, auxquelles s'ajoute la division Group Headquarters. Swisscom Suisse est leader dans le secteur des télécommunications en Suisse. Fastweb est l'une des plus grandes entreprises de haut débit en Italie. Les Autres secteurs opérationnels comprennent principalement les secteurs Participations, Health et Connected Living. Group Headquarters regroupe pour l'essentiel les divisions du groupe. Swisscom Suisse englobe les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise et Wholesale ainsi que le secteur IT, Network & Innovation.

Evolution du chiffre d'affaires avec des clients externes de Swisscom Suisse en millions CHF



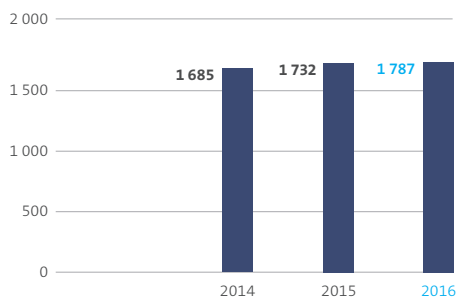
Chiffre d'affaires réseau mobile contrats simples	2 776	2 729	2 614
Chiffre d'affaires réseau fixe contrats simples	1 967	1 731	1 466
Chiffre d'affaires contrats combinés	1 921	2 234	2 502
Autres	2 589	2 781	2 792
Total	9 253	9 475	9 374

Evolution des unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) de Swisscom Suisse en milliers



Raccordements téléphoniques réseau fixe	2 778	2 629	2 367
Raccordements à haut débit Retail	1 890	1 958	1 992
Raccordements Swisscom TV	1 165	1 331	1 476
Raccordements mobiles	6 540	6 625	6 612
Total unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)	12 373	12 543	12 447

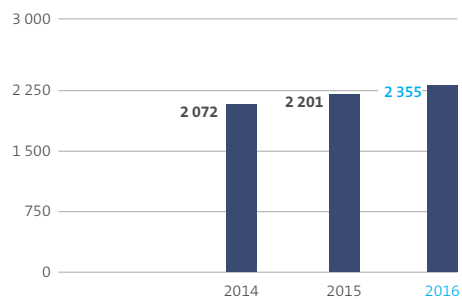
Evolution du chiffre d'affaires avec des clients externes de Fastweb* en millions EUR



Clients privés	753	878	906
Grandes entreprises	789	711	706
Wholesale hubbing	28	26	19
Wholesale autres	115	117	156
Chiffre d'affaires avec des clients externes	1 685	1 732	1 787

*Nouvelle structure du chiffre d'affaires dès 2015. Les chiffres 2014 ne sont pas ajustés.

Evolution des raccordements à haut débit de Fastweb en milliers



Swisscom Suisse

En millions CHF ou selon indication	2016	2015	Variation
Chiffre d'affaires net et résultats			
Clients privés	5 160	5 224	-1,2%
Petites et moyennes entreprises	1 367	1 370	-0,2%
Clientèle entreprise	2 611	2 654	-1,6%
Wholesale	989	956	3,5%
IT, Network & Innovation	129	130	-0,8%
Elimination	(816)	(789)	3,4%
Chiffre d'affaires net	9 440	9 545	-1,1%
Clients privés	2 870	2 933	-2,1%
Petites et moyennes entreprises	892	907	-1,7%
Clientèle entreprise	839	910	-7,8%
Wholesale	388	198	96,0%
IT, Network & Innovation	(1 304)	(1 347)	-3,2%
Elimination	1	-	100,0%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 686	3 601	2,4%
Marge en % du chiffre d'affaires net	39,0	37,7	
Amortissements et dépréciations	(1 489)	(1 383)	7,7%
Résultat sectoriel	2 197	2 218	-0,9%
Investissements et l'effectif du personnel			
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 743	1 799	-3,1%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	16 573	17 199	-3,6%

Le chiffre d'affaires net de Swisscom Suisse a diminué de CHF 105 millions (-1,1%) par rapport à l'année précédente et s'élève désormais à CHF 9 440 millions. Alors que le chiffre d'affaires généré par les services de télécommunication s'est tassé de CHF 124 millions (-1,8%) en raison d'une pression concurrentielle accrue et de la baisse des tarifs d'itinérance, le chiffre d'affaires du secteur des solutions dédiées aux grands clients enregistre une hausse de CHF 31 millions (+2,9%). Sous l'effet de la saturation du marché, le nombre d'unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) a baissé de 96 000 (-0,8%) et atteint 12,4 millions. Les parts de marché ont toutefois pu être maintenues ou ont même augmenté, comme pour Swisscom TV. Avec une part de marché de 32% (année précédente 29%), Swisscom TV est leader sur le marché. Dans la téléphonie fixe, le nombre de RGU s'est réduit de 83 000. La hausse de la télévision et du haut débit a été surcompensée par un recul des raccordements de téléphonie fixe. La téléphonie mobile a accusé une baisse de 13 000 raccordements.

Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a augmenté de CHF 85 millions (+2,4%) et s'établit à CHF 3 686 millions. L'exercice précédent, des charges uniques, notamment la constitution d'une provision pour la procédure en cours de la COMCO relative aux services à haut débit, ont eu une forte incidence sur le résultat d'exploitation. Après correction de cette provision et d'autres effets exceptionnels tels que les provisions en vue de suppressions de postes et les risques réglementaires ainsi que les bénéfices issus de la vente d'immeubles, l'EBITDA a reculé de CHF 125 millions (-3,2%). Les investissements ont diminué de CHF 56 millions (-3,1%) par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à CHF 1 743 millions. Une augmentation des investissements pour l'extension des réseaux haut débit a été surcompensée dans d'autres domaines. Par rapport à l'exercice précédent, les effectifs ont diminué de 626 équivalents plein temps (-3,6%) pour atteindre 16 573 équivalents plein temps. Après correction des acquisitions d'entreprises, le nombre d'équivalents plein temps a diminué de 687 (-4,0%).

Swisscom Suisse/chiffre d'affaires net

En millions CHF ou en milliers	2016	2015	Variation
Chiffre d'affaires par service			
Chiffre d'affaires réseau mobile contrats simples	2 614	2 729	-4,2%
Chiffre d'affaires réseau fixe contrats simples	1 466	1 731	-15,3%
Chiffre d'affaires contrats combinés	2 502	2 234	12,0%
Chiffre d'affaires autres	2 792	2 781	0,4%
Chiffre d'affaires avec clients externes	9 374	9 475	-1,1%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	66	70	-5,7%
Chiffre d'affaires net	9 440	9 545	-1,1%
Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice en milliers			
Raccordements téléphoniques réseau fixe	2 367	2 629	-10,0%
Raccordements à haut débit Retail	1 992	1 958	1,7%
Raccordements Swisscom TV	1 476	1 331	10,9%
Raccordements mobiles	6 612	6 625	-0,2%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)	12 447	12 543	-0,8%
Contrats combinés	1 672	1 416	18,1%
Raccordements d'abonnés dégroupés	128	128	0,0%
Raccordements à haut débit Wholesale	364	315	15,6%

Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes de Swisscom Suisse s'est replié de CHF 101 millions (-1,1%) à CHF 9 374 millions. Dans le domaine des Clients privés, le chiffre d'affaires a été réduit de CHF 64 millions (-1,2%) et s'est établi à CHF 5 160 millions, notamment en raison de la baisse des prix de l'itinérance. Dans le secteur des Petites et moyennes entreprises, il est resté quasiment stable (-0,2%). L'effet résultant des prix bas de l'itinérance a été compensé par le chiffre d'affaires supplémentaire de l'acquisition mi-2015 de search.ch. Dans le domaine des grandes entreprises, le chiffre d'affaires a reculé de CHF 43 millions (-1,6%), à CHF 2 611 millions. Alors que le chiffre d'affaires réalisé avec les services de télécommunications a chuté en raison de la baisse des prix, celui du secteur des solutions est en hausse, mais présente une marge moindre. Le carnet de commandes dans les activités avec les grandes entreprises s'est réduit de 5,1% et s'élève à CHF 2 515 millions sous l'effet de la forte concurrence.

La clientèle continue de plébisciter les offres combinées à tarifs forfaitaires, dont la demande ne fléchit pas. Fin 2016, 1,67 million de clients bénéficiaient d'une offre combinée, ce qui correspond à une hausse de 18,1% (+256 000) en un an. Le chiffre d'affaires lié aux contrats combinés a progressé par rapport à l'année précédente de CHF 268 millions (+12,0%) et s'élève à CHF 2 502 millions. Le nombre d'unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) s'est tassé de 96 000 (-0,8%) et s'élève à 12,4 millions. En dépit d'une concurrence accrue, le nombre de raccordements Swisscom TV a augmenté de 145 000 (+10,9%) pour s'établir à 1,48 million, dont 1,18 million d'abonnements à redevance de base. Plus de 80% des clients utilisent le service basé sur le cloud Swisscom TV 2.0. Le nombre de raccordements à haut débit des utilisateurs finaux s'est accru de 34 000 (+1,7%) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 1,99 million. Le nombre de raccordements dans le domaine de la téléphonie fixe a diminué de 262 000 (-10,0%) et s'élève à 2,37 millions. Cette réduction s'explique par la substitution par la téléphonie mobile.

La saturation progressive du marché mobile se fait sentir sur le développement de la clientèle. En comparaison annuelle, le nombre de raccordements mobiles est resté stable à environ 6,6 millions (-0,2%). Le nombre de raccordements Postpaid, offres combinées comprises, a augmenté de 51 000, tandis que celui des raccordements Prepaid a enregistré un recul de 64 000. Dans le domaine de l'itinérance, les réductions tarifaires et le fait que les abonnements Natel infinity 2.0 incluent désormais un certain volume de données en itinérance ont accéléré encore la hausse du volume de roaming. La baisse des prix associée s'est élevée en 2016 à environ CHF 100 millions. Par rapport à l'année précédente, le trafic de données mobiles a augmenté de 78%, et les appels de 11%. Le lancement de Natel Infinity 2.0 en mars 2016 permet aux clients de profiter de vitesses encore plus élevées, d'une itinérance accrue et d'une capacité de stockage en ligne illimitée. Depuis fin 2016,

plus de 1 million de clients ont choisi ces nouveaux abonnements Infinity. La clientèle de tous les abonnements Natel infinity atteint 2,4 millions, soit 70% du nombre de raccordements postpaid (hors grandes entreprises).

Swisscom Suisse/charges d'exploitation et résultat sectoriel

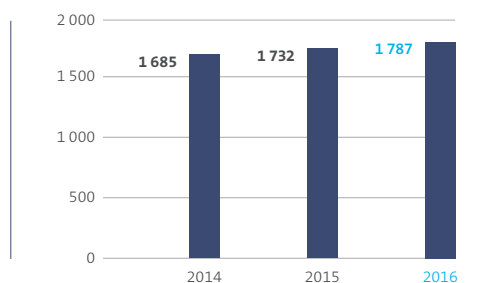
En millions CHF ou selon indication	2016	2015	Variation
Charges sectorielles par nature			
Frais de communications	(459)	(440)	4,3%
Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle	(504)	(459)	9,8%
Autres charges directes	(1 074)	(1 114)	-3,6%
Charges directes	(2 037)	(2 013)	1,2%
Charges de personnel	(2 413)	(2 502)	-3,6%
Autres charges indirectes	(1 601)	(1 744)	-8,2%
Propres prestations activées et autres produits	297	315	-5,7%
Charges indirectes	(3 717)	(3 931)	-5,4%
Charges sectorielles	(5 754)	(5 944)	-3,2%
Résultat sectoriel			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 686	3 601	2,4%
Marge en % du chiffre d'affaires net	39,0	37,7	
Amortissements et dépréciations	(1 489)	(1 383)	7,7%
Résultat sectoriel	2 197	2 218	-0,9%
Investissements et l'effectif du personnel			
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 743	1 799	-3,1%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	16 573	17 199	-3,6%

Les charges sectorielles se sont tassées de CHF 190 millions (-3,2%) pour s'établir à CHF 5 754 millions. Les charges directes ont augmenté de CHF 24 millions (+1,2%) et s'élèvent à CHF 2 037 millions par rapport à l'exercice précédent. Les coûts de l'acquisition et de la fidélisation de la clientèle ont augmenté de CHF 45 millions (+9,8%) et s'élèvent à CHF 504 millions; ceci s'explique avant tout par le fait que la TV-Box pour télévisions à haute définition est vendue au client à un prix avantageux et ne demeure plus la propriété de Swisscom. Les taxes de trafic ont augmenté en raison de l'augmentation du volume du trafic d'itinérance. Les charges indirectes ont diminué de CHF 214 millions (-5,4%) et s'élèvent désormais à CHF 3 717 millions. Après correction des provisions constituées au cours de l'exercice précédent liées à la procédure en cours de la COMCO concernant les services à haut débit et d'autres effets exceptionnels tels que les provisions constituées pour la suppression de postes et des risques réglementaires ainsi que les bénéfices issus de la vente d'immeubles et d'acquisitions d'entreprises, les coûts indirects ont diminué de 0,7%. Des coûts plus élevés dans le secteur des solutions pour les grands clients et pour l'exploitation parallèle de réseaux ont pu être surcompensés par des économies de coûts liées à des gains d'efficacité. Swisscom Suisse a réalisé au total en 2016 des économies de coûts de CHF 50 millions. Les charges de personnel ont fléchi de CHF 89 millions (-3,6%) pour atteindre CHF 2 413 millions soit, après correction, un recul de 2,1%. Le nombre de collaborateurs a diminué de 626 équivalents plein temps (-3,6%) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 16 573 équivalents plein temps. Après correction des acquisitions d'entreprises, les effectifs ont diminué de 687 équivalents plein temps (-4,0%) à la suite de mesures d'efficacité. Le résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA) a progressé de CHF 85 millions (+2,4%) pour atteindre CHF 3 686 millions. Sur une base comparable, l'EBITDA a diminué de CHF 125 millions (-3,2%), suite à des prix plus bas de l'itinérance, de la pression des prix sur le marché des grands clients et à des coûts plus élevés pour l'acquisition et la fidélisation de la clientèle. Les amortissements ont augmenté de CHF 106 millions (+7,7%) par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 1 489 millions. Cette hausse s'explique avant tout par des investissements élevés. Le résultat sectoriel s'est tassé de CHF 21 millions (-0,9%) pour s'établir à CHF 2 197 millions.

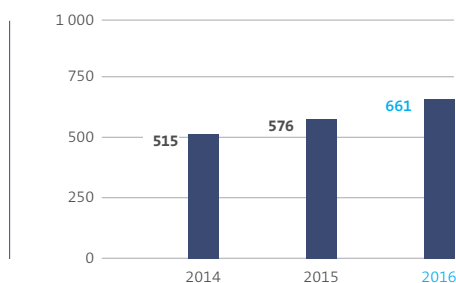
Fastweb

En millions EUR ou selon indication	2016	2015	Variation
Clients privés	906	878	3,2%
Grandes entreprises	706	711	-0,7%
Wholesale	175	143	22,4%
Chiffre d'affaires avec clients externes	1 787	1 732	3,2%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	8	4	100,0%
Chiffre d'affaires net	1 795	1 736	3,4%
Charges sectorielles	(1 134)	(1 160)	-2,2%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	661	576	14,8%
Marge en % du chiffre d'affaires net	36,8	33,2	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	581	541	7,4%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	2 468	2 401	2,8%
Raccordements à haut débit à la clôture de l'exercice en milliers	2 355	2 201	7,0%

Chiffre d'affaires avec clients externes en millions EUR



Evolution d'EBITDA en millions EUR



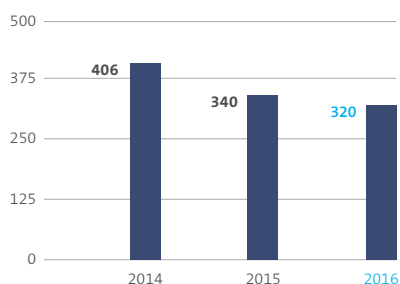
Le chiffre d'affaires net de Fastweb a progressé d'EUR 59 millions (+3,4%) par rapport à l'exercice précédent et atteint EUR 1 795 millions. En dépit d'un environnement économique difficile, le nombre de clients dans le domaine du haut débit a augmenté de 154 000 en un an (+7,0%) pour s'établir à 2,36 millions. Sous l'effet de la concurrence acharnée, le chiffre d'affaires moyen par client haut débit a reculé d'environ 3% par rapport à l'exercice précédent dans le secteur de la clientèle privée, recul qui a été largement compensé par la croissance de la clientèle. Au final, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients privés s'est ainsi accru d'EUR 28 millions (+3,2%) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre EUR 906 millions. Fastweb a acquis une position forte sur le marché des clients commerciaux. Le chiffre d'affaires avec les clients commerciaux n'a que légèrement diminué d'EUR 5 millions (-0,7%) à EUR 706 millions. Le chiffre d'affaires de l'activité wholesale a augmenté d'EUR 32 millions (+22,4%) et s'élève à EUR 175 millions.

Le résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA) a augmenté d'EUR 85 millions (+14,8%) et s'établit à d'EUR 661 millions. En 2016, Fastweb a reçu de Telecom Italia une indemnité s'élevant à EUR 55 millions dans le cadre d'un règlement à l'amiable d'un litige. L'année précédente, le dédommagement de litiges s'était élevé à EUR 15 millions. Hors dédommagement de litiges, l'EBITDA a progressé d'EUR 45 millions (+8,0%) et la marge de résultat de 1,5 points pour s'établir à 33,8%. Les effectifs de Fastweb ont augmenté de 67 équivalents plein temps (+2,8%) pour s'établir à 2 468 équivalents plein temps, poussés par l'embauche de collaborateurs externes dans les domaines techniques et le renforcement des ressources dans le domaine des télécommunications mobiles. Fastweb poursuit l'extension de son réseau. Fin 2016, 810 000 clients étaient déjà raccordés aux réseaux à très haut débit propres à l'entreprise (+25% par rapport à l'exercice précédent), ce qui correspond à environ un tiers de tous les clients haut débit de Fastweb. Le réseau de Fastweb atteint maintenant près de 100 villes en Italie, soit une couverture de 30% (7,5 millions de ménages). L'extension du réseau haut débit a entraîné l'augmentation des investissements de Fastweb d'EUR 40 millions (+7,4%) à EUR 581 millions.

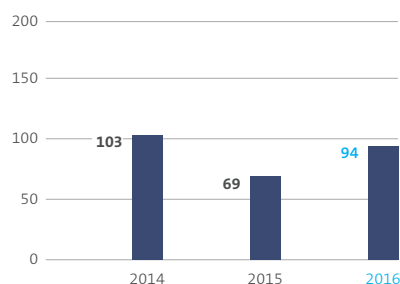
Autres secteurs opérationnels

En millions CHF ou selon indication	2016	2015	Variation
Chiffre d'affaires avec clients externes	320	340	-5,9%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	274	263	4,2%
Chiffre d'affaires net	594	603	-1,5%
Charges sectorielles	(500)	(534)	-6,4%
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	94	69	36,2%
Marge en % du chiffre d'affaires net	15,8	11,4	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	61	48	27,1%
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	1 796	1 723	4,2%

Chiffre d'affaires avec clients externes en millions CHF



Evolution d'EBITDA en millions CHF



L'évolution des Autres secteurs opérationnels est surtout influencée par les ventes d'entreprises au cours de l'exercice précédent. Au premier semestre 2015, Swisscom a vendu Alphapay SA et la division opérationnelle Swisscom Hospitality. C'est la raison principale de la diminution du chiffre d'affaires et des charges sectorielles.

Le chiffre d'affaires net des Autres secteurs opérationnels s'est contracté de CHF 9 millions (-1,5%) à CHF 594 millions. Corrigé des ventes d'entreprises, le chiffre d'affaires net a augmenté de CHF 20 millions (+3,5%), essentiellement en raison de la hausse des chiffres d'affaires résultant des activités de construction de cabling. Le résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA) a progressé de CHF 25 millions (+36,2%) pour atteindre CHF 94 millions, essentiellement en raison d'une hausse des chiffres d'affaires et des coûts uniques chez cabling au cours de l'année précédente. La marge de résultat a gagné 4,4 points pour s'établir à 15,8%. Les effectifs ont augmenté de 73 équivalents plein temps (+4,2%) pour atteindre le nombre de 1 796, poussés surtout par l'embauche de collaborateurs externes de cabling.

Group Headquarters et réconciliation des charges de prévoyance

Le résultat d'exploitation avant amortissements a progressé de CHF 3 millions (+2,6%) par rapport à l'année précédente et se situe à CHF -114 millions. Les effectifs ont diminué de 7,6% à 290 équivalents plein temps par rapport à 2015.

Dans la réconciliation des charges de prévoyance selon IAS 19, une charge de CHF 72 millions a été comptabilisée en 2016 (exercice précédent: CHF 60 millions).

Aperçu trimestriel 2015 et 2016

En millions CHF ou selon indication

	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2015	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2016
Compte de profits et pertes										
Chiffre d'affaires net	2 893	2 865	2 893	3 027	11 678	2 885	2 884	2 874	3 000	11 643
Achats de biens et services	(568)	(553)	(533)	(688)	(2 342)	(544)	(558)	(580)	(641)	(2 323)
Charges de personnel	(756)	(757)	(703)	(803)	(3 019)	(765)	(743)	(695)	(744)	(2 947)
Autres charges d'exploitation	(609)	(577)	(785)	(726)	(2 697)	(597)	(600)	(613)	(738)	(2 548)
Propres prestations activées et autres produits	91	104	94	189	478	102	163	94	109	468
Résultat d'exploitation (EBITDA)	1 051	1 082	966	999	4 098	1 081	1 146	1 080	986	4 293
Amortissements	(507)	(521)	(517)	(541)	(2 086)	(546)	(546)	(524)	(529)	(2 145)
Résultat d'exploitation (EBIT)	544	561	449	458	2 012	535	600	556	457	2 148
Charges d'intérêts nettes	(47)	(49)	(51)	(42)	(189)	(39)	(42)	(31)	(43)	(155)
Autre résultat financier	(57)	16	(6)	(36)	(83)	(40)	(24)	(5)	69	-
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	5	8	5	5	23	-	-	1	(4)	(3)
Résultat avant impôts sur le résultat	445	536	397	385	1 763	456	534	521	479	1 990
Charge d'impôt sur le résultat	(94)	(103)	(123)	(81)	(401)	(92)	(110)	(112)	(72)	(386)
Bénéfice net	351	433	274	304	1 362	364	424	409	407	1 604
Part des actionnaires de Swisscom SA	351	433	274	303	1 361	365	424	410	405	1 604
Part des actionnaires minoritaires	-	-	-	1	1	(1)	-	(1)	2	-
Bénéfice par action (en CHF)	6,78	8,35	5,29	5,85	26,27	7,05	8,20	7,90	7,82	30,97
Chiffre d'affaires net										
Swisscom Suisse	2 355	2 342	2 375	2 473	9 545	2 345	2 337	2 340	2 418	9 440
Fastweb	468	453	457	489	1 867	482	483	476	516	1 957
Autres secteurs opérationnels	144	156	149	154	603	129	146	149	170	594
Group Headquarters	-	1	-	1	2	-	1	-	1	2
Elimination inter-secteurs	(74)	(87)	(88)	(90)	(339)	(71)	(83)	(91)	(105)	(350)
Chiffre d'affaires net total	2 893	2 865	2 893	3 027	11 678	2 885	2 884	2 874	3 000	11 643
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)										
Swisscom Suisse	955	969	833	844	3 601	966	946	936	838	3 686
Fastweb	130	148	156	185	619	144	223	169	185	721
Autres secteurs opérationnels	16	19	24	10	69	22	27	27	18	94
Group Headquarters	(29)	(29)	(22)	(37)	(117)	(30)	(27)	(27)	(30)	(114)
Réconciliation charges de prévoyance	(17)	(19)	(18)	(6)	(60)	(18)	(17)	(20)	(17)	(72)
Elimination inter-secteurs	(4)	(6)	(7)	3	(14)	(3)	(6)	(5)	(8)	(22)
Total résultat sectoriel (EBITDA)	1 051	1 082	966	999	4 098	1 081	1 146	1 080	986	4 293
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles										
Swisscom Suisse	388	453	459	499	1 799	425	447	409	462	1 743
Fastweb	160	138	133	150	581	169	145	156	163	633
Autres secteurs opérationnels	6	6	8	28	48	6	11	15	29	61
Elimination inter-secteurs	(5)	(4)	(5)	(5)	(19)	(4)	(6)	(5)	(6)	(21)
Total des investissements	549	593	595	672	2 409	596	597	575	648	2 416
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps										
Swisscom Suisse	16 964	17 062	17 176	17 199	17 199	17 155	16 969	16 767	16 573	16 573
Fastweb	2 373	2 377	2 381	2 401	2 401	2 407	2 422	2 457	2 468	2 468
Autres secteurs opérationnels	1 940	1 722	1 725	1 723	1 723	1 769	1 743	1 771	1 796	1 796
Group Headquarters	322	325	321	314	314	314	309	297	290	290
Total effectif	21 599	21 486	21 603	21 637	21 637	21 645	21 443	21 292	21 127	21 127
Operating free cash flow	344	401	684	415	1 844	184	604	616	387	1 791
Dette nette	7 895	8 760	8 320	8 042	8 042	8 108	8 856	8 310	7 846	7 846

En millions CHF ou selon indication

	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2015	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2016
Swisscom Suisse										
Chiffre d'affaires et résultats										
Clients privés	438	449	460	433	1 780	426	428	441	432	1 727
Petites et moyennes entreprises	101	102	102	98	403	95	93	90	91	369
Clientèle entreprise	132	140	140	134	546	128	128	130	132	518
Chiffre d'affaires réseau mobile contrats simples	671	691	702	665	2 729	649	649	661	655	2 614
Clients privés	207	191	185	178	761	159	147	131	108	545
Petites et moyennes entreprises	106	103	103	101	413	100	99	94	89	382
Clientèle entreprise	139	141	140	137	557	138	136	131	134	539
Chiffre d'affaires réseau fixe contrats simples	452	435	428	416	1 731	397	382	356	331	1 466
Clients privés	461	476	496	513	1 946	524	528	546	566	2 164
Petites et moyennes entreprises	69	71	73	75	288	78	80	85	88	331
Clientèle entreprise	–	–	–	–	–	1	2	2	2	7
Chiffre d'affaires contrats combinés	530	547	569	588	2 234	603	610	633	656	2 502
Chiffre d'affaires contrats simples et combinés	1 653	1 673	1 699	1 669	6 694	1 649	1 641	1 650	1 642	6 582
Solution de télécommunications	261	260	253	294	1 068	277	273	262	287	1 099
Vente de hardware	148	128	124	202	602	136	123	125	162	546
Wholesale	148	140	145	146	579	139	148	149	155	591
Autres chiffres d'affaires	126	124	137	145	532	128	136	137	155	556
Chiffre d'affaires avec clients externes	2 336	2 325	2 358	2 456	9 475	2 329	2 321	2 323	2 401	9 374
Clients privés	1 252	1 247	1 267	1 309	5 075	1 252	1 236	1 254	1 278	5 020
Petites et moyennes entreprises	320	332	344	343	1 339	328	334	334	338	1 334
Clientèle entreprise	607	598	594	650	2 449	605	597	574	624	2 400
Wholesale	148	140	145	146	579	139	148	149	155	591
IT, Network & Innovation	9	8	8	8	33	5	6	12	6	29
Chiffre d'affaires avec clients externes	2 336	2 325	2 358	2 456	9 475	2 329	2 321	2 323	2 401	9 374
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)										
Clients privés	730	742	756	705	2 933	755	729	710	676	2 870
Petites et moyennes entreprises	217	232	239	219	907	224	228	225	215	892
Clientèle entreprise	219	226	237	228	910	212	205	209	213	839
Wholesale	101	92	(86)	91	198	93	100	105	90	388
IT, Network & Innovation	(312)	(323)	(312)	(400)	(1 347)	(318)	(316)	(313)	(357)	(1 304)
Elimination inter-secteurs	–	–	(1)	1	–	–	–	–	1	1
Résultat sectoriel (EBITDA)	955	969	833	844	3 601	966	946	936	838	3 686
Marge en % du chiffre d'affaires net	40,6	41,4	35,1	34,1	37,7	41,2	40,5	40,0	34,7	39,0
Fastweb, en millions EUR										
Clients privés	216	219	218	225	878	223	227	225	231	906
Grandes entreprises	168	177	171	195	711	171	177	169	189	706
Wholesale hubbing	7	7	6	6	26	6	5	4	4	19
Wholesale autres	37	29	28	23	117	38	30	36	52	156
Chiffre d'affaires avec clients externes	428	432	423	449	1 732	438	439	434	476	1 787
Résultat sectoriel (EBITDA)	120	140	145	171	576	131	204	155	171	661
Marge en % du chiffre d'affaires net	28,0	32,4	34,2	38,0	33,2	29,8	46,3	35,5	35,8	36,8
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	147	132	124	138	541	154	132	144	151	581
Raccordements à haut débit en milliers	2 124	2 157	2 172	2 201	2 201	2 241	2 257	2 295	2 355	2 355

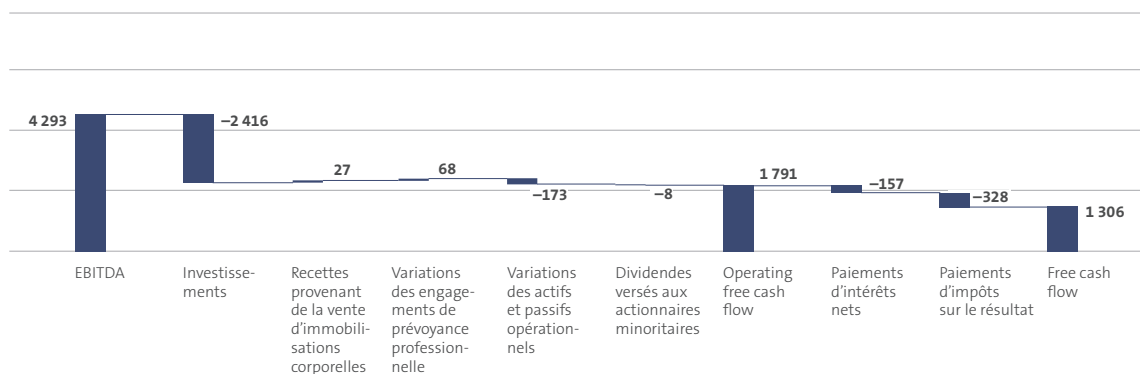
En milliers ou selon indication

	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2015	1 ^{er} tri- mestre	2 ^e tri- mestre	3 ^e tri- mestre	4 ^e tri- mestre	2016
Swisscom Suisse										
informations opérationnels										
Raccordements										
Contrats simples	1 763	1 695	1 632	1 573	1 573	1 500	1 412	1 303	1 155	1 155
Contrats combinés	972	1 002	1 027	1 056	1 056	1 082	1 106	1 155	1 212	1 212
Raccordements téléphoniques réseau fixe	2 735	2 697	2 659	2 629	2 629	2 582	2 518	2 458	2 367	2 367
Contrats simples	650	615	581	542	542	503	463	397	320	320
Contrats combinés	1 258	1 307	1 356	1 416	1 416	1 465	1 515	1 588	1 672	1 672
Raccordements à haut débit Retail	1 908	1 922	1 937	1 958	1 958	1 968	1 978	1 985	1 992	1 992
Contrats simples	200	182	165	148	148	127	111	98	84	84
Contrats combinés	1 001	1 056	1 110	1 183	1 183	1 240	1 289	1 342	1 392	1 392
Raccordements Swisscom TV	1 201	1 238	1 275	1 331	1 331	1 367	1 400	1 440	1 476	1 476
Contrats simples Prepaid	2 149	2 131	2 125	2 124	2 124	2 123	2 112	2 085	2 060	2 060
Contrats simples Postpaid	3 888	3 910	3 920	3 905	3 905	3 877	3 882	3 854	3 841	3 841
Raccordements mobiles contrats simples	6 037	6 041	6 045	6 029	6 029	6 000	5 994	5 939	5 901	5 901
Contrats combinés	531	551	573	596	596	615	629	674	711	711
Raccordements mobiles	6 568	6 592	6 618	6 625	6 625	6 615	6 623	6 613	6 612	6 612
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)										
de chiffres d'affaires (RGU)	12 412	12 449	12 489	12 543	12 543	12 532	12 519	12 496	12 447	12 447
Raccordements à haut débit Wholesale	278	291	301	315	315	329	342	351	364	364
Raccordements d'abonnés dégroupés	162	150	139	128	128	120	125	128	128	128
Contrats combinés										
Contrats combinés avec deux services	302	301	301	287	287	280	281	279	281	281
Contrats combinés avec trois services	680	712	741	790	790	826	856	889	930	930
Contrats combinés avec quatre services	266	278	291	304	304	313	319	349	375	375
Contrats combinés avec n services	10	16	23	35	35	46	59	71	86	86
Contrats combinés	1 258	1 307	1 356	1 416	1 416	1 465	1 515	1 588	1 672	1 672
Groupe Swisscom										
informations selon régions géographiques										
Chiffre d'affaires net en Suisse	2 407	2 395	2 431	2 531	9 764	2 398	2 396	2 393	2 478	9 665
Chiffre d'affaires autres pays	486	470	462	496	1 914	487	488	481	522	1 978
Chiffre d'affaires net total	2 893	2 865	2 893	3 027	11 678	2 885	2 884	2 874	3 000	11 643
EBITDA en Suisse	914	932	804	811	3 461	936	923	908	805	3 572
EBITDA en autres pays	137	150	162	188	637	145	223	172	181	721
EBITDA total	1 051	1 082	966	999	4 098	1 081	1 146	1 080	986	4 293
Investissements en Suisse	388	454	460	520	1 822	425	451	416	482	1 774
Investissements à l'étranger	161	139	135	152	587	171	146	159	166	642
Total des investissements	549	593	595	672	2 409	596	597	575	648	2 416
Effectif du personnel en Suisse	18 776	18 828	18 936	18 965	18 965	18 960	18 754	18 551	18 372	18 372
Effectif du personnel à l'étranger	2 823	2 658	2 667	2 672	2 672	2 685	2 689	2 741	2 755	2 755
Total effectif	21 599	21 486	21 603	21 637	21 637	21 645	21 443	21 292	21 127	21 127

Flux de trésorerie

En millions CHF	2016	2015	Variation
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 293	4 098	195
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(2 416)	(2 409)	(7)
Variation de l'actif circulant net et autres produits et charges d'exploitation	(86)	155	(241)
Operating free cash flow	1 791	1 844	(53)
Paiements d'intérêts nets	(157)	(188)	31
Paiements d'impôts sur le résultat	(328)	(350)	22
Free cash flow	1 306	1 306	-
Dépenses nettes pour achats et ventes d'entreprises	47	(64)	111
Autres flux de trésorerie nets d'investissement financiers	(87)	63	(150)
Constitution et remboursement de passifs financiers, net	(101)	(132)	31
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	(1 140)	(1 140)	-
Autres flux de trésorerie	(18)	(5)	(13)
Entrées nettes de trésorerie	7	28	(21)

Free cash flow en millions CHF



Le free cash flow est resté au même niveau que lors du précédent exercice et s'élève à CHF 1 306 millions. Le free cash flow opérationnel a baissé de CHF 53 millions (-2,9%) par rapport à l'exercice précédent à CHF 1 791 millions. Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) de l'année précédente et la modification des actifs circulants nets de l'année précédente incluent la constitution de provisions de CHF 186 millions pour la procédure en cours de la COMCO envers les services à haut débit. Swisscom conteste la sanction et a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Swisscom a payé l'amende de CHF 186 millions, car aucun effet suspensif n'a été accordé. Sans ce paiement, l'operating free cash flow aurait augmenté de CHF 133 millions (+7,2%) par rapport à l'exercice précédent. Les investissements ont augmenté de CHF 7 millions (+0,3%) et s'élèvent désormais à CHF 2 416 millions par rapport à l'exercice précédent. Le niveau élevé des investissements s'explique par l'extension continue des réseaux haut débit en Suisse et en Italie. En 2016, Swisscom a contracté trois emprunts obligataires d'un montant nominal total de CHF 700 millions ainsi que des coupons entre 0,125% et 0,375% et des durées de 11 à 16 ans. Les moyens mobilisés ont été utilisés pour rembourser les dettes existantes. En outre, un placement privé de CHF 150 millions arrivé à échéance en 2016 a été prolongé de 15 ans à un taux d'intérêt fixe de 0,56%. Swisscom a payé en 2016 un dividende ordinaire de CHF 22 par action, ce qui correspond à un montant de CHF 1 140 millions.

Investissements

Voir rapport
pages 48–51

Swisscom s'attache à garantir à long terme la qualité élevée et la disponibilité de son infrastructure de réseau en recourant à des investissements ciblés. A cet égard, l'extension du réseau à très haut débit, la transition vers une infrastructure tout IP ainsi que la modernisation du réseau de communication mobile sur la base des normes les plus récentes jouent un rôle de premier ordre en Suisse. En Italie, Fastweb exploite un réseau comprenant un réseau de base à fibre optique propre à l'entreprise et des raccordements à haut débit basés sur le cuivre. Fastweb déploie cette infrastructure de réseau également de manière ciblée.

En millions CHF ou selon indication	2016	2015	Variation
Réseau fixe & Infrastructure	500	509	-1,8%
Extension du réseau de fibre optique	476	435	9,4%
Réseau de téléphonie mobile	231	210	10,0%
A la demande des clients	189	251	-24,7%
Projets, autre ¹	347	394	-11,9%
Swisscom Suisse	1 743	1 799	-3,1%
Fastweb	633	581	9,0%
Autres secteurs opérationnels	61	48	27,1%
Group Headquarters et élimination	(21)	(19)	10,5%
Total des investissements	2 416	2 409 ²	0,3%
Dont Suisse	1 774	1 822	-2,6%
Dont à l'étranger	642	587	9,4%
Investissements en % du chiffre d'affaires net	20,8	20,6	

¹ Migration All IP inclus.

² Hors investissements de CHF 18 millions consentis dans le cadre de projets immobiliers ayant fait l'objet de contrats de vente et pour lesquels les acheteurs ont versé un acompte du même montant.

Les investissements de Swisscom ont augmenté de CHF 7 millions (+0,3%) par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à CHF 2 416 millions, soit 20,8% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 20,6%). En 2016, 72% des investissements ont été consacrés à Swisscom Suisse, 26% à Fastweb et 2% aux Autres secteurs opérationnels.

Les investissements de Swisscom Suisse ont baissé de CHF 56 millions (-3,1%) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 1 743 millions, soit 18,5% du chiffre d'affaires net (exercice précédent 18,8%). L'augmentation des investissements consentis pour l'extension des réseaux haut débit avec les toutes dernières technologies a été plus que compensée par une baisse des investissements induits par les clients et des investissements liés au développement des plateformes de services. Fin 2016, plus de 3,5 millions de ménages et de commerces étaient raccordés à un réseau à très haut débit (supérieur à 50 Mbit/s), dont 2,5 millions étaient équipés des technologies les plus récentes, que ce soit avec la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) ou avec ses variantes ultramodernes telles que les technologies FTTS (Fibre to the Street) et FTTB (Fibre to the Building) ou encore la vectorisation. Fin 2016, Swisscom a mis à disposition de 99% de la population suisse la nouvelle technologie de téléphonie mobile 4G/LTE qui permet un accès à Internet à haut débit.

Les investissements consentis par Fastweb ont augmenté de CHF 52 millions (+9,0%) à CHF 633 millions par rapport à l'exercice précédent. En monnaie locale, cela équivaut à une augmentation d'EUR 40 millions (+7,4%) pour atteindre EUR 581 millions. Cette hausse est essentiellement induite par une augmentation des investissements dans les réseaux haut débit. En juillet 2016, Fastweb et Telecom Italia ont annoncé vouloir collaborer pour la pose de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH). D'ici 2020, 13 millions de ménages et de commerces, soit près de la moitié de ceux-ci, doivent être raccordés au très haut débit en Italie. Le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires atteignait 32,4% (exercice précédent: 31,2%). Environ 30% des investissements ont un lien direct avec l'accroissement de clientèle.

Patrimoine

Bilan

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Actifs			
Liquidités et placements à court terme	506	409	23,7%
Clients et autres débiteurs	2 532	2 535	-0,1%
Immobilisations corporelles	10 177	9 855	3,3%
Goodwill	5 156	5 161	-0,1%
Autres immobilisations incorporelles	1 756	1 861	-5,6%
Sociétés associées et placements à long terme	455	461	-1,3%
Actifs d'impôt	299	375	-20,3%
Autres actifs courants et non courants	573	492	16,5%
Total des actifs	21 454	21 149	1,4%
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	8 496	8 593	-1,1%
Fournisseurs et autres créditeurs	1 896	1 768	7,2%
Engagements de prévoyance professionnelle	1 850	2 919	-36,6%
Provisions	962	1 139	-15,5%
Passifs d'impôts	746	436	71,1%
Autres passifs courants et non courants	982	1 052	-6,7%
Total des passifs	14 932	15 907	-6,1%
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	6 514	5 237	24,4%
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	8	5	60,0%
Total des capitaux propres	6 522	5 242	24,4%
Total des passifs et des capitaux propres	21 454	21 149	1,4%
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	30,4%	24,8%	

L'état de la situation financière présente une hausse de CHF 0,3 milliard ou 1,4% à CHF 21,5 milliards. L'accroissement des actifs est principalement dû à la hausse des investissements.

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Immobilisations corporelles	10 177	9 855	322
Goodwill	5 156	5 161	(5)
Autres immobilisations incorporelles	1 756	1 861	(105)
Autres actifs opérationnels	3 105	3 027	78
Provisions	(962)	(1 139)	177
Autres passifs opérationnels	(2 878)	(2 820)	(58)
Actifs opérationnels, net	16 354	15 945	409
Liquidités et placements	506	409	97
Passifs financiers	(8 496)	(8 593)	97
Engagements de prévoyance professionnelle	(1 850)	(2 919)	1 069
Actifs et passifs d'impôt exigible nets	(447)	(61)	(386)
Parts dans des sociétés associées	193	223	(30)
Autres actifs, net	262	238	24
Capitaux propres	6 522	5 242	1 280

Fastweb

Le 31 décembre 2016, la valeur comptable de Fastweb dans les comptes consolidés de Swisscom s'élevait à EUR 2,8 milliards (CHF 3,0 milliards; aux cours de clôture CHF/EUR 1,074) montant qui inclut un goodwill d'une valeur comptable nette d'EUR 0,5 milliard. Swisscom a levé des financements en EUR, dont EUR 1,24 milliard a été désigné comme instrument de couverture des actifs nets de Fastweb. Dans le capital propre des comptes consolidés de Swisscom, des pertes cumulées induites par la conversion des monnaies étrangères de Fastweb à hauteur de CHF 1,8 milliard (après impôts) ont été enregistrées fin 2016.

Goodwill

La valeur comptable nette du goodwill s'élève à CHF 5 156 millions. L'essentiel revient à Swisscom Suisse (CHF 4 582 millions). Ce goodwill résulte principalement du rachat, en 2007, de la participation de 25% dans Swisscom Mobile SA qui avait été cédée à Vodafone en 2001. Après le rachat, les activités liées au réseau mobile, au réseau fixe et aux solutions ont été regroupées sur le plan organisationnel pour donner naissance à la nouvelle société Swisscom (Suisse) SA. Le risque d'évaluation de ce goodwill est très faible. La valeur comptable nette du goodwill de Fastweb se monte à EUR 492 millions (CHF 529 millions). Les Autres secteurs opérationnels présentent un goodwill de CHF 45 millions.

Prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance, qui figurent dans les états financiers consolidés, sont évalués conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS). Les engagements nets inscrits au bilan s'élèvent à CHF 1 850 millions. Par rapport à l'exercice précédent, ils ont diminué de CHF 1 069 millions. Ceci est surtout dû à une nouvelle répartition des lacunes de financement entre employeurs et employés (Risk Sharing) selon l'IFRS. L'effet positif de la première application du Risk Sharing s'élève à CHF 0,9 milliard. Selon les dispositions nationales de comptabilité (Swiss GAAP RPC) relatives à la caisse de pension, il existe un excédent de couverture de CHF 0,1 milliard, ce qui correspond à un degré de couverture d'environ 101%. Les causes principales de la différence avec l'évaluation selon l'IFRS de CHF 1,9 milliard résident dans l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles telles que le taux d'escompte, l'espérance de vie ou le Risk Sharing (CHF 1,0 milliard) et une méthode d'évaluation actuarielle différente (CHF 0,9 milliard). Selon l'IFRS, les futures augmentations de salaires, de cotisations et de rentes ainsi que le départ anticipé à la retraite seront pris en compte pour l'évaluation.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont accrus de CHF 1 280 millions (+24,4%) et s'établissent à CHF 6 522 millions. Le rapport entre les capitaux propres et le total des actifs a augmenté, passant de 24,8% à 30,4%. Le bénéfice net de CHF 1 604 millions et les profits nets de CHF 831 millions directement comptabilisés dans les capitaux propres ont dépassé les versements de dividendes à hauteur de CHF 1 140 millions aux actionnaires de Swisscom SA. Les bénéfices nets directement saisis dans le capital propre incluent les gains actuariels des plans de prévoyance n'ayant pas d'incidence sur les liquidités, d'un montant de CHF 1 162 millions, ainsi que des pertes non réalisées d'un montant de CHF 21 millions provenant des différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Par rapport à la fin de l'année 2015, le cours du change CHF/EUR a baissé en passant de 1,084 à 1,074. Le 31 décembre 2016, les pertes cumulées induites par la conversion des monnaies étrangères dans le capital propre s'élevaient à CHF 1 834 millions (après impôts).

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres figurant dans les états financiers individuels de Swisscom SA conformément aux principes comptables découlant du droit des sociétés anonymes et non sur la base des capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (IFRS). Le 31 décembre 2016, le capital propre de Swisscom SA a atteint CHF 6 255 millions. L'écart par rapport aux capitaux propres figurant dans l'état consolidé de la situation financière est principalement dû aux bénéfices retenus par les filiales et à des méthodes de comptabilisation et d'évaluation différentes. En vertu des principes

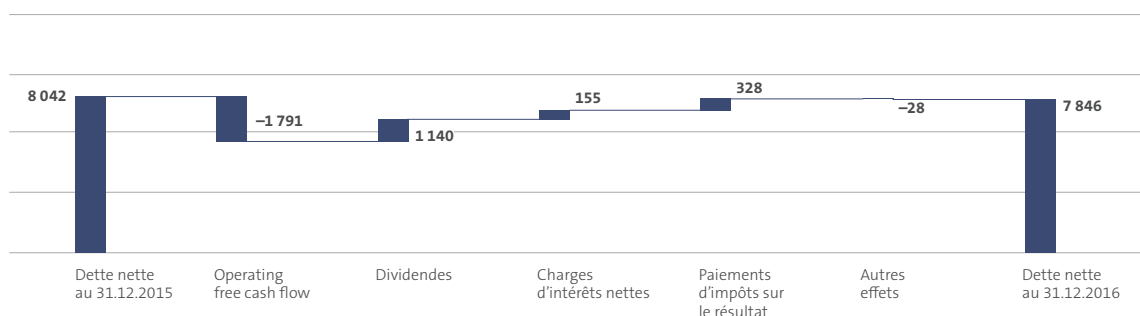
comptables découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Le 31 décembre 2016, le montant des réserves distribuables de Swisscom SA s'élevait à CHF 6 193 millions.

Dettes nettes

Swisscom vise un ratio dette nette / EBITDA d'environ 1,9. L'endettement net se compose des engagements financiers moins les liquidités, les immobilisations financières à court terme et les placements à taux fixe à long terme.

En millions CHF ou selon indication	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016
Dettes nettes	8 120	8 042	7 846
Ratio fonds étrangers/total bilan	73,8%	75,2%	69,6%
Ratio dette nette/capitaux propres	1,5	1,5	1,2
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	1,8	2,0	1,8

Evolution de la dette nette en millions CHF



Fin 2016, le ratio dettes nettes/résultat d'exploitation EBITDA était de 1,8 (exercice précédent: 2,0). Les années précédentes, tirant profit des conditions avantageuses du marché des capitaux, Swisscom a poursuivi l'optimisation de la structure des taux d'intérêt et des échéances relative aux passifs financiers. La part des passifs financiers à taux variable se monte à 21%.

Profil des échéances des passifs financiers

Swisscom vise une large diversification de son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances et à une répartition sur différents instruments et marchés financiers. Le profil des échéances des passifs financiers portant intérêt à leur valeur nominale au 31 décembre 2016 se présente comme suit:

En millions CHF	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance 6 à 10 ans	Echéance plus de 10 ans	Total
Prêts bancaires	198	64	345	—	101	708
Emprunts obligataires	600	1 425	1 074	1 987	1 010	6 096
Placements privés	250	72	278	—	150	750
Passifs résultant de contrats de location-financement	16	16	24	36	416	508
Autres passifs financiers	1	23	1	9	—	34
Total des passifs financiers portant intérêt	1 065	1 600	1 722	2 032	1 677	8 096

Compte de création de valeur

La création de valeur opérationnelle réalisée résulte du chiffre d'affaires moins les prestations préalables telles que les charges de matières et de services, les autres charges d'exploitation et les amortissements. Les charges de personnel ne sont pas présentées comme des prestations préalables mais comme une utilisation de la création de valeur. Swisscom réalise l'essentiel de sa création de valeur en Suisse. Au cours de l'exercice sous revue, les activités internationales ont contribué à hauteur de 7% à la création de valeur opérationnelle du groupe (exercice précédent: 6%).

En millions CHF	2016			2015		
	Suisse	A l'étranger	Total	Suisse	A l'étranger	Total
Origine de la création de valeur						
Chiffre d'affaires net	9 665	1 978	11 643	9 764	1 914	11 678
Propres prestations activées et autres produits	325	143	468	339	139	478
Achats de biens et services	(1 851)	(472)	(2 323)	(1 829)	(513)	(2 342)
Autres charges d'exploitation ¹	(1 819)	(718)	(2 537)	(1 800)	(697)	(2 497)
Amortissements ²	(1 493)	(548)	(2 041)	(1 404)	(540)	(1 944)
Prestations de services fournies par des tiers	(4 838)	(1 595)	(6 433)	(4 694)	(1 611)	(6 305)
Création de valeur opérationnelle	4 827	383	5 210	5 070	303	5 373
Autre résultat pas opérationnel ³			(107)			(388)
Total création de valeur			5 103			4 985
Répartition de la création de valeur						
Collaborateurs ⁴	2 651	224	2 875	2 748	216	2 964
Secteur public ⁵	308	13	321	513	5	518
Actionnaires (dividendes)			1 148			1 147
Bailleur de fonds (charges d'intérêts nettes)			155			189
Entreprise (bénéfice non distribué) ⁶			604			167
Total création de valeur			5 103			4 985

¹ Autres charges d'exploitation: sans l'impôt sur le capital ni les autres impôts ne dépendant pas du résultat.

² Amortissements: sans les amortissements sur les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comme les marques ou les relations avec la clientèle.

³ Autres résultats pas opérationnels: résultat financier sans charges d'intérêt nettes, part du résultat des sociétés associées et amortissements sur les immobilisations corporelles liées aux acquisitions.

⁴ Collaborateurs: le paiement des cotisations de l'employeur est comptabilisé dans les charges de prévoyance et non comme charges conformément aux IFRS.

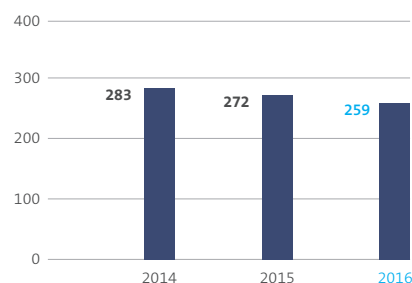
⁵ Secteur public: impôts courants sur le résultat et sur le capital, autres impôts ne dépendant pas du résultat et les sanctions de la Comco.

⁶ Entreprise: y compris les variations des impôts différés et les engagements de prévoyance.

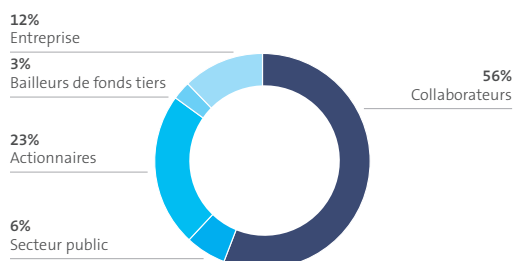
En 2016, la création de valeur opérationnelle s'élevait à CHF 5 210 millions. Par rapport à l'exercice précédent, cela représente une baisse de 3,0%. Près de 93% de la création de valeur opérationnelle est réalisée en Suisse (exercice précédent: 94%). Dans les activités internationales, la création de valeur opérationnelle affiche une hausse de CHF 80 millions, à CHF 383 millions.

La création de valeur opérationnelle en Suisse a diminué de 4,8% par rapport à l'exercice précédent et s'élève à CHF 4 827 millions. Parallèlement, la création de valeur opérationnelle a chuté de 4,8% par équivalent plein temps, et s'est établie à CHF 259 000 (exercice précédent: CHF 272 000).

Swisscom création de valeur par collaborateur en Suisse en milliers CHF



Répartition de la création de valeur en %



Efficacité énergétique et émissions de CO₂ en Suisse

En % ou selon indication	2016	2015	Variation
Consommation d'énergie (en GWh)	536	521	2,9%
Accroissement de l'efficacité énergétique depuis le 1 ^{er} janvier 2010	35,9	29,6	
Accroissement de l'efficacité énergétique depuis le 1 ^{er} janvier 2016	8,9	–	
Emissions de CO ₂ directes (en tonnes)	19 837	20 116	–1,4%
Relation du rapport des réductions CO ₂ aux émissions CO ₂	0,99	0,81	

Swisscom s'efforce d'accroître son efficacité énergétique et d'utiliser des énergies renouvelables pour limiter l'impact de ses activités sur l'environnement. En Suisse, Swisscom s'est fixé comme objectif d'augmenter son efficacité énergétique de 35% supplémentaires entre le 1^{er} janvier 2016 et la fin de l'année 2020. Ce pas devrait être franchi notamment grâce à la prise de mesures dans le domaine de l'infrastructure de réseau. D'ici fin 2020, Swisscom entend, avec ses clients, économiser une quantité de CO₂ deux fois supérieure à celle qu'elle génère pour l'ensemble de son exploitation et dans sa chaîne d'approvisionnement. Swisscom compte atteindre cet objectif en réduisant d'une part ses émissions et en encourageant d'autre part la commercialisation d'un portefeuille de produits durable.

En 2016, la consommation d'énergie totale en Suisse a progressé de 15 GWh (+2,9%), atteignant 536 GWh. Les mesures d'efficacité relatives au refroidissement des centraux téléphoniques et de la consommation d'énergie dans les centres de calculs ont permis de compenser partiellement le dépassement de consommation électrique lié à l'expansion du réseau. En moyenne de tous les centres de calculs, Swisscom a atteint en 2016 une valeur PUE (Power-Usage-Effectiveness) de 1,47 (exercice précédent: 1,50). Comme les années précédentes, Swisscom a consommé exclusivement du courant issu à 100% d'énergies renouvelables. L'efficacité énergétique s'est hissée à 35,9% par rapport au 1^{er} janvier 2010 (année précédente 29,6%), et a augmenté de 8,9% par rapport au 1^{er} janvier 2016. L'émission directe de CO₂ en Suisse a diminué en 2016 de 279 tonnes (–1,4%) à 19 837, ce qui est dû principalement à la basse consommation de combustibles fossiles. Le rapport entre les économies auprès des clients et les émissions a augmenté de 0,81 à 0,99 durant l'exercice en cours.

Perspectives de chiffre d'affaires net
Prévision pour 2017 d'environ

11,6 milliards CHF

Perspectives d'EBITDA
Prévision pour 2017 d'environ

4,2 milliards CHF

Perspectives financières

En millions CHF	2016 rapporté	Ajustement	2016 pro-forma	2017 Variation Swisscom sans Fastweb	2017 Variation Fastweb	2017 Prévision
Chiffre d'affaires net	11 643			< 0	> 0	~11 600
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 293	(20) ¹	4 273	~ -100	> 0	~ 4 200
Investissements	2 416			0	0	~ 2 400

¹ Procédure juridique Fastweb de CHF -60 millions et provisions (pour la réduction de postes et autres risques) de CHF +40 millions.

Pour 2017, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,6 milliards, un EBITDA d'environ CHF 4,2 milliards et des investissements d'environ CHF 2,4 milliards. Swisscom devrait réaliser un chiffre d'affaires un peu inférieur en raison de la forte concurrence et de la pression sur les prix, tandis que Fastweb devrait générer un chiffre d'affaires en légère hausse. Swisscom sans Fastweb table sur une baisse de l'EBITDA d'environ CHF 100 millions par rapport à l'année précédente. L'EBITDA se réduit en raison de la pression sur les prix et de la baisse du nombre de raccordements de téléphonie fixe. Des coûts plus élevés sont également attendus dans le domaine de l'itinérance. Le programme d'économies aura toutefois une incidence positive sur l'EBITDA. Fastweb table sur un EBITDA légèrement supérieur. Les investissements en Suisse et pour Fastweb devraient rester au même niveau que l'année précédente. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2018 le versement d'un dividende ordinaire d'un montant inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2017.

Perspectives d'investissement
Prévision pour 2017 d'environ

2,4 milliards CHF

Dividende par action
En cas de réalisation des objectifs en 2017

22 CHF

Marché des capitaux

Les actions de Swisscom sont cotées à la SIX Swiss Exchange. Les agences de notation internationales vérifient régulièrement la solvabilité du groupe.

Action Swisscom

Au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière de Swisscom s'élevait à CHF 23,6 milliards (exercice précédent: CHF 26,1 milliards). Le nombre d'actions en circulation est resté inchangé à 51,8 millions. Toutes les actions nominatives ont une valeur nominale de CHF 1 et donnent droit à une voix chacune. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut toutefois refuser l'inscription d'un actionnaire lorsque les droits de vote de celui-ci dépassent 5% du capital-actions.

Structure de l'actionariat

	31.12.2016			31.12.2015		
	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
Confédération	1	26 394 000	51,0%	1	26 394 000	51,0%
Personnes physiques	74 224	5 497 806	10,6%	69 929	4 929 030	9,5%
Institutions	3 205	19 910 137	38,4%	3 094	20 478 913	39,5%
Total	77 430	51 801 943	100,0%	73 024	51 801 943	100,0%

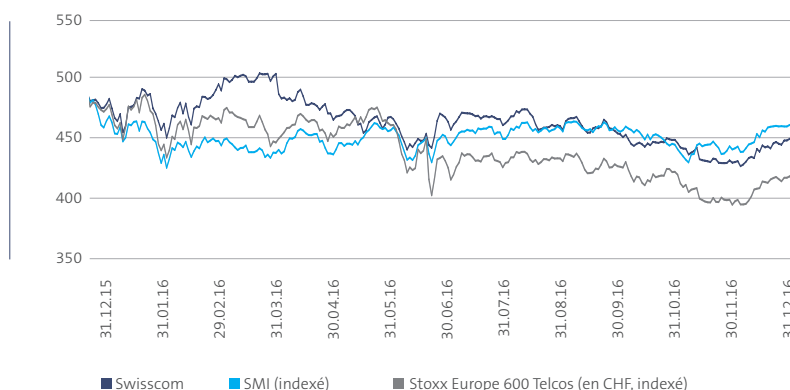
L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA au 31 décembre 2016 est la Confédération suisse, qui détient une part des droits de vote et du capital équivalant à 51,0% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Au 31 décembre 2016, quelque 21% des actions étaient non enregistrées («actions dispo»).

Lieux de négoce

Les actions Swisscom sont négociées en Suisse à la SIX Swiss Exchange sous le symbole SCMN (numéro de valeur 874251) et aux Etats-Unis (marché de gré à gré, programme de niveau 1) sous forme d'American Depositary Receipts (ADR) dans un rapport 1:10 sous le symbole SCMWY (numéro Pink-Sheet 69769).

Evolution du cours de l'action

Evolution du cours de l'action 2016 en CHF



L'indice suisse des actions (SMI) a reculé de 6,8% par rapport à l'exercice précédent. Durant la même période, l'action Swisscom a cédé 9,3% de sa valeur pour s'établir à CHF 456,10. Elle a ainsi réalisé une performance supérieure à celle de l'indice européen des valeurs de la branche Stoxx Europe 600 Telecommunications (-16,9% en CHF; -15,8% en EUR). Par rapport à l'exercice précédent, le volume de négoce quotidien moyen a fléchi de 2,9% à 133 566 unités. La valeur totale des actions Swisscom échangées en 2016 a atteint CHF 16 milliards.

Voir sous  www.swisscom.ch/cours

Rendement de l'action

Le 12 avril 2016, Swisscom a versé un dividende ordinaire de CHF 22 par action, ce qui correspond à un rendement de 4,4% sur la base du cours de l'action fin 2015. Compte tenu de la baisse du cours, le rendement global de l'action Swisscom (total shareholder return, TSR) a atteint -5,4% en 2016. Le TSR du SMI s'est inscrit à -3,4% et l'indice Stoxx Europe 600 Telecommunications s'est établi à -12,8% en CHF, soit -11,7% en EUR.

Indicateurs de l'action Swisscom

		2012	2013	2014	2015	2016
Valeur nominale par action à la clôture de l'exercice	CHF	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	en milliers	51 802	51 802	51 802	51 802	51 802
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	millions CHF	20 400	24 394	27 067	26 056	23 627
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	393,80	470,90	522,50	503,00	456,10
Cours de l'action haut	CHF	400,00	474,00	587,50	580,50	528,50
Cours de l'action bas	CHF	334,40	390,20	467,50	471,10	426,80
Bénéfice par action	CHF	34,90	32,53	32,70	26,27	30,97
Dividende ordinaire par action	CHF	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00 ¹
Ratio distribution/bénéfice par action	%	63,04	67,63	67,27	83,75	71,04
Capitaux propres par action à la clôture de l'exercice	CHF	79,77	115,30	105,29	101,10	125,75

¹ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Recommandations des analystes

Les spécialistes en placement analysent en permanence la situation de Swisscom en termes de marche des affaires, de résultats et de position sur le marché. Les conclusions et recommandations qui en découlent livrent de précieuses indications aux investisseurs. Pas moins de 25 analystes publient régulièrement des études sur Swisscom. Fin 2016, 16% d'entre eux recommandaient d'acheter l'action Swisscom, 48% conseillaient de conserver le titre et 36% suggéraient de le vendre. Au 31 décembre 2016, les analystes estimaient le cours cible moyen de l'action Swisscom à CHF 480.

Politique de distribution

Swisscom vise une politique stable en matière de dividendes, qui s'oriente sur la génération de cash flow et l'allocation de capital. Pour l'exercice 2016, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale réunie le 3 avril 2017 d'approuver le versement d'un dividende ordinaire de CHF 22 par action (exercice précédent: CHF 22), ce qui correspond à une somme globale de CHF 1 140 millions.

Depuis son introduction en Bourse en 1998, Swisscom a versé à ses actionnaires un montant total de CHF 29,5 milliards. Ce montant inclut le paiement de dividendes de CHF 17,5 milliards, les réductions de valeur nominale de CHF 1,6 milliard et les programmes de rachat d'actions de CHF 10,4 milliards. Ainsi, depuis 1998, Swisscom a distribué au total CHF 345 par action. Si l'on ajoute un gain de cours de CHF 116 par action, on obtient un rendement global annuel moyen de 5,2%.

Emprunts

Montant de l'endettement

Swisscom entend limiter sa dette nette à un montant équivalent à 1,9 fois l'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements). La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme.

Au 31 décembre 2016, la dette nette de Swisscom atteignait CHF 7,8 milliards (exercice précédent: CHF 8,0 milliards), ce qui correspond à un ratio dette nette / EBITDA de 1,8 (exercice précédent: 2,0).

Dividende par action
pour l'exercice 2016

22 CHF

Taux de rendement de l'action Swisscom
par rapport au cours de l'action fin 2016

4,8 %

Notation de crédit et financement

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent respectivement un A (stable) et un A2 (stable). Afin d'éviter toute postériorité de rang d'ordre structurel, Swisscom s'attache à lever des financements à l'échelon de Swisscom SA. L'entreprise cherche à diversifier largement son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances ainsi qu'à une répartition des différents instruments financiers, marchés financiers et monnaies. En 2016 également, sa solide assise financière lui a valu un accès illimité au marché monétaire et au marché des capitaux.

Au 31 décembre 2016, les passifs financiers de Swisscom s'élevaient à CHF 8,5 milliards. Environ 87% des passifs financiers ont une durée résiduelle supérieure à un an. A cette même date, les passifs financiers arrivant à échéance dans un délai d'un an se chiffraient à CHF 1,1 milliard. Au cours de l'exercice, les charges d'intérêt moyennes de toutes les dettes financières se montaient à 1,9% (exercice précédent: 2,3%) et la durée résiduelle moyenne s'établissait à 4,8 ans. Une large part des passifs financiers seraient exigibles si un autre actionnaire que la Confédération venait à détenir la majorité du capital.

Emprunts obligataires cotés

Swisscom a émis des emprunts obligataires, qui sont cotés à la Bourse suisse (SIX) ou à la Bourse irlandaise (ISE).

Emprunts cotés à la Bourse suisse (SIX)

En millions CHF	Coupon	Libération	Echéance	Valeur
Valeur nominale				
		19.07.2007		
600	3,75%	22.10.2007 ¹	19.07.2017	3 225 473
1 425	3,25%	14.09.2009	14.09.2018	10 469 162
500	2,63%	31.08.2010	31.08.2022	11 469 537
250	0,25%	17.04.2015	17.04.2023	26 898 817
500	1,75%	10.07.2012	10.07.2024	188 335 365
200	1,50%	14.07.2014	17.07.2026	24 777 613
200	0,375%	15.12.2016	15.12.2027	34 458 378
200	0,375%	31.03.2016	31.03.2028	31 792 166
160	1,50%	30.09.2014	28.09.2029	25 414 750
300	0,125%	15.09.2016	15.09.2032	33 635 277
150	1,00%	17.04.2015	17.04.2035	26 898 818

¹ Augmentation.

Emprunts cotés à la Bourse irlandaise (ISE)

En millions EUR	Coupon	Libération	Echéance	No. ISIN
Valeur nominale				
500	2,00%	30.09.2013 ¹	30.09.2020	XS0972165848
500	1,88%	08.04.2014 ¹	08.09.2013	XS1051076922
500	1,75%	15.09.2015 ¹	15.09.2025	XS1288894691

¹ Les obligations ont été émises par Lunar Funding V, une société à but spécial autonome domiciliée en Irlande. Les emprunts sont garantis par des titres de créance en faveur de Lunar Funding V à charge de Swisscom.

Risques

La gestion des risques de Swisscom vise à préserver la valeur de l'entreprise.

Systeme de gestion des risques

Appliquée à l'échelle de l'entreprise, la gestion des risques de Swisscom englobe le groupe dans son ensemble, prend en considération les événements tant internes qu'externes et se fonde sur les normes établies COSO II et ISO 31000. La gestion des risques de Swisscom respecte ainsi non seulement les exigences relatives au gouvernement d'entreprise mais aussi les dispositions du droit suisse.

Objectifs

La gestion des risques de Swisscom vise à préserver la valeur de l'entreprise. Pour y parvenir, Swisscom met en œuvre une gestion des risques reconnue et appropriée à l'échelle du groupe et veille à l'établissement de comptes rendus complets, pertinents et adaptés aux échelons hiérarchiques, à l'élaboration d'une documentation adéquate et à la promotion d'une culture d'entreprise qui encourage un comportement responsable en matière de risques et d'opportunités.

Organisation

Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre du système de gestion des risques au CEO de Swisscom SA. Subordonnée au CFO, l'unité d'organisation centrale responsable de la gestion des risques coordonne toutes les unités d'organisation chargées de tâches relevant de la gestion des risques et les dirige avec méthode dans la mesure où l'établissement des rapports l'exige. Swisscom garantit ainsi une gestion des risques complète, harmonisée à l'échelle du groupe, et l'établissement de rapports correspondants. Dans le cadre de leur fonction, les collaborateurs chargés de tâches relevant de la gestion des risques jouissent d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation.

Swisscom utilise des instruments spécifiques dans certains domaines à risque. Pour assurer la gestion du risque financier, on évalue et on gère les risques de taux d'intérêt et les risques de change au moyen d'outils quantitatifs (analyses de sensibilité). Des unités d'organisation spécialisées surveillent les risques relevant de la gestion de la conformité légale et ceux relevant de l'établissement des rapports financiers (système de contrôle interne).

Processus

Les opportunités et risques principaux auxquels est exposée Swisscom sont identifiés lors d'une évaluation complète. La gestion de chacun des thèmes ainsi identifiés est confiée à un responsable. Swisscom entend non seulement détecter, évaluer et traiter les risques et opportunités en amont, mais aussi les intégrer dans la planification stratégique. Pour ce faire, l'unité d'organisation centrale responsable de la gestion des risques collabore avec le service chargé du controlling et de la stratégie, ainsi qu'avec d'autres services concernés. Elle répertorie ainsi les risques et opportunités liés à la stratégie (y compris au marché), à l'exploitation (y compris aux finances), à la conformité et à l'établissement des rapports financiers. Ces risques sont évalués en fonction de leur incidence qualitative ou quantitative en cas de survenance et sont gérés selon une stratégie de risque. Les répercussions possibles de chaque risque sont estimées à l'aide des indicateurs clés qui entrent en ligne de compte dans l'établissement du rapport. Le profil de risque ainsi établi fait l'objet d'un contrôle et d'une mise à jour trimestriels. Le comité Révision du Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom sont informés chaque semestre des risques importants, de leurs incidences pos-

sibles et de l'état des mesures; le Conseil d'administration reçoit également ces informations une fois par semestre. L'efficacité des stratégies de gestion des risques et des mesures prises en la matière est évaluée tous les trimestres.

Des informations relatives au système de contrôle interne, à la gestion de la conformité et à la révision interne figurent dans le rapport de gouvernement d'entreprise, au chapitre 4.10 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe.

Généralités sur la situation en matière de risques

Les changements relatifs aux marchés, à la concurrence, au comportement de la clientèle, à la technologie, à la réglementation et à la politique représentent autant de facteurs de risques potentiels. Alors que les services de télécommunication classiques continuent de perdre du terrain, de nouveaux services dans les domaines de la numérisation et des prestations informatiques, par exemple les Cloud Services, les produits liés à la sécurité ou la communication entre machines, sont appelés à compenser les pertes de chiffre d'affaires dans les activités de base traditionnelles. A long terme, le développement des TIC va entraîner des changements fondamentaux qui s'accompagnent de risques en matière de modèle commercial, de technologie et du capital humain. Les décisions qui vont être prises prochainement en matière de réglementation constituent un risque latent susceptible d'avoir des répercussions sur la santé financière de Swisscom. La liste des principaux facteurs de risques présentée ci-après vient expliciter les points mentionnés plus haut. Les facteurs de risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement sont traités séparément, dans le rapport sur le développement durable.

Facteurs de risque

Marché des télécommunications

Sous l'effet de la concurrence croissante exercée par les fournisseurs nationaux d'infrastructure et les prestataires de services ne disposant pas de leur propre infrastructure de télécommunication (p. ex. les OTT), la nécessité d'un changement se fait sentir. Concrètement, il s'agit de réduire la complexité résultant de l'exploitation parallèle de technologies anciennes et nouvelles, afin de permettre la mise à disposition de nouveaux services attrayants. Mais il se peut que certains chiffres d'affaires provenant des activités classiques de télécommunication ne puissent pas être maintenus durablement et que la complexité technique ne puisse pas être réduite. Par ailleurs, une tendance aux coopérations nationales ou transnationales entre opérateurs de télécommunications s'esquisse. De telles coopérations visent à proposer des services avantageux à l'échelle internationale et à dégager des synergies et économies d'échelle importantes. Swisscom risque toutefois de ne pas être à même d'ajuster sa structure de coûts sur celle de ses concurrents actuels et à venir, ce qui limiterait sa marge financière pour les investissements, les innovations et les baisses de prix. La réalisation de ces risques pourrait entraîner un retard dans la mise en œuvre de la stratégie et entamer la satisfaction de la clientèle. Dans différents domaines, Swisscom a d'ores et déjà pris des mesures pour maîtriser ces risques.

Politique et réglementation

Le remaniement de la réglementation (p. ex. droit des télécommunications et droit des cartels) recèle des risques susceptibles de se répercuter de manière négative sur la situation financière et patrimoniale de Swisscom. Au premier plan figure la possible extension de la régulation des prix à la communication mobile (frais de terminaison) et au haut débit (fibre optique), qui aurait pour conséquence de réduire encore les recettes et la marge de manœuvre de Swisscom. En outre, des sanctions prononcées par la Commission de la concurrence pourraient peser sur les résultats de l'entreprise et ternir sa bonne réputation. La prochaine révision de la loi sur les télécommunications accroît également le risque lié à la réglementation. Enfin, des revendications politiques excessives (p. ex. à l'encontre du service universel) pourraient remettre en question le système de concurrence actuel.

Augmentation des capacités du réseau d'accès

Les besoins en matière d'accès à large bande augmentent à un rythme soutenu, tandis que l'attractivité des appareils et services basés sur IP (smartphones, IP TV, OTT, etc.) ne cesse elle aussi de croître. Dans ses efforts pour satisfaire les attentes des clients et maintenir ses parts de marché, Swisscom se heurte à la vive concurrence des câblo-opérateurs et d'autres exploitants de réseau. L'extension du réseau, devenue indispensable, nécessite des investissements élevés. Swisscom augmente les capacités de son réseau en tenant compte de la densité des agglomérations et des besoins des clients, afin d'optimiser la couverture tout en limitant les risques. Car les risques pourraient être considérables si les coûts se révélaient plus élevés que prévu ou si les recettes escomptées à long terme venaient à manquer. Afin de réduire ces risques, Swisscom met donc régulièrement à niveau le réseau d'accès en tenant compte des nouvelles conditions-cadres et des possibilités techniques.

Collaborateurs

L'évolution constante des conditions-cadres et des marchés rend indispensable un changement culturel au sein de l'entreprise. Il s'agit pour l'essentiel de maintenir la motivation des collaborateurs et de les fidéliser à l'entreprise, de gérer en parallèle les potentiels de croissance et d'efficacité, d'accroître la faculté d'adaptation du personnel et de préserver l'attractivité de Swisscom sur le marché du travail, en dépit de la pression sur les coûts.

Dynamique concurrentielle, réglementation et maintien de la valeur des actifs de Fastweb

La dynamique concurrentielle présente des risques qui pourraient faire obstacle à la stratégie de Fastweb et mettre en péril les prévisions de croissance de son chiffre d'affaires. Le test de dépréciation réalisé en 2016 a abouti au maintien de la valeur des actifs de Fastweb. Mais le maintien de la valeur des actifs nets de Fastweb comptabilisés dans les comptes consolidés dépend principalement de la réalisation des objectifs financiers figurant dans le plan d'affaires (croissance du chiffre d'affaires, amélioration de la marge EBITDA et réduction du taux d'investissement). Si, à l'avenir, la croissance devait être plus modeste que prévu, Swisscom pourrait courir le risque de devoir procéder à une nouvelle dépréciation. Une grande incertitude plane en outre sur l'évolution des taux d'intérêt et la prime de risque-pays. Or, une hausse des taux ou de la prime peut aboutir à une correction de valeur. De plus, le droit européen et le droit italien régissant les télécommunications influencent également la marche des affaires de Fastweb. Les risques liés à la réglementation pourraient entraver la réalisation des objectifs et diminuer la valeur de l'entreprise.

Interruption des activités

L'utilisation des services de Swisscom dépend dans une large mesure des infrastructures techniques telles que les réseaux de communication ou les plateformes informatiques. Une interruption majeure des activités représente à la fois un risque financier et un risque de réputation considérables. Cas de force majeure, phénomènes naturels, défaillances humaines, pannes matérielles et logicielles, actes criminels imputables à des tiers (p. ex. virus informatiques ou piratage), mais aussi complexité et interdépendance accrues des technologies modernes sont autant de facteurs qui pourraient causer des dommages ou entraîner des interruptions de l'exploitation. Redondances, plans d'urgence, réglementation en matière de suppléance, sites de repli, sélection minutieuse des fournisseurs, notamment, doivent permettre à Swisscom de fournir en tout temps les prestations souhaitées.

Technologies de l'information et de la sécurité

Swisscom procède actuellement au remplacement de la technologie TDM, basée sur la commutation de circuits, par la technologie IP. Cette évolution doit lui permettre de gagner en rapidité et en efficacité. Les expériences réalisées jusqu'ici avec la technologie IP sont positives. Compte tenu de la complexité de l'architecture informatique en place chez Swisscom, des risques sont inhérents aux phases de mise en œuvre et d'exploitation. Si de tels risques devaient se réaliser, ils pourraient retarder le lancement de nouveaux services, entraîner des coûts supplémentaires et nuire à la compétitivité de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle cette transformation est suivie de près par la Direction du groupe.


L'environnement de la sécurité Internet est marqué par une évolution fulgurante, par la mutation de la technologie, de l'économie et de la société et par leurs interdépendances. Les innovations et les perspectives qui se dessinent représentent certes des opportunités à saisir, mais s'accompagnent aussi de nouvelles menaces.

Alors que la diversité croissante des possibilités d'attaque rend la prévention toujours plus difficile, il s'agit d'identifier en amont les menaces potentielles, de les répertorier de manière systématique et de les écarter en temps utile.

Environnement et santé

Par le passé, un lien a souvent été établi entre le rayonnement électromagnétique (p. ex. celui des antennes ou des appareils de communication mobile) et les éventuelles nuisances causées à l'environnement et à la santé. En vertu de l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI), la Suisse applique un principe de précaution. Elle a même fixé, pour les installations des stations de base, des valeurs limites offrant une protection dix fois supérieure à celle en vigueur dans l'Union européenne. Il n'en demeure pas moins que Swisscom se heurte aux réticences de la population et à des conditions difficiles pour construire son réseau, notamment lors du choix de sites pour l'implantation de ses antennes de communication mobile. Même en l'absence d'un renforcement des prescriptions légales existantes, les inquiétudes de l'opinion publique concernant les nuisances causées à l'environnement et à la santé par le rayonnement électromagnétique pourraient entraver la construction de réseaux non filaires et entraîner une hausse des coûts.

Le changement climatique recèle, lui aussi, des risques pour Swisscom, car il peut se traduire par des précipitations plus intenses et par des températures moyennes plus élevées, voire extrêmes, et par la fonte du permafrost. Ces phénomènes pourraient mettre en péril notamment les stations de base, les stations d'émission et les centraux de raccordement et gêner le fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication de Swisscom. L'analyse des risques qui découlent des changements climatiques s'appuie principalement sur le rapport officiel de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur les changements climatiques (octobre 2011).



Michelle Bösiger
Employée de commerce
en formation, 1^{ère} année
d'apprentissage

Lias Hess
Apprenti médiamaticien, 1^{ère} année d'apprentissage

Dans leur fonction de porte-paroles du développement durable, les apprentis assistent à des réunions d'équipe internes et racontent comment Swisscom s'engage en faveur du développement durable. Les apprentis et l'équipe élaborent ensuite ensemble leur contribution en faveur de la durabilité.

43 236

écoliers, parents et enseignants
ont été formés aux compétences
médias en 2016 par Swisscom.

900 réunions d'équipe

Nombre de réunions auxquelles
ont assisté les apprentis.

Timon Wüthrich
Apprenti médiamaticien,
1^{ère} année
d'apprentissage

*«Nous pouvons faire bouger les choses
en transmettant notre savoir. C'est
ainsi que notre engagement pour le
développement durable porte ses
fruits chez Swisscom.»*

**Gouvernement d'entreprise
et rapport de rémunération**

Générer
une croissance
durable grâce
à des possibilités
nouvelles.

Gouvernement d'entreprise

Le gouvernement d'entreprise est la pierre angulaire de la politique d'entreprise de Swisscom. Une gestion d'entreprise efficace et transparente aide Swisscom à créer une valeur durable. Swisscom respecte ainsi, en particulier, les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse et se conforme aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse.

1 Principes

1.1 Principes généraux

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom privilégient une gestion d'entreprise durable et orientée sur le long terme pour mener à bien leurs activités. Leurs décisions tiennent compte des intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des collaborateurs de Swisscom ainsi que d'autres groupes d'intérêts. Dans cet esprit, le Conseil d'administration met en œuvre un gouvernement d'entreprise efficace et transparent, qui se caractérise par une répartition claire des responsabilités et repose sur des normes reconnues. Swisscom respecte notamment

- > les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse, l'organisation faitière de l'économie suisse;
- > la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange du 1^{er} septembre 2014, qui constitue aussi la base du présent rapport;
- > les dispositions de l'ordonnance du 20 novembre 2013 contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb);
- > les dispositions légales conformément au Code suisse des obligations.

Grâce aux échanges des secteurs spécialisés avec les investisseurs, les conseillers en droit de vote et d'autres parties prenantes, le Conseil d'administration est en mesure d'identifier rapidement les nouvelles normes et, le cas échéant, d'adapter le gouvernement d'entreprise aux nouvelles exigences.

1.2 Règlements internes

Les principes et les règles de Swisscom en matière de gouvernement d'entreprise sont inscrits avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans les règlements des comités du Conseil d'administration. Une attention particulière est vouée au code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom s'y engage expressément à faire preuve d'une totale intégrité et à respecter la loi ainsi que toutes les prescriptions internes et externes auxquelles elle est soumise. L'entreprise attend de ses collaborateurs qu'ils assument la responsabilité de leurs actes, qu'ils aient de la considération pour les personnes, pour la société et pour l'environnement, qu'ils suivent les règles en vigueur, qu'ils soient intègres et qu'ils signalent tout manquement au code de conduite.

Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes», où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

2 Structure du groupe et actionnariat

2.1 Structure du groupe

2.1.1 Structure opérationnelle du groupe

Maison mère du groupe, Swisscom SA est responsable de la haute direction du groupe Swisscom. Elle est formée des cinq divisions du groupe que sont Group Business Steering, Group Human Resources, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility et Group Security. Le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. Ensemble, le CEO, les responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que les responsables des divisions opérationnelles Sales & Services, Products & Marketing, Enterprise Customers et IT, Network & Infrastructure forment la Direction du groupe. Le groupe comprend en outre la division opérationnelle Digital Business. Une réglementation des compétences édictée par le Conseil d'administration de Swisscom SA détermine la conduite financière et stratégique des sociétés du groupe. Ces dernières sont classées en trois catégories: stratégiques, importantes et autres. Les sociétés stratégiques du groupe sont Swisscom (Suisse) SA et la filiale italienne Fastweb S.p.A. Le Conseil d'administration de Swisscom (Suisse) SA est formé du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et du responsable IT, Network & Infrastructure. La gestion opérationnelle de Swisscom (Suisse) SA est assurée par le CEO. En ce qui concerne la société Fastweb S.p.A., son Conseil d'administration est constitué du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et d'autres représentants de Swisscom. Il est complété par un membre externe. Le Conseil d'administration de Fastweb S.p.A. a confié la conduite des affaires au délégué du Conseil d'administration. Au sein des sociétés «importantes» du groupe, la fonction de président du Conseil d'administration est exercée par le CEO de Swisscom SA, le CEO d'une société «stratégique» du groupe, le responsable d'une division du groupe ou d'une division opérationnelle ou d'autres personnes désignées par le CEO. Le Conseil d'administration de ces sociétés compte encore d'autres représentants de Swisscom et, dans certains cas, des personnes externes.

Des informations complémentaires sur la structure du groupe sont présentées dans le rapport annuel au chapitre Structure du groupe et organisation.

Une liste des sociétés du groupe mentionnant la raison sociale, le siège, le taux de participation et le capital-actions figure dans la note 40 jointe aux comptes consolidés.

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles de Swisscom sont affectées aux différents secteurs organisés, pour l'exercice, selon la structure de direction en vigueur jusqu'à fin 2015. Pour des raisons pratiques, le compte rendu des secteurs pour 2016 reste inchangé par rapport à l'exercice précédent. Le rapport financier 2016 s'articule par conséquent autour des secteurs Swisscom Suisse, Fastweb et Autres secteurs opérationnels. Swisscom Suisse comprend les secteurs Clients privés, Petites et moyennes entreprises, Clientèle entreprise, Wholesale et IT, Network & Innovation. Les Autres secteurs opérationnels comprennent principalement les secteurs Participations, Health et Connected Living. Comme par le passé, la division Group Headquarters, qui réunit essentiellement les divisions du groupe et la société d'occupation Worklink, est présentée séparément. Des informations complémentaires sur le compte rendu des secteurs figurent dans le rapport annuel.

Voir rapport
page 26

Voir rapport
pages 221—222

Voir rapport
page 28

2.1.2 Société cotée

Le groupe Swisscom ne compte qu'une seule société cotée en Bourse: il s'agit de Swisscom SA. Société de droit suisse ayant son siège à Ittigen (canton de Berne, Suisse), Swisscom SA est cotée au standard pour les droits de participation, sous-standard International Reporting, de la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 874251; code ISIN CH0008742519; symbole SCMN).

Aux Etats-Unis, le négoce s'effectue de gré à gré (over the counter, OTC) comme programme de niveau 1 (symbole: SCMWY; code ISIN: CH008742519; numéro CUSIP des ADR: 871013108). C'est la Bank of New York Mellon Corporation qui émet les American Depositary Shares (ADS) dans le cadre du programme. Les ADS sont des titres américains qui représentent les actions Swisscom, dans un rapport de 10 ADS pour une action. Ils sont certifiés par des American Depositary Receipts (ADR). Le 31 décembre 2016, la capitalisation boursière de Swisscom SA s'élevait à CHF 23 627 millions.

2.2 Actionnaires importants

Conformément à l'art. 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIMF), les participations doivent être publiées si une personne ou un groupe soumis à l'obligation de déclarer atteint ou franchit, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 3, 5, 10, 15, 20, 25, 33^{1/3}, 50 ou 66^{2/3} des droits de vote de Swisscom SA.

En février 2016, la société BlackRock, Inc., New York a annoncé une participation de 3% dans Swisscom SA puis, quelques jours plus tard, de 3,01%. Les annonces de participation peuvent être consultées sur le site Internet de la SIX Exchange Regulation, à l'adresse <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>.

Au 31 décembre 2016, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée par rapport à l'année précédente de 50,95% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

2.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée entre Swisscom SA et d'autres sociétés anonymes.

3 Structure du capital

3.1 Capital

Le 31 décembre 2016, le capital-actions de Swisscom SA s'élevait à CHF 51 801 943. Le capital-actions est divisé en actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1, entièrement libérées.

3.2 Capital autorisé et capital conditionnel en particulier

Il n'existe ni capital-actions conditionnel ni capital-actions autorisés.

3.3 Modifications de capital

Le capital-actions est resté inchangé de 2014 à 2016. Durant cette période, les capitaux propres de Swisscom SA figurant dans les états financiers individuels de droit commercial ont évolué de la manière suivante:

En millions CHF	Capital- actions	Réserves légalés	Réserves facultatives issues du bénéfice	Actions propres	Capitaux propres Total
Solde au 1^{er} janvier 2014	52	21	4 170	–	4 243
Bénéfice net	–	–	2 472	–	2 472
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	(1 140)
Solde au 31 décembre 2014	52	21	5 502	–	5 575
Bénéfice net	–	–	279	–	279
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	(1 140)
Solde au 31 décembre 2015	52	21	4 641	–	4 714
Bénéfice net	–	–	2 682	–	2 682
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	(1 140)
Achat et vente des actions propres	–	–	–	(1)	(1)
Solde au 31 décembre 2016	52	21	6 183	(1)	6 255

Les Assemblées générales du 7 avril 2014, du 8 avril 2015 et du 6 avril 2016 ont décidé le versement d'un dividende de CHF 22 par action.

3.4 Actions, bons de participation

Toutes les actions nominatives de Swisscom SA ont une valeur nominale de CHF 1 et donnent droit à une voix chacune. Toutefois, les actionnaires ne peuvent exercer leur droit de vote que s'ils sont inscrits au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaires avec droit de vote.

Toutes les actions nominatives donnent droit au versement d'un dividende, à l'exception des actions propres détenues par Swisscom. Il n'existe pas de droit préférentiel.

Les actions nominatives de Swisscom SA ne sont pas imprimées mais sont enregistrées comme droits-valeurs à la SIX SIS SA, à l'exception du pourcentage prescrit pour la Confédération suisse. Les actionnaires peuvent demander en tout temps l'établissement d'une attestation relative aux actions nominatives qui leur appartiennent. Ils ne peuvent cependant pas prétendre à l'impression et à l'émission de titres (actions nominatives sans impression des titres).

Les titulaires d'ADR détiennent les droits spécifiés dans le Deposit Agreement (notamment le droit d'émettre des instructions concernant l'exercice du droit de vote et le droit au dividende). Agissant comme dépositaire des ADR, la Bank of New York Mellon Corporation est inscrite au registre des actions en qualité d'actionnaire. Par conséquent, les détenteurs d'ADR ne sont pas en mesure de faire valoir ou d'exercer directement des droits d'actionnaires. La Bank of New York Mellon Corporation exerce les droits de vote conformément aux instructions reçues de la part des détenteurs d'ADR.

Des informations complémentaires sur les actions figurent au chiffre 7 «Droits de participation des actionnaires» ainsi que dans le rapport annuel.

Swisscom SA n'a émis aucun bon de participation.

Voir rapport
page 126

Voir rapport
page 88

3.5 Bons de jouissance

Swisscom SA n'a émis aucun bon de jouissance.

3.6 Restrictions de transmissibilité et inscriptions des «nominees»

Les actions de Swisscom peuvent être transmises librement et le droit de vote des titres inscrits au registre des actions conformément aux statuts ne fait l'objet d'aucune restriction. Selon le chiffre 3.5.1 des statuts, le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, il disposerait au total de plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. Les autres dispositions statutaires relatives aux actions nominatives liées sont détaillées au chiffre 7.1 «Restrictions et représentations du droit de vote» du rapport.

Swisscom a édicté des règles spécifiques pour l'inscription de fiduciaires et de «nominees» au registre des actions. Afin de faciliter le négoce des actions en Bourse, le Conseil d'administration peut, en vertu des statuts, autoriser les fiduciaires et les «nominees», aux termes d'un règlement ou d'un accord, à inscrire des actions nominatives avec droit de vote dans une proportion dépassant la limite de 5%. Pour ce faire, les fiduciaires et les «nominees» doivent se déclarer comme tels et se soumettre à une autorité de surveillance du marché financier ou bancaire ou, à défaut, offrir la garantie d'agir pour le compte d'une seule personne ou de plusieurs personnes non liées entre elles. En outre, il doit être possible d'identifier, avec nom, adresse et nombre d'actions, les ayants droit économiques qu'ils représentent. Cette disposition statutaire peut être modifiée par une décision de l'Assemblée générale adoptée à la majorité absolue des voix valablement attribuées aux actions. En vertu de cette disposition, le Conseil d'administration a édicté un règlement relatif à l'inscription des fiduciaires et des «nominees» au registre des actions de Swisscom SA. L'inscription de fiduciaires et de «nominees» en tant qu'actionnaires avec droit de vote suppose une demande en ce sens et la conclusion d'un accord spécifiant les restrictions d'inscription et les obligations d'annoncer auxquelles sont soumis les fiduciaires et les «nominees». Chaque fiduciaire ou «nominee» s'engage en particulier à demander, dans une proportion respectant la limite de 5%, l'inscription en tant qu'actionnaire avec droit de vote pour un ayant droit économique unique jusqu'à un taux maximal de 0,5% du capital-actions nominatif de Swisscom SA inscrit au registre du commerce.

Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

3.7 Emprunts convertibles, emprunts obligataires et options

Voir rapport
page 197

Swisscom n'a aucun emprunt convertible en circulation. Des explications concernant les emprunts obligataires figurent dans la note 26 jointe aux comptes consolidés.

Voir rapport
page 181

Swisscom n'attribue pas d'options sur les actions nominatives de Swisscom SA à ses collaborateurs. La rémunération en actions de Swisscom SA est décrite dans la note 11 jointe aux comptes consolidés.

4 Conseil d'administration



Frank
Esser

Barbara
Frei

Alain
Carrupt

Theophil
Schlatter



Hansueli
Loosli

Valérie
Berset Bircher

Catherine
Mühlemann

Hans
Werder

Roland
Abt

4.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est constitué de neuf membres.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 6 avril 2016, Hugo Gerber, Michel Gobet et Torsten Kreindl ont quitté le Conseil d'administration. A cette même date, l'Assemblée générale a élu Roland Abt, Valérie Berset Bircher et Alain Carrupt au Conseil d'administration. Lors de l'Assemblée générale du 3 avril 2017, le représentant de la Confédération Hans Werder quittera le Conseil d'administration. Le Conseil fédéral a désigné son successeur en la personne de Renzo Simoni. De nationalité suisse, Renzo Simoni (1961), ingénieur civil diplômé EPF, est président de la direction d'Alp Transit Gotthard SA depuis 2007.

Le 31 décembre 2016, le Conseil d'administration se composait comme suit:

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à l'AG	Fin de mandat AG
Hansueli Loosli ¹	Suisse	1955	Président	2009	2017
Roland Abt	Suisse	1957	Membre	2016	2017
Valérie Berset Bircher	Suisse	1976	Membre, représentante du personnel	2016	2017
Alain Carrupt	Suisse	1955	Membre, représentant du personnel	2016	2017
Frank Esser	Allemagne	1958	Membre	2014	2017
Barbara Frei	Suisse	1970	Membre	2012	2017
Catherine Mühlemann	Suisse	1966	Membre	2006	2017
Theophil Schlatter	Suisse	1951	Vice-président	2011	2017
Hans Werder ²	Suisse	1946	Membre, représentant de la Confédération	2011	2017

¹ Depuis le 1^{er} septembre 2011 président.

² Désigné par la Confédération suisse.

4.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres du Conseil d'administration renseignent, ci-après, sur leur formation et leur parcours professionnel. Ils informent également sur les mandats assumés par les membres du Conseil d'administration en dehors du groupe ainsi que sur d'autres activités importantes telles que des fonctions permanentes dans des groupes d'intérêts majeurs.

Conformément aux statuts, aucun membre du Conseil d'administration ne peut détenir plus de trois mandats supplémentaires dans des entreprises cotées en Bourse et dix mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse ou, au total, plus de dix mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Leur nombre est toutefois limité à respectivement dix et sept mandats. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Aucun membre du Conseil d'administration ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)



Hansueli Loosli

Formation: apprentissage de commerce, diplôme fédéral d'expert en finance et en controlling

Parcours professionnel: 1982–1985 Mövenpick Produktions AG, Adliswil, controller et directeur adjoint; 1985–1992 Waro AG, Volketswil, dernière fonction: directeur général; 1992–1996 Coop Suisse, Wangen, directeur des achats non alimentaires; 1992–1997 Coop Zurich, Zurich, directeur général; 1997–2000 Coop Suisse, Bâle, président de la direction générale de Coop et de la direction du groupe Coop; janvier 2001–août 2011 Coop Société Coopérative, Bâle, président de la direction

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: mandat au sein du groupe Coop: président du conseil d'administration de Bell SA, Bâle

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: mandats au sein du groupe Coop: président du conseil d'administration de Groupe Coop Société Coopérative, Bâle; président du conseil d'administration de Transgourmet Holding SA, Bâle; président du conseil d'administration de Coop Mineraloel SA, Allschwil. Autres mandats: membre du conseil consultatif de Deichmann SE, Essen; membre du conseil d'administration d'Heinrich Benz AG, Weiach jusqu'à décembre 2016

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité et du comité directeur d'économie-suisse

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Roland Abt

Formation: doctorat en économie

Parcours professionnel: 1985–1987 responsable des finances d'un groupe de sociétés dans le domaine informatique et immobilier; 1987–1996 groupe Eternit (aujourd'hui groupe Nueva); 1987–1991 responsable du controlling, 1991–1993 directeur Industrias Plycem, Vénézuéla, 1993–1996 responsable de la division Activités fibrociment; 1996–2016 groupe Georg Fischer: 1996–1997 directeur financier de Georg Fischer Piping Systems, 1997–2004 directeur financier du groupe Agie Charmilles (aujourd'hui Georg Fischer Machine Tools), 2004–décembre 2016 directeur financier de Georg Fischer SA et membre de la direction du groupe

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de Conzeta SA, Zurich

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Zuffikon

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre du Regulatory Board et du Issuers Committee de SIX Swiss Exchange, Zurich



Valérie Berset Bircher

Formation: doctorat en droit

Parcours professionnel: 2005 Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT), spécialiste du droit du travail au sein du secteur Normes internationales du travail; 2006–2007 Organisation internationale de normalisation (ISO), service du personnel; dès 2007 Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), directrice adjointe du secteur Affaires internationales du travail: dans le cadre de cette fonction, membre de commissions des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative à l'économie, aux finances et au développement, membre de la Commission fédérale consultative du Point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et de la Commission tripartite pour les affaires de l'OIT, 2011–2014 membre du conseil d'administration de l'OIT

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Alain Carrupt

Formation: maturité fédérale, option économie

Parcours professionnel: 1978–1994 Entreprise des PTT, en dernier lieu comme chef de service administratif, direction des télécommunications, Sion; 1994–2000 Union PTT, secrétaire central, secteur Télécommunication; 2000–2010 Syndicat Communication: 2000–2002 secrétaire général adjoint et chef du personnel, 2003–2008 vice-président, 2008–2010 président; 2011–2016 Syndicat syndicom: 2011–2013 co-président, 2013–février 2016 président

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de la SUVA jusqu'à juin 2016

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Frank Esser

Formation: diplôme d'employé de commerce, doctorat en sciences politiques

Parcours professionnel: 1988–2000 Mannesmann Deutschland, à partir de 1996 membre de la direction de Mannesmann Eurokom; 2000–2012 Société Française du Radiotéléphone (SFR): 2000–2002 Chief Operating Officer (COO), 2002–2012 CEO, à ce poste de 2005 à 2012 également membre du directoire de Vivendi Group

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: membre du conseil d'administration d'AVG Technologies N.V., Amsterdam jusqu'à septembre 2016; membre du conseil d'administration de Dalenys Group S.A. (anciennement Rentabiliweb Group S.A.S.), Bruxelles; membre du conseil d'administration d'InterXion Holding N.V., Amsterdam

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Barbara Frei

Formation: diplôme d'ingénieure machines, EPF; Dr sc. techn., EPF; Master of Business Administration, IMD Lausanne

Parcours professionnel: 1998–novembre 2016 diverses fonctions dirigeantes au sein du groupe ABB, dont notamment: 2008–2010 ABB s.r.o., Prague, Country Manager; 2010–2013 ABB S.p.A., Sesto San Giovanni (Italie), Country Manager et Region Manager Mediterranean; novembre 2013–décembre 2015 Drives and Control Unit, Managing Director; 2016 direction des revues du portefeuille stratégique de la division Power Grids; depuis décembre 2016 Schneider Electric, Paris: Zone President Allemagne et présidente de la direction de Schneider Electric GmbH, Allemagne

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Catherine Mühlemann

Formation: lic. phil. I; diplôme fédéral de conseillère en relations publiques

Parcours professionnel: 1994–1997 télévision suisse alémanique SF DRS, responsable Media Research; 1997–1999 SF1 et SF2, animatrice de programmes; 1999–2001 TV3, directrice des programmes; 2001–2003 MTV Central, directrice; 2003–2005 MTV Central & Emerging Markets, directrice; 2005–2008 MTV Central & Emerging Markets et Viva Media AG (Viacom), directrice; depuis 2008 Andmann Media Holding GmbH, Baar, associée, jusqu'à décembre 2012 propriétaire

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: membre du conseil de surveillance de Tele Columbus AG, Berlin

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: vice-présidente de Suisse Tourisme

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Theophil Schlatter

Formation: licence en économie, HSG; diplôme d'expert-comptable

Parcours professionnel: 1979–1985 STG Coopers & Lybrand, expert-comptable; 1985–1991 Holcim Management und Beratung AG, controller; 1991–1995 Sihl Papier AG, directeur financier et membre de la direction; 1995–1997 Holcim (Suisse) SA, directeur des finances/de l'administration et membre de la direction; 1997–2011 Holcim Ltd., CFO et membre de la direction

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: président du conseil d'administration de PEKAM AG, Mägenwil jusqu'à avril 2016; membre du conseil d'administration de Schweizerische Cement-Industrie-Aktiengesellschaft, Rapperswil-Jona

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Hans Werder

Formation: doctorat en sciences sociales; licence en droit

Parcours professionnel: 1987–1996 Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie (TTE) du canton de Berne, secrétaire général; 1996–2010 Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), secrétaire général

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de BLS SA, Berne

Mandats sur ordre de Swisscom: –

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –

4.3 Election et durée du mandat

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration compte entre sept et neuf membres, ce nombre pouvant être augmenté provisoirement. A l'heure actuelle, il se compose de neuf membres. En vertu des statuts de Swisscom SA, la Confédération suisse a le droit de déléguer deux représentants au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA. Hans Werder en est actuellement le seul représentant. La loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) prévoit que le personnel doit aussi être représenté de manière équitable au sein du Conseil d'administration. Les statuts précisent en outre que cet organe doit inclure deux représentants du personnel: depuis l'Assemblée générale d'avril 2016, il s'agit de Valérie Berset Bircher et d'Alain Carrupt. La nomination de Valérie Berset Bircher a été proposée par l'association du personnel transfair et celle d'Alain Carrupt par le syndicat syndicom. A l'exception du représentant de la Confédération, le Conseil d'administration de Swisscom SA est élu par l'Assemblée générale. Cette dernière élit les membres et le président du Conseil d'administration ainsi que les membres du comité Rémunération pour une durée d'un an. Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire suivante, mais une réélection est possible. Si la fonction de président est vacante ou si le nombre de membres du comité Rémunération devient inférieur au nombre minimal de trois membres, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale suivante, un président ainsi que le ou les membres qui manquent au comité Rémunération. Pour le reste, le Conseil d'administration se constitue lui-même.

En ce qui concerne les membres élus par l'Assemblée générale, la durée de mandat maximale s'élève en général à douze ans au total. Cette disposition flexible permet aux actionnaires de prolonger exceptionnellement la durée de mandat maximale en cas de circonstances particulières. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 70 ans révolus, les membres quittent le Conseil d'administration à la date de l'Assemblée générale ordinaire suivante. La durée de mandat maximale et la limite d'âge du représentant de la Confédération sont définies par le Conseil fédéral.

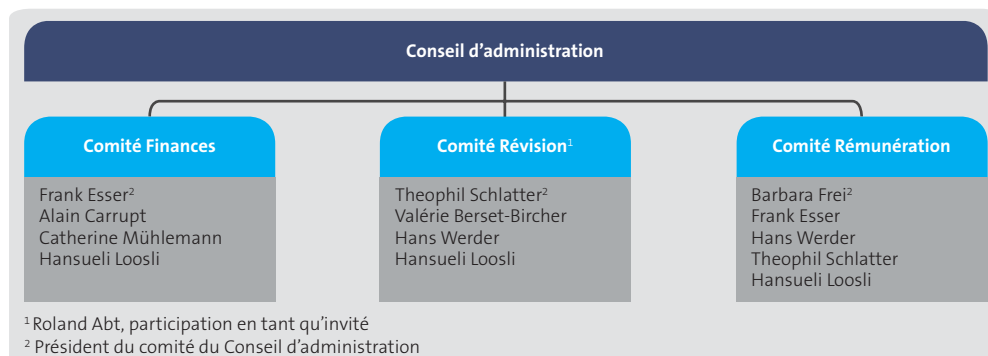
4.4 Indépendance

Pour déterminer l'indépendance de ses membres, le Conseil d'administration applique les critères du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise. Sont considérés comme indépendants, les membres du Conseil d'administration n'ayant jamais exercé de fonctions exécutives, n'ayant jamais fait partie de la Direction ou l'ayant quittée depuis trois ans au moins et n'entretenant aucune relation d'affaires avec la société ou des relations d'affaires relativement peu importantes. La durée de mandat d'un membre du Conseil d'administration n'est pas un critère permettant d'évaluer son indépendance. Aucun membre du Conseil d'administration n'assume de fonctions exécutives au sein du groupe Swisscom ou n'en a assumé au cours des trois derniers exercices. Les membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires essentielles avec Swisscom SA ou le groupe Swisscom. La Confédération suisse, représentée au sein du Conseil d'administration par Hans Werder, détient la majorité du capital et des voix de l'entreprise. La Confédération et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés.

 Voir rapport
page 218

4.5 Organisation interne et mode de fonctionnement

Le Conseil d'administration est chargé de la conduite financière et stratégique de Swisscom et de la surveillance de la gestion des affaires. Il prend les décisions en tant qu'organe suprême, pour autant que la loi ne confère pas cette compétence à l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration a délégué certaines attributions à des comités. Au 31 décembre 2016, le Conseil d'administration et les comités permanents du Conseil d'administration de Swisscom SA sont organisés de la manière suivante:



Le Conseil d'administration siège aussi souvent que la marche des affaires l'exige. Il se réunit sur convocation du président ou, en cas d'empêchement de celui-ci, sur convocation du vice-président. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services participent régulièrement aux séances du Conseil d'administration. L'ordre du jour est établi par le président, mais chaque membre peut proposer l'inscription de points supplémentaires. Les membres reçoivent, avant la tenue des séances, les documents leur permettant de préparer les points à l'ordre du jour. Pour veiller à la présentation de rapports circonstanciés à ses membres, le Conseil d'administration peut inviter à ses séances, en fonction des thèmes traités, des membres de la Direction du groupe, des cadres de Swisscom, des membres de l'organe de révision ainsi que d'autres experts internes et externes à l'entreprise. Lors de chaque séance, le président et le CEO rendent compte au Conseil d'administration de la survenance d'événements particuliers, de la marche générale des affaires, des principales transactions du groupe et des mesures prises.

Les tâches, les attributions et les méthodes de travail du Conseil d'administration ainsi que l'attitude à adopter en cas de conflits d'intérêts sont définies dans le Règlement d'organisation, et celles des comités permanents dans les règlements de ces comités.

Le Conseil d'administration attache de l'importance au développement continu et au perfectionnement de ses membres. Le Conseil d'administration et les comités se soumettent à une auto-évaluation en général une fois par an, la dernière remontant à janvier 2016. Début 2016, une formation obligatoire d'une journée a été organisée. Chaque trimestre, les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs la possibilité, lors des «Company Experience Days», de se familiariser avec les défis qui attendent les divisions du groupe et les divisions opérationnelles. La plupart d'entre eux saisissent régulièrement ces opportunités. Au cours de l'année, certains membres ont en outre participé à des conférences et séminaires triés sur le volet. Les nouveaux membres du Conseil d'administration sont initiés à leurs fonctions de manière ciblée. La conduite du groupe et les enjeux opérationnels du moment leur sont exposés lors d'une journée d'introduction; ils sont en outre informés en détail des défis liés à Fastweb et participent à des formations en lien avec leurs attributions. Enfin, le Conseil d'administration prend part, dans la mesure du possible, à la réunion annuelle des cadres du groupe Swisscom.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du Conseil d'administration en 2016.

	Réunions ¹	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulaire
Total	11	3	–
Durée médiane (en h.)	5:30	1:15	–
Participation:			–
Hansueli Loosli, Président	11	3	–
Roland Abt ²	6	3	–
Valérie Berset Bircher ²	8	3	–
Alain Carrupt ²	8	3	–
Frank Esser	11	3	–
Barbara Frei	11	2	–
Hugo Gerber ³	3	–	–
Michel Gobet ³	3	–	–
Torsten Kreindl ³	3	–	–
Catherine Mühlemann	11	3	–
Theophil Schlatter, vice-président	11	3	–
Hans Werder	11	3	–

¹ Deux séances se sont tenues sur deux jours.

² Elu au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

³ Fin de mandat au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

4.6 Président du Conseil d'administration

Hansueli Loosli siège depuis 2009 au Conseil d'administration, dont il assure la présidence depuis septembre 2011. Le Règlement d'organisation précise les attributions et compétences du président qui, en cas d'empêchement, voit ses attributions et compétences assumées par le vice-président Theophil Schlatter.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

4.7 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration procède à l'examen approfondi de thèmes importants au travers des trois comités permanents Finances, Révision et Rémunération et du comité ad hoc Nomination. Les comités se composent généralement de trois à six membres. En principe, chaque administrateur siège au sein d'un comité permanent au moins. Elu en avril 2016, Roland Abt n'a siégé au sein d'aucun comité durant l'exercice sous revue en raison de son activité de CFO de Georg Fischer SA, qu'il a assumée jusqu'à fin 2016. Il a néanmoins assisté, en qualité d'invité, à certaines réunions du comité Révision. Sous réserve de son élection au comité Rémunération (sans droit de vote), le président du Conseil d'administration est membre de tous les comités permanents, dont la présidence est toutefois assurée par d'autres membres. Ces derniers présentent un compte rendu oral des réunions des comités lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Tous les administrateurs reçoivent en outre les procès-verbaux des comités Finances et Révision. Sur demande, les autres membres du Conseil d'administration reçoivent également le procès-verbal du comité Rémunération.

Comité Finances

Le comité Finances prépare à l'intention du Conseil d'administration toutes les questions relatives aux transactions. En font partie la fondation et la dissolution de sociétés importantes du groupe, l'acquisition et la cession de participations clés ou encore la conclusion et la révocation d'alliances stratégiques. Il se penche également à titre préliminaire sur les investissements et désinvestissements importants à réaliser. Le comité Finances, dont les activités sont décrites en détail dans le Règlement du comité Finances, détient la compétence décisionnelle finale lors de la publication de règlements et de directives en matière de fusions et acquisitions et de corporate venturing.

Le comité Finances se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services participent généralement aussi à ses séances. Selon l'ordre du jour, d'autres membres de la Direction du groupe, des membres de la Direction des sociétés stratégiques du groupe ou des responsables de projets sont également présents.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la composition, des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Finances en 2016.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	2	–	–
Durée médiane (en h.)	3:20	–	–
Participation:			
Frank Esser, président	2	–	–
Alain Carrupt ¹	2	–	–
Michel Gobet ²	–	–	–
Torsten Kreindl ³	–	–	–
Catherine Mühlemann	1	–	–
Hansueli Loosli	2	–	–

¹ Elu au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

² Fin de mandat au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

³ Président, fin de mandat au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

Comité Révision

Le comité Révision, également appelé «Audit Committee», traite tous les thèmes relevant de la gestion financière (comme la comptabilité, le contrôle financier, la planification financière et le financement), de l'assurance (la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et l'audit interne) et de la révision externe. Au sein du Conseil d'administration, il s'occupe en outre des questions qui requièrent une expertise financière spécifique (comme la politique de distribution). Le comité Révision, qui est le principal instrument de contrôle du Conseil d'administration, est chargé de la surveillance des fonctions d'assurance à l'échelle du groupe. Il prend position sur des affaires qui relèvent de la compétence décisionnelle du Conseil d'administration et tranche en dernier ressort dans celles pour lesquelles il dispose de la compétence nécessaire. Ses activités sont décrites en détail dans le Règlement du comité Révision.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Voir rapport
page 218

Le président du comité Révision Theophil Schlatter est un spécialiste des finances. Depuis avril 2016, la moitié des membres du comité sont expérimentés dans le domaine des finances et de la comptabilité. Au cours de l'exercice, Roland Abt, spécialiste des finances, a participé en tant qu'invité à deux réunions du comité, dont il est membre depuis 2017.

Les membres du comité Révision n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'en ont jamais exercé par le passé. Ils n'entretiennent en outre aucune relation d'affaires essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés.

Le comité Révision se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. Sont présents aux séances du comité Révision le CEO, le CFO, le responsable de Group Strategy & Board Services, le responsable d'Accounting, le responsable d'Internal Audit ainsi que l'organe de révision externe. Selon l'ordre du jour, d'autres représentants du management de Swisscom y sont invités. Le comité Révision est par ailleurs habilité à convier des tiers indépendants tels que des avocats, des experts-comptables et des experts fiscaux.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la composition, des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Révision en 2016.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	5	–	–
Durée médiane (en h.)	5:25	–	–
Participation: ¹			
Theophil Schlatter, président ²	5	–	–
Valérie Berset Bircher ³	4	–	–
Hugo Gerber ⁴	1	–	–
Hans Werder	5	–	–
Hansueli Loosli	5	–	–

¹ Roland Abt, expert financier, a participé en tant qu'invité à deux séances.

² Expert financier.

³ Elu au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

⁴ Fin de mandat au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

Voir rapport
page 131

Comité Rémunération

Des informations détaillées sur le comité Rémunération figurent dans le rapport de rémunération.

Comité Nomination

Cet organe ad hoc est constitué pour préparer, le cas échéant, l'élection de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Sa présidence est assurée par le président du Conseil d'administration et sa composition varie de cas en cas. Pour accomplir son travail, le comité se réfère à un profil d'exigences spécifique défini par le Conseil d'administration, auquel il soumet des candidats appropriés. Le Conseil d'administration élit les membres de la Direction du groupe et décide des candidatures qui seront proposées à l'Assemblée générale en vue d'une élection au Conseil d'administration. Aucun comité Nomination n'a été constitué en 2016. Le président et certains membres du Conseil d'administration ont examiné, en 2015 et en janvier 2016, les profils de candidates et candidats appropriés en vue de l'élection au Conseil d'administration en avril 2016, puis se sont entretenus avec eux. Ils en ont régulièrement rendu compte au Conseil d'administration. Enfin, les candidates et candidats retenus se sont présentés personnellement à l'ensemble du Conseil d'administration réuni en séance.

4.8 Réglementation des compétences

Concernant les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration de Swisscom SA, la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) renvoie au Code des obligations. Conformément à l'art. 716a CO, il incombe au Conseil d'administration d'exercer en premier lieu la haute direction de la société et la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion.

Le Conseil d'administration nomme et révoque les membres de la Direction du groupe Swisscom SA. Il définit en outre les lignes directrices en matière de stratégie, d'organisation, de planification financière et de comptabilité. Pour ce faire, il tient compte des objectifs que la Confédération se propose d'atteindre en sa qualité d'actionnaire majoritaire de l'entreprise et que le Conseil fédéral lui assigne tous les quatre ans, conformément à la LET.

Se fondant sur la LET, sur les statuts et sur le Règlement d'organisation, le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO. Parallèlement à ses attributions inaliénables définies par la loi, le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur les affaires d'importance cruciale pour le groupe. En font notamment partie les achats et les ventes d'entreprises d'un montant supérieur à CHF 20 millions ou encore les investissements et désinvestissements d'un montant supérieur à CHF 50 millions. L'annexe 2 du Règlement d'organisation détaille les compétences du Conseil d'administration et celles du CEO (voir organigramme des fonctions dans le Règlement sur l'organisation et les attributions).

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
objectifs_2014-2017](http://www.swisscom.ch/objectifs_2014-2017)

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

4.9 Instruments d'information du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Le Conseil d'administration reçoit des informations complètes pour pouvoir assumer ses attributions et compétences. Le président du Conseil d'administration et le CEO se rencontrent en séance au moins une fois par mois afin de discuter de questions essentielles pour Swisscom SA et les sociétés du groupe. Une fois par an, le président s'entretient personnellement avec chaque membre de la Direction du groupe et les responsables de divisions, opérationnelles ou du groupe, pour obtenir des informations approfondies sur des thèmes d'actualité.

Lors de chaque séance ordinaire du Conseil d'administration, le CEO informe ce dernier en détail de la marche des affaires, des projets et événements importants ainsi que des mesures prises. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois un rapport comportant l'ensemble des chiffres clés du groupe et des secteurs. Il dispose en outre chaque trimestre d'un rapport sur la marche des affaires et sur la situation du groupe et des secteurs en termes de patrimoine, de finances, de performance et de risques. Enfin, il obtient une projection de l'évolution opérationnelle et financière pour l'exercice en cours. Le management reporting est établi selon les mêmes principes comptables que les rapports financiers externes. Il englobe également des chiffres clés non financiers, déterminants pour la gestion et le contrôle. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander à tout moment des informations sur les affaires qui concernent le groupe, à condition qu'aucun devoir de récusation ou qu'aucune obligation de garder le secret ne s'y oppose. Le Conseil d'administration est informé sans délai de tout événement extraordinaire.

Le Conseil d'administration examine chaque année les rapports oraux et écrits relatifs aux fonctions d'assurance que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne du rapport financier (SCI) et la gestion de la conformité. Le comité Révision étudie quatre fois par an les rapports établis par la gestion des risques, SCI et Internal Audit. En cas d'urgence, le président du comité Révision est averti immédiatement de nouveaux risques importants. De même, il est informé sans délai si l'appréciation des risques relevant du SCI ou de la gestion de la conformité est modifiée sensiblement ou si des violations graves de la conformité (y compris les prescriptions visant à garantir l'établissement d'un rapport financier fiable) sont constatées ou examinées.

4.10 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Il incombe au Conseil d'administration de mettre en place et de surveiller les fonctions d'assurance à l'échelle du groupe que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et la révision interne (Internal Audit).

4.10.1 Gestion des risques

Le Conseil d'administration s'est fixé comme objectif de préserver la valeur de l'entreprise en appliquant une gestion des risques à l'ensemble du groupe. Une culture d'entreprise favorisant une gestion responsable des risques et des opportunités doit contribuer à la réalisation de cet objectif. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion des risques à l'échelle du groupe. Fondé sur les normes établies COSO II et ISO 31000, ce système prend en considération les événements tant internes qu'externes. Il répertorie ainsi les risques inhérents à la stratégie (y compris au marché), à l'exploitation (y compris aux finances), à la conformité et à l'établissement des rapports financiers. Swisscom veille à l'établissement de rapports complets et adaptés aux échelons hiérarchiques ainsi qu'à l'élaboration d'une documentation appropriée. Pour garantir l'identification, l'évaluation et le traitement précoces des principaux risques et opportunités, l'unité d'organisation centrale chargée de la gestion des risques, subordonnée au CFO et à la division Controlling, travaille en étroite collaboration avec le service de controlling, le service stratégique, d'autres fonctions d'assurance et des unités opérationnelles. Swisscom évalue les risques en fonction de leur incidence quantitative en cas de survenance. Elle en assure la gestion selon une stratégie de risque et étudie les répercussions possibles de chaque risque à l'aide des indicateurs clés. Swisscom procède à un contrôle et à une mise à jour trimestriels de son profil de risques. Le comité Révision et la Direction du groupe sont informés chaque trimestre des risques importants, de leurs incidences possibles et de l'état des mesures; le Conseil d'administration reçoit ces informations deux fois par année. Les principaux facteurs de risques sont décrits au chapitre Risques du rapport annuel.

 Voir rapport
pages 92—95

4.10.2 Système de contrôle interne du rapport financier

Le système de contrôle interne (SCI) garantit, avec une assurance raisonnable, la fiabilité du rapport financier. Il doit permettre de prévenir, de déceler et de corriger des erreurs significatives dans les comptes consolidés, dans les comptes annuels des sociétés du groupe et dans le rapport de rémunération. Le SCI englobe les éléments constitutifs de l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques liés à la présentation des comptes, les activités de contrôle, la surveillance des contrôles ainsi que l'information et la communication. L'unité Accounting rattachée à Group Business Steering et l'unité Internal Audit vérifient périodiquement l'existence et l'efficacité du SCI. Si des lacunes importantes sont décelées dans le SCI lors d'une surveillance, elles sont signalées et complétées par des mesures correctives dans le rapport d'état adressé chaque trimestre au comité Révision et une fois par an au Conseil d'administration. La correction des lacunes à l'aide des mesures citées fait l'objet d'une surveillance centralisée. Le comité Révision évalue le bon fonctionnement du SCI sur la base des rapports périodiques qui lui sont remis.

4.10.3 Compliance Management

En veillant au respect de la conformité à l'échelle du groupe, le Conseil d'administration entend protéger le groupe Swisscom, ses organes et ses collaborateurs de sanctions juridiques, pertes financières et atteintes à la réputation. Une culture d'entreprise qui incite au respect des prescriptions doit contribuer à atteindre l'objectif fixé. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion de la conformité à l'échelle du groupe. Group Compliance, une unité spécialisée du service juridique du groupe, identifie chaque année en fonction des risques les domaines juridiques qu'il convient de surveiller au moyen du système central. Les activités des sociétés du groupe relevant de ces domaines juridiques sont vérifiées périodiquement de manière proactive afin de déceler les risques suffisamment tôt et de définir les mesures requises. Les mesures élaborées sont communiquées aux collaborateurs concernés et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance. Group Compliance vérifie chaque année le bien-fondé et l'efficacité du système. Dans la branche d'activité de Swisscom Health SA et dans le domaine du décompte des services à valeur ajoutée de Swisscom (Suisse) SA, des auditeurs externes procèdent au contrôle annuel des mesures prises (intermédiation financière, selon la loi sur le blanchiment d'argent). Group Compliance renseigne trimestriellement la gestion des risques sur les principaux risques constatés et établit un rapport annuel sur l'activité et l'évaluation des risques à l'intention du comité Révision et du Conseil

d'administration. Si des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques ou si des manquements graves sont constatés, le président du comité Révision en est immédiatement informé.

4.10.4 Révision interne

La révision interne est assurée par l'unité Internal Audit, qui assiste le Conseil d'administration de Swisscom SA et le comité Révision dans l'accomplissement des obligations de surveillance et de contrôle légales et réglementaires. Internal Audit soutient en outre la direction en lui signalant les possibilités d'amélioration des processus d'entreprise, documente les résultats des révisions et surveille la mise en œuvre des mesures.

L'unité est chargée à l'échelle du groupe de la planification et de la réalisation d'audits conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue avec objectivité le caractère approprié, l'efficacité et l'efficacité des systèmes de gestion et de gouvernement des processus opérationnels en premier lieu, ainsi que des fonctions d'assurance que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne et la gestion de la conformité dans toutes les unités d'organisation du groupe Swisscom.

L'unité Internal Audit jouit d'une très grande indépendance car elle est directement subordonnée au président du Conseil d'administration et rapporte au comité Révision. Lors de ses séances, organisées au moins une fois par trimestre, le comité Révision est informé des résultats des audits et de l'état d'avancement des mesures prévues. Parallèlement aux rapports ordinaires, Internal Audit fait part de toutes les irrégularités portées à sa connaissance. Sur le plan administratif, Internal Audit rapporte au responsable de Group Strategy & Board Services.

Internal Audit privilégie une collaboration étroite et l'échange d'informations avec l'organe de révision externe, qui bénéficie d'un accès illimité à ses rapports et documents d'audit, et planifie les audits en concertation avec lui. S'appuyant sur une analyse des risques, Internal Audit établit chaque année le plan de révision stratégique intégré, qui inclut sous une forme coordonnée le plan annuel des organes de révision interne et externe, puis le présente au comité Révision pour approbation. Indépendamment de ces activités, le comité Révision peut demander la réalisation de contrôles spéciaux suite à des informations transmises via la plateforme de «whistleblowing» exploitée par Internal Audit. Cette procédure de notification approuvée par le comité Révision garantit la réception et le traitement confidentiels des irrégularités, signalées sous le couvert de l'anonymat, concernant l'information financière externe, le rapport financier et les fonctions d'assurance. Le président du Conseil d'administration et le président du comité Révision sont informés de toutes les irrégularités signalées; un rapport trimestriel est établi à l'intention du comité Révision.

5 Direction du groupe



En visite dans le centre d'innovation «La Werkstatt» à Bienne

Christian
Petit

Dirk
Wierbitzki

Marc
Werner

Mario
Rossi



Urs
Schaeppi

Heinz
Herren

Hans C.
Werner

5.1 Membres de la Direction du groupe

Conformément aux statuts, la Direction du groupe se compose d'un ou de plusieurs membres, qui ne peuvent pas être simultanément membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. Il n'est permis de déroger à cette règle que dans des cas exceptionnels et pour une durée limitée. Par conséquent, le Conseil d'administration a confié au CEO l'intégralité de la gestion des affaires de Swisscom SA. Le CEO est habilité à déléguer ses pouvoirs à des postes subordonnés, en premier lieu aux autres membres de la Direction du groupe. Les membres de la Direction du groupe sont nommés par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2016, la Direction du groupe se compose du CEO, des responsables des divisions du groupe Group Business Steering et Group Human Resources ainsi que des responsables des divisions opérationnelles Sales & Services, Products & Marketing, Enterprise Customers et IT, Network & Infrastructure.

Le tableau ci-après présente la composition de la Direction du groupe au 31 décembre 2016.

Voir rapport
pages 26–28

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à la Direction du groupe
Urs Schaeppi ¹	Suisse	1960	CEO Swisscom SA	Mars 2006
Mario Rossi	Suisse	1960	CFO Swisscom SA	Janvier 2013
Hans C. Werner	Suisse	1960	CPO Swisscom SA	Septembre 2011
Marc Werner	Suisse et France	1967	Responsable Sales & Services	Janvier 2014
Christian Petit	France	1963	Responsable Enterprise Customers	Avril 2014
Heinz Herren	Suisse	1962	Responsable IT, Network & Infrastructure	Janvier 2014
Dirk Wierzbitzki	Allemagne	1965	Responsable Products & Marketing	Janvier 2016

¹ Depuis novembre 2013 CEO.

5.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres de la Direction du groupe renseignent, ci-après, sur leur formation et leur parcours professionnel. Ils informent également sur les mandats exercés par chaque membre de la Direction en dehors du groupe ainsi que sur les activités importantes telles que les fonctions permanentes au sein de groupes d'intérêts majeurs. Conformément aux statuts, aucun membre de la Direction du groupe ne peut détenir plus d'un mandat supplémentaire dans une entreprise cotée en Bourse, ni plus de deux mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse ou, au total, plus de deux mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre de la Direction du groupe exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Leur nombre est toutefois limité à respectivement dix et sept mandats. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts.

Aucun membre de la Direction du groupe ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats.

Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)



Urs Schaeppi

Formation: diplôme d'ingénieur EPF, licence en économie, HSG

Parcours professionnel: 1994–1998 Fabrique de papier de Biberist, responsable d'exploitation; 1998–2006 Swisscom Mobile, responsable Commercial Business; 2006–2007 Swisscom Solutions SA, CEO; 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes Entreprises; depuis janvier 2013 responsable de Swisscom (Suisse) SA; 23 juillet au 6 novembre 2013 Swisscom SA, CEO par intérim, depuis le 7 novembre 2013 CEO

Depuis mars 2006, membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité directeur de l'Association Suisse des Télécommunications (asut), Berne; membre du Foundation Board, IMD International Institute for Management Development, Lausanne; membre du conseil de fondation de la fondation Swiss Innovation Park, Berne; membre du Steering Committee de digitalswitzerland, Zurich (auparavant Digital Zurich 2025); membre du conseil d'administration d'Admeira SA, Berne

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: membre du conseil d'administration de la Swiss-American Chamber of Commerce, Zurich; membre du directoire de Fibre optique Suisse, Berne; membre du conseil consultatif du département d'économie de l'Université de Zurich depuis mai 2016



Mario Rossi

Formation: apprentissage de commerce; diplôme d'expert-comptable

Parcours professionnel: 1998–2002 Swisscom SA, responsable du controlling; 2002–2006 Swisscom Fixnet SA, Chief Financial Officer (CFO); 2006–2007 Swisscom SA, CFO et membre de la Direction du groupe; 2007–2009 Fastweb S.p.A., CFO; 2009–2012 Swisscom (Suisse) SA, CFO; depuis janvier 2013 Swisscom SA, CFO

Depuis janvier 2013, à nouveau membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: président du conseil de fondation de comPlan, Baden

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: Membre de la fondation Hasler, Berne, depuis décembre 2016

Autres activités importantes: membre de la commission des sanctions de SIX Swiss Exchange SA, Zurich



Hans C. Werner

Formation: diplôme en économie d'entreprise, doctorat en économie

Parcours professionnel: 1997–1999 Ecole cantonale Büelrain, Winterthur, recteur; 1999–2000 Swiss Re, responsable Technical Training and Business Training; 2001 Swiss Re, responsable de la division opérationnelle Reinsurance & Risk; 2002–2003 Swiss Re, responsable HR Corporate Centre and HR Shared Services; 2003–2007 Swiss Re, responsable Global Human Resources; 2007–2009 Schindler Aufzüge AG, responsable des ressources humaines et de la formation; 2010–2011 Europe North and East Schindler, vice-président HR; depuis septembre 2011 Swisscom SA, Chief Personnel Officer (CPO) Depuis septembre 2011, membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du comité de l'Union patronale suisse, Zurich; membre du conseil de fondation de comPlan, Baden

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: Président du conseil de l'institut et membre du comité consultatif de l'international institute of management in technology (iimt)



Marc Werner

Formation: apprentissage technique avec maturité professionnelle, diplôme fédéral de chef de marketing; Senior Management Programm (Haute école de Saint-Gall); Senior Executive Programme London Business School

Parcours professionnel: 1997–2000 Minolta (Schweiz) AG, responsable marketing et ventes, membre de la direction; 2000–2004 Bluewin SA, responsable marketing et ventes, membre de la direction; 2005–2007 Swisscom Fixnet SA, responsable marketing et ventes Clients privés; 2008–2011 Swisscom (Suisse) SA, responsable marketing et ventes Clients privés, suppléant du responsable Clients privés; 2012–2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable Customer Service Clients privés, suppléant du responsable Clients privés; septembre 2013–décembre 2015 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Clients privés; depuis janvier 2016 Swisscom, responsable Sales & Services. Depuis janvier 2014, membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: membre du conseil d'administration de Net-Matrix SA, Zurich

Mandats sur ordre de Swisscom: président du conseil d'administration de siroop SA, Zurich

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: membre du comité directeur de simsa – Swiss Internet Industry Association, Zurich

Autres activités importantes: membre du conseil de la communication de KS/CS – Communication Suisse (anciennement Fédération PS, Publicité Suisse), Zurich; membre du comité de l'ASA – Association Suisse des Annonceurs, Zurich depuis mars 2016; membre du comité du SVC Swiss Venture Club, depuis septembre 2016



Christian Petit

Formation: MBA ESSEC, Cergy-Pontoise

Parcours professionnel: 1993–1999 debitel France; 2000–2003 Swisscom Mobile SA, responsable Operations; 2003–2006 Swisscom Mobile SA, responsable Product Marketing; 2006–juin 2007 Hospitality Services Plus SA, CEO; août 2007–décembre 2012 Swisscom, membre de la Direction du groupe; août 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Clients privés; septembre 2013–décembre 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes entreprises; janvier–mars 2014 Swisscom (Suisse) SA, responsable Enterprise Solution Center; depuis avril 2014 Swisscom, responsable de la division opérationnelle Enterprise Customers (anciennement Grandes Entreprises)

Depuis avril 2014, à nouveau membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil de fondation de la fondation IT-Formation professionnelle Suisse, Berne

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Heinz Herren

Formation: diplômé d'ingénieur électricien ETS

Parcours professionnel: 1994–2000 3Com Corporation; 2000 Inalp Networks Inc.; 2001–2005 Swisscom Fixnet SA, responsable marketing Wholesale; 2005–2007 Swisscom Fixnet SA, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises; 2007–2010 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Petites et moyennes entreprises; 2011–2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable Réseau & Informatique; août 2007–décembre 2012 Swisscom, membre de la Direction du groupe; depuis janvier 2014 Swisscom, responsable de la division opérationnelle IT, Network & Infrastructure (anciennement IT, Network & Innovation)

Depuis janvier 2014, à nouveau membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil d'administration de Belgacom International Carrier Services S.A., Bruxelles

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –



Dirk Wierzbitzki

Formation: diplômé d'ingénieur en électrotechnique

Parcours professionnel: 1994–2001 Mannesmann (aujourd'hui Vodafone Allemagne), divers postes de direction au sein du Product Management; 2001–2010 Vodafone Group: 2001–2003 Director Innovation Management, Vodafone Global Products and Services, 2003–2006 Director Terminals Commercial, 2006–2008 Director Consumer Internet Services and Platforms, 2008–2010 Director Communications Services; 2010–2012 Swisscom (Suisse) SA, responsable Customer Experience Design Clients privés; 2013–2015 Swisscom (Suisse) SA, responsable Activité réseau fixe & TV Clients privés; 2010–2015 Swisscom (Suisse) SA, membre de la direction Clients privés; depuis janvier 2016 Swisscom, responsable Products & Marketing

Depuis janvier 2016, membre de la Direction du groupe Swisscom

Mandats dans des entreprises cotées en Bourse: –

Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse: –

Mandats sur ordre de Swisscom: membre du conseil d'administration de SoftAtHome, Paris

Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel: –

Autres activités importantes: –

5.3 Contrats de management

Ni Swisscom SA ni les sociétés du groupe intégrées dans le périmètre de consolidation n'ont conclu de contrats de management avec des tiers.

6 Rémunération, participations et prêts

 Voir rapport
page 131

Toutes les informations sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe Swisscom SA figurent dans le rapport de rémunération séparé.

7 Droits de participation des actionnaires

7.1 Restrictions et représentations du droit de vote

Chaque action nominative donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut toutefois être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtient au final plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. La restriction du droit de vote vaut également en cas d'acquisition d'actions nominatives par l'exercice de droits de souscription préférentiels, de droits d'option ou de droits de conversion. Une clause de groupe s'applique au calcul de la limite de pourcentage.

La restriction des droits de vote de 5% ne vaut pas pour la Confédération qui, conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Par ailleurs, le Conseil d'administration peut, à titre exceptionnel, reconnaître un acquéreur possédant plus de 5% de toutes les actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, notamment lorsque:

- > l'acquisition d'actions résulte d'une fusion ou d'un regroupement d'entreprises;
- > l'acquisition d'actions résulte d'un apport en nature ou de l'échange d'actions;
- > il s'agit d'établir une collaboration durable ou une alliance stratégique par une participation.

Outre la limite de pourcentage du droit de vote, le Conseil d'administration peut refuser la reconnaissance et l'inscription comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote si, malgré la demande de la société, l'acquéreur ne déclare pas expressément avoir acquis les actions ou le droit d'usufruit les grevant en son propre nom et pour son propre compte. S'il omet de faire cette déclaration, l'acquéreur des actions est inscrit comme actionnaire sans droit de vote.

Le Conseil d'administration peut, après audition de la personne concernée, radier du registre des actions l'inscription comme actionnaire avec droit de vote s'il s'avère que celle-ci repose sur de fausses indications données par l'acquéreur, et inscrire ce dernier comme actionnaire sans droit de vote. L'acquéreur doit en être informé immédiatement.

Les restrictions du droit de vote prévues dans les statuts peuvent être levées par une décision de l'Assemblée générale. Une telle décision requiert la majorité absolue des voix valables exprimées. Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a reconnu aucun acquéreur détenant plus de 5% d'actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, n'a refusé aucune demande de reconnaissance ou d'inscription et n'a radié aucun actionnaire avec droit de vote du registre des actions en raison de fausses indications.

7.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale de Swisscom SA prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix valables exprimées. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées. En complément des quorums particuliers prévus par le Code des obligations, les statuts spécifient que la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées est nécessaire pour:

- > introduire des restrictions du droit de vote;
- > convertir des actions nominatives en actions au porteur et inversement;
- > apporter des modifications à la disposition des statuts relative aux quorums particuliers.

7.3 Convocation de l'Assemblée générale

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date de la réunion par annonce dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut aussi s'effectuer au moyen de lettres, recommandées ou non, envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives.

Un ou plusieurs actionnaires qui représentent ensemble au moins 10% du capital-actions peuvent demander par écrit la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire en indiquant l'objet à porter à l'ordre du jour et la proposition et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés.

7.4 Inscription d'un objet à l'ordre du jour

Il incombe au Conseil d'administration d'établir l'ordre du jour. Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'au moins CHF 40 000 peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La requête doit être adressée par écrit au Conseil d'administration au moins 45 jours avant la tenue de l'Assemblée générale et doit indiquer l'objet à porter à l'ordre du jour et la proposition.

7.5 Représentations à l'Assemblée générale

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire avec droit de vote ou par le représentant indépendant élu par l'Assemblée générale. Les sociétés de personnes et les personnes morales peuvent se faire représenter par des personnes ayant droit de signature; les mineurs et les personnes sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, même si celui-ci n'est pas actionnaire. La procuration peut être donnée par écrit ou par le biais de la plateforme Internet Sherpany après l'ouverture d'un compte d'actionnaire sur ce portail. Les actionnaires qui se font représenter peuvent donner des instructions relatives à chaque point porté à l'ordre du jour ainsi qu'aux objets et propositions ne figurant pas à l'ordre du jour, et indiquer s'ils votent pour ou contre une proposition ou s'ils s'abstiennent de voter. Le représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires. A défaut d'instructions, il s'abstient de voter. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées (chiffre 5.7.4 des statuts).

Les statuts ne contiennent aucun règlement divergeant de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) en ce qui concerne l'élection du représentant indépendant, aucun règlement statutaire relatif à la remise d'instructions au représentant indépendant et aucune règle statutaire portant sur la participation à l'Assemblée générale par voie électronique.

7.6 Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'Assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le Conseil d'administration fixe pour la vérification du droit de vote une date de référence, qui précède de quelques jours ouvrables la tenue de l'Assemblée générale. Des inscriptions et des suppressions sont en tout temps possibles indépendamment de la date de référence. La date de référence est publiée dans le

calendrier financier sur le site Internet de Swisscom et envoyée avec l'invitation à l'Assemblée générale. Ont eu le droit de vote à l'Assemblée générale du 6 avril 2016 toutes les personnes inscrites au registre des actions avec droit de vote le 1^{er} avril 2016 à 16 heures.

8 Prise de contrôle et mesures de défense

8.1 Obligation de présenter une offre

Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Ce principe figure également dans les statuts. L'obligation d'établir une offre d'achat au sens de la loi sur les bourses n'existe donc pas puisqu'elle entrerait en contradiction avec la LET.

8.2 Clause de prise de contrôle

Des informations détaillées sur les clauses de prise de contrôle figurent dans le rapport de rémunération.

 Voir rapport
page 131

9 Organe de révision

9.1 Processus de sélection, durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision est élu chaque année par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration. Une réélection est possible.

Le Conseil d'administration a fixé dans une directive les principes régissant l'attribution d'un mandat à l'organe de révision. Le mandat d'organe de révision fait l'objet d'un appel d'offres tous les dix à quatorze ans au minimum. La durée du mandat d'organe de révision est limitée à vingt ans. Le comité Révision gère le processus de sélection; il définit des critères de sélection transparents et soumet au Conseil d'administration deux propositions assorties d'une recommandation fondée pour une société de révision. Le dernier appel d'offres a été lancé en 2007 pour l'exercice 2008. Le prochain appel d'offres aura lieu au plus tard en 2021 pour l'exercice 2022.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, KPMG SA, Muri bei Bern, est chargée d'exercer le mandat de révision de Swisscom SA et des sociétés du groupe, à l'exception de la filiale italienne Fastweb S.p.A. qui est auditée par PricewaterhouseCoopers S.p.A. Le réviseur de KPMG SA responsable du mandat de révision est, depuis 2015, Hanspeter Stocker.

9.2 Honoraires de révision

Les honoraires versés à KPMG SA pour les activités de révision (audit) réalisées en 2016 ont atteint CHF 3 239 mille (exercice précédent: CHF 3 413 mille). En sa qualité d'organe de révision de Fastweb, PricewaterhouseCoopers S.p.A. a perçu des honoraires à hauteur de CHF 768 mille (exercice précédent: CHF 678 mille) pour les activités de révision (audit) réalisées en 2016.

9.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires de KPMG SA se sont montés à CHF 283 mille (exercice précédent: CHF 201 mille) pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit (Audit-related Services) et à CHF 127 mille (exercice précédent: CHF 1 533 mille) pour d'autres services (other Services). Les honoraires supplémentaires concernent principalement des prestations de conseil en matière fiscale. PricewaterhouseCoopers S.p.A. a perçu des honoraires à hauteur de CHF 112 mille (exercice précédent: CHF 155 mille) pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit destinés à Fastweb.

9.4 Instruments de surveillance et de contrôle dans le domaine de la révision

Sur mandat du Conseil d'administration, le comité Révision contrôle l'agrément de l'organe de révision en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat, son indépendance et vérifie la qualité de ses prestations. Il veille au respect du principe légal de rotation s'appliquant au réviseur responsable et assume la responsabilité de la vérification et de l'appel à candidature pour un nouveau mandat de révision. Le comité Révision entérine le plan de révision stratégique intégré, qui englobe le plan de révision annuel des organes de révision interne et externe. Il approuve en outre chaque année les honoraires versés pour les prestations de révision du groupe et des sociétés du groupe. Le comité Révision a défini dans un règlement les principes (liste des prestations non autorisées incluse) applicables aux mandats de prestations supplémentaires. Il a par ailleurs établi la valeur-seuil en pour cent des honoraires versés pour ces prestations supplémentaires par rapport aux honoraires de révision. Afin de garantir l'indépendance de l'organe de révision, il incombe au comité Révision (pour les honoraires supérieurs à CHF 300 000) ou au CFO de la société du groupe locale d'autoriser les mandats de prestations supplémentaires. Le comité Révision requiert du CFO et de l'organe de révision des informations respectivement trimestrielles et annuelles sur les mandats en cours de l'organe de révision, répartis par services d'audit, services connexes en matière d'audit et services ne relevant pas de l'audit. L'organe de révision, représenté par le réviseur responsable et son suppléant, participe généralement à toutes les séances du comité Révision. Il informe en détail le comité de l'avancement de ses travaux et des résultats obtenus, en particulier pour ce qui est de l'audit des états financiers. Il remet en outre un rapport écrit au Conseil d'administration et au comité Révision portant sur la réalisation et le résultat de l'audit des états financiers, ainsi que sur les constatations ayant trait à l'information financière et au système de contrôle interne. Enfin, le président du comité veille à un échange étroit d'informations avec le réviseur responsable de l'organe de révision en dehors des séances du comité Révision, et remet régulièrement un rapport d'activité au Conseil d'administration.

10 Politique d'information

Swisscom privilégie une politique d'information ouverte et active vis-à-vis du public et du marché des capitaux. Chaque trimestre, elle publie des informations financières globales, cohérentes et transparentes. En cours d'année, des représentants de Swisscom organisent périodiquement des rencontres avec les investisseurs, présentent les résultats financiers à l'occasion de réunions d'analystes et de roadshows, participent à différentes conférences à l'intention des analystes financiers et des investisseurs, et informent régulièrement les actionnaires sur la marche des affaires par le biais de communiqués de presse.

Les rapports financiers intermédiaires et le rapport de gestion avec les états financiers peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom, à la rubrique Investor Relations, ou peuvent être commandés directement auprès de Swisscom. Dans cette même rubrique figurent en outre l'ensemble des communiqués de presse et des présentations ainsi que le calendrier financier actuel de Swisscom.

Des liens «push» et «pull» permettant de diffuser des informations ad hoc sont également disponibles sur le site Internet de Swisscom.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 avril 2016 et les procès-verbaux précédents peuvent être consultés sur ce même site.

Les responsables d'Investor Relations peuvent être contactés via Internet, par e-mail, par téléphone ou par courrier. Les données de contact figurent dans l'impressum.


Voir sous
[www.swisscom.ch/
financialreports](http://www.swisscom.ch/financialreports)


Voir sous
www.swisscom.ch/adhoc


Voir sous
[www.swisscom.ch/
assembleegenerale](http://www.swisscom.ch/assembleegenerale)


Voir rapport
page 255

10.1 Publication des résultats pour l'exercice 2017

- > Rapport intermédiaire: 3 mai 2017
- > Rapport intermédiaire: 17 août 2017
- > Rapport intermédiaire: 2 novembre 2017
- > Rapport de gestion: février 2018

10.2 Assemblée générale portant sur l'exercice 2016

- > 3 avril 2017 au Hallenstadion, Zurich Oerlikon

Rapport de rémunération

La rémunération versée au Conseil d'administration et à la Direction du groupe dépend de la réalisation de bénéfices durables. Elle représente ainsi une incitation à contribuer au succès de l'entreprise sur le long terme et à créer une valeur ajoutée pour les actionnaires.

1 Principes

1.1 Principes généraux

Le rapport de rémunération détaille les compétences décisionnelles et présente les principes et éléments sur lesquels se fonde la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe (Direction, selon le chiffre 4 des statuts) de Swisscom SA. Il contient des informations sur les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe ainsi que sur les participations de ces derniers dans Swisscom SA. Le rapport de rémunération se réfère aux chiffres 3.5 et 5 de l'annexe à la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange et aux art. 13 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Swisscom respecte les dispositions de l'ORAb. L'entreprise suit également les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse. Le rapport de rémunération sera soumis à l'Assemblée générale du 3 avril 2017 pour un vote consultatif.

1.2 Principes internes en matière de rémunération

Les principes internes de détermination des rémunérations sont définis avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans le Règlement du comité Rémunération. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes», où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

2 Compétences décisionnelles

2.1 Répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve les montants globaux maximaux destinés à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice suivant. Les détails de la réglementation ainsi que la procédure suivie en cas de rejet de la proposition par l'Assemblée générale sont précisés aux chiffres 5.7.7 et 5.7.8 des statuts. Le chiffre 7.2.2 des statuts définit également les conditions et le montant complémentaire maximal qui peut être versé à un membre de la Direction du groupe nouvellement nommé au cours d'une période pour laquelle l'Assemblée générale a déjà approuvé l'enveloppe de rémunération.

Le Conseil d'administration approuve notamment la politique du personnel et la politique de rémunération appliquées au sein du groupe ainsi que les conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe. Il fixe la rémunération du Conseil d'administration et décide de la rémunération du CEO (Chief Executive Officer) ainsi que de la rémunération globale de la Direction du groupe. A cet effet, il doit tenir compte du montant global maximal approuvé par l'Assemblée générale pour la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice correspondant.

Le comité Rémunération traite toutes les affaires du Conseil d'administration liées à la rémunération, lui soumet des propositions et a la compétence de fixer la rémunération des membres de la Direction du groupe (à l'exception du CEO) dans les limites du montant global approuvé. Le CEO et les autres membres de la Direction du groupe n'ont pas le droit de participer aux séances durant lesquelles leur rémunération est discutée ou décidée. Le comportement des membres du Conseil d'administration à l'égard des conflits d'intérêts est défini au chiffre 2.6 du Règlement d'organisation.

Les compétences décisionnelles sont fixées dans les statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération. Les statuts et les règlements concernés peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes».

Le tableau ci-après présente un aperçu de la répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Objet	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Montants globaux maximaux de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	V ¹	A ²	G ³
Montant complémentaire destiné à la rémunération des membres de la Direction nouvellement nommés	V	A	G
Principes des plans du résultat et de participation	V	A	G
Politique du personnel et politique de rémunération	V	G ⁴	–
Principes des prestations de prévoyance et cotisations sociales	V	G	–
Concept de rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁴	–
Plans du résultat et de participation du groupe	V	G ⁴	–
Conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe	V	G ⁴	–
Détermination des objectifs pour la part variable liée au résultat	V	G ⁴	–
Rémunération du Conseil d'administration	V	G ⁵	–
Rémunération du CEO Swisscom SA	V	G ⁵	–
Rémunération globale de la Direction du groupe	V	G ⁵	–
Rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe (sans le CEO)	G ^{5,6}	–	–

¹ V signifie préparation et proposition au Conseil d'administration.

² A signifie proposition à l'Assemblée générale.

³ G signifie autorisation.

⁴ Dans le cadre des statuts.

⁵ Dans le cadre du montant maximal fixé par l'Assemblée générale.

⁶ Dans le cadre de la rémunération totale fixée par le Conseil d'administration.

2.2 Election, composition et méthode de travail du comité Rémunération

Le comité Rémunération est composé de trois à six membres, qui sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Si le nombre de membres devient inférieur à trois, le Conseil d'administration nomme, en son sein, le ou les membres qui manquent pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Le Conseil d'administration désigne le président du comité qui, pour le reste, se constitue lui-même. Si l'Assemblée générale élit le président du Conseil d'administration au comité Rémunération, il n'a alors pas de droit de vote. De plus, le président du Conseil d'administration ne participe pas aux réunions lors desquelles sa rémunération est discutée ou décidée. Le CEO, le CPO (Chief Personel Officer), le responsable Group Strategy & Board Services et le responsable Rewards & HR Analytics assistent aux séances à titre consultatif, mais le CEO et le CPO n'y sont pas admis lorsque les points à l'ordre du jour regardent exclusivement le Conseil d'administration ou les touchent directement. D'autres membres du Conseil d'administration, des membres de l'organe de révision ou des spécialistes peuvent être amenés à prendre part aux séances en disposant d'une voix consultative. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé, qui est remis aux membres du comité et, sur demande, à d'autres membres du Conseil d'administration. Les séances du comité Rémunération ont généralement lieu en février, juin et décembre. Au besoin, des séances supplémentaires peuvent être convoquées. Le président rend compte oralement des activités menées par le comité lors de la séance suivante du Conseil d'administration.

Des informations détaillées figurent au chiffre 6.5 des statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

Les membres du comité Rémunération n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'ont jamais exercé de telle fonction par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 37 jointe aux comptes consolidés.

Le tableau ci-après présente la composition du comité, un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire en 2016.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulation
Total	3	–	–
Durée médiane (en h.)	1:20	–	–
Participation:			
Barbara Frei, présidente	3	–	–
Frank Esser ¹	2	–	–
Torsten Kreindl ²	1	–	–
Theophil Schlatter	3	–	–
Hans Werder ³	3	–	–
Hansueli Loosli ⁴	3	–	–

¹ Elu au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

² Fin de mandat au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

³ Représentant de la Confédération.

⁴ Participation sans droit de vote.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

 Voir rapport
page 218

3 Rémunération versée au Conseil d'administration

3.1 Principes

Le concept de rémunération appliqué aux membres du Conseil d'administration doit permettre d'attirer et de retenir des personnalités expérimentées et motivées, disposées à assumer une fonction au sein de cet organe. Il vise en outre à faire concorder les intérêts des membres du Conseil d'administration avec ceux des actionnaires. La rémunération, qui tient compte de la responsabilité et des activités exercées par les membres du Conseil d'administration, est conforme à la rémunération attribuée sur le marché pour des fonctions comparables. Les principes relatifs à la rémunération du Conseil d'administration et à l'octroi de titres de participation figurent aux chiffres 6.4 et 8.1 des statuts.

 Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)

La rémunération se compose d'honoraires liés à la fonction, de jetons de présence ainsi que de prestations de prévoyance et d'éventuelles prestations supplémentaires. Aucune part variable liée au résultat n'est versée. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de percevoir une part de leurs honoraires sous forme d'actions et de respecter les exigences relatives à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Ils sont ainsi directement intéressés à l'évolution de la valeur financière de l'action Swisscom. L'adéquation de la rémunération est vérifiée chaque année en décembre pour l'année suivante. En décembre 2015, le Conseil d'administration a évalué l'adéquation de la rémunération dans le cadre d'une décision d'appréciation, en s'appuyant sur une étude publiée en 2015 par ethos – Fondation suisse pour un développement durable. Cette étude présente la rémunération pour 2014 des instances dirigeantes des 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse. Aucun conseiller externe n'a été consulté concernant la définition de la rémunération. S'agissant des mesures prises au cours de l'exercice sous revue pour accroître l'efficacité au sein du groupe, le Conseil d'administration a décidé de montrer l'exemple en réduisant sa rémunération à compter du 1^{er} janvier 2016.

3.2 Éléments de la rémunération

Honoraires liés à la fonction

Les honoraires des membres du Conseil d'administration se composent d'honoraires de base et de suppléments de fonction visant à rétribuer les fonctions exercées. A partir du 1^{er} janvier 2016, les honoraires de base s'élèvent désormais, pour tous les membres du Conseil d'administration, à CHF 110 000 nets par an (au lieu de CHF 120 000) sans les cotisations versées par les employés aux assurances sociales.

Les suppléments de fonction se montent, par an, à CHF 255 000 nets pour le président (au lieu de CHF 265 000), à CHF 20 000 nets chacun pour le vice-président et les présidents des comités Finances et Rémunération, à CHF 50 000 nets pour le président du comité Révision et à CHF 40 000 nets pour le représentant de la Confédération. Les membres des comités permanents perçoivent en outre chacun CHF 10 000 nets par an. Aucun supplément de fonction n'est versé aux membres des comités ad hoc.

Dans le cadre du «Management Incentive Plan», les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions de 25% de leurs honoraires, Swisscom relevant de 50% le montant à investir en actions. La rémunération (hors jetons de présence, prestations de prévoyance et prestations supplémentaires) est donc perçue pour deux tiers en espèces et pour un tiers en actions. Le montant de l'obligation de souscrire des actions peut varier pour les membres qui font leur entrée, partent, reprennent ou remettent leur fonction au cours de l'exercice. Les actions sont remises à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et sont assorties d'une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de départ de l'entreprise durant une période de blocage. Les actions, remises en avril de l'exercice pour l'exercice sous revue, sont calculées à leur valeur de marché le jour de l'attribution. La rémunération en actions attribuée est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. Des informations complémentaires sur le Management Incentive Plan figurent dans la note 11 jointe aux comptes consolidés. En avril 2016, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 308 actions (exercice précédent: 1 302 actions) présentant une valeur fiscale de CHF 439 (exercice précédent: CHF 473) et une valeur de marché de CHF 522,50 (exercice précédent: CHF 563) chacune.

Jetons de présence

Des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 100 nets (au lieu de CHF 1 250) par journée complète et de CHF 650 (au lieu de CHF 750) par demi-journée.

Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Swisscom prend à sa charge les cotisations aux assurances sociales (AS) – à l'assurance vieillesse et survivants ainsi qu'à l'assurance chômage notamment – pour les membres du Conseil d'administration. Les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration comprennent les cotisations de l'employé aux assurances sociales. Les cotisations de l'employeur sont indiquées séparément et figurent également dans le total des indemnités.

Pour la publication des prestations de service et des prestations en nature ainsi que des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Aucune prestation de service ni prestation en nature notable n'est accordée. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Par conséquent, ni les prestations de service et les prestations en nature, ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée.

3.3 Rémunération globale

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des indemnités versées à chaque membre du Conseil d'administration pour les exercices 2015 et 2016, réparties par composantes. La rémunération globale inférieure en 2016 s'explique par la baisse des honoraires et des jetons de présence, ainsi que par un nombre moins élevé de jours de séances.

2016, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2016
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence		
Hansueli Loosli	315	186	27	29	557
Roland Abt ¹	59	49	11	7	126
Valérie Berset Bircher ¹	64	53	16	8	141
Alain Carrupt ¹	64	53	14	8	139
Frank Esser	105	66	18	–	189
Barbara Frei	112	66	17	11	206
Hugo Gerber ^{2,3}	34	4	6	3	47
Michel Gobet ³	32	4	5	2	43
Torsten Kreindl ³	38	5	5	–	48
Catherine Mühlemann	96	57	16	10	179
Theophil Schlatter	158	93	21	12	284
Hans Werder	134	80	23	11	248
Rémunération du Conseil d'administration	1 211	716	179	101	2 207

¹ Elu au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

² Les honoraires (jetons de présence inclus) jusqu'au 6 avril 2016 versés en tant que rémunération en espèces pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG de CHF 2 500 sont inclus.

³ Fin de mandat au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

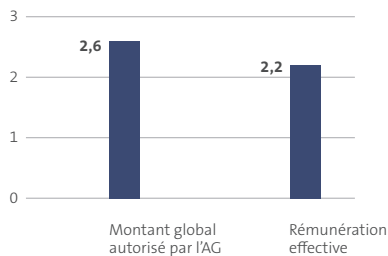
2015, en milliers CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction			Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2015
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence		
Hansueli Loosli	330	196	34	31	591
Frank Esser	104	62	23	11	200
Barbara Frei	120	71	23	12	226
Hugo Gerber ¹	111	62	28	12	213
Michel Gobet	104	62	22	11	199
Torsten Kreindl	127	75	24	13	239
Catherine Mühlemann	104	62	23	11	200
Theophil Schlatter	167	99	28	17	311
Hans Werder	142	84	28	12	266
Rémunération du Conseil d'administration	1 309	773	233	130	2 445

¹ Les honoraires (jetons de présence inclus) de CHF 8 500 versés en tant que rémunération en espèces pour le mandat de membre du conseil d'administration de Worklink AG est inclus.

3.4 Comparaison avec le montant global approuvé par l'Assemblée générale

La rémunération globale versée aux membres du Conseil d'administration s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 2,6 millions approuvé par l'Assemblée générale (AG) 2015 pour l'exercice 2016.

Rémunération aux membres du Conseil d'administration 2016 en millions CHF



3.5 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Depuis 2013, les membres du Conseil d'administration ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions équivalant au montant des honoraires annuels (honoraires de base plus suppléments de fonction). Les administrateurs disposent d'un délai de quatre ans pour le constituer. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leurs honoraires et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, en raison d'une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa convenance, admettre des exceptions.

3.6 Participations (détention d'actions) des membres du Conseil d'administration

Aux 31 décembre 2015 et 2016, les membres du Conseil d'administration et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées figurant dans le tableau ci-après:

Nombre	31.12.2016	31.12.2015
Hansueli Loosli	2 350	2 012
Roland Abt ¹	88	–
Valérie Berset Bircher ¹	96	–
Alain Carrupt ¹	96	–
Frank Esser	332	205
Barbara Frei	648	528
Hugo Gerber ²	–	1 233
Michel Gobet ²	–	1 600
Torsten Kreindl ²	–	1 322
Catherine Mühlemann	1 326	1 223
Theophil Schlatter	1 225	1 054
Hans Werder	1 128	982
Total des actions des membres du Conseil d'administration	7 289	10 159

¹ Elu au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

² Fin de mandat au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

4 Rémunération versée à la Direction du groupe

4.1 Principes

La politique de rémunération que Swisscom applique à l'égard de la Direction du groupe vise à attirer et à retenir à long terme des cadres et spécialistes motivés et hautement qualifiés et à les inciter à prendre une part active à l'augmentation durable de la valeur de l'entreprise. Définie de manière systématique, transparente et durable, elle repose sur les principes suivants:

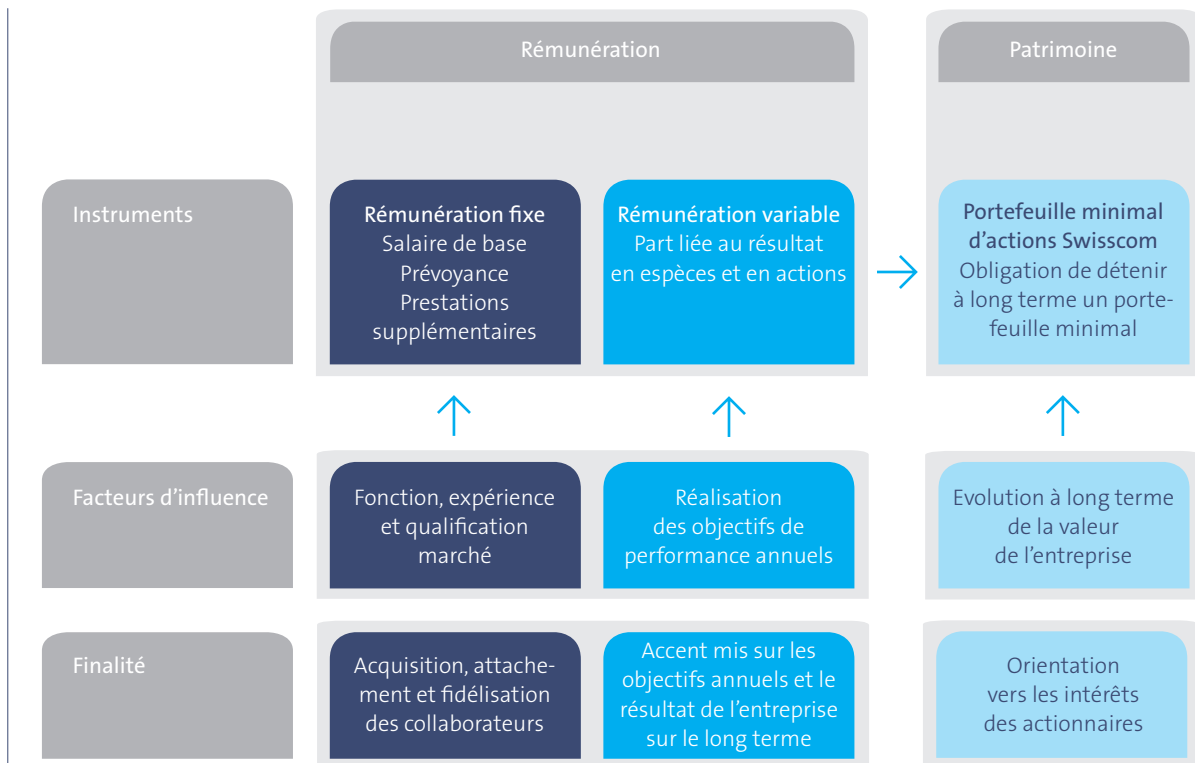
- > La rémunération globale est compétitive et en adéquation tant avec le marché qu'avec la structure salariale interne.
- > La rémunération dépend de la prestation et du résultat de Swisscom ainsi que de la contribution au résultat de chaque membre de la Direction dans son propre domaine de responsabilité.
- > La participation directe à l'évolution de la valeur de Swisscom a pour effet de lier les intérêts de la Direction à ceux des actionnaires.

La rémunération des membres de la Direction du groupe comprend un dosage équilibré d'éléments fixes et variables. La rémunération fixe inclut le salaire de base, les prestations supplémentaires (en premier lieu, un véhicule de fonction) et les prestations de prévoyance. La rémunération variable se compose d'une part liée au résultat en espèces et en actions.

Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions. Cette exigence vise à les intéresser directement à l'évolution à moyen terme de la valeur de l'action Swisscom et rapproche leurs intérêts de ceux des actionnaires. Pour faciliter la constitution du portefeuille minimal d'actions, les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de percevoir sous forme d'actions jusqu'à 50% de la part variable liée au résultat.

Les principes relatifs à la rémunération liée au résultat et aux plans de résultat et participation de la Direction du groupe sont définis au chiffre 8.1 des statuts.

Voir sous
[www.swisscom.ch/
principes](http://www.swisscom.ch/principes)



La détermination de la rémunération fait l'objet d'une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction, du rapport à l'échelle interne des salaires et de la prestation individuelle.

Pour évaluer la valeur de marché, Swisscom se fonde sur des comparaisons de marché transsectorielles avec des entreprises suisses ainsi que sur des comparaisons sectorielles internationales. Ces deux formes de comparaison permettent de représenter au mieux le marché du travail pertinent pour Swisscom en termes de postes d'encadrement. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a pris en considération deux études comparatives réalisées par Towers Watson, une société de conseil reconnue. La comparaison avec le marché suisse englobe des grandes entreprises domiciliées en Suisse opérant dans différents secteurs, à l'exception toutefois des secteurs financier et pharmaceutique. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires médian de CHF 4,7 milliards et emploient en moyenne 13 000 collaborateurs. La comparaison sectorielle porte sur des entreprises de télécommunication de onze pays d'Europe occidentale générant un chiffre d'affaires médian de CHF 8,9 milliards et employant en moyenne 18 800 collaborateurs. Lors de l'analyse de ces études, il est tenu compte de la comparabilité de la responsabilité en termes de chiffre d'affaires, d'effectif du personnel et de dimension internationale.

En règle générale, le comité Rémunération vérifie la rémunération individuelle de chaque membre de la Direction du groupe tous les trois ans à compter de l'engagement. Eu égard aux mesures prises afin d'accroître l'efficacité, le Conseil d'administration a décidé de reporter la vérification de la rémunération des membres de la Direction du groupe, prévue au cours de l'exercice sous revue et fondée sur un système d'alternance, et de n'adapter aucune rémunération. Dans ce contexte, la Direction du groupe a par ailleurs convenu de renoncer, pour l'exercice sous revue, à un montant équivalant à 10% de la part variable liée au résultat qui lui revient en fonction de la réalisation des objectifs.

4.2 Éléments de la rémunération

Salaire de base

Le salaire de base rémunère chaque membre de la Direction du groupe au regard de sa fonction, de ses prestations et de ses qualifications. Il est fixé par une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction et du rapport avec l'échelle des salaires attribués aux fonctions dirigeantes les plus élevées du groupe. Le salaire de base est versé en espèces.

Part variable liée au résultat

Les membres de la Direction du groupe ont droit à une part variable liée au résultat qui atteint, en cas de réalisation des objectifs, 70% du salaire de base (part cible liée au résultat). Le montant de la part liée au résultat versée dépend du degré de réalisation des objectifs; il est défini par le comité Rémunération sur la base de l'évaluation des objectifs effectuée par le CEO. Si les objectifs sont dépassés, la part liée au résultat versée atteint au maximum 130% de la part cible liée au résultat et la part maximale liée au résultat est limitée à 91% du salaire de base. Ainsi, la part liée au résultat ne dépasse jamais un salaire annuel de base, même si l'on considère la valeur de marché de la part versée en actions.

Objectifs pour la part variable liée au résultat

En décembre de chaque année, le Conseil d'administration approuve, sur proposition du comité Rémunération, les objectifs déterminants pour le calcul de la part variable liée au résultat pour l'exercice suivant. Les objectifs pertinents pour l'exercice sous revue sont restés globalement inchangés afin d'assurer la poursuite de la stratégie d'entreprise. Les valeurs cibles reposent sur les valeurs de planification 2016 du groupe.

Tous les membres de la Direction du groupe sont évalués à l'aune des objectifs relatifs aux niveaux «groupe», «clients» et «secteurs». Les objectifs du groupe se composent d'objectifs financiers. Les objectifs clientèle sont mesurés au moyen du Net Promoter Score – un indicateur reconnu qui s'applique à la fidélité de la clientèle – compte tenu du groupe de clientèle dont le membre de la Direction a la charge. Des informations complémentaires sur la satisfaction de la clientèle figurent dans le rapport annuel.

Les objectifs sectoriels sont fixés selon la fonction de chaque membre de la Direction du groupe et se répartissent en objectifs financiers et non financiers. Ils comprennent également, comme pour l'exercice précédent, les objectifs financiers pour la filiale italienne Fastweb S.p.A., qui servent à évaluer les membres de la Direction du groupe délégués par Swisscom au Conseil d'administration de Fastweb. La structure des objectifs s'aligne ainsi sur les thèmes stratégiques de Swisscom: d'une

part, le renforcement de l'activité principale en Suisse fondé sur la meilleure infrastructure, les meilleures expériences client et la concrétisation de nouvelles opportunités de croissance et, d'autre part, la poursuite du développement de Fastweb en Italie.

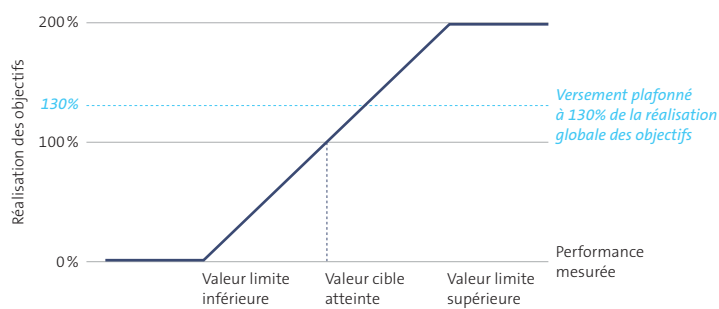
Le tableau ci-après présente la structure des objectifs en vigueur durant l'exercice pour le CEO et pour les autres membres de la Direction du groupe, avec les trois niveaux d'objectifs, les objectifs à proprement parler et leur pondération.

Niveaux d'objectifs	Objectifs	Pondération objectifs CEO	Pondération objectifs autres membres de la Direction du groupe
Groupe	Chiffre d'affaires net	18%	15-18%
	Marge EBITDA	18%	15-18%
	Operating free cash flow	24%	20-24%
Clientèle	Net Promoter Score	20%	20%
Secteurs	Objectifs spécifiques par division	20%	20-30%
Total		100%	100%

Réalisation des objectifs

Le comité Rémunération vérifie la réalisation des objectifs l'année suivante, une fois que les comptes annuels consolidés sont disponibles. Il détermine la réalisation des objectifs à l'aide d'une échelle définie pour chaque objectif, qui met en évidence le dépassement des valeurs cibles ou leur non-atteinte. La réalisation d'un objectif se situe dans une fourchette allant de 0% (en cas de non-atteinte de la valeur limite inférieure) à 200% (en cas de dépassement de la valeur limite supérieure).

Echelle de détermination de la réalisation des objectifs définie pour chaque valeur cible



Le versement de la part variable liée au résultat s'effectue en fonction de la réalisation des objectifs individuels et, en cas de réalisation globale des objectifs (réalisation pondérée de tous les objectifs individuels), est plafonné à 130%.

La réalisation globale des objectifs déterminante pour le versement de la part liée au résultat est calculée sur la base de la pondération des différents objectifs. Le montant versé atteint au maximum 130% de la part cible liée au résultat. Lorsqu'il établit le degré de réalisation des objectifs, le comité Rémunération peut également se fier à sa propre appréciation pour évaluer la prestation effective du management et prendre en considération des facteurs particuliers comme, par exemple, la fluctuation des cours de change. Sur la base de la réalisation globale des objectifs, le comité Rémunération soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le montant de la part liée au résultat à verser à la Direction du groupe et au CEO.

Au cours de l'exercice sous revue, les objectifs financiers du groupe ont parfois été dépassés et n'ont parfois pas été tout à fait atteints. Les objectifs clientèle n'ont pas été entièrement atteints. Selon les secteurs, les autres objectifs sectoriels n'ont pas été entièrement atteints, ont parfois été atteints et ont parfois été dépassés.

Au regard des mesures prises durant l'exercice sous revue pour accroître l'efficacité, la Direction du groupe a décidé de réduire de 10 points de pourcentage la part variable liée au résultat calculée en fonction de la réalisation des objectifs. Compte tenu de cette réduction, la part liée au résultat versée au CEO s'élève à 92% et celle versée aux autres membres de la Direction du groupe se situe entre 85% et 95% de la part cible liée au résultat.

Versement de la part variable liée au résultat

La part variable liée au résultat est versée en avril de l'année suivante, à hauteur de 25% en actions Swisscom, dans le cadre du «Management Incentive Plan». Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% au maximum, le reste étant réglé en espèces. En cas de départ en cours d'année, la part liée au résultat pour l'exercice en cours est généralement versée intégralement en espèces. La part versée en actions doit être communiquée avant la fin de l'exercice, au plus tard en novembre après la publication des résultats du troisième trimestre. Durant l'exercice sous revue, deux membres de la Direction du groupe ont choisi de percevoir une part plus élevée en actions. Les actions sont attribuées à leur valeur fiscale, le montant étant arrondi au nombre entier de titres, et sont assorties d'une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de résiliation des rapports de travail durant une période de blocage. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. La valeur de marché est calculée le jour de l'attribution, qui aura lieu en avril 2017 pour l'exercice sous revue. Des informations complémentaires sur le Management Incentive Plan figurent dans la note 11 jointe aux comptes consolidés.

En avril 2016, les membres de la Direction du groupe en place l'année précédente ont reçu, pour l'exercice 2015, au total 1 841 actions (2015: 1 268) présentant une valeur fiscale de CHF 439 (exercice précédent: CHF 473) et une valeur de marché de CHF 522,50 (exercice précédent: CHF 563) chacune.

Restricted Share Plan

Le Restricted Share Plan vise à faciliter l'embauche et la fidélisation des collaborateurs occupant des postes clés. Il est également possible de l'utiliser comme instrument de rémunération pour les membres de la Direction du groupe. Conformément à ce plan, le Conseil d'administration peut, si nécessaire, accorder une partie de la rémunération sous forme de droits conditionnels à des actions (Restricted Share Units). Ces actions doivent être acquises durant une période de trois ans (vesting period).

A ce jour, Swisscom n'a pas attribué de Restricted Share Units à des membres de la Direction du groupe.

Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Les membres de la Direction du groupe sont assurés auprès de l'institution de prévoyance comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès, à l'instar de tous les collaborateurs y ayant droit en Suisse (voir le règlement sur www.pk-complan.ch). Les prestations de prévoyance citées (charges qui justifient ou étendent les droits aux prestations de prévoyance) englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance. Elles comprennent en outre les coûts pro rata temporis de la rente AVS transitoire versée par comPlan en cas de retraite anticipée et la prime d'assurance supplémentaire pour risque de décès conclue pour les cadres de Swisscom en Suisse. Est également incluse la part de la cotisation spéciale à comPlan décidée par le Conseil d'administration pour l'exercice sous revue et revenant aux membres de la Direction du groupe. Swisscom verse cette cotisation spéciale à titre unique afin de compenser la baisse des rentes induite par la diminution du taux de conversion à compter du 1^{er} juillet 2017, qui concerne les collaborateurs nés en 1969 ou avant. Des informations complémentaires figurent dans la note 10 jointe aux comptes consolidés.

Concernant la publication des prestations de service, des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Les membres de la Direction du groupe ont droit à un véhicule de fonction; les prestations de service et les prestations en nature indiquées incluent une participation pour l'utilisation privée de ce véhicule. Les menues dépenses sont remboursées sur la base d'un règlement forfaitaire approuvé par les autorités fiscales et les autres dépenses le sont selon les frais effectifs. Elles ne sont pas incluses dans la rémunération.

Voir rapport
page 181

Voir rapport
page 175

4.3 Rémunération globale

Le tableau ci-après présente la rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour les exercices 2015 et 2016, répartie selon les différentes composantes, et précise le montant le plus élevé revenant à un membre. Au cours de l'exercice, la part variable liée au résultat (total CHF 2 579 mille) atteint 68,2% du salaire de base (total CHF 3 782 mille). Le total des indemnités versées au membre de la Direction du groupe percevant la rémunération la plus élevée (CEO, Urs Schaeppi) a augmenté de 0,1% par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des rémunérations totales versées à la Direction du groupe résulte de la cotisation spéciale versée à titre unique à l'institution de prévoyance, qui permet de compenser la diminution du taux de conversion pour les collaborateurs nés en 1969 ou avant. La hausse des cotisations de prévoyance vieillesse qui en résulte est compensée dans une large mesure par la rémunération variable moins élevée.

En milliers CHF	Total Direction du groupe 2016	Total Direction du groupe 2015	Dont Urs Schaeppi 2016	Dont Urs Schaeppi 2015
Salaire de base fixe en espèces	3 782	3 775	882	882
Part variable liée au résultat en espèces	1 604	1 792	284	336
Part variable liée au résultat en actions ¹	975	1 018	338	327
Prestations de service et prestations en nature	84	85	14	17
Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales ²	541	538	126	126
Prestations de prévoyance ³	1 064	816	189	144
Rémunération globale	8 050	8 024	1 833	1 832

¹ Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

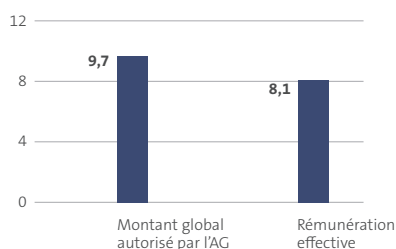
² Les cotisations de l'employeur versées au titre des assurances sociales (AVS, AI, APG et CAF, y compris les frais administratifs, ainsi que l'assurance IJM et l'assurance accidents) sont incluses dans la rémunération globale.

³ Comprend la part de la cotisation spéciale à l'institution de prévoyance revenant aux membres de la Direction du groupe. Swisscom verse cette cotisation à titre unique afin de compenser la baisse des rentes induite par la diminution du taux de conversion à compter du 1^{er} juillet 2017.

4.4 Comparaison avec le montant global approuvé par l'Assemblée générale

La rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 9,7 millions approuvé par l'Assemblée générale 2015 pour l'exercice 2016.

Rémunération aux membres de la Direction du groupe 2016 en millions CHF



4.5 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Depuis 2013, les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions Swisscom. Ce portefeuille doit être équivalent à deux salaires annuels de base pour le CEO et à un salaire annuel de base pour les autres membres de la Direction du groupe. Pour constituer le portefeuille prescrit, les membres de la Direction du groupe disposent d'un délai de quatre ans. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leur rémunération et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, suite à une adaptation de salaire ou à une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

4.6 Participations (détention d'actions) des membres de la Direction du groupe

Aux 31 décembre 2015 et 2016, les membres de la Direction du groupe et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées figurant dans le tableau ci-après:

Nombre	31.12.2016	31.12.2015
Urs Schaeppi (CEO)	3 229	2 602
Mario Rossi	1 027	821
Hans C. Werner	897	571
Marc Werner	382	211
Christian Petit	1 337	1 525
Roger Wüthrich-Hasenböhler ¹	–	1 032
Heinz Herren	1 333	1 098
Dirk Wierzbitzki ²	64	–
Total des actions des membres de la Direction du groupe	8 269	7 860

¹ Fin de mandat à la Direction du groupe le 31 décembre 2015.

² Entrée en fonction à la Direction du groupe le 1^{er} janvier 2016.

Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

4.7 Contrats de travail

Les contrats de travail des membres de la Direction du groupe peuvent être résiliés moyennant un délai de douze mois. Mis à part le salaire devant être versé pendant douze mois au maximum, aucune indemnité de départ n'est due. Les contrats de travail prévoient que Swisscom peut renoncer au versement d'indemnités promises – ou exiger la restitution d'indemnités versées – contrairement aux dispositions légales et réglementaires. Ils ne comportent pas de clause de prohibition de concurrence ni de clause de prise de contrôle.

5 Autres rémunérations

5.1 Indemnités pour activités supplémentaires

Swisscom peut attribuer des rémunérations aux membres du Conseil d'administration pour des activités menées dans des sociétés du groupe et pour des activités exercées sur ordre de Swisscom (chiffre 6.4 des statuts). En 2016, seul Hugo Gerber, qui a quitté le Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire du 6 avril 2016, a perçu des rémunérations pour des activités supplémentaires réalisées dans le cadre de son mandat de membre du conseil d'administration de la société du groupe Worklink AG. Les honoraires correspondent à un montant brut de CHF 7 500 par an. Pour la participation aux réunions, des jetons de présence sont versés à hauteur de CHF 1 000 bruts par journée complète et de CHF 500 bruts par demi-journée. Les rémunérations sont versées intégralement en espèces. Les dépenses font l'objet d'un remboursement selon les frais effectifs. La rémunération tient compte de la responsabilité et des activités. Elle est fixée par le Conseil d'administration de Worklink AG dans le cadre d'une décision d'appréciation et vérifiée tous les deux ans quant à son adéquation. La rémunération versée à Hugo Gerber est conforme au marché et n'est pas en rapport avec son mandat en tant qu'organe de Swisscom SA. Les membres de la Direction du groupe n'ont pas droit à des rémunérations supplémentaires pour l'exercice de mandats d'administrateurs, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe Swisscom.

5.2 Rémunérations versées à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe et à des parties liées

Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération en rapport avec des activités passées au sein des organes de la société ou non conformes aux pratiques du marché n'a été versée à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe. De même, Swisscom n'a accordé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

5.3 Octroi de prêts et de crédits

Swisscom SA ne dispose d'aucune base statutaire concernant l'octroi de prêts, de crédits et de prestations de prévoyance en dehors de la prévoyance professionnelle aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe.

En 2016, Swisscom n'a accordé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit de quelque sorte que ce soit à des membres anciens ou actuels du Conseil d'administration ou à des parties qui leur sont liées, ni à des membres anciens ou actuels de la Direction du groupe ou à des parties qui leur sont liées. Il n'existe en outre aucune créance de ce genre en suspens.



Rapport de l'organe de révision

À l'Assemblée générale de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. L'audit s'est ainsi limité aux indications visées aux art. 14 à 15 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux chiffres 3.3, 4.3 et 5.1 à 5.3 des pages 131 à 144 du rapport de rémunération.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Hanspeter Stocker
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 7 février 2017

KPMG SA, Hofgut, case postale 112, CH-3073 Gümligen-Berne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.



15 400 appareils

ont été apportés au Repair Center en 2016.

Forte demande

Jusqu'à présent, neuf Repair Center ont été ouverts en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Les Repair Center se situent directement dans les Swisscom Shops. Dans la mesure du possible, les smartphones défectueux sont réparés sous 24 heures, les réparations expresses étant effectuées sous 3 heures seulement.

Matthias Dobmann
Responsable de la formation
Repair Center



Alban Sabani
Technicien de service Repair Center

Repair
Center

«En tant que techniciens, nous sommes généralement à l'arrière-plan et n'avons aucun contact direct avec la clientèle.

Au sein des Repair Center, nous nous réjouissons de voir les clients satisfaits de récupérer leur smartphone comme neuf.»

Comptes annuels

Des
investissements
ciblés pour édifier
l'infrastructure
de l'avenir.

**Comptes annuels
consolidés**

- 150 Compte de profits et pertes consolidé**
- 151 Compte de résultat global consolidé**
- 152 Etat consolidé de la situation financière**
- 153 Tableau des flux de trésorerie consolidé**
- 154 Etat consolidé de la variation des capitaux propres**
- 155 Notes aux comptes consolidés du groupe**
 - 1 Informations générales
 - 2 Principes d'établissement des comptes
 - 3 Résumé des principales règles comptables
 - 4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables
 - 5 Regroupements d'entreprises et vente de filiales
 - 6 Secteurs opérationnels
 - 7 Chiffre d'affaires net
 - 8 Achats de biens et services
 - 9 Charges de personnel
 - 10 Prévoyance professionnelle
 - 11 Rémunération en actions
 - 12 Autres charges d'exploitation
 - 13 Propres prestations activées et autres produits
 - 14 Produits financiers et charges financières
 - 15 Impôts sur le résultat
 - 16 Bénéfice par action
 - 17 Liquidités
 - 18 Clients et autres débiteurs
 - 19 Autres actifs financiers
 - 20 Stocks
 - 21 Autres actifs non financiers
 - 22 Actifs non courants détenus en vue de la vente
 - 23 Immobilisations corporelles
 - 24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
 - 25 Parts dans des sociétés associées
 - 26 Passifs financiers
 - 27 Fournisseurs et autres créditeurs
 - 28 Provisions
 - 29 Passifs et actifs éventuels
 - 30 Autres passifs non financiers
 - 31 Informations complémentaires sur les capitaux propres
 - 32 Distribution de dividendes
 - 33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers
 - 34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé
 - 35 Obligations futures
 - 36 Recherche et développement
 - 37 Parties liées
 - 38 Informations sur les concessions de service
 - 39 Evénements postérieurs à la date de clôture
 - 40 Liste des sociétés du groupe

223 Rapport de l'organe de révision

**Comptes annuels de
Swisscom SA**

- 230 Compte de résultat**
- 231 Bilan**
- 232 Annexe aux comptes annuels**
 - 1 Informations générales
 - 2 Résumé des principales règles comptables
 - 3 Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat
- 238 Proposition concernant l'emploi du bénéfice**
- 239 Rapport de l'organe de révision**

Compte de profits et pertes consolidé

En millions CHF, excepté indications par action

	Notes	2016	2015
Chiffre d'affaires net	6, 7	11 643	11 678
Achats de biens et services	8	(2 323)	(2 342)
Charges de personnel	9, 10, 11	(2 947)	(3 019)
Autres charges d'exploitation	12	(2 548)	(2 697)
Propres prestations activées et autres produits	13	468	478
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations		4 293	4 098
Amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	23, 24	(2 145)	(2 086)
Résultat d'exploitation		2 148	2 012
Produits financiers	14	80	43
Charges financières	14	(235)	(315)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	(3)	23
Résultat avant impôts sur le résultat		1 990	1 763
Charge d'impôt sur le résultat	15	(386)	(401)
Bénéfice net		1 604	1 362
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		1 604	1 361
Bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires		–	1
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	16	30,97	26,27

Compte de résultat global consolidé

En millions CHF	Notes	2016	2015
Bénéfice net		1 604	1 362
Autres éléments du résultat global			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	10, 31	1 162	(393)
Sociétés associées	25, 31	(5)	–
Impôts sur le résultat	15, 31	(238)	80
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts		919	(313)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	31	(21)	(194)
Profits et pertes de filiales étrangères reportés dans le compte de profits et pertes		5	–
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	31	7	4
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	31	(3)	(6)
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	31	8	(12)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	31	2	11
Sociétés associées	25, 31	(2)	–
Impôts sur le résultat	15, 31	(84)	53
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts		(88)	(144)
Autres éléments du résultat global		831	(457)
Résultat global		2 435	905
Résultat global attribuable aux actionnaires de Swisscom SA		2 435	904
Résultat global attribuable aux actionnaires minoritaires		–	1

Etat consolidé de la situation financière

En millions CHF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Actifs			
Liquidités	17	329	324
Clients et autres débiteurs	18	2 532	2 535
Autres actifs financiers	19	177	85
Stocks	20	154	174
Actifs d'impôt exigible	15	18	21
Autres actifs non financiers	21	325	238
Total des actifs courants		3 535	3 377
Immobilisations corporelles	23	10 177	9 855
Goodwill	24	5 156	5 161
Autres immobilisations incorporelles	24	1 756	1 861
Parts dans des sociétés associées	25	193	223
Autres actifs financiers	19	262	238
Actifs d'impôt différé	15	281	354
Autres actifs non financiers	21	94	80
Total des actifs non courants		17 919	17 772
Total des actifs		21 454	21 149
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	26	1 125	1 195
Fournisseurs et autres créditeurs	27	1 896	1 768
Passifs d'impôt exigible	15	125	146
Provisions	28	182	351
Autres passifs non financiers	30	650	693
Total des passifs courants		3 978	4 153
Passifs financiers	26	7 371	7 398
Engagements de prévoyance professionnelle	10	1 850	2 919
Provisions	28	780	788
Passifs d'impôt différé	15	621	290
Autres passifs non financiers	30	332	359
Total des passifs non courants		10 954	11 754
Total des passifs		14 932	15 907
Capital-actions	31	52	52
Réserves légales		136	136
Bénéfices reportés		8 149	6 783
Actions propres	31	(1)	–
Autres réserves	31	(1 822)	(1 734)
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres		6 514	5 237
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres		8	5
Total des capitaux propres		6 522	5 242
Total des passifs et des capitaux propres		21 454	21 149

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions CHF	Notes	2016	2015
Bénéfice net		1 604	1 362
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	25	3	(23)
Charge d'impôt sur le résultat	15	386	401
Amortissements et dépréciations	23, 24	2 145	2 086
Charges pour paiements fondés sur des actions	11	3	2
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	13	(20)	(27)
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	12	9	10
Produits financiers	14	(80)	(43)
Charges financières	14	235	315
Variation des actifs et passifs courants	34	(95)	134
Paiements d'impôts sur le résultat	15	(328)	(350)
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles		3 862	3 867
Dépenses pour immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	23, 24, 34	(2 416)	(2 427)
Recettes provenant de la vente d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles		27	61
Recettes provenant de la vente des actifs non courants détenus en vue de la vente	22	–	109
Acquisition de filiales moins liquidités acquises	5	(38)	(64)
Vente de filiales moins liquidités vendues	5	–	33
Dépenses pour des sociétés associées		(3)	(43)
Recettes provenant de la vente des sociétés associées	25	88	–
Dépenses pour autres actifs financiers		(196)	(93)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		92	34
Paiements d'intérêts perçus		27	12
Paiements de dividendes perçus	25	17	23
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 402)	(2 355)
Constitution de passifs financiers	26	898	1 287
Remboursement de passifs financiers	26	(999)	(1 419)
Paiements d'intérêts		(184)	(200)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	32	(1 140)	(1 140)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(8)	(7)
Achat de parts minoritaires	31	–	(5)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	(4)	(2)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	34	(16)	2
Sorties de trésorerie provenant des activités de financement		(1 453)	(1 484)
Entrées nettes de trésorerie		7	28
Liquidités au 1 ^{er} janvier		324	302
Conversion de monnaies étrangères sur trésorerie		(2)	(6)
Liquidités au 31 décembre		329	324

Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En millions CHF	Notes	Capital- actions	Réserves légales	Bénéfices reportés	Actions propres	Autres réserves	Part des action- naires de Swisscom	Part des action- naires minori- taires	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014		52	136	6 885	–	(1 590)	5 483	3	5 486
Bénéfice net		–	–	1 361	–	–	1 361	1	1 362
Autres éléments du résultat global		–	–	(313)	–	(144)	(457)	–	(457)
Résultat global		–	–	1 048	–	(144)	904	1	905
Dividendes versés	32	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(7)	(1 147)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	31	–	–	–	(2)	–	(2)	–	(2)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	–	–	–	2	–	2	–	2
Transactions avec des actionnaires minoritaires	31	–	–	(10)	–	–	(10)	8	(2)
Solde au 31 décembre 2015		52	136	6 783	–	(1 734)	5 237	5	5 242
Bénéfice net		–	–	1 604	–	–	1 604	–	1 604
Autres éléments du résultat global		–	–	919	–	(88)	831	–	831
Résultat global		–	–	2 523	–	(88)	2 435	–	2 435
Dividendes versés	32	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(8)	(1 148)
Acquisition d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	31	–	–	–	(4)	–	(4)	–	(4)
Cession d'actions propres pour paiements fondés sur des actions	11, 31	–	–	–	3	–	3	–	3
Transactions avec des actionnaires minoritaires		–	–	(17)	–	–	(17)	11	(6)
Solde au 31 décembre 2016		52	136	8 149	(1)	(1 822)	6 514	8	6 522

Notes aux comptes consolidés du groupe

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

1 Informations générales

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi. Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui offre des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Ses activités sont décrites de manière plus détaillée dans les notes 3.16 et 6. Les comptes consolidés au 31 décembre 2016 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que maison mère et ceux de ses filiales. La vue d'ensemble des sociétés du groupe figure à la note 40. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Au 31 décembre 2016, l'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est la Confédération suisse (ci-après «Confédération»), qui détient une part des droits de vote et du capital de 51,0% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 7 février 2017. Ils sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 3 avril 2017.

2 Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) ainsi que dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont libellés en francs suisses (CHF) et, sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en millions de francs suisses. L'état de la situation financière est structuré par ordre de liquidité. Les actifs et les passifs sont considérés comme courants lorsqu'ils arrivent à échéance dans un délai d'un an maximum ou lorsqu'ils sont consommés ou réalisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal. Le compte de profits et pertes est présenté selon la méthode des charges par nature. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers.

Certains éléments des états financiers doivent être évalués à la juste valeur. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être vendu, ou un passif éteint, entre des participants du marché dans le cadre d'une transaction normale le jour de référence pour l'évaluation d'un actif. La juste valeur est déterminée sur la base du cours boursier ou en application de méthodes d'évaluation reconnues telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs escomptés. Sauf précision contraire dans les textes explicatifs des notes relatives aux comptes consolidés, les justes valeurs correspondent à peu près aux valeurs comptables des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation.

3 Résumé des principales règles comptables

3.1 Consolidation

Filiales

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les profits et pertes latents intragroupe sont intégralement éliminés. Des pertes latentes peuvent être un indicateur d'une dépréciation des actifs transférés en interne et induire une vérification du maintien de la valeur. La part des intérêts minoritaires dans des filiales figure dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais elle est séparée des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de profits et pertes consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de parts minoritaires sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Sociétés associées

Les participations dans des sociétés associées sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%. Dans le cas de la méthode de la mise en équivalence, les participations sont comptabilisées au coût au moment de l'acquisition. Les coûts d'acquisition se composent de la part correspondante des actifs nets et, le cas échéant, du goodwill. Dans le cadre de l'évaluation consécutive, la valeur comptable de la participation est ajustée de la part correspondante du résultat et de la part correspondante des autres variations des capitaux propres, diminuées de la part correspondante des distributions de bénéfices. Les profits et pertes latents résultant de transactions avec des sociétés associées sont éliminés au prorata.

3.2 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont quant à elles converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF). Les actifs et les passifs des filiales et des sociétés associées exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de profits et pertes sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une société étrangère du groupe, les différences de change comptabilisées jusque-là dans les capitaux propres sont décomptabilisées puis reclassées dans le compte de résultat comme part du profit ou de la perte de cession.

Dans les comptes annuels consolidés, les principales monnaies des exercices sous revue ont été converties aux cours suivants:

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	2016	2015
1 EUR	1,074	1,084	1,202	1,090	1,075
1 USD	1,019	0,995	0,990	0,990	0,966

3.3 Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces, les dépôts à vue et les avoirs à terme auprès d'établissements financiers, dont l'échéance résiduelle ne dépassait pas trois mois au moment de l'acquisition. Cette définition s'applique également au tableau des flux de trésorerie. Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti.

3.4 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont comptabilisés au coût amorti diminué des dépréciations. Le montant d'une dépréciation est comptabilisé au moyen de comptes de correction de valeur. Les défauts de paiement effectifs se traduisent par une sortie de la créance correspondante.

Les créances et dettes sont compensées uniquement lorsque Swisscom dispose à la date de clôture d'un droit juridiquement exécutoire de compensation et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit à compensation doit exister à la date de clôture et doit être juridiquement exécutoire aussi bien dans le cadre de l'activité normale qu'en cas d'insolvabilité de la partie contractante.

3.5 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont répartis dans les catégories suivantes: «évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat», «prêts et créances», «détenus jusqu'à l'échéance» et «disponibles à la vente». La classification des actifs financiers dépend du but visé lors de leur acquisition. La Direction détermine la classification des actifs financiers lors de leur acquisition et la vérifie à chaque date de clôture. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transaction. Les actifs financiers, y compris les coûts directement attribuables, sont comptabilisés à la juste valeur (fair value) lors de l'acquisition. Les coûts de transaction d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ne sont pas inscrits à l'actif lors de l'acquisition, mais comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers sont décomptabilisés intégralement ou en partie dès lors que les droits de Swisscom sur les flux de trésorerie issus de ces actifs sont arrivés à échéance ou ont été transférés, et dès lors que Swisscom n'est ni exposée aux risques inhérents à ces actifs ni titulaire d'un droit à une rémunération quelconque résultant de ces derniers.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soit détenus à des fins de transaction, soit classés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. L'évaluation se fait selon la méthode de la juste valeur. Tout bénéfice et toute perte résultant de l'évaluation ultérieure sont comptabilisés en résultat.

Prêts et créances

Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Le poste «Prêts et créances» regroupe, outre les créances clients et autres débiteurs, des placements à terme fixe d'une durée initiale supérieure à trois mois que Swisscom place directement ou par le biais d'un agent auprès d'un débiteur.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers assortis d'une échéance fixe que Swisscom peut et souhaite détenir jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif diminué des dépréciations. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Swisscom n'a classé aucun actif financier dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont classés comme «disponibles à la vente». Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les ajustements latents de la juste valeur sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la valeur d'instruments d'emprunt imputables aux monnaies sont comptabilisées en résultat. En cas de

vente, de dépréciation ou d'autre sortie des actifs financiers disponibles à la vente, les gains et les pertes cumulés enregistrés dans les autres éléments du résultat global depuis l'acquisition sont décomptabilisés des capitaux propres et reclassés comme charge ou produit financier. Si la juste valeur d'instruments de capitaux propres non cotés en Bourse ne peut pas être déterminée de façon fiable, les parts sont comptabilisées aux coûts d'acquisition diminués des éventuelles dépréciations.

3.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts des stocks englobent tous les coûts d'acquisition et de transformation ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état souhaité par la Direction. Les coûts sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des corrections de valeur sont apportées aux stocks difficiles à écouler. Les stocks invendables sont intégralement amortis.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'achat et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts de transformation d'installations créées par Swisscom englobent les coûts directement attribuables ainsi que les coûts indirects de matériel, de fabrication et d'administration liés à la transformation. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Toutes les dépenses non incorporables dans le coût d'un actif liées à l'entretien et aux réparations sont enregistrées comme charges. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Câbles ¹	30
Canaux ¹	40
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Autres installations	3 à 15

¹ Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et les pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle sont définis comme la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et sont comptabilisés en résultat comme autres produits ou autres charges d'exploitation.

3.8 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires. Après avoir été soumis à un nouveau contrôle, un goodwill négatif sera directement enregistré dans le compte de profits et pertes. Un goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises sera comptabilisé dans les immobilisations incorporelles. Le goodwill n'est pas systématiquement amorti mais il est soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. Lors de la cession d'une société, la valeur comptable du goodwill est décomptabilisée et présentée comme composante du profit ou de la perte de cession.

3.9 Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas inscrits à l'actif mais comptabilisés comme charge à la date à laquelle ils sont occasionnés. Les frais de développement sont uniquement inscrits à l'actif comme immobilisation incorporelle lorsqu'il est possible d'identifier une immobilisation incorporelle qui apportera un avantage économique futur et lorsque les coûts de cette immobilisation peuvent être déterminés de façon fiable.

Autres immobilisations incorporelles

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité.

Durées d'utilité des autres immobilisations incorporelles

L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Relations avec la clientèle	7 à 11
Marques	5 à 10
Autres immobilisations incorporelles	3 à 16

Les durées d'utilité sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées.

3.10 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif non courant ou un groupe d'actifs destiné à être cédé est à classer comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque l'actif non courant ou le groupe d'actifs destiné à être cédé est immédiatement disponible à la vente en l'état actuel et que la vente est très probable. Il faut alors partir du principe que la procédure de vente à laquelle s'est engagée la Direction sera terminée au cours de l'année qui suit

une telle classification. Les actifs ou les groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les actifs et passifs courants. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dépréciations résultant de la classification initiale sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les actifs et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente ne sont plus amortis.

3.11 Dépréciations

Dépréciations d'actifs financiers

A chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soumises à un test visant à vérifier la présence de signes objectifs d'une dépréciation. En présence de tels signes, notamment en cas de faillite, de défaillance ou d'autres difficultés financières importantes du débiteur, une dépréciation est comptabilisée. Le montant d'une dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti équivaut à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus en tenant compte du taux d'intérêt effectif initial. Les actifs financiers disponibles à la vente dont la juste valeur est durablement ou sensiblement inférieure à la valeur d'acquisition sont classés comme ayant subi un préjudice de perte de valeur. En cas de dépréciation, les pertes sont sorties des capitaux propres et inscrites comme charge financière dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers importants sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les dépréciations des créances clients et autres débiteurs sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen pour vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances. Les dépréciations de clients et autres débiteurs sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation. Les dépréciations des autres actifs financiers sont présentées dans les charges financières.

Dépréciation du goodwill

Aux fins de vérification du maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur est effectuée au quatrième trimestre après la clôture du plan d'affaires. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs of disposal) et la valeur d'utilité (value in use). La méthode appliquée pour la vérification est décrite dans la note 24. Une perte de valeur enregistrée pour le goodwill ne peut pas être reprise dans les périodes suivantes.

Dépréciations d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.12 Leasing

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété d'actifs sont transférés au preneur. L'actif est comptabilisé la première fois à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des futurs paiements minimaux au titre de la location et amorti sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. La part d'intérêts des paiements au titre de la location est comptabilisée, pendant la durée de location, comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les contrats de location de terrains et constructions sont enregistrés séparément si les paiements au titre de la location peuvent être affectés de façon fiable. Les bénéfices résultant de transactions de cession-bail (sale and leaseback) sont différés et comptabilisés pendant la durée du contrat de location comme autre produit. Les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisées immédiatement comme charge.

Location simple

Les contrats de location dans le cadre desquels tous les risques et avantages significatifs ne sont pas transférés au preneur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements sont comptabilisés de façon linéaire comme autres charges d'exploitation pendant la durée du contrat de location. Les bénéfices ou les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes.

3.13 Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.14 Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.15 Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui l'obligent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et de remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions à long terme. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de profits et pertes.

3.16 Segmentation et réalisation du chiffre d'affaires

Généralités

Le chiffre d'affaires est présenté à la juste valeur des contreparties reçues diminuée de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais commerciaux, des remises de quantités et d'autres déductions sur le chiffre d'affaires. Les chiffres d'affaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'utilité future liée à la transaction bénéficie à Swisscom et que le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque Swisscom contracte en son propre nom, les chiffres d'affaires présentés sont les chiffres d'affaires bruts. Lorsque, d'un point de vue économique, Swisscom agit uniquement en qualité de mandataire ou d'agent, les chiffres d'affaires sont présentés nets et diminués des coûts correspondants. Dans le cas de contrats à composantes multiples, le chiffre d'affaires de chaque composante identifiable doit être enregistré séparément. Le prix relatif à la globalité du contrat à composantes multiples est ventilé sur les différentes composantes sur la base de la part proportionnelle des justes valeurs.

Services par secteur

Clients privés

Le secteur «Clients privés» englobe pour l'essentiel les taxes de raccordement pour les services à haut débit et les services de télévision, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux de la clientèle privée. Le secteur comprend en outre des services à valeur ajoutée et la vente de terminaux.

Petites et moyennes entreprises

Le secteur «Petites et moyennes entreprises» comprend principalement les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux des petites et moyennes entreprises. Le secteur comprend en outre les activités liées aux annuaires en ligne et aux annuaires téléphoniques.

Clientèle entreprise

Le secteur «Clientèle entreprise» se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. Son offre couvre l'intégralité de la palette dans le domaine de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.

Wholesale

Le secteur «Wholesale» comprend pour l'essentiel l'utilisation des réseaux de téléphonie fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. «Wholesale» englobe également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau de communication mobile de Swisscom ainsi que les services à haut débit et les produits réglementés dans le cadre de l'ouverture du «dernier kilomètre» aux autres opérateurs de télécommunication.

IT, Network & Innovation

Le secteur «IT, Network & Innovation» est principalement responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il se charge du développement et de la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble du groupe. «IT, Network & Innovation» englobe également les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles en Suisse.

Fastweb

Fastweb est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, haut débit et télévision ainsi que la Video on Demand pour les clients privés et commerciaux. De plus, Fastweb propose des services de communication mobile, sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.

Autres secteurs opérationnels

Les «Autres secteurs opérationnels» comprennent principalement le secteur Participations. Ils contiennent en outre les secteurs Health et Connected Living. Le secteur Participations se compose pour l'essentiel des filiales Billag SA, cablex SA et Swisscom Broadcast SA. Billag SA assure l'encaissement des redevances de réception radio et télévision sur mandat de la Confédération. La société cablex SA opère dans le domaine de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse. La plus grande partie de son activité est dévolue aux télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

Chiffre d'affaires provenant de la fourniture de services

Offres combinées

Swisscom propose des offres combinées incluant les services à haut débit et les services de télévision, ainsi qu'en option, un raccordement au réseau fixe pour la téléphonie. Ces offres sont proposées sur la base d'un prix d'abonnement mensuel fixe (tarif forfaitaire). Le chiffre d'affaires est enregistré de façon linéaire sur la durée du contrat.

Réseau mobile

Les services liés au réseau mobile englobent les redevances de base. Ils incluent en outre les communications mobiles nationales et internationales des clients Swisscom en Suisse, les conversations de clients Swisscom à l'étranger ainsi que l'itinérance avec des opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau Swisscom. Les services de télécommunication mobile comprennent également les services à valeur ajoutée, le trafic de données et la vente de terminaux de communication mobile. Les produits issus des communications téléphoniques mobiles sont réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. Swisscom propose des abonnements sur la base d'un prix d'abonnement mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le produit est comptabilisé sur toute la durée du contrat selon une méthode linéaire. Les frais de mise en service sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le produit est réalisé à la date de la mise en service. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts. Les services à valeur ajoutée ainsi que les messages texte et multimédia et la vente de terminaux de communication mobile sont comptabilisés comme produit à la date à laquelle la prestation a été fournie.

Lorsqu'un téléphone portable est vendu dans le cadre d'une offre combinée avec abonnement, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Le prix relatif à la globalité du contrat à composantes multiples est ventilé sur les différentes composantes sur la base de la part proportionnelle des prix de vente individuels. Le chiffre d'affaires à enregistrer pour les différentes composantes est limité par la part de la contrepartie que le client doit verser pour la totalité du contrat à composantes multiples et dont le paiement ne dépend pas de la fourniture d'autres prestations.

Réseau fixe

Les services liés au réseau fixe englobent principalement les taxes de raccordement et les communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux, les lignes louées, l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs téléphoniques, la fourniture de Payphone Services et d'Operator Services ainsi que les activités portant sur les cartes téléphoniques et la vente de terminaux. Les frais d'installation et de mise en service sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service. Les chiffres d'affaires issus de communications téléphoniques sont comptabilisés à la date à laquelle les communications ont lieu. Les chiffres d'affaires provenant de la vente de cartes téléphoniques sont différés et réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées ou à l'échéance des cartes. Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit sur toute la durée du contrat de location selon une méthode linéaire. Le chiffre d'affaires découlant de la vente de terminaux est réalisé à la date de la livraison.

Haut débit

Les services à haut débit englobent l'offre de raccordements à haut débit pour les clients privés et commerciaux ainsi que l'offre de raccordements à haut débit pour les grossistes (Wholesale). Les chiffres d'affaires résultant de la fourniture de services sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Télévision

Dans le domaine de la télévision, les chiffres d'affaires sont réalisés par l'offre de services de télévision et de Video on Demand. Les chiffres d'affaires issus des services TV comprennent les frais uniques d'installation et de mise en service ainsi que les frais d'abonnement périodiques. Les frais d'installation et de mise en service relatifs à l'installation sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée minimale contractuelle. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Solutions de communication et solutions informatiques

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, et en outre l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de contrats de construction spécifiques aux clients sont enregistrés conformément au degré d'avancement des travaux de construction, qui dépend du rapport entre les coûts occasionnés et le coût global prévu. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. Les coûts initiaux de reprise et d'intégration liés aux transactions d'externalisation sont inscrits à l'actif comme autre actif financier et comptabilisés de façon linéaire en résultat pendant la durée du contrat. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés régulièrement pendant la durée des contrats de maintenance.

3.17 Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition de clients et leur fidélisation à Swisscom. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés immédiatement comme charge, du fait que les critères d'activation ne sont pas satisfaits.

3.18 Prévoyance professionnelle

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués par des experts qualifiés, selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). La dernière évaluation actuarielle a été faite au 31 décembre 2016. Le compte de profits et pertes présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions, ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, à l'exception des montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. A partir de l'exercice 2016, les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions réglementaires formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber un découvert.

Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain.

3.19 Rémunération en actions

Les coûts inhérents à l'émission d'actions destinées aux collaborateurs ainsi qu'aux membres de la Direction du groupe et du Conseil d'administration équivalent à la juste valeur des actions au moment de la distribution. Les coûts correspondants sont comptabilisés comme charges de personnel pour la période au cours de laquelle les droits sont nés.

3.20 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont en principe comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Le taux d'impôt appliqué pour la détermination des impôts différés correspond à celui qui est attendu lors de la réalisation de la différence temporelle, sur la base du taux d'impôt valable ou annoncé à la date de clôture. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

3.21 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés en résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si les transactions futures anticipées ont pour conséquence la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les écarts d'évaluation cumulés des capitaux propres sont transférés dans les coûts d'acquisition de l'actif ou du passif. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de profits et pertes dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur le résultat. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de profits et pertes de façon analogue aux flux de liquidités liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

3.22 Nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Swisscom applique les amendements suivants apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe:

Norme	Nom
Amendements apportés à IFRS 11	Comptabilisation d'acquisitions d'intérêts d'une activité commune
Amendements apportés à IAS 1	Initiative concernant les informations à fournir
Amendements apportés à IAS 16 et IAS 38	Clarifier les modes d'amortissement acceptables
Divers	Amendements des IFRS 2012–2014

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2016, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2017:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
Amendements apportés à IAS 7	Initiative concernant les informations à fournir	1 ^{er} janvier 2017
Amendements apportés à IAS 12	Comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour pertes non réalisées	1 ^{er} janvier 2017
IFRIC 22	Transactions en monnaie étrangère et contreparties payées d'avance	1 ^{er} janvier 2018
Amendements apportés à IFRS 2	Classification et évaluation de transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients et clarifications connexes de la norme	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 16	Contrats de location	1 ^{er} janvier 2019
Divers	Amendements des IFRS 2014–2016	1 ^{er} janvier 2017 resp. 1 ^{er} janvier 2018

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2017 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés, excepté en ce qui concerne la modification décrite ci-après.

IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients»: dans son principe, la nouvelle norme prévoit pour les dispositions actuelles un modèle unique en cinq étapes applicable à tous les contrats conclus avec des clients. Selon IFRS 15, le montant à comptabiliser au titre des produits des activités ordinaires est celui qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie du transfert de biens ou de services à un client. La date ou la période déterminante ne dépend plus du moment du transfert des risques et avantages, mais du transfert du contrôle des biens ou services au client. Pour les contrats à composantes multiples, IFRS 15 prévoit explicitement une répartition du prix de transaction sur les différentes obligations identifiées au titre des prestations, proportionnellement aux prix de vente individuels. La nouvelle norme inclut également de nouvelles règles relatives aux coûts engagés pour obtenir et pour remplir un contrat ainsi que des lignes directrices afin de définir quand de tels coûts sont à considérer comme un actif. La norme exige en outre de nouvelles informations élargies à fournir en annexe. Swisscom s'attend à ce que les modifications importantes, en particulier dans le domaine de la comptabilisation des contrats à composantes multiples et de l'exigence d'inscription à l'actif des coûts de prospection, auront une influence sur les comptes de groupe. IFRS 15 produira les effets significatifs suivants sur les états financiers consolidés de Swisscom:

- Lors de contrats à composantes multiples (contrat de téléphonie mobile avec un téléphone portable subventionné), une répartition du chiffre d'affaires sur les composantes déjà fournies (téléphone portable) doit avoir lieu, de sorte que les chiffres d'affaires soient comptabilisés plus tôt. Le montant du chiffre d'affaires demeure inchangé sur la durée du contrat.

- > Les commissions versées aux revendeurs (coûts de prospection) ainsi que les coûts afférents aux routeurs et set top box (coûts d'exécution du contrat) sont portés à l'actif et comptabilisés comme charges pendant toute la durée du contrat.
- > Swisscom appliquera vraisemblablement IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018 par l'ajustement des capitaux propres selon le montant des effets cumulés (méthode cumulative).

Les conséquences seront étudiées dans le cadre d'un projet à l'échelle du groupe concernant la mise en œuvre de la nouvelle norme. Une estimation fiable des effets quantitatifs n'est toutefois pas possible avant l'achèvement de ce projet.

IFRS 16 «Contrats de location»: pour le preneur, la nouvelle norme prévoit un seul modèle comptable. La distinction exigée jusqu'ici dans la norme IAS 17 entre contrats de location simple et contrats de location-financement est désormais supprimée pour le preneur. Le preneur comptabilise dans son état de la situation financière une obligation locative pour les paiements futurs de loyers ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Le bailleur continue en revanche d'établir une distinction sur le plan comptable entre contrats de location simple et contrats de location-financement. Le modèle comptable d'IFRS 16 ne se distingue à cet égard pas de manière significative des prescriptions précédentes de la norme IAS 17. Swisscom s'attend à ce que les modifications importantes auront une influence significative sur les comptes consolidés. Une estimation fiable des conséquences de l'application de la norme IFRS 16 ne sera réalisable qu'après une analyse détaillée de la situation.

IFRS 9 «Instruments financiers»: la norme comprend de nouvelles règles en matière de classification et d'évaluation des actifs et passifs financiers, de comptabilisation des dépréciations et de comptabilisation de couverture. Il en résultera dans certains cas des modifications de classification, et les nouvelles dispositions en matière de dépréciation conduiront dans certains cas à des pertes comptabilisées en charges de façon plus précoce. Swisscom n'a pas encore achevé l'analyse détaillée, mais ne s'attend toutefois pas à des changements significatifs dans les comptes consolidés.

4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il est indispensable, dans le cadre de l'application des méthodes de comptabilisation et d'évaluation, d'établir des estimations et hypothèses définies portant sur l'avenir, qui peuvent avoir une incidence significative sur le montant et la présentation des actifs et passifs, des produits et des charges et des précisions données dans les notes. Les estimations sur lesquelles reposent la comptabilisation et l'évaluation se fondent sur des valeurs basées sur l'expérience et d'autres facteurs considérés comme appropriés selon les conditions rencontrées. Les hypothèses et estimations présentées ci-dessous relatives aux règles comptables ont une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Description	Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations	Informations complémentaires
Maintien de la valeur du goodwill	Les hypothèses clés pour l'évaluation du montant recouvrable sont les flux de trésorerie estimés, le coût moyen pondéré du capital (CMPC) et le taux de croissance à long terme	Note 24
Engagements de prévoyance professionnelle	Les hypothèses clés pour l'évaluation des engagements de prévoyance professionnelle sont le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires et de rentes, les intérêts sur les comptes d'épargne, les cotisations des employés à la lacune de financement, les droits futurs à des rentes des assurés actifs et l'espérance de vie.	Note 10
Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état	Futurs frais de démantèlement et de remise en état ainsi que la date de démantèlement	Note 28
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Probabilité de survivance et montant de la sortie de capitaux attendue	Note 28
Corrections de valeur sur créances douteuses	Evaluation du du croire compte tenu des expériences faites par le passé avec les pertes sur créances	Note 18
Comptabilisation des actifs d'impôt différé	Possibilité de compenser à l'avenir les bénéfices imposables avec les reports de pertes fiscales disponibles	Note 15
Durée d'utilité des immobilisations corporelles	Estimation de la durée d'utilité compte tenu de l'usage attendu, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables.	Notes 3.7 et 23

5 Regroupements d'entreprises et vente de filiales

Regroupements d'entreprises en 2015 et 2016

En 2016, Swisscom a effectué des paiements au titre de l'acquisition de filiales pour un montant total de CHF 38 millions après déduction des liquidités acquises (exercice précédent: CHF 64 millions). Sur cette somme, CHF 32 millions (exercice précédent: CHF 8 millions) concernent des paiements différés de regroupements d'entreprises des exercices précédents et CHF 6 millions (exercice précédent: CHF 56 millions) des filiales acquises durant l'exercice.

Regroupement d'entreprises: search.ch SA

En mai 2014, Swisscom et Tamedia ont convenu de fusionner leurs entreprises respectives Swisscom Directories SA (local.ch) et search.ch SA en une seule filiale. Swisscom détient 69% de la filiale commune, et la participation de Tamedia est de 31%. Forte de sa plateforme d'annuaires en ligne local.ch et de ses annuaires téléphoniques Local Guide, Swisscom Directories SA est l'un des leaders du secteur publicitaire et des annuaires en Suisse. search.ch SA (search.ch) est un leader suisse dans la recherche et l'information. La fusion de Swisscom Directories SA (local.ch) et de search.ch SA donne naissance en Suisse à une plateforme d'annuaires et d'informations complète destinée aux particuliers, aux entreprises et aux pouvoirs publics, ainsi qu'à un partenaire publicitaire important pour les PME suisses.

Après son approbation par la Commission de la concurrence (COMCO), la transaction a été effectuée début juillet 2015. Swisscom a octroyé à Tamedia une option de vente (option put) et Tamedia a concédé à Swisscom une option d'achat (option call) pour la part de Tamedia s'élevant à 31%. L'option de vente et l'option d'achat peuvent être exercées respectivement à compter de la troisième année après la réalisation de la transaction. La juste valeur de l'option put s'élevait à CHF 222 millions à la date de la réalisation de la transaction. Ce montant a été comptabilisé au troisième trimestre 2015 comme passif financier. La juste valeur de l'option put correspond en outre au coût de l'acquisition de search.ch SA.

La ventilation des coûts d'acquisition sur les actifs nets de search.ch SA se décompose comme suit:

En millions CHF	2015
Allocation du prix d'acquisition search.ch SA	
Liquidités	12
Autres immobilisations incorporelles	42
Autres actifs courants et non courants	10
Engagements de prévoyance professionnelle	(5)
Passifs d'impôt différé	(4)
Autres passifs courants et non courants	(20)
Actifs et passifs identifiés	35
Goodwill	187
Coûts d'acquisition	222
Liquidités acquises	(12)
Emission d'instruments de capitaux propres	(222)
Total entrées	(12)

Le montant brut des créances clients acquises s'élève à CHF 7 millions. A la date de la reprise, il était prévu que CHF 1 million de ce montant ne serait pas recouvrable. Aucun coût de transaction n'a été occasionné en relation avec l'acquisition de search.ch SA. Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies attendues liées à la vente ainsi que dans des parts de marché supplémentaires attendues. En 2015, ce regroupement d'entreprises a généré un chiffre d'affaires net de CHF 18 millions et un bénéfice de CHF 4 millions. Si la filiale acquise en 2015 avait été incluse dans les états financiers consolidés à partir du 1^{er} janvier 2015, il en aurait résulté en 2015 un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 693 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 363 millions.

Autres regroupements d'entreprises en 2015

En 2015, Swisscom a racheté intégralement deux entreprises en Suisse: le groupe de sociétés Veltigroup et la société H-Net AG. En outre, Swisscom a acquis en 2015 une part de 51% dans Mila AG. En acquérant Veltigroup, Swisscom a élargi son portefeuille TIC pour clients commerciaux tout en renforçant sa présence en Suisse romande. Veltigroup est l'un des premiers fournisseurs de services TIC et propose aux entreprises une offre TIC complète, allant des infrastructures aux services et solutions destinés au client final. Par le rachat de H-Net AG, Swisscom consolide son portefeuille dans le domaine de la santé. H-Net AG est une entreprise leader dans le domaine de l'échange de données administratives et médicales dans le secteur de la santé. Après sa reprise, H-Net AG a été fusionnée avec Swisscom Health SA. L'acquisition de Mila AG doit apporter une contribution aux trois orientations stratégiques de Swisscom (orientation clientèle, innovation, excellence opérationnelle).

Swisscom a également acheté les affaires Avanti de HP Suisse. Avanti est un système de commande logistique et un back office pour service d'intervention d'urgence. Enfin, Swisscom a repris les activités suisses de World Television (Switzerland) Limited. Par cette acquisition, Swisscom Event & Media Solutions élargit son offre existante dans le domaine des services de vidéo et streaming et devient leader suisse du marché de la communication vidéo et du live streaming.

Les autres filiales et divisions opérationnelles acquises en 2015 sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs et sont donc présentées sous forme agrégée. La ventilation agrégée des coûts d'acquisition sur les actifs nets se décompose comme suit:

En millions CHF	2015
Allocation du prix d'acquisition autres regroupements d'entreprises	
Liquidités	21
Autres immobilisations incorporelles	60
Autres actifs courants et non courants	52
Engagements de prévoyance professionnelle	(25)
Passifs d'impôt différé	(7)
Autres passifs courants et non courants	(58)
Actifs et passifs identifiés	43
Actif net identifié attribuable aux actionnaires minoritaires	(8)
Goodwill	68
Coûts d'acquisition	103
Liquidités acquises	(21)
Emission d'instruments de capitaux propres	(14)
Total dépenses	68

Le montant brut des créances clients acquises s'élève à CHF 34 millions. A la date de la reprise, il était prévu que toutes les créances seraient recouvrables. Aucun coût de transaction n'a été occasionné en relation avec les autres filiales acquises en 2015. Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies et les parts de marché supplémentaires attendues ainsi que dans les collaborateurs qualifiés. En 2015, ces regroupements d'entreprises ont généré un chiffre d'affaires net de CHF 139 millions et un bénéfice de CHF 3 millions. Si les filiales acquises en 2015 avaient été incluses dans les états financiers consolidés à partir du 1^{er} janvier 2015, il en aurait résulté en 2015 un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 679 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 361 millions.

Vente de filiales en 2015

En 2015, Swisscom a vendu Alphapay SA et toutes les participations du groupe Swisscom Hospitality Services. Alphapay SA est un prestataire de services d'encaissement spécialisé dans la gestion des créances pour le compte de tiers. Swisscom Hospitality Services propose des services basés sur le haut débit à ses hôtes et clients du secteur de l'hôtellerie et des conférences en Europe et en Amérique du Nord. De plus, en 2015, IWARE SA et Spree7 GmbH, toutes deux actives dans le domaine des médias, ont été vendues. La vente de filiales a généré un bénéfice de CHF 19 millions, qui a été comptabilisé comme autres produits financiers.

Les valeurs comptables agrégées des actifs nets vendus ainsi que les entrées de liquidités agrégées résultant de la vente de filiales en 2015 se décomposent de la manière suivante:

En millions CHF	2015
Liquidités	11
Clients et autres débiteurs	21
Immobilisations corporelles	2
Goodwill	13
Actifs d'impôt différé	3
Autres passifs courants et non courants	11
Fournisseurs et autres crédateurs	(14)
Autres passifs courants et non courants	(21)
Total des actifs nets vendus	26
Prix de cession	45
Liquidités vendues	(11)
Paieement différé du prix de l'acquisition	(1)
Total entrées des ventes d'entreprises	33

6 Secteurs opérationnels

Informations générales

La détermination des secteurs devant faire l'objet d'un rapport repose sur l'approche de gestion (management approach). Selon cette approche, les informations sectorielles externes suivent l'établissement des rapports financiers internes à l'attention du principal décideur opérationnel (chief operating decision maker). Les informations sectorielles présentées correspondent au système de rapport interne. La présentation se décompose en secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Clientèle entreprise», «Wholesale» et «IT, Network & Innovation» – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels». «Group Headquarters», qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément. De plus amples informations sur les secteurs sont données dans la note 3.16.

«Group Headquarters» ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière et le secteur «IT, Network & Innovation» ne facture pas de frais de réseau à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Clientèle entreprise» ainsi que «Wholesale» correspondent à une marge de couverture avant frais de réseau. Le résultat du secteur «IT, Network & Innovation» se compose des charges d'exploitation et des dépréciations diminuées du chiffre d'affaires résultant de la location et de la gestion d'immeubles et des propres prestations activées et autres produits. Le montant total du résultat de Swisscom Suisse correspond au résultat opérationnel (EBIT) de Swisscom Suisse. Les prestations proposées par les différents secteurs opérationnels sont décrites dans la note 3.16. Le résultat des secteurs «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels» correspond au résultat d'exploitation (EBIT) de ces entités. Il comprend le chiffre d'affaires net avec les clients externes et d'autres secteurs diminué des charges sectorielles ainsi que des amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles. Les charges sectorielles englobent les achats de biens et services, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation diminués des propres prestations activées et autres produits. Les charges sectorielles incluent au titre de charges de prévoyance les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2016, la colonne «Elimination» contient des charges de CHF 72 millions au titre de rapprochement avec les charges de prévoyance selon IAS 19 (CHF 60 millions lors de l'exercice précédent).

La facturation de prestations ou de cessions d'actifs entre les différents secteurs peut se traduire par des profits et pertes latents. Ces derniers sont éliminés et figurent dans la colonne «Elimination» des informations sectorielles.

Informations sectorielles 2015 et 2016

Les informations sectorielles 2016 de Swisscom se présentent comme suit:

2016, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	9 374	1 948	320	1	–	11 643
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	66	9	274	1	(350)	–
Chiffre d'affaires net	9 440	1 957	594	2	(350)	11 643
Résultat sectoriel	2 197	124	27	(114)	(86)	2 148
Produits financiers et charges financières, nets						(155)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						(3)
Résultat avant impôts sur le résultat						1 990
Charge d'impôt sur le résultat						(386)
Bénéfice net						1 604
Sociétés associées	112	4	77	–	–	193
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 743	633	60	–	(20)	2 416
Amortissements et dépréciations	1 489	597	67	–	(8)	2 145
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	11	–	–	–	–	11
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	(9)	–	6	–	–	(3)

Les informations sectorielles 2016 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2016, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Clientèle entreprise	Wholesale	IT, Network & Innovation	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 020	1 334	2 400	591	29	–	9 374
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	140	33	211	398	100	(816)	66
Chiffre d'affaires net	5 160	1 367	2 611	989	129	(816)	9 440
Résultat sectoriel	2 748	847	722	388	(2 508)	–	2 197
Sociétés associées	39	1	15	56	1	–	112
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	137	40	159	–	1 407	–	1 743
Amortissements et dépréciations	122	45	117	–	1 204	1	1 489
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	1	(1)	(4)	–	15	–	11
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	(25)	(1)	1	16	–	–	(9)

Les informations sectorielles 2015 de Swisscom se présentent comme suit:

2015, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	9 475	1 862	340	1	–	11 678
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	70	5	263	1	(339)	–
Chiffre d'affaires net	9 545	1 867	603	2	(339)	11 678
Résultat sectoriel	2 218	(16)	(5)	(117)	(68)	2 012
Produits financiers et charges financières, nets						(272)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						23
Résultat avant impôts sur le résultat						1 763
Charge d'impôt sur le résultat						(401)
Bénéfice net						1 362
Sociétés associées	105	42	76	–	–	223
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 817	581	48	–	(19)	2 427
Amortissements et dépréciations	1 383	635	74	–	(6)	2 086
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	20	–	(3)	–	–	17
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	16	–	7	–	–	23

Les informations sectorielles 2015 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2015, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Clientèle entreprise	Wholesale	IT, Network & Innovation	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 075	1 339	2 449	579	33	–	9 475
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	149	31	205	377	97	(789)	70
Chiffre d'affaires net	5 224	1 370	2 654	956	130	(789)	9 545
Résultat sectoriel	2 797	859	818	198	(2 454)	–	2 218
Sociétés associées	31	2	15	56	1	–	105
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	180	50	171	–	1 416	–	1 817
Amortissements et dépréciations	136	48	92	–	1 107	–	1 383
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	–	–	(5)	–	25	–	20
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	(3)	–	–	19	–	–	16

Informations relatives aux secteurs géographiques

Swisscom est active principalement en Suisse, où elle propose une gamme complète de services de télécommunication. A l'étranger, les activités sont principalement exercées par Fastweb, qui commercialise avant tout des services dans le domaine du réseau fixe et des produits basés sur IP en Italie. Le chiffre d'affaires net ainsi que les actifs sont ventilés par région. Ils sont attribués au siège des sociétés du groupe concernées.

En millions CHF	2016		2015	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	9 665	14 368	9 764	14 151
Italie	1 948	2 876	1 864	2 904
Autres pays d'Europe	30	132	43	125
Autres pays hors Europe	–	–	7	–
Non attribué	–	543	–	592
Total	11 643	17 919	11 678	17 772

Informations sur les produits et services

En millions CHF	2016	2015
Réseau mobile contrats simples	2 695	2 804
Réseau fixe contrats simples	3 272	3 439
Contrats combinés	2 499	2 248
Autres	3 177	3 187
Chiffre d'affaires net total	11 643	11 678

Les produits et services proposés par les différents secteurs opérationnels sont décrits dans la note 3.16.

Clients importants

Swisscom compte de très nombreux clients. En 2015 comme en 2016, elle n'a généré avec aucun client plus de 10% du chiffre d'affaires sectoriel.

7 Chiffre d'affaires net

En millions CHF	2016	2015
Chiffre d'affaires net provenant de la fourniture de services	10 914	10 887
Chiffre d'affaires net résultant de la vente de marchandises	722	788
Chiffre d'affaires net provenant de la mise à disposition d'immobilisations incorporelles à des fins d'usage	7	3
Chiffre d'affaires net total	11 643	11 678

De plus amples informations relatives aux activités de Swisscom sont présentées dans les notes 3.16 et 6.

8 Achats de biens et services

En millions CHF	2016	2015
Marchandises et matières consommées	6	19
Services acquis	471	484
Terminaux de clients et marchandises	1 135	1 124
Frais de communications nationales	169	174
Frais de communications internationales	282	263
Frais de communications des filiales étrangères	260	278
Total des achats de biens et services	2 323	2 342

9 Charges de personnel

En millions CHF	2016	2015
Charges salariales	2 268	2 295
Charges sociales	253	257
Charges pour régimes à prestations définies. Voir note 10.	338	320
Charges pour régimes à cotisations définies. Voir note 10.	9	9
Charges pour paiements fondés sur des actions. Voir note 11.	3	2
Charges salariales concernant les participants à la société d'occupation Worklink	3	4
Charges de réduction de postes	20	67
Autres charges de personnel	53	65
Total des charges de personnel	2 947	3 019

Programmes de réduction de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. Selon le plan social décidé, l'âge et l'ancienneté, certains collaborateurs touchés par les réductions de postes peuvent être transférés à la société d'occupation Worklink AG. Celle-ci place les participants auprès de tiers pour des interventions temporaires (pour de plus amples informations, voir note 28).

10 Prévoyance professionnelle

Régimes à prestations définies

Swisscom gère pour ses collaborateurs différents régimes de retraite en Suisse et en Italie. En 2016, les charges liées aux régimes à prestations définies se sont élevées à CHF 363 millions (CHF 346 millions pour l'exercice précédent). Sur ce montant, CHF 338 millions (exercice précédent: CHF 320 millions) ont été comptabilisés dans les charges de personnel et CHF 25 millions (exercice précédent: CHF 26 millions) dans les charges financières.

comPlan

La plupart des collaborateurs de Swisscom en Suisse sont assurés auprès de l'institution autonome de prévoyance de l'employeur comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance comPlan a la forme juridique d'une fondation. L'organisation, les prestations et le système de financement sont définis dans le règlement. L'organe suprême de comPlan est le Conseil de fondation. Il est responsable de la gestion globale de l'institution de prévoyance et de sa stabilité financière. Le Conseil de fondation est composé d'un nombre égal de représentants des employés et de représentants de l'employeur. Le règlement de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes sur la prévoyance professionnelle, en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance, constituent ensemble les dispositions formelles du régime de retraite qui sont déterminantes pour la présentation des comptes et les hypothèses actuarielles.

Le montant des prestations de comPlan dépasse largement le minimum prescrit par la loi. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital. Le montant de la rente versée résulte du taux de conversion qui est appliqué à l'avoir de vieillesse épargné de chaque assuré lors de son départ à la retraite. En cas de départ à la retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est actuellement de 6,11%. L'avoir de vieillesse épargné résulte des cotisations de l'employeur et des cotisations des membres du personnel, qui sont versées sur le compte d'épargne individuel de chaque assuré, ainsi que des intérêts crédités sur l'avoir de vieillesse. Le taux d'intérêt crédité sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation. Le financement a lieu au

moyen de cotisations de l'employeur et des employés dépendantes du salaire et au moyen des rendements des actifs du régime. Le montant des cotisations périodiques réglementaires est échelonné par groupes d'âge et s'élève pour l'employeur de 8,35% à 16,35% et pour les employés de 5,5% à 9,5% du salaire assuré. En cas de départ à la retraite avant l'âge ordinaire de la retraite, l'employeur finance en plus une rente transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite correspondant au maximum à un coût total de CHF 80 100 par collaborateur. Le montant de la rente d'invalidité par rapport au salaire est identique pour tous les employés assurés, indépendamment du nombre d'années de service.

En cas de découvert prévisible, évalué selon les principes comptables locaux, le Conseil de fondation prend des mesures appropriées pour résorber le découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai raisonnable. Ces mesures peuvent consister en la perception de cotisations d'assainissement, en une rémunération diminuée ou nulle, en une réduction des prestations assurées ou en une combinaison de ces différentes mesures. En règle générale, les mesures doivent permettre de résorber le découvert dans un délai de cinq à sept ans. Si le financement courant n'est pas suffisant du point de vue actuariel et qu'il en résulte une lacune de financement structurelle, notre première priorité consiste à résorber celle-ci en ajustant les prestations ou les cotisations périodiques. Aussi longtemps que l'objectif ne peut pas être atteint par d'autres mesures, comPlan peut, pendant la durée d'un découvert, percevoir auprès de l'employeur et des employés des cotisations destinées à résorber le découvert (cotisations d'assainissement). Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations des employés. Selon les dispositions formelles du régime de retraite, l'employeur n'a aucune obligation juridique de payer des cotisations destinées à résorber plus de 50% d'un découvert ou d'une lacune de financement structurelle. Il résulte des usages de Swisscom une obligation implicite qui dépasse l'obligation purement juridique. Dans le cadre de l'évaluation actuarielle, les obligations juridiques et implicites sont considérées en tant que plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur au sens d'IAS 19.87(c).

Compte tenu du bas niveau des taux d'intérêt et de l'augmentation de l'espérance de vie, le Conseil de fondation de comPlan a décidé diverses mesures, qu'il a communiquées en octobre 2016, visant à garantir l'équilibre financier entre les engagements et le financement des prestations. Les points centraux de ces mesures comprennent un abaissement par étapes mensuelles du taux de conversion de 6,11% à 5,34% de juillet 2017 à septembre 2020 ainsi qu'une augmentation des cotisations d'épargne périodiques des employés et de l'employeur. Les cotisations périodiques réglementaires sont augmentées pour l'employeur de 10,05% à 16,65% et pour les employés de 6,6% à 10,6% du salaire assuré. De plus, les collaborateurs assurés nés en 1969 ou avant bénéficient d'une mesure visant à atténuer les réductions de rentes futures, sous la forme d'apports spéciaux crédités sur leur avoir de vieillesse individuel pendant une période de cinq ans au plus. Swisscom participe à hauteur de CHF 50 millions aux coûts de ces versements spéciaux par un paiement extraordinaire en 2017. Les coûts restants estimés à environ CHF 250 millions seront financés par l'emploi de fonds libres de comPlan. Ces apports spéciaux permettront de limiter à 6% l'ampleur des réductions de rente pour les collaborateurs ayant droit à une rente. Les différentes mesures entraînent un coût des services passés de CHF 3 millions, qui a été comptabilisé au quatrième trimestre 2016 dans le compte de profits et pertes en tant que partie des charges de prévoyance. Ces coûts ont pour fondement une réévaluation de l'engagement net selon des valeurs de marché actuelles au moment de l'entrée en vigueur du changement apporté au régime et selon les hypothèses actuarielles actuelles en tenant compte des caractéristiques de partage des risques («risk sharing»). Le coût des services passés correspond au montant de la différence entre l'évaluation selon les anciennes prestations et cotisations réglementaires et l'évaluation selon les prestations et cotisations réglementaires modifiées. Sans la prise en compte des caractéristiques de partage des risques («risk sharing»), il aurait résulté du changement de régime un coût des services passés négatif de CHF 546 millions.

Selon les dispositions nationales de comptabilité (Swiss GAAP RPC) relatives à la caisse de pension, il existe un excédent de couverture de CHF 0,1 milliard, ce qui correspond à un degré de couverture d'environ 101% (exercice précédent: 108%). Les causes principales de la différence avec l'évaluation selon l'IFRS résident dans l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles telles que le taux d'es-compte, l'espérance de vie ou le Risk Sharing et une méthode d'évaluation actuarielle différente. La Commission de placement de comPlan est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. comPlan mandate des prestataires de services financiers indépendants pour la gestion des fonds de prévoyance. La surveillance est soutenue par un contrôleur de placements externe. Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement peut répartir la fortune dans les limites des prescriptions du Conseil de fondation.

Autres régimes de retraite

Les autres régimes de retraite comprennent, outre différentes filiales en Suisse qui ne sont pas affiliées à comPlan, le régime de retraite pour les collaborateurs de Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures. Ces droits sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

Charges de prévoyance

Régimes à prestations définies

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2016	comPlan	Autres régimes	2015
Coût des services rendus au cours de l'exercice	322	8	330	305	13	318
Changements des régimes	3	–	3	–	(3)	(3)
Coût d'administration	4	1	5	4	1	5
Total enregistré dans les charges de personnel	329	9	338	309	11	320
Coût financier de l'engagement net	25	–	25	25	1	26
Total enregistré dans les charges financières	25	–	25	25	1	26
Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de profits et pertes	354	9	363	334	12	346

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des gains actuariels de CHF 1 162 millions (exercice précédent: pertes actuarielles de CHF 393 millions), qui se décomposent comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2016	comPlan	Autres régimes	2015
Gains/(pertes) actuariel(le)s résultant de:						
Changement des hypothèses démographiques	102	–	102	(3)	–	(3)
Changement des hypothèses financières	(991)	2	(989)	171	2	173
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	36	(3)	33	85	(8)	77
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(308)	–	(308)	146	–	146
Total charges (produits) pour régimes à prestations définies enregistré dans les autres éléments du résultat global	(1 161)	(1)	(1 162)	399	(6)	393

Les gains de CHF 991 millions résultant du changement des hypothèses financières de comPlan incluent les effets, s'élevant à CHF 856 millions, de la première prise en compte des caractéristiques de partage des risques («risk sharing») dans les hypothèses financières.

Régimes à cotisations définies

En 2016, les charges pour régimes à cotisations définies se sont élevées à CHF 9 millions (CHF 9 millions pour l'exercice précédent).

Statut de l'institution de prévoyance

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2016	comPlan	Autres régimes	2015
Engagement de prévoyance professionnelle						
Solde au 1^{er} janvier	12 183	117	12 300	11 406	294	11 700
Coût des services rendus au cours de l'exercice	322	8	330	305	13	318
Coûts financiers des engagements de prévoyance	113	1	114	127	3	130
Cotisations versées par les employés	178	2	180	169	6	175
Prestations de prévoyance payées	(325)	(9)	(334)	(288)	(19)	(307)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	(853)	(1)	(854)	253	(6)	247
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	1	1	–	89	89
Cessions provenant de la vente de filiales	–	–	–	(37)	(1)	(38)
Changements des régimes	3	–	3	–	(12)	(12)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	–	(2)	(2)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	14	(14)	–	248	(248)	–
Solde au 31 décembre	11 635	105	11 740	12 183	117	12 300
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	9 307	74	9 381	9 026	242	9 268
Coûts financiers de la fortune de prévoyance	88	1	89	102	2	104
Cotisations versées par l'employeur	268	3	271	256	9	265
Cotisations versées par les employés	178	2	180	169	6	175
Prestations de prévoyance payées	(325)	(9)	(334)	(288)	(19)	(307)
Produit (Charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	308	–	308	(146)	–	(146)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	–	–	–	59	59
Cessions provenant de la vente de filiales	–	–	–	(23)	–	(23)
Changements des régimes	–	–	–	–	(9)	(9)
Coût d'administration	(4)	(1)	(5)	(4)	(1)	(5)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	6	(6)	–	215	(215)	–
Solde au 31 décembre	9 826	64	9 890	9 307	74	9 381
Engagements nets						
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre	1 809	41	1 850	2 876	43	2 919

Les engagements de prévoyance ont évolué comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2016	comPlan	Autres régimes	2015
Solde au 1^{er} janvier	2 876	43	2 919	2 380	52	2 432
Charges de prévoyance, nettes	354	9	363	334	12	346
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(268)	(3)	(271)	(256)	(9)	(265)
Cessions provenant de la vente de filiales	–	–	–	(14)	(1)	(15)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	1	1	–	30	30
(Produits) Charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(1 161)	(1)	(1 162)	399	(6)	393
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	–	(2)	(2)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	8	(8)	–	33	(33)	–
Solde au 31 décembre	1 809	41	1 850	2 876	43	2 919

La durée moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance est identique par rapport à l'exercice précédent, à savoir 18 ans.

Attribution de la fortune de prévoyance

comPlan

L'attribution de la fortune de prévoyance aux différentes catégories de placement et à la stratégie de placement de comPlan est présentée ci-dessous:

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2016			31.12.2015		
		Cotés	Pas cotés	Total	Cotés	Pas cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	8,0%	2,3%	4,5%	6,8%	2,2%	7,4%	9,6%
Obligations d'entreprises Suisse	6,0%	6,0%	0,0%	6,0%	7,8%	0,0%	7,8%
Obligations d'Etat monde developed markets	10,0%	8,4%	0,0%	8,4%	10,1%	0,0%	10,1%
Obligations d'entreprises monde developed markets	9,0%	9,2%	0,0%	9,2%	9,0%	0,0%	9,0%
Obligations d'Etat monde emerging markets	7,0%	7,2%	0,0%	7,2%	6,5%	0,0%	6,5%
Dette privée	6,0%	0,0%	6,2%	6,2%	0,0%	4,9%	4,9%
Instruments d'emprunt	46,0%	33,1%	10,7%	43,8%	35,6%	12,3%	47,9%
Actions Suisse	5,0%	5,2%	0,0%	5,2%	4,9%	0,0%	4,9%
Actions monde developed markets	12,0%	13,3%	0,0%	13,3%	11,0%	0,0%	11,0%
Actions monde emerging markets	8,0%	8,4%	0,0%	8,4%	7,4%	0,0%	7,4%
Instruments de capitaux propres	25,0%	26,9%	0,0%	26,9%	23,3%	0,0%	23,3%
Immeubles Suisse	11,0%	7,5%	4,6%	12,1%	8,2%	3,6%	11,8%
Immeubles monde	6,0%	3,7%	1,2%	4,9%	3,7%	0,0%	3,7%
Immeubles	17,0%	11,2%	5,8%	17,0%	11,9%	3,6%	15,5%
Commodities	4,0%	1,9%	2,0%	3,9%	1,7%	1,9%	3,6%
Private markets	7,0%	0,0%	7,0%	7,0%	0,0%	6,1%	6,1%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	1,4%	1,4%	0,0%	3,6%	3,6%
Liquidités et placements alternatifs	12,0%	1,9%	10,4%	12,3%	1,7%	11,6%	13,3%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	73,1%	26,9%	100,0%	72,5%	27,5%	100,0%

La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 5,52 ans (exercice précédent: 5,77 ans) avec une notation moyenne de A-. Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire de telle sorte que la quote-part prescrite de 94% (CHF ou couverture contre le CHF) soit réalisée. Les placements non cotés et par conséquent plutôt illiquides représentent une part de 26,8% de la fortune globale. Sur la base de cette stratégie, comPlan compte sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 17,3% (base: exercice 2017).

Autres régimes de retraite

La stratégie de placement des autres régimes de retraite vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs.

Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2016, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 5 millions (CHF 5 millions un an plus tôt). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2016 à CHF 397 millions (CHF -42 millions lors de l'exercice précédent). Swisscom prévoit d'effectuer en 2017 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations ordinaires de l'employeur d'un montant de CHF 262 millions (sans les paiements au titre des retraites anticipées et des changements de régime).

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2016		2015	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation au 31 décembre	0,64%	0,91%	0,94%	1,46%
Evolution des salaires	1,08%	0,74%	1,75%	1,64%
Augmentations de rentes	–	–	–	–
Intérêts comptes d'épargne	0,64%	1,03%	0,94%	1,34%
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	–	–	–
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,26	22,26	21,49	21,49
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	24,32	24,32	23,96	23,96

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à une valeur moyenne historique à long terme, spécifique à Swisscom. L'augmentation de rentes reflète le potentiel manquant de la fondation comPlan. La rémunération des montants d'épargne est assimilée au taux d'actualisation. Pour l'hypothèse relative à l'espérance de vie, Swisscom applique jusqu'à 2015 les tables générationnelles LPP 2010 et à partir de 2016 les tables générationnelles LPP 2015.

Pour les calculs actuariels au 31 décembre 2016 ainsi que pour les effets des changements de régime décidés au quatrième trimestre 2016, les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») dans les hypothèses financières qui ressortent des dispositions formelles sont prises en compte en deux étapes. En admettant l'hypothèse d'un rendement futur à hauteur du taux d'actualisation, les cotisations périodiques réglementaires ne sont pas suffisantes pour un financement correct courant des prestations réglementaires promises de comPlan. Il en découle une lacune de financement structurelle. Pour les calculs actuariels, il est fait l'hypothèse, dans un premier temps, que le Conseil de fondation décidera des mesures visant à résorber cette lacune de financement en conformité avec les dispositions formelles du régime de retraite. Comme mesure, il est fait l'hypothèse que les rentes futures seront réduites par étapes de 5,6% sur une période de dix ans. Cette hypothèse se fonde sur le fait que, pour déterminer le taux de conversion, le taux d'actualisation de 0,64% utilisé pour le calcul actuariel est appliqué dans le domaine surobligatoire et le taux de conversion légal de 6,8% dans le domaine obligatoire. Même en admettant une réduction des prestations futures, il subsiste une lacune de financement structurelle, qui est répartie, dans un second temps, de façon arithmétique entre l'employeur et les employés. On fait alors l'hypothèse que l'obligation légale et implicite de l'employeur est limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales visant à résorber un découvert ainsi que sur la manière de se comporter et les mesures concrètes tant de l'employeur que du Conseil de fondation. Il résulte de l'hypothèse de la réduction des prestations et de l'hypothèse de la limitation de la participation de l'employeur à la lacune de financement une réduction des engagements de prévoyance de CHF 856 millions, qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global comme changement en matière d'estimation. Sur ce montant, CHF 145 millions sont attribuables à la réduction des prestations sur la base de la première hypothèse. L'effet de la limitation de l'engagement de l'employeur selon la deuxième hypothèse s'élève à CHF 711 millions. Pour le calcul actuariel au 31 décembre 2015, il n'a été tenu compte d'aucune caractéristique de partage des risques («risk sharing») dans les hypothèses financières. La procédure d'estimation pour déterminer les hypothèses financières en tenant compte des caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles du régime de retraite a été modifiée durant l'exercice 2016, afin de présenter une image plus réaliste des coûts du plan de prévoyance effectivement à la charge de l'entité. Compte tenu du bas niveau actuel des taux d'intérêt, l'absence de prise en compte des caractéristiques de partage des risques («risk sharing») conduit à une présentation déformée des engagements nets et à des coûts négatifs des services passés exagérément élevés lors de modifications de régimes.

Analyse de sensibilité comPlan

En millions CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services ¹	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (Variation +/-0,5%)	(574)	670	(40)	48
Evolution des salaires (Variation +/-0,5%)	47	(45)	7	(7)
Augmentations de rentes (Variation +0,5%/-0,0%)	547	-	30	-
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	25	(23)	8	(8)
Cotisations des employés à la lacune de financement (Variation +/-10%)	178	(178)	-	-
Espérance de vie à 65 ans (Variation +/-0,5 année)	128	(129)	5	(5)

¹ La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification des engagements de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des prestations de rentes.

11 Rémunération en actions

Management Incentive Plan

Le Management Incentive Plan d'actionnariat est destiné aux membres de la Direction du groupe et aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux autres membres du Management. Les membres du Conseil d'administration perçoivent une partie de leur honoraire sous forme d'actions Swisscom. La part variable liée au résultat des membres de la Direction du groupe est versée pour 25% sous forme d'actions Swisscom. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. L'attribution des actions a lieu à la valeur fiscale. Le montant de la part liée au résultat et le nombre d'actions sont toujours déterminés l'année suivante, après finalisation des états financiers. Les actions attribuées aux membres de la Direction du groupe se fondent ainsi sur la part variable liée au résultat de l'exercice précédent. La valeur fiscale s'élève à CHF 439 par action (CHF 473 l'année précédente). Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Aussitôt remises, elles sont considérées comme un avantage acquis (vesting).

En 2016, la répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se décomposaient de la manière suivante:

Année d'attribution 2016	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 308	523	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	1 841	523	1,0
Autres membres du Management	3 337	515	1,7
Total 2016	6 486	523	3,4

¹ Attribution pour l'exercice 2015.

En 2015, la répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se décomposaient de la manière suivante:

Année d'attribution 2015	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 302	563	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	1 268	563	0,7
Autres membres du Management	1 309	563	0,7
Total 2015	3 879	563	2,1

¹ Attribution pour l'exercice 2014.

12 Autres charges d'exploitation

En millions CHF	2016	2015
Charges de loyer	361	345
Charges d'entretien	256	285
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	9	10
Charges d'énergie	114	104
Charges informatiques	271	261
Charges de publicité et de vente	216	227
Commissions versées aux revendeurs	304	300
Charges de conseil et collaborateurs externes	191	200
Corrections de valeur sur créances	94	81
Charges administratives	122	143
Autres charges d'exploitation	610	741
Total des autres charges d'exploitation	2 548	2 697

Les autres charges d'exploitation incluent la constitution et la dissolution de provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence (voir note 28).

13 Propres prestations activées et autres produits

En millions CHF	2016	2015
Propres prestations activées	347	337
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	20	27
Produit résultant de la société d'occupation Worklink (location de services)	6	5
Autres produits	95	109
Total des propres prestations activées et des autres produits	468	478

Les propres prestations activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

14 Produits financiers et charges financières

En millions CHF	2016	2015
Produits d'intérêts des actifs financiers	13	10
Coûts d'emprunt activés	6	8
Bénéfice résultant de la vente des filiales. Voir note 5.	–	19
Bénéfice résultant de la vente des sociétés associées. Voir note 25.	42	–
Gains de change	7	–
Autres produits financiers	12	6
Total des produits financiers	80	43
Charges d'intérêts des passifs financiers	(168)	(199)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	(10)	(13)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle. Voir note 10.	(25)	(26)
Pertes de change	–	(40)
Ajustements de la valeur actuelle de provisions	(11)	(13)
Autres charges financières	(21)	(24)
Total des charges financières	(235)	(315)
Produits financiers et charges financières, nets	(155)	(272)

Les charges d'intérêts nettes des actifs financiers et des passifs financiers se décomposent comme suit:

En millions CHF	2016	2015
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	13	10
Produits d'intérêts des actifs financiers	13	10
Charges d'intérêts sur prêts bancaires, emprunts obligataires et placements privés	(134)	(162)
Charges d'intérêts sur passifs résultant de contrats de location-financement	(29)	(32)
Charges d'intérêts sur autres passifs financiers	(5)	(5)
Charges d'intérêts des passifs financiers	(168)	(199)
Total charges d'intérêts nettes des actifs et des passifs financiers	(155)	(189)

15 Impôts sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat

En millions CHF	2016	2015
Charge d'impôt exigible	305	296
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	–	(1)
Charge d'impôt différé	81	106
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de profits et pertes	386	401
Dont Suisse	339	387
Dont à l'étranger	47	14

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des impôts exigibles et différés sur le résultat d'un montant négatif de CHF 322 millions (exercice précédent: CHF 133 millions), qui se décomposent comme suit:

En millions CHF	2016	2015
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	(83)	51
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(238)	80
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	(1)	(1)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	3
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	(322)	133

Par le passé, des impôts sur le résultat étaient comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sur des dépréciations de sociétés du groupe imputables à des variations de monnaies. Suite à une restructuration intervenue en 2016, il n'est plus possible de faire valoir ces dépréciations sur le plan fiscal. Il en résulte un effet sur les impôts sur le résultat dans les autres éléments du résultat global de CHF 79 millions pour 2016.

Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est identique par rapport à l'exercice précédent, à savoir 20,9%.

En millions CHF	2016	2015
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	1 817	1 692
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	173	71
Résultat avant impôts sur le résultat	1 990	1 763
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,9%	20,9%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	416	368
Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée		
Effet de la part au résultat des sociétés associées	1	(5)
Effet de changements du taux d'imposition sur les impôts différés sur le résultat	(2)	19
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	(8)	2
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	5	(7)
Effet de la non activation de reports de pertes fiscales	6	7
Effet de l'activation et de la compensation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	(12)	–
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(26)	(23)
Effet de produits exonérés d'impôts et de dépenses fiscalement non déductibles	6	36
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	–	4
Total de la charge d'impôt sur le résultat	386	401
Taux effectif d'imposition sur le résultat	19,4%	22,7%

Actifs et passifs d'impôt sur le résultat

Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt exigible ont évolué comme suit:

En millions CHF	2016	2015
Passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	125	155
Enregistrés dans le compte de profits et pertes	305	295
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	5	23
Paiements des impôts sur le résultat en Suisse	(324)	(345)
Paiements des impôts sur le résultat à l'étranger	(4)	(5)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	2
Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre	107	125
Dont actifs d'impôt exigible	(18)	(21)
Dont passifs d'impôt exigible	125	146
Dont Suisse	105	129
Dont à l'étranger	2	(4)

Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat différés comptabilisés dans l'état de la situation financière se présentent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2016			31.12.2015		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	36	(568)	(532)	41	(523)	(482)
Immobilisations incorporelles	–	(326)	(326)	–	(335)	(335)
Provisions	78	(76)	2	86	(59)	27
Engagements de prévoyance professionnelle	359	–	359	582	–	582
Reports de pertes fiscales	118	–	118	171	–	171
Autres	138	(99)	39	192	(91)	101
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	729	(1 069)	(340)	1 072	(1 008)	64
Dont actifs d'impôt différé			281			354
Dont passifs d'impôt différé			(621)			(290)
Dont Suisse			(435)			(121)
Dont à l'étranger			95			185

En 2016, les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2015	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consolidation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2016
Immobilisations corporelles	(482)	(50)	–	–	–	(532)
Immobilisations incorporelles	(335)	13	–	(5)	1	(326)
Provisions	27	(25)	–	–	–	2
Engagements de prévoyance professionnelle	582	15	(238)	–	–	359
Reports de pertes fiscales	171	(52)	–	–	(1)	118
Autres	101	18	(79)	–	(1)	39
Total	64	(81)	(317)	(5)	(1)	(340)

En 2015, les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2014	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consolidation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2015
Immobilisations corporelles	(420)	(59)	–	–	(3)	(482)
Immobilisations incorporelles	(341)	17	–	(20)	9	(335)
Provisions	75	(45)	–	(2)	(1)	27
Engagements de prévoyance professionnelle	508	(9)	80	4	(1)	582
Reports de pertes fiscales	218	(31)	–	3	(19)	171
Autres	6	21	76	1	(3)	101
Total	46	(106)	156	(14)	(18)	64

Des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales non utilisés et pour des différences temporelles déductibles sont inscrits à l'actif lorsqu'il s'avère probable qu'ils seront compensés avec des bénéfices imposables à venir ou des différences temporelles existantes. En raison de la possibilité de compenser, dans un proche avenir, des reports de pertes fiscales avec des bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales et pour d'autres différences temporelles d'un montant total de CHF 729 millions (CHF 1 072 millions l'exercice pré-

cédent) ont été inscrits à l'actif de diverses filiales au 31 décembre 2016. Sur ce montant, des reports de pertes fiscales et d'autres différences temporelles équivalant à CHF 10 millions (CHF 202 millions un an plus tôt) ont été inscrits à l'actif de filiales qui ont affiché des pertes en 2015 ou 2016. Sur la base des plans d'affaires approuvés de ces filiales, Swisscom considère comme probable de pouvoir compenser dans un proche avenir les reports en avant de pertes fiscales et les différences temporelles avec des bénéfices imposables.

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Echéance dans un délai d'1 an	–	–
Echéance dans un délai de 1 à 2 ans	–	1
Echéance dans un délai de 2 à 3 ans	4	8
Echéance dans un délai de 3 à 4 ans	13	12
Echéance dans un délai de 4 à 5 ans	13	15
Echéance dans un délai de 5 à 6 ans	27	22
Echéance dans un délai de 6 à 7 ans	29	26
Echéance illimitée	27	32
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	113	116
Dont Suisse	72	84
Dont à l'étranger	41	32

Sur les bénéfices non distribués des filiales, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2016 (CHF 6 millions lors de l'exercice précédent). Les différences temporelles de filiales et sociétés associées pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2016 s'élèvent à CHF 1 390 millions (CHF 931 millions pour l'exercice précédent).

16 Bénéfice par action

Pour déterminer le bénéfice non dilué par action, on divise la part du bénéfice net revenant aux actionnaires de Swisscom SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, hors actions propres.

En millions CHF ou selon indication	2016	2015
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 604	1 361
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 800 352	51 801 558
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	30,97	26,27

Swisscom ne détient ni option sur action ni droit de souscription entraînant une dilution du bénéfice par action.

17 Liquidités

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Espèces et dépôts à vue	329	324
Total des liquidités	329	324

En 2016, comme déjà lors de l'exercice précédent, Swisscom n'a placé aucun avoir à terme à court terme.

18 Clients et autres débiteurs

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires facturé	2 401	2 334
Chiffre d'affaires non facturé	207	246
Corrections de valeur	(183)	(184)
Total des créances clients, net	2 425	2 396
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	45	89
Créances résultant d'activités d'encaissement	9	9
Créances résultant de contrats de construction	29	25
Autres créances	31	21
Corrections de valeur	(7)	(5)
Total des autres débiteurs, net	107	139
Total clients et autres débiteurs	2 532	2 535

Les créances clients font l'objet d'une gestion des risques active axée sur l'évaluation des risques de pays, sur le contrôle permanent des risques de crédit et sur la surveillance des créances. En raison du nombre élevé de clients, le cumul des risques est limité pour Swisscom. Le risque est surveillé pour chaque pays. Le caractère approprié des corrections de valeur est évalué sur la base de plusieurs facteurs, notamment la chronologie des créances, la solvabilité actuelle des clients et l'expérience passée.

La ventilation géographique des créances clients est la suivante:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Suisse	1 833	1 836
Italie	744	715
Autres pays	31	29
Chiffre d'affaires total facturé et non facturé	2 608	2 580
Suisse	(65)	(58)
Italie	(116)	(125)
Autres pays	(2)	(1)
Total des corrections de valeur	(183)	(184)
Total des créances clients, net	2 425	2 396

Analyse des échéances et corrections de valeur

Les échéances des créances clients et autres débiteurs et des corrections de valeur correspondantes sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur brute	Correction de valeur
Non échues	1 881	(7)	1 855	(7)
Echues jusqu'à 3 mois	366	(3)	364	(5)
Echues 4 à 6 mois	92	(7)	73	(5)
Echues 7 à 12 mois	101	(25)	94	(28)
Echues plus de 1 an	168	(141)	194	(139)
Total	2 608	(183)	2 580	(184)

Les corrections de valeur sur les créances clients et autres débiteurs ont évolué comme suit:

En millions CHF	Créances clients	Autres créances
Solde au 31 décembre 2014	195	15
Constitution de corrections de valeur	84	1
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(78)	–
Reprise de corrections de valeur	(1)	(1)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	1	–
Cessions provenant de la vente de filiales	(3)	(10)
Conversion de monnaies étrangères	(14)	–
Solde au 31 décembre 2015	184	5
Constitution de corrections de valeur	95	3
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(92)	(1)
Reprise de corrections de valeur	(4)	–
Solde au 31 décembre 2016	183	7

Contrats de construction

Les données concernant les contrats de construction non terminés à la clôture de l'exercice sont présentées ci-après:

En millions CHF	2016	2015
Coûts des projets en cours	79	88
Profits comptabilisés nets de pertes	(17)	(10)
Coûts de contrats y compris quotes-parts des bénéfices et pertes, nets	62	78
Moins demandes d'acomptes	(47)	(62)
Total des actifs nets résultant de contrats de construction	15	16
Dont créances résultant de contrats de construction	29	25
Dont passifs résultant de contrats de construction	(14)	(9)
Acomptes reçus	36	52

Un chiffre d'affaires net de CHF 252 millions pour 2016 (exercice précédent: CHF 262 millions) résultant de contrats de construction a été enregistré.

19 Autres actifs financiers

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Évalués à la juste valeur	Total
Solde au 31 décembre 2014	205	50	11	266
Acquisitions	21	17	61	99
Cessions	(33)	(19)	–	(52)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	4	–	–	4
Variation de la juste valeur	–	4	3	7
Conversion de monnaies étrangères	(1)	–	–	(1)
Solde au 31 décembre 2015	196	52	75	323
Acquisitions	127	10	61	198
Cessions	(24)	(8)	(61)	(93)
Variation de la juste valeur	–	7	27	34
Dépréciations	(29)	–	–	(29)
Conversion de monnaies étrangères	4	–	2	6
Solde au 31 décembre 2016	274	61	104	439
Dont autres actifs financiers courants	103	2	72	177
Dont autres actifs financiers non courants	171	59	32	262

Prêts et créances

Au 31 décembre 2016, les avoirs à terme se montaient à CHF 93 millions (CHF 8 millions un an plus tôt). Au 31 décembre 2016, il n'a pas été possible de disposer librement d'actifs financiers d'un montant de CHF 152 millions (CHF 149 millions un an plus tôt). Ces actifs servent à couvrir des prêts bancaires. Des prêts à des sociétés associées ont été comptabilisés au 31 décembre 2016 à hauteur de CHF 6 millions (CHF 4 millions l'exercice précédent). Ces prêts sont considérés comme un investissement net dans des sociétés associées. En 2016, des dépréciations correspondant à un montant de CHF 29 millions ont été enregistrées sur ces prêts (voir note 25).

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente englobent principalement des placements dans des instruments de capitaux propres. Les actions non cotées en Bourse sont comptabilisées au coût, car leur juste valeur ne peut pas être définie de façon fiable. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des placements en actions enregistrés au coût s'élevait à CHF 41 millions (CHF 37 millions un an auparavant).

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat incluent des titres de créances cotés d'une valeur comptable de CHF 63 millions (CHF 61 millions lors de l'exercice précédent) et une valeur résiduelle inférieure à une année. Il n'a pas été possible au 31 décembre 2016 de disposer librement de ces actifs financiers, car les actifs servent à couvrir des passifs non comptabilisés résultant de contrats de crossborder-lease (voir note 33). Au 31 décembre 2016, des instruments financiers dérivés étaient en outre comptabilisés avec une valeur de marché positive de CHF 41 millions (CHF 14 millions l'exercice précédent). Les instruments financiers dérivés comprennent des opérations à terme sur devises, des swaps de change, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt (voir note 33).

20 Stocks

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Matières premières et accessoires	10	5
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	148	170
Acomptes versés	2	3
Travaux en cours et produits finis	–	–
Total des stocks, brut	160	178
Corrections de valeur	(6)	(4)
Total des stocks, net	154	174

En 2016, les achats de biens et services comprennent des coûts liés à des stocks d'un montant de CHF 1 141 millions (exercice précédent: CHF 1 143 millions).

21 Autres actifs non financiers

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Charges payées d'avance	236	159
Crédits de TVA	4	6
Acomptes versés	51	47
Autres actifs	34	26
Total des autres actifs non financiers courants	325	238
Charges payées d'avance	27	10
Coûts d'exécution du contrat	67	70
Total des autres actifs non financiers non courants	94	80

22 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Au 31 décembre 2015 et 2016, aucun actif non courant n'était comptabilisé comme détenu en vue de la vente. Des immeubles et des participations dans des sociétés associées étaient comptabilisés pour une valeur comptable de CHF 109 millions au 31 décembre 2014 et ont été vendus en 2015 à la valeur comptable.

23 Immobilisations corporelles

En millions CHF	Terrains, constructions et installations	Installations techniques	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2014	2 785	26 248	3 621	590	33 244
Acquisitions	4	1 495	252	146	1 897
Cessions	(110)	(1 266)	(144)	–	(1 520)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	–	1	–	1
Cessions provenant de la vente de filiales	–	(35)	(4)	–	(39)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	(51)	(4)	–	(55)
Autres reclassements	92	124	116	(372)	(40)
Conversion de monnaies étrangères	(9)	(386)	–	(2)	(397)
Solde au 31 décembre 2015	2 762	26 129	3 838	362	33 091
Acquisitions	7	1 423	242	197	1 869
Cessions	(30)	(550)	(141)	(1)	(722)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	(47)	(2)	–	(49)
Autres reclassements	5	108	82	(204)	(9)
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(40)	–	–	(41)
Solde au 31 décembre 2016	2 743	27 023	4 019	354	34 139
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2014	2 019	19 153	2 352	–	23 524
Amortissements	38	1 061	310	–	1 409
Cessions	(59)	(1 266)	(136)	–	(1 461)
Cessions provenant de la vente de filiales	–	(34)	(3)	–	(37)
Autres reclassements	–	(7)	–	–	(7)
Conversion de monnaies étrangères	(2)	(191)	1	–	(192)
Solde au 31 décembre 2015	1 996	18 716	2 524	–	23 236
Amortissements	37	1 103	308	–	1 448
Cessions	(13)	(550)	(136)	–	(699)
Autres reclassements	(1)	(1)	–	–	(2)
Conversion de monnaies étrangères	–	(21)	–	–	(21)
Solde au 31 décembre 2016	2 019	19 247	2 696	–	23 962
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette, 31 décembre 2016	724	7 776	1 323	354	10 177
Valeur comptable nette, 31 décembre 2015	766	7 413	1 314	362	9 855
Valeur comptable nette, 31 décembre 2014	766	7 095	1 269	590	9 720

En 2016, des coûts d'emprunt à hauteur de CHF 6 millions (CHF 8 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif. Le taux d'intérêt moyen utilisé pour la comptabilisation des coûts d'emprunt s'est élevé à 1,7% (exercice précédent: 1,9%). Au 31 décembre 2016, la valeur comptable nette des immeubles en location-financement s'élevait à CHF 382 millions (exercice précédent: CHF 406 millions). Pour de plus amples informations concernant les frais de démantèlement et de remise en état, voir note 28.

24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En millions CHF	Goodwill	Logiciels de fabrication propre	Logiciels achetés	Relation avec la clientèle	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition							
Solde au 31 décembre 2014	6 540	1 307	1 980	1 133	272	986	12 218
Acquisitions	–	176	166	–	–	205	547
Cessions	–	(75)	(53)	–	–	(35)	(163)
Reclassements	–	95	21	–	–	(76)	40
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	255	–	32	50	4	16	357
Cessions provenant de la vente de filiales	(13)	(18)	(2)	(1)	–	(15)	(49)
Conversion de monnaies étrangères	(217)	(14)	(109)	(100)	(26)	(15)	(481)
Solde au 31 décembre 2015	6 565	1 471	2 035	1 082	250	1 066	12 469
Acquisitions	–	138	187	–	–	247	572
Cessions	–	(202)	(75)	(12)	–	(54)	(343)
Reclassements	–	71	31	–	–	(93)	9
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	–	–	22	–	–	22
Conversion de monnaies étrangères	(18)	(1)	(12)	(8)	(2)	(1)	(42)
Solde au 31 décembre 2016	6 547	1 477	2 166	1 084	248	1 165	12 687
Cumul des amortissements et des dépréciations							
Solde au 31 décembre 2014	1 557	838	1 499	905	203	312	5 314
Amortissements	–	217	228	93	25	111	674
Dépréciations	–	2	–	–	–	1	3
Cessions	–	(75)	(47)	–	–	(34)	(156)
Cessions provenant de la vente de filiales	–	(18)	(2)	(1)	–	(14)	(35)
Reclassements	–	16	(9)	–	–	–	7
Conversion de monnaies étrangères	(153)	(10)	(83)	(85)	(20)	(9)	(360)
Solde au 31 décembre 2015	1 404	970	1 586	912	208	367	5 447
Amortissements	–	246	234	69	25	115	689
Dépréciations	–	–	2	–	–	6	8
Cessions	–	(200)	(75)	(12)	–	(48)	(335)
Reclassements	–	(2)	1	–	–	3	2
Conversion de monnaies étrangères	(13)	(1)	(10)	(8)	(2)	(2)	(36)
Solde au 31 décembre 2016	1 391	1 013	1 738	961	231	441	5 775
Valeur comptable nette							
Valeur comptable nette, 31 décembre 2016	5 156	464	428	123	17	724	6 912
Valeur comptable nette, 31 décembre 2015	5 161	501	449	170	42	699	7 022
Valeur comptable nette, 31 décembre 2014	4 983	469	481	228	69	674	6 904

Au 31 décembre 2016, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 215 millions (exercice précédent: CHF 154 millions). A l'exception du poste du goodwill, il n'existe pas d'immobilisations incorporelles comptabilisées avec une durée d'utilité indéterminée. Au 31 décembre 2016, le cumul des dépréciations sur le goodwill se montait à CHF 1 391 millions. Le goodwill provenant de l'acquisition de sociétés associées figure dans les parts détenues dans lesdites sociétés.

Maintien de la valeur du goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors du regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Clients privés Swisscom Suisse	2 620	2 620
Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	662	662
Clientèle entreprise Swisscom Suisse	907	907
Fastweb	529	533
Autres unités génératrices de trésorerie	438	439
Goodwill total	5 156	5 161

Des tests de dépréciation des différents goodwills ont été réalisés au quatrième trimestre 2016, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont en règle générale basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En règle générale, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux de croissance correspond aux taux habituels des pays ou des marchés concernés. Les calculs reposent sur les hypothèses suivantes:

Unités génératrices de trésorerie	2016			2015		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés Swisscom Suisse	6,66%	5,25%	0%	6,57%	5,20%	0%
Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	6,66%	5,25%	0%	6,61%	5,20%	0%
Clientèle entreprise Swisscom Suisse	6,64%	5,25%	0%	6,61%	5,20%	0%
Fastweb	9,63%	7,38%	1,0%	10,30%	7,50%	1,0%
Autres unités génératrices de trésorerie	7,3–12,2%	6,3–9,5%	0–1,0%	7,1–12,1%	6,3–9,5%	0–1,0%

Dans le calcul de la valeur d'utilité, le recours à des taux d'actualisation avant et après impôts (CMPC avant et après impôts) conduit au même résultat. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte des risques spéciaux des unités génératrices de trésorerie concernées. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Les bases et les hypothèses des tests de dépréciation de Swisscom Suisse et Fastweb sont présentées ci-après:

Clients privés, Petites et moyennes entreprises et Clientèle entreprise Swisscom Suisse

Le test de dépréciation du goodwill porte sur ces unités. La valeur recouvrable est déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions des flux de trésorerie futurs sont basées sur le plan d'affaires sur trois ans approuvé par la Direction. Comme pour l'exercice précédent, un taux de croissance à long terme de zéro a été extrapolé pour les flux de trésorerie disponibles (free cash flows) dépassant la période de planification détaillée. La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels ne pourra entraîner un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

Le test de dépréciation de Fastweb a été effectué au quatrième trimestre 2016. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie futurs se basent sur le plan d'affaires sur cinq ans (de 2017 à 2021) établi par la Direction. Celui-ci tient compte des valeurs basées sur l'expérience et des attentes de la Direction relatives à la future évolution du marché pertinent. Le test de dépréciation repose sur les hypothèses clés suivantes:

Hypothèse	Description
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires pour la période de planification détaillée	Un taux de croissance annuel moyen de 6,25% a été projeté dans le plan d'affaires pour la période de planification détaillée jusqu'à 2021. Lors de l'exercice précédent, un taux de croissance annuel moyen de 4,2% avait été projeté pour la période de planification détaillée de 2016 à 2020.
Marge EBITDA projetée (EBITDA en % du chiffre d'affaires net)	La valeur finale de la marge EBITDA normalisée s'élève à 34% (exercice précédent: 40%).
Taux d'investissement projeté (investissements en % du chiffre d'affaires net)	La valeur finale des investissements normalisés par rapport au chiffre d'affaires net s'élèvent à 20% (exercice précédent: 23%).
Taux d'actualisation après impôts	Le taux d'actualisation après impôts s'élève à 7,38% (exercice précédent: 7,50%), le taux d'actualisation avant impôts à 9,63% (exercice précédent: 10,30%). Le taux d'actualisation est calculé selon la technique du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il se compose des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement des obligations d'Etat allemandes à dix ans avec un taux d'intérêt nul a été utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, mais au minimum un taux d'intérêt de 3%. Un supplément de risque a été ajouté pour le risque de pays relatif à l'Italie.
Taux de croissance à long terme	A l'instar de l'exercice précédent, la valeur finale des flux de trésorerie disponibles normalisés a été capitalisée sur la base d'un taux de croissance constant de 1,0%. Le taux de croissance utilisé correspond aux taux habituels des pays ou des marchés considérés sur la base de valeurs tirées de l'expérience et de prévisions et confirmés par des sources d'information externes. Le taux de croissance utilisé ne dépasse pas les taux de croissance à long terme moyens habituels des pays et des marchés pris en compte.

Aucune dépréciation du goodwill ne résulte, à la date d'évaluation, du test de dépréciation. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 710 millions (CHF 768 millions) la valeur comptable nette. Les modifications suivantes des hypothèses clés ont pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	Hypothèse	Sensibilité
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires jusqu'à 2021 avec une marge EBITDA inchangée par rapport au business plan	6,3%	4,3%
Marge EBITDA normalisé	34%	31%
Taux d'investissement normalisé	20%	23%
Taux d'actualisation après impôts	7,38%	8,84%
Taux de croissance à long terme	1,0%	-0,8%

25 Parts dans des sociétés associées

En millions CHF	2016	2015
Solde au 1^{er} janvier	223	182
Acquisitions	11	50
Cessions	(41)	–
Dividendes	(17)	(22)
Quote-part au résultat net	26	23
Quote-part aux autres éléments du résultat global	(7)	–
Conversion de monnaies étrangères	(2)	(10)
Solde au 31 décembre	193	223

Les participations qui sont comptabilisées dans les comptes consolidés de Swisscom selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées à la note 40. Les dividendes de CHF 17 millions (exercice précédent: CHF 22 millions) concernent principalement le dividende versé par Belgacom International Carrier Services. En 2016, un montant négatif de CHF 3 millions au total a été enregistré en tant que quote-part au résultat net de sociétés associées. Ce montant inclut des dépréciations de CHF 29 millions sur des prêts à des sociétés associées, qui sont considérés comme un investissement net dans des sociétés associées (voir note 19).

En décembre 2016, Swisscom a vendu sa participation dans Metroweb S.p.A. à un prix d'achat d'EUR 80 millions (CHF 86 millions). La vente a généré un bénéfice de CHF 41 millions, qui a été comptabilisé comme autres produits financiers.

Les acquisitions de l'exercice 2015 comprennent des investissements de Swisscom dans finnova sa bankware (logiciels bancaires), siroop SA (marché en ligne), Admeira SA (anciennement Ringier Publishing SA, commercialisation de contenus publicitaires) et Managed Mobility SA (gestion de flotte et optimisation de parcs de véhicules).

Le récapitulatif suivant présente certains chiffres clés des sociétés associées:

En millions CHF	2016	2015
Compte de profits et pertes		
Chiffre d'affaires net	2 453	2 575
Charges d'exploitation	(2 371)	(2 418)
Résultat d'exploitation	82	157
Bénéfice net	34	104
Etat de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	1 178	1 073
Actifs non courants	202	933
Passifs courants	(899)	(964)
Passifs non courants	(113)	(429)
Capitaux propres	368	613

26 Passifs financiers

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Prêts bancaires	208	746
Emprunts obligataires	645	45
Placements privés	251	350
Passifs résultant de contrats de location-financement	16	16
Autres passifs financiers portant intérêt	1	2
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	1	6
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	3	30
Total des passifs financiers courants	1 125	1 195
Prêts bancaires	545	610
Emprunts obligataires	5 495	5 385
Placements privés	487	581
Passifs résultant de contrats de location-financement	492	510
Autres passifs financiers portant intérêt	33	13
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	62	55
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	257	244
Total des passifs financiers non courants	7 371	7 398
Total des passifs financiers	8 496	8 593

Prêts bancaires et limite de crédit

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2016	31.12.2015
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2016	130	–	130
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2016	542	–	542
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2017	70	70	–
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2017	64	64	–
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2020	258	258	326
Prêts bancaires en EUR portant intérêt fixe	2020	215	219	219
Prêts bancaires en USD portant intérêt fixe	2028	101	142	139
Total prêts bancaires			753	1 356

En 2015 et 2016, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire et mensuelle en CHF et en EUR. Au 31 décembre 2016, des prêts bancaires à court terme étaient à rembourser à hauteur de CHF 70 millions et d'EUR 60 millions (CHF 130 millions et EUR 500 millions lors de l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice précédent, Swisscom a contracté un prêt bancaire portant sur EUR 200 millions pour une durée allant jusqu'à 2020. Ce prêt bancaire à taux fixe en EUR a été converti au moyen d'un swap de devises en un financement à taux variable en CHF et a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de la juste valeur (fair value hedge). Aucun coût de transaction relatif aux prêts bancaires ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif des prêts bancaires s'élève à –0,20% pour les prêts en CHF, à –0,16% pour les prêts en EUR et à 4,62% pour les prêts en USD. Un prêt bancaire portant sur EUR 240 millions (CHF 258 millions) a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Le remboursement des prêts bancaires peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Swisscom dispose de deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 millions chacune, d'une durée allant respectivement jusqu'à 2020 et jusqu'à 2022. Au 31 décembre 2016, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Emprunts obligataires

En millions CHF	Durée	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal	Valeur comptable	
				31.12.2016	31.12.2015
Emprunts obligataires en CHF	2007–2017	600	3,75%	610	610
Emprunts obligataires en CHF	2009–2018	1 425	3,25%	1 434	1 432
Emprunts obligataires en EUR	2013–2020	537	2,00%	535	539
Emprunts obligataires en EUR	2014–2021	537	1,88%	536	540
Emprunts obligataires en CHF	2010–2022	500	2,63%	500	499
Emprunts obligataires en CHF	2015–2023	250	0,25%	253	251
Emprunts obligataires en CHF	2012–2024	500	1,75%	504	504
Emprunts obligataires en EUR	2015–2025	537	1,75%	554	540
Emprunts obligataires en CHF	2014–2026	200	1,50%	202	202
Emprunts obligataires en CHF	2016–2027	200	0,38%	198	–
Emprunts obligataires en CHF	2016–2028	200	0,38%	202	–
Emprunts obligataires en CHF	2014–2029	160	1,50%	161	161
Emprunts obligataires en CHF	2016–2032	300	0,13%	299	–
Emprunts obligataires en CHF	2015–2035	150	1,00%	152	152
Total emprunts obligataires				6 140	5 430

En 2016, Swisscom a contracté trois emprunts obligataires portant sur un montant nominal total de CHF 700 millions, soit CHF 200 millions avec un coupon de 0,375% et une durée allant jusqu'en 2028, CHF 300 millions avec un coupon de 0,125% et une durée allant jusqu'en 2032 et CHF 200 millions avec un coupon de 0,375% et une durée allant jusqu'en 2027. Les fonds obtenus ont été utilisés pour le remboursement de passifs existants. Au cours de l'exercice précédent, Swisscom avait contracté des emprunts obligataires portant sur un montant nominal total de CHF 400 millions. Dans ce contexte, des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 425 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges).

En 2015, Swisscom avait contracté avec Lunar Funding V un emprunt obligataire pour un montant d'EUR 500 millions (CHF 542 millions). Ce financement à taux fixe portant sur EUR 500 millions a été converti au moyen d'un swap de devises en un financement à taux variable en CHF et a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de la juste valeur (fair value hedge). Au cours de l'exercice précédent, Swisscom a en outre remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 500 millions à son échéance.

Placements privés

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2016	31.12.2015
Placements privés en Suisse en CHF	2016	200	–	200
Placements privés à l'étranger en CHF	2017	250	249	247
Placements privés à l'étranger en CHF	2018	72	70	69
Placements privés à l'étranger en CHF	2019	278	269	265
Placements privés en Suisse en CHF	2031	150	150	150
Total placements privés			738	931

Au cours du premier trimestre 2016, un placement privé de CHF 150 millions arrivé à échéance a été prolongé de 15 ans supplémentaires à un taux d'intérêt fixe de 0,56%. Aucun coût de transaction relatif aux placements privés ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces placements privés s'élève à 1,2%. Le remboursement des placements privés en CHF pour une valeur comptable de CHF 588 millions arrivant à échéance dans les années 2017 à 2019 peut être immédiatement exigible si la part

de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société. Dans le cadre des autres placements privés, les investisseurs ont le droit de revendre leur placement à Swisscom si la Confédération cède de manière durable la majorité qu'elle détient dans le capital de l'entreprise.

Passifs résultant de contrats de location-financement

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2016, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 158 millions (CHF 163 millions l'année précédente). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat. Le taux d'intérêt effectif des passifs résultant de contrats de location-financement s'élevait à 6,0%.

Les paiements minimaux au titre de la location et les passifs financiers résultant des contrats de cession-bail sont indiqués dans le tableau ci-après:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dans un délai d'1 an	45	46
Dans un délai de 1 à 2 ans	44	40
Dans un délai de 2 à 3 ans	38	39
Dans un délai de 3 à 4 ans	34	36
Dans un délai de 4 à 5 ans	33	35
Après 5 ans	984	1 060
Total des paiements minimaux au titre de la location	1 178	1 256
Moins futurs coûts de financement	(670)	(730)
Total des passifs résultant de contrats de location-financement	508	526
Dont passifs financiers courants résultant de location-financement	16	16
Dont passifs financiers non courants résultant de location-financement	492	510

Au 31 décembre 2015 et 2016, les futurs paiements au titre de la valeur actualisée des passifs découlant de location-financement se présentaient comme suit:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dans un délai d'1 an	16	16
Dans un délai de 1 à 2 ans	16	11
Dans un délai de 2 à 3 ans	11	10
Dans un délai de 3 à 4 ans	7	7
Dans un délai de 4 à 5 ans	6	6
Après 5 ans	452	476
Valeur actualisée totale des passifs résultant de contrats de location-financement	508	526

Les autres immeubles sont repris en location sous forme de contrats de location simple avec des durées résiduelles de 1 à 25 ans (voir note 35). En 2016, des loyers conditionnels de CHF 2 millions (CHF 3 millions un an auparavant) ont été comptabilisés en tant que charges de loyer.

Autres passifs financiers ne portant pas intérêt

Au 31 décembre 2016, la valeur comptable des autres passifs financiers ne portant pas intérêt s'élevait à CHF 260 millions (CHF 274 millions l'année précédente). Ce montant inclut la valeur comptable d'un passif financier d'un montant de CHF 233 millions (CHF 230 millions l'année précédente) dû à l'acquisition de search.ch SA en 2015 (voir note 5).

27 Fournisseurs et autres créditeurs

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Factures fournisseurs reçues	1 192	1 058
Factures fournisseurs à recevoir	405	428
Total des fournisseurs	1 597	1 486
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	32	23
Passifs résultant d'activités d'encaissement	18	23
Passifs résultant de contrats de construction	14	9
Autres passifs	235	227
Total des autres passifs	299	282
Total des fournisseurs et autres créditeurs	1 896	1 768

28 Provisions

En millions CHF	Réduction de postes	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2014	29	646	106	146	927
Constitution de provisions	70	–	208	23	301
Ajustements de la valeur actuelle	–	35	–	2	37
Reprise de provisions non utilisées	(3)	(86)	–	(7)	(96)
Utilisation	(8)	(2)	(4)	(14)	(28)
Entrées provenant du regroupement d'entreprises	–	–	–	2	2
Cessions provenant de la vente de filiales	–	–	–	(2)	(2)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(2)	(2)
Solde au 31 décembre 2015	88	593	310	148	1 139
Constitution de provisions	50	5	26	68	149
Ajustements de la valeur actuelle	–	56	–	2	58
Reprise de provisions non utilisées	(30)	(105)	–	(11)	(146)
Utilisation	(29)	(7)	(186)	(16)	(238)
Solde au 31 décembre 2016	79	542	150	191	962
Dont provisions courantes	74	–	10	98	182
Dont provisions non courantes	5	542	140	93	780

Provisions pour réductions de postes

Au quatrième trimestre 2016, Swisscom a enregistré une provision pour réductions de postes de CHF 50 millions. Swisscom opère sur un marché très disputé, qui se caractérise par des bouleversements fondamentaux et une forte pression de la concurrence ainsi que sur les prix. Swisscom s'est donné pour objectif de réduire sa base de coûts de plus de CHF 300 millions de 2015 à 2020. Elle entend y parvenir par des adaptations organisationnelles, des suppressions de postes, des optimisations de processus et le passage à la technologie All IP. Des moyens sont ainsi libérés afin de poursuivre les investissements dans l'infrastructure et dans de nouveaux domaines d'activité et afin de continuer à tirer parti des avantages de la numérisation. Les mesures planifiées ont pour conséquence des suppressions de postes en Suisse ainsi que la sollicitation du plan social par des collaborateurs.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 1,18% (exercice précédent: 1,48%). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 47 millions (CHF 24 millions un an plus tôt). En 2016, l'indice servant à calculer les frais de démantèlement a été réduit, ce qui a entraîné un effet de CHF 103 millions. En 2016, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF 49 millions (CHF 55 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits dans les immobilisations corporelles et des ajustements d'un montant de CHF 4 millions (exercice précédent: CHF 7 millions) ont été comptabilisés en résultat. Le versement des provisions à long terme aura vraisemblablement lieu après 2020.

Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation de la provision de CHF 51 millions. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction de la provision de CHF 74 millions.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. La détermination des prix des services d'accès pour les années 2013 à 2016 est encore en suspens. En outre, la Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert différentes procédures contre Swisscom. En cas d'infraction à la concurrence, la COMCO peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Calculée en fonction de la durée, de la gravité et du genre de l'infraction, l'amende peut aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé par la société sur les marchés concernés en Suisse au cours des trois derniers exercices. Des prétentions de droit civil ont été formulées contre Swisscom, qui pourraient devenir exécutoires si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante. Les paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions.

En 2009, la COMCO a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 millions pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'à fin 2007. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. En septembre 2015, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans son principe la décision de la COMCO, mais réduit l'amende infligée à Swisscom par la COMCO de CHF 220 millions à CHF 186 millions. Suite à cette décision, Swisscom a enregistré une provision de CHF 186 millions au troisième trimestre 2015. Swisscom conteste la sanction et a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Elle a payé l'amende de CHF 186 millions début 2016, car aucun effet suspensif n'a été accordé.

Sur la base d'appréciations juridiques, des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence ont été constituées et dissoutes aux troisième et quatrième trimestres 2015. Pour des raisons de procédure, ces éléments sont présentés en montants nets.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux. Le paiement de la part à long terme des provisions interviendra vraisemblablement durant les années 2017 à 2018.

29 Passifs et actifs éventuels

Procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. La détermination des prix des services d'accès pour les années 2013 à 2016 est encore en suspens. En outre, la Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert différentes procédures contre Swisscom. En cas d'infraction à la concurrence, la COMCO peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Calculée en fonction de la durée, de la gravité et du genre de l'infraction, l'amende peut aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé par la société sur les marchés concernés en Suisse au cours des trois derniers exercices. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires.

En avril 2013, la COMCO a ouvert contre Swisscom une enquête conformément à la loi sur les cartels dans le domaine de la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante. En mai 2016, dans le cadre de cette procédure, la COMCO a infligé à Swisscom une amende de CHF 72 millions. Swisscom rejette ces accusations et estime qu'elle a agi en toute légalité en matière de commercialisation de contenus sportifs. En outre, des prétentions de droit civil ont été formulées contre Swisscom, qui pourraient devenir exécutoires si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante. Swisscom a attaqué cette décision devant le Tribunal administratif fédéral et estime de son point de vue actuel qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a pas enregistré de provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste en 2008, la COMCO est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché à haut débit dans le domaine de la clientèle commerciale. Lors de cette soumission, Swisscom aurait fixé le prix des prestations préalables à un niveau tel que les concurrents n'auraient pas été en mesure de rivaliser avec l'offre de Swisscom pour les clients finaux. En raison de ce comportement illicite, la COMCO a prononcé une sanction directe de CHF 8 millions. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. De son point de vue actuel, elle estime qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a pas enregistré de provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Actifs éventuels résultant de procédures judiciaires

En 2015, l'autorité italienne de la concurrence (AGCM) a prononcé une sanction d'EUR 104 millions contre Telecom Italia pour comportement illicite en tant qu'entreprise en position dominante. Dans la même affaire, Fastweb a engagé une action en dommages-intérêts contre Telecom Italia et porté plainte en conséquence. Au quatrième trimestre 2015, Fastweb et Telecom Italia sont parvenus à un accord extrajudiciaire, lequel incluait d'autres créances contestées entre les deux parties. Au deuxième trimestre 2016, Telecom Italia a effectué un paiement d'EUR 55 millions (CHF 60 millions). Sur la base de cet accord, il subsiste encore pour Fastweb au 31 décembre 2016 une créance peu sécurisée et assortie de conditions. Pour des raisons contractuelles et de procédure, il est renoncé à présenter le montant de la créance.

30 Autres passifs non financiers

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires différé	440	436
Dettes de TVA	94	97
Paievements reçus d'avance	30	32
Autres passifs non financiers courants	86	128
Total des autres passifs non financiers courants	650	693
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	158	163
Autres passifs non financiers non courants	174	196
Total des autres passifs non financiers non courants	332	359

Les chiffres d'affaires différés englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance. La dissolution des bénéfices résultant de profits liés à la cession-bail d'immeubles (sale and leaseback) est comptabilisée dans le compte de profits et pertes différés sur la durée du contrat de location comme autre produit (voir notes 13 et 26).

31 Informations complémentaires sur les capitaux propres

Capital-actions et actions propres

Au 31 décembre 2016, le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Toutes les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Des actions d'une valeur de marché totale de CHF 3 millions (CHF 2 millions un an plus tôt) ont été remises dans le cadre des plans de rémunération en actions (voir note 11).

Le portefeuille d'actions propres a évolué comme suit:

	Nombre	Prix moyen en CHF	En millions CHF
Solde au 31 décembre 2014	149	525	–
Achat sur le marché	3 730	567	2
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(3 879)	563	(2)
Solde au 31 décembre 2015	–	–	–
Achat sur le marché	8 000	520	4
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(6 486)	520	(3)
Solde au 31 décembre 2016	1 514	–	1

Au 31 décembre 2016, 1 514 actions propres se trouvaient dans le portefeuille de Swisscom (exercice précédent: aucune). Ainsi, le nombre d'actions en circulation s'élevait à 51 800 429 actions au 31 décembre 2016 (51 801 943 un an plus tôt).

Autres réserves

En millions CHF	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecart de change	Autres réserves Total
Solde au 31 décembre 2014	(7)	7	(1 590)	(1 590)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(194)	(194)
Variation de la juste valeur	(12)	4	–	(8)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	11	(6)	–	5
Impôts sur le résultat	2	–	51	53
Solde au 31 décembre 2015	(6)	5	(1 733)	(1 734)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(21)	(21)
Variation de la juste valeur	8	7	–	15
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	2	(3)	5	4
Sociétés associées	–	–	(2)	(2)
Impôts sur le résultat	(1)	–	(83)	(84)
Solde au 31 décembre 2016	3	9	(1 834)	(1 822)

Les réserves de couverture englobent les ajustements de la juste valeur d'instruments de couverture qui ont été désignés en tant que couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges). Les réserves d'appréciation du marché comprennent les ajustements de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente. Les réserves pour écarts de change englobent les différences découlant de la conversion des états financiers des filiales et des sociétés associées de la monnaie fonctionnelle en francs suisses. Au 31 décembre 2016, les pertes de conversion cumulées avant impôts de Fastweb s'élevaient à CHF 2 162 millions (CHF 2 143 millions pour l'exercice précédent).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global 2016 se décomposent comme suit:

2016, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecart de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	1 162	–	–	–	1 162	–	1 162
Sociétés associées	(5)	–	–	–	(5)	–	(5)
Impôts sur le résultat	(238)	–	–	–	(238)	–	(238)
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	919	–	–	–	919	–	919
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(21)	(21)	–	(21)
Variation de la juste valeur	–	8	7	–	15	–	15
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	2	(3)	5	4	–	4
Sociétés associées	–	–	–	(2)	(2)	–	(2)
Impôts sur le résultat	–	(1)	–	(83)	(84)	–	(84)
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	–	9	4	(101)	(88)	–	(88)
Autres éléments du résultat global	919	9	4	(101)	831	–	831

Les autres éléments du résultat global 2015 se décomposent comme suit:

2015, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(393)	–	–	–	(393)	–	(393)
Impôts sur le résultat	80	–	–	–	80	–	80
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	(313)	–	–	–	(313)	–	(313)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(194)	(194)	–	(194)
Variation de la juste valeur	–	(12)	4	–	(8)	–	(8)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	11	(6)	–	5	–	5
Impôts sur le résultat	–	2	–	51	53	–	53
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	–	1	(2)	(143)	(144)	–	(144)
Autres éléments du résultat global	(313)	1	(2)	(143)	(457)	–	(457)

32 Distribution de dividendes

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2016, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 6 193 millions. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Le dividende proposé pour l'exercice 2016 n'est pas comptabilisé en tant que passif dans les présents états financiers consolidés. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

En 2015 et 2016, Swisscom SA a versé les dividendes suivants:

En millions CHF ou selon indication	2016	2015
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en millions d'unités)	51,800	51,802
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
Dividendes versés	1 140	1 140

Les versements de dividendes pour les exercices 2014 et 2015 ont été payés entièrement à partir des bénéfices reportés. Pour l'exercice 2016, le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 3 avril 2017. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 millions au total. Le versement du dividende est prévu pour le 7 avril 2017.

33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. Les risques financiers les plus importants sont liés aux variations des taux de change, des taux d'intérêt, de la solvabilité des contreparties ainsi que des liquidités. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées avec pour but de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Ces directives contiennent en particulier des limites de risque pour les instruments financiers autorisés et déterminent les processus de contrôle du risque. A l'exception de la gestion des risques de crédit liés à l'exploitation, la gestion du risque financier est du ressort de l'unité centrale Treasury. Celle-ci identifie les risques financiers, les évalue et les couvre en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du groupe. Le processus de gestion du risque mis en œuvre prévoit aussi l'établissement régulier de rapports sur l'évolution des risques financiers.

Risques de prix du marché

Risques de change

Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe. Les risques de change qui influent sur le cash flow (risque de transaction) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). De même, les risques de change qui influent sur les capitaux propres (risque de conversion) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La gestion des risques de change par Swisscom vise à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. Afin de couvrir le risque de transaction, Swisscom peut recourir à des contrats à terme sur devises, à des options sur devises et à des swaps de change. Ces mesures de couverture concernent principalement les monnaies USD et EUR. Des financements en EUR sont utilisés afin de couvrir le risque de change de la monnaie EUR. Swisscom a contracté à la clôture de l'exercice des passifs financiers représentant un montant global d'EUR 1 240 millions (CHF 1 332 millions), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2016, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
31.12.2016			
Liquidités	55	3	–
Clients et autres débiteurs	8	10	12
Autres actifs financiers	93	244	2
Passifs financiers	(2 161)	(148)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(66)	(68)	(12)
Exposition nette aux valeurs comptables	(2 071)	41	2
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	89	(470)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(1 982)	(429)	2
Contrats à terme sur devises	–	(4)	–
Swaps de change	97	406	–
Swaps de devises	752	–	–
Opérations de couverture	849	402	–
Exposition nette	(1 133)	(27)	2

Au 31 décembre 2015, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
31.12.2015			
Liquidités	50	3	1
Clients et autres débiteurs	9	3	4
Autres actifs financiers	17	229	1
Passifs financiers	(2 706)	(143)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(48)	(59)	(26)
Exposition nette aux valeurs comptables	(2 678)	33	(20)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	50	(412)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(2 628)	(379)	(20)
Contrats à terme sur devises	–	(3)	–
Swaps de change	567	351	–
Swaps de devises	759	–	–
Opérations de couverture	1 326	348	–
Exposition nette	(1 302)	(31)	(20)

Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de profits et pertes d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Incidence sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 7,47% (exercice précédent 7,67%)	155	205
Volatilité USD 10,35% (exercice précédent 10,41%)	(4)	(3)
Opérations de couverture pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 7,47% (exercice précédent 7,67%)	(63)	(101)
Volatilité USD 10,35% (exercice précédent 10,41%)	7	6
Flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 7,47% (exercice précédent 7,67%)	(7)	(4)
Volatilité USD 10,35% (exercice précédent 10,41%)	49	43
Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 7,47% (exercice précédent 7,67%)	–	–
Volatilité USD 10,35% (exercice précédent 10,41%)	(49)	(43)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur la situation financière de Swisscom. Les fluctuations de taux entraînent des modifications des produits d'intérêts et des charges d'intérêts et peuvent en outre influencer la valeur de marché de certains actifs financiers, engagements et instruments de couverture. Swisscom pratique une gestion active des risques de taux d'intérêt, dont le but principal consiste à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. A cet effet, Swisscom a recours à des swaps.

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Passifs financiers portant intérêt fixe	7 331	6 509
Passifs financiers portant intérêt variable	765	1 705
Total des passifs financiers portant intérêt	8 096	8 214
Actifs financiers portant intérêt fixe	(117)	(138)
Actifs financiers portant intérêt variable	(489)	(412)
Total des actifs financiers portant intérêt	(606)	(550)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 490	7 664
Portant intérêt variable	276	1 293
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	–	(350)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 177	984
Portant intérêt variable, net	1 453	1 927
Portant intérêt fixe	7 214	6 371
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	–	350
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 177)	(984)
Portant intérêt fixe, net	6 037	5 737
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 490	7 664

Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité ci-après montre les effets sur le compte de résultat et sur les capitaux propres d'une variation des taux en CHF de 100 points de base. Les intérêts négatifs ont été exclus du calcul de la sensibilité dans les capitaux propres.

En millions CHF	Compte de profits et pertes		Capitaux propres	
	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base
31.12.2016				
Financements variables	(3)	3	–	–
Swaps de taux d'intérêt	(12)	12	–	–
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(15)	15	–	–
31.12.2015				
Financements variables	(13)	13	–	–
Swaps de taux d'intérêt	(6)	6	2	(2)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(19)	19	2	(2)

Risque de crédit

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Swisscom est exposée à des risques de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. Il n'existe toutefois pas de concentration significative de risques de crédit. Swisscom dispose de directives veillant à ce que ses produits et services ne soient vendus qu'à des clients solvables. Par ailleurs, dans le cadre de l'activité opérationnelle, les impayés sont surveillés en permanence. Swisscom supporte les risques de crédit par le biais de correctifs de valeur individuels et de correctifs de valeur forfaitaires. La concentration des risques est en outre réduite en raison du nombre élevé de clients. En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont ni dépréciés ni impayés à la date de clôture, il n'existe aucun signe pouvant laisser supposer que leurs débiteurs n'honoreront pas leurs obligations. Des informations supplémentaires sur les actifs financiers figurent dans les notes 17, 18 et 19.

Risques de crédit liés aux transactions financières

Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie au travers des instruments financiers dérivés et des placements. Une directive concernant les instruments financiers dérivés et les placements fixe les exigences relatives aux contreparties. Des limites individuelles sont en outre fixées pour les contreparties. Ces limites et les évaluations de la solvabilité des contreparties font l'objet d'un examen régulier. Swisscom conclut des contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association) avec les contreparties pour limiter le risque de ses opérations sur dérivés. Afin de réduire encore davantage le risque de crédit en relation avec les opérations sur dérivés, Swisscom a conclu des Collateral Agreements avec certaines contreparties. La valeur comptable des actifs financiers comportant un risque de crédit se décompose comme suit:

En millions CHF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités	17	329	324
Clients et autres débiteurs	18	2 532	2 535
Prêts et créances	19	274	196
Instruments financiers dérivés	19	41	14
Autres actifs évalués à la juste valeur	19	63	61
Valeur comptable totale des actifs financiers		3 239	3 130

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les clients et autres débiteurs) ainsi que la notation des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se décomposent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
AAA	14	12
AA+	193	163
AA	6	7
AA-	152	149
A+	121	11
A	116	148
A-	6	1
BBB+	42	43
BBB	3	2
BBB-	12	9
Sans notation	42	50
Total	707	595

Risque de liquidité

La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables et la possibilité d'un financement au moyen de montants correspondants. Swisscom met en œuvre des processus et applique des principes garantissant une liquidité suffisante pour assurer le règlement de ses engagements courants et à venir. Swisscom dispose de deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 millions chacune, d'une durée allant respectivement jusqu'à 2020 et jusqu'à 2022. Au 31 décembre 2016, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2016 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31.12.2016						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	753	826	207	73	367	179
Emprunts obligataires	6 140	6 658	731	1 533	1 248	3 146
Placements privés	738	765	253	73	281	158
Passifs résultant de contrats de location-financement	508	1 178	45	44	105	984
Autres passifs financiers portant intérêt	34	34	1	23	1	9
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	260	260	3	238	2	17
Fournisseurs et autres crédateurs	1 896	1 896	1 875	10	11	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	63	108	4	4	11	89
Total	10 392	11 725	3 119	1 998	2 026	4 582

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2015 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31.12.2015						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	1 356	1 439	747	74	437	181
Emprunts obligataires	5 430	6 080	129	729	2 194	3 028
Placements privés	931	954	352	252	350	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	526	1 256	46	40	110	1 060
Autres passifs financiers portant intérêt	15	15	2	7	–	6
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	274	319	30	24	248	17
Fournisseurs et autres crédateurs	1 768	1 768	1 742	10	16	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	61	240	22	16	47	155
Total	10 361	12 071	3 070	1 152	3 402	4 447

Evaluation des justes valeurs

En raison de leur échéance proche, la valeur comptable des clients, fournisseurs et autres débiteurs correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable des liquidités et des prêts à court terme correspond à la juste valeur. La juste valeur des placements disponibles à la vente est basée sur les cours boursiers ou correspond aux prix d'acquisition. La juste valeur des autres actifs financiers non courants est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe qui ne sont pas négociés en Bourse est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe négociés en Bourse se base sur la cotation à la date de clôture. La juste valeur des passifs résultant de contrats de location-financement est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des placements négociés en Bourse détenus en vue de leur négoce ou de leur vente est fondée sur leur cotation à la date de clôture des comptes. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la date de clôture des comptes.

Niveau hiérarchique pour les justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs comporte les trois niveaux suivants:

- > **Niveau 1:** cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- > **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- > **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

Catégories d'évaluation et justes valeurs d'instruments financiers

Les valeurs comptables et justes valeurs d'actifs financiers et de passifs financiers avec les catégories d'évaluation correspondantes se décomposent conformément aux tableaux ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, clients et autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créditeurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
31.12.2016							
Instruments financiers dérivés	–	–	41	–	–	41	–
Autres actifs évalués à la juste valeur	–	–	63	–	63	–	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	20	–	–	15	–	5
Actifs financiers à la juste valeur	–	20	104	–	78	41	5
Autres prêts et créances	274	–	–	–	–	290	–
Actifs financiers pas à la juste valeur	274	–	–	–	–	290	–
Instruments financiers dérivés	–	–	63	–	–	63	–
Passifs financiers à la juste valeur	–	–	63	–	–	63	–
Prêts bancaires	–	–	–	753	–	782	–
Emprunts obligataires	–	–	–	6 140	6 517	–	–
Placements privés	–	–	–	738	–	758	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	508	–	1 049	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	34	–	34	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	260	–	260	–
Passifs financiers pas à la juste valeur	–	–	–	8 433	6 517	2 883	–

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
31.12.2015							
Instruments financiers dérivés	–	–	14	–	–	14	–
Autres actifs évalués à la juste valeur	–	–	61	–	61	–	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	15	–	–	–	–	15
Actifs financiers à la juste valeur	–	15	75	–	61	14	15
Autres prêts et créances	196	–	–	–	–	239	–
Actifs financiers pas à la juste valeur	196	–	–	–	–	239	–
Instruments financiers dérivés	–	–	61	–	–	61	–
Passifs financiers à la juste valeur	–	–	61	–	–	61	–
Prêts bancaires	–	–	–	1 356	–	1 391	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 430	5 867	–	–
Placements privés	–	–	–	931	–	957	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	526	–	1 037	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	15	–	15	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	274	–	274	–
Passifs financiers pas à la juste valeur	–	–	–	8 532	5 867	3 674	–

Swisscom a en outre comptabilisé au 31 décembre 2016 des actifs financiers disponibles à la vente d'une valeur comptable de CHF 41 millions (CHF 37 millions pour l'exercice précédent), évalués à leur prix d'acquisition.

Les instruments financiers du niveau 3 ont évolué comme suit en 2015 et 2016:

En millions CHF	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde au 31 décembre 2014	18
Cessions	(3)
Solde au 31 décembre 2015	15
Cessions	(10)
Solde au 31 décembre 2016	5

Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. En 2015 et 2016, il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux.

Catégories d'évaluation et résultats d'instruments financiers

Les résultats par catégorie d'évaluation se décomposent de la façon suivante:

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
31.12.2016					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	13	–	(4)	(163)	(1)
Variation de la juste valeur	–	–	(11)	–	–
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(11)	10	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(1)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	13	–	(26)	(153)	(2)
Variation de la juste valeur	–	7	–	–	8
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	(3)	–	–	2
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	4	–	–	10
Résultat net total par catégorie d'évaluation	13	4	(26)	(153)	8

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
31.12.2015					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	10	–	(4)	(194)	(1)
Variation de la juste valeur	–	–	(13)	–	–
Conversion de monnaies étrangères	(20)	–	(39)	19	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(10)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	(10)	–	(56)	(175)	(11)
Variation de la juste valeur	–	4	–	–	(12)
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	(6)	–	–	11
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	(2)	–	–	(1)
Résultat net total par catégorie d'évaluation	(10)	(2)	(56)	(175)	(12)

Les autres charges d'exploitation comprennent en plus, en 2016, des correctifs de valeur sur clients et autres débiteurs d'un montant de CHF 94 millions (CHF 81 millions lors de l'exercice précédent). En outre, dans la quote-part du bénéfice des sociétés associées, des dépréciations s'élevant à CHF 29 millions ont été enregistrées sur des prêts à des sociétés associées, qui sont considérés comme un investissement net dans des sociétés associées.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés suivants ont été comptabilisés aux 31 décembre 2015 et 2016:

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Couvertures de juste valeur	1 177	984	32	12	(2)	(3)
Couvertures de flux de trésorerie	235	617	4	1	–	(5)
Autres instruments financiers dérivés	636	996	5	1	(61)	(53)
Total instruments financiers dérivés	2 048	2 597	41	14	(63)	(61)
Dont des instruments financiers dérivés courants			9	2	(1)	(6)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			32	12	(62)	(55)

Instrument de couverture de juste valeur

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Swaps de taux d'intérêt en CHF	425	225	3	1	(2)	–
Swaps de devises en EUR	752	759	29	11	–	(3)
Total couvertures de juste valeur	1 177	984	32	12	(2)	(3)

En 2016, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 200 millions pour la couverture du risque de taux d'intérêt lié à un financement à taux fixe en CHF. L'exercice précédent, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 225 millions pour la couverture du risque de taux d'intérêt lié à un financement à taux fixe en CHF. Ces swaps de taux d'intérêt ont représenté au 31 décembre 2016 des justes valeurs positives de CHF 3 millions et des justes valeurs négatives de CHF 2 millions (exercice précédent: justes valeurs positives de CHF 1 million). En outre, Swisscom a conclu en 2015 des swaps de devises portant sur EUR 700 millions pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements à taux fixe en EUR. Au 31 décembre 2016, ces swaps de devises présentaient des justes valeurs positives de CHF 29 millions (exercice précédent: justes valeurs positives de CHF 11 millions et justes valeurs négatives de CHF 3 millions).

Couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges)

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Swaps de change en USD	235	267	4	1	–	–
Swaps de taux d'intérêt en CHF	–	350	–	–	–	(5)
Total couvertures de flux de trésorerie	235	617	4	1	–	(5)

Au 31 décembre 2016, les instruments financiers dérivés comprenaient des swaps de change à hauteur d'USD 230 millions (CHF 235 millions), qui servent de couverture pour de futures acquisitions de marchandises et de services dans les monnaies correspondantes. L'année précédente, des swaps de change à hauteur d'USD 268 millions ont été enregistrés à cet effet. Ces opérations de couverture ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les opérations de couverture présentent une juste valeur positive de CHF 4 millions (valeur de marché positive de CHF 1 million un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture désignés, un montant de CHF 4 millions (montant nul l'année précédente) a été comptabilisé dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés.

L'année précédente, afin de couvrir le risque de taux d'intérêt résultant de placements privés à taux variable en CHF pour un montant de CHF 350 millions, des swaps de taux d'intérêt ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedge). Au 31 décembre 2015, ces swaps de taux d'intérêt présentaient une juste valeur négative de CHF 5 millions. Pour ces instruments de couverture, un montant de CHF 6 millions a été comptabilisé au 31 décembre 2015 dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés.

Autres instruments financiers dérivés

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(60)	(53)
Swaps de change en USD	335	226	5	1	(1)	–
Swaps de change en EUR	97	567	–	–	–	–
Contrats à terme sur devises en USD	4	3	–	–	–	–
Total autres instruments financiers dérivés	636	996	5	1	(61)	(53)

Au 31 décembre 2016, les instruments financiers dérivés comprenaient en outre des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 200 millions d'une durée allant jusqu'en 2040 et avec une valeur de marché négative de CHF 60 millions (exercice précédent: valeur de marché négative de CHF 53 millions), qui n'avaient pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent en outre des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Contrats de crossborder-lease

Entre 1996 et 2002, Swisscom a conclu des contrats de crossborder-lease portant sur des équipements de réseaux de communication fixe et mobile, contrats par le biais desquels elle a vendu ou cédé en leasing à long terme des éléments d'équipements, qu'elle a ensuite repris en leasing. Swisscom a payé d'avance (defeased) une part importante des dettes de leasing grâce à des placements auprès de débiteurs de premier ordre. Les actifs financiers ont été déposés de façon irrévocable auprès d'un trust. En conformité avec l'interprétation SIC 27 «Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location», ces placements et les passifs se compensent et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2016, les passifs et actifs financiers résultant de contrats de crossborder-lease et non présentés dans l'état de la situation financière, en conformité avec l'interprétation SIC 27, s'élevaient au total, intérêts courus compris, respectivement à USD 72 millions et CHF 74 millions (USD 69 millions et CHF 69 millions un an auparavant).

Compensation d'instruments financiers

Swisscom conclut des accords pour des opérations de couverture selon la convention modèle de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Ce type d'accord regroupe l'ensemble des créances dues le même jour à chaque contrepartie, sur l'ensemble des soldes en souffrance, dans la même monnaie et en un seul montant net, payable par l'une ou l'autre des contreparties. Ces accords ISDA ne remplissent pas les critères pour une compensation au bilan, car Swisscom ne dispose pas à l'heure actuelle d'un droit applicable lui permettant de compenser des montants au bilan et un tel droit ne peut s'appliquer qu'à des événements futurs, comme en cas de retard de paiement ou d'autres événements de crédit. En 2016, Swisscom avait comptabilisé un montant de CHF 7 millions pour de tels accords nets. En cas de compensation, les instruments financiers dérivés auraient été ramenés de CHF 41 millions à CHF 34 millions et les engagements sur dérivés auraient reculé de CHF 63 millions à CHF 56 millions. Lors de l'exercice précédent, Swisscom avait comptabilisé un montant de CHF 3 millions pour de tels accords nets. En cas de compensation, les instruments financiers dérivés auraient été ramenés de CHF 14 millions à CHF 11 millions et les engagements sur dérivés auraient reculé de CHF 61 millions à CHF 58 millions. En outre, Swisscom a conclu avec différentes contreparties des Collateral Agreements pour des swaps de taux d'intérêt et des swaps de change, dans lesquels une compensation quotidienne en espèces des valeurs de marché est effectuée entre les parties contractantes. En cas de prise en considération de ces Collateral Agreements, les créances dérivées seraient réduites de CHF 25 millions supplémentaires et les passifs dérivés de CHF 2 millions supplémentaires.

Dans le trafic d'itinérance international, les décomptes entre opérateurs de télécommunications sont établis via une centrale de décompte. Ce faisant, les actifs et passifs résultant du trafic d'itinérance international sont compensés entre les parties contractantes et payés en montant net. Dans son bilan, Swisscom compense les actifs et passifs de toutes les contreparties pour lesquelles elle dispose d'un droit de compensation contractuel.

En millions CHF

	Valeur brute	Compensé dans le bilan	Valeur nette
31.12.2016			
Créances résultant du trafic d'itinérance international			
Chiffre d'affaires facturé	30	(17)	13
Comptabilisation différée	49	(4)	45
Total créances résultant du trafic d'itinérance international	79	(21)	58
Passifs résultant du trafic d'itinérance international			
Factures fournisseurs reçues	28	(17)	11
Comptabilisation différée	36	(4)	32
Total passifs résultant du trafic d'itinérance international	64	(21)	43
31.12.2015			
Créances résultant du trafic d'itinérance international			
Chiffre d'affaires facturé	22	(16)	6
Comptabilisation différée	149	(60)	89
Total créances résultant du trafic d'itinérance international	171	(76)	95
Passifs résultant du trafic d'itinérance international			
Factures fournisseurs reçues	42	(16)	26
Comptabilisation différée	83	(60)	23
Total passifs résultant du trafic d'itinérance international	125	(76)	49

Gestion de capitaux

Le capital géré désigne les capitaux propres, y compris les intérêts minoritaires. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres. Celle-ci lui permet d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés et correspondant aux risques. De plus, Swisscom tient à disposition des moyens financiers afin d'autoriser des investissements procurant des avantages à sa clientèle et générant des revenus supplémentaires en faveur des investisseurs. Le capital géré fait l'objet d'une surveillance au travers de la quote-part des capitaux propres; cette quote-part sert à calculer le rapport entre les capitaux propres du groupe et le total des actifs. Le calcul de la quote-part des capitaux propres est indiqué ci-dessous:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	6 514	5 237
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	8	5
Total des capitaux	6 522	5 242
Total des actifs	21 454	21 149
Quote-part des capitaux propres en %	30,4	24,8

Dans ses objectifs stratégiques, le Conseil fédéral a fixé la dette nette maximale de Swisscom à environ 2,1 fois le résultat d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA). Un épassement temporaire de cette valeur est admis. Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA se présente comme suit:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Emprunts obligataires	6 140	5 430
Prêts bancaires	753	1 356
Placements privés	738	931
Passifs résultant de contrats de location-financement	508	526
Autres passifs financiers	357	350
Total des passifs financiers	8 496	8 593
Liquidités	(329)	(324)
Placements à court terme	(177)	(85)
Actifs financiers non courants portant intérêt fixe	(144)	(142)
Dette nette	7 846	8 042
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 293	4 098
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	1,8	2,0

La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme.

34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des actifs et passifs opérationnels

En millions CHF	2016	2015
Clients et autres débiteurs	(2)	(3)
Stocks	20	(30)
Autres actifs non financiers	(104)	(9)
Fournisseurs et autres créditeurs	134	(77)
Provisions	(141)	248
Autres passifs non financiers	(70)	(51)
Engagements de prévoyance professionnelle	68	56
Total des variations des actifs et passifs courants	(95)	134

Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2016, les autres sorties de trésorerie provenant des activités de financement se sont montées à CHF 16 millions (entrées de liquidités de CHF 2 millions lors de l'exercice précédent). Cela s'explique essentiellement par le paiement d'opérations de couverture et par la commission de mise à disposition des limites de crédit garanties.

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent des acquisitions découlant de location financement pour un montant de CHF 19 millions (CHF 9 millions pour l'exercice précédent). Suite à des changements dans les hypothèses pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état, une diminution nette de CHF 49 millions a été comptabilisée dans les immobilisations corporelles (diminution de CHF 55 millions lors de l'exercice précédent) (voir note 23).

35 Obligations futures

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2016, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 845 millions (exercice précédent: CHF 886 millions).

Location simple

La location simple concerne principalement la location d'immeubles commerciaux (voir note 26). En 2016, les paiements consacrés à la location simple non résiliables se montaient à CHF 331 millions (CHF 314 millions pour l'exercice précédent). La composition des paiements minimaux futurs pour la location découlant de contrats de location simple non résiliables est la suivante:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dans un délai d'1 an	162	150
Dans un délai de 1 à 2 ans	142	140
Dans un délai de 2 à 3 ans	126	117
Dans un délai de 3 à 4 ans	113	101
Dans un délai de 4 à 5 ans	88	89
Après 5 ans	305	372
Total des paiements minimaux au titre de la location	936	969

36 Recherche et développement

Des charges de CHF 14 millions pour 2016 (CHF 18 millions pour l'exercice précédent) ont été comptabilisées pour la recherche et le développement. Ce montant n'inclut aucune charge directe de développement pour de nouveaux produits et services. Ces charges n'incluent en outre aucun amortissement de charges de développement inscrits à l'actif.

37 Parties liées

Actionnaire majoritaire, sociétés associées et actionnaires minoritaires

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2016:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	233	131	164	233
Sociétés associées	36	146	11	6
Actionnaires minoritaires	–	2	–	10
Total 2016 / Solde au 31 décembre 2016	269	279	175	249

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2015:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	280	139	147	375
Sociétés associées	23	109	9	7
Actionnaires minoritaires	–	2	–	6
Total 2015 / Solde au 31 décembre 2015	303	250	156	388

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2016, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit en premier lieu des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète en outre des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales et autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue avec la Poste des transactions financières aux conditions du marché.

Sociétés associées et actionnaires minoritaires

Les prestations fournies aux sociétés associées et actionnaires minoritaires ainsi que celles obtenues de la part des sociétés associées et actionnaires minoritaires sont basées sur les prix du marché. Les sociétés associées sont mentionnées dans la note 40.

Institutions de prévoyance du personnel

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 10.

Rémunérations des principaux dirigeants

En millions CHF	2016	2015
Rémunération en cours	1,4	1,5
Rémunération en actions	0,7	0,8
Cotisations de sécurité sociale	0,1	0,1
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2,2	2,4
Rémunération en cours	5,5	5,7
Rémunération en actions	1,0	1,0
Cotisations de prévoyance	1,1	0,8
Cotisations de sécurité sociale	0,5	0,5
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	8,1	8,0
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	10,3	10,4

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons

de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de service et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% (voir note 11). La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) a lieu dans le chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

38 Informations sur les concessions de service

Le 21 juin 2007, s'appuyant sur la loi sur les télécommunications (LTC), la Commission fédérale de la communication (ComCom) a octroyé à Swisscom la concession relative au service universel pour les années 2008 à 2017. En sa qualité de concessionnaire, Swisscom s'engage à offrir le service universel à l'ensemble de la population suisse, pendant la durée de la concession (dix ans). La concession s'étend à tout le pays. Le service universel garantit l'accès à une offre minimale de prestations et de services de télécommunication, en particulier le droit à un raccordement permettant l'établissement de communications téléphoniques nationales et internationales en temps réel, l'envoi et la réception de fax et l'accès au haut débit. Le service universel fixe également la mise à disposition d'un nombre prescrit de cabines téléphoniques publiques (Publiphone) par commune. Le Conseil fédéral détermine périodiquement les prix plafonds du service universel.

Le 2 décembre 2016, le Conseil fédéral a approuvé la révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST), qui fixe le contenu du service universel en matière de télécommunication à partir de 2018. Dès cette date, les raccordements analogiques et numériques classiques seront remplacés par un raccordement multifonctionnel. De plus, le débit minimal de l'accès à internet sera relevé à 3000/300kbits/s et les prestations pour les personnes souffrant de handicap seront élargies. La Commission fédérale de la communication (ComCom) a attribué à Swisscom la concession de service universel pour la période allant de 2018 à 2023.

39 Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement important n'est survenu entre la date du bilan et l'approbation des comptes annuels consolidés par le Conseil d'administration de Swisscom le 7 février 2017.

40 Liste des sociétés du groupe

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en millions
Suisse				
Admeira SA ^{1,3}	Berne	33,3	CHF	0,3
Admeira Broadcast AG ^{2,3}	Berne	33,3	CHF	0,1
Akenes SA ^{2,3}	Lausanne	27,3	CHF	0,1
BFM Business Fleet Management SA ¹	Ittigen	100	CHF	1,0
Billag SA ¹	Fribourg	100	CHF	0,1
cablex SA ²	Berne	100	CHF	5,0
CT Cinetrade AG ¹	Zurich	75	CHF	0,5
Datasport SA ²	Gerlafingen	100	CHF	0,2
finnova sa bankware ^{2,3}	Lenzburg	9	CHF	0,5
Global IP Action SA ²	Pfäffikon	75	CHF	0,2
Kitag Kino-Theater SA ²	Zurich	75	CHF	1,0
Medgate SA ^{2,3}	Bâle	40	CHF	0,7
Medgate Technologies SA ^{2,3}	Zoug	40	CHF	0,1
Mila AG ²	Zurich	51	CHF	0,4
Mona Lisa Capital AG ²	Ittigen	99,5	CHF	5,0
myKompass SA ^{2,3}	Lucerne	13,8	CHF	0,1
MyStrom SA ²	Ittigen	100	CHF	0,1
PlazaVista Entertainment AG ²	Zurich	75	CHF	0,1
SEC consult (Suisse) SA ^{2,3}	Zurich	46,5	CHF	0,1
siroop SA ^{2,3}	Zurich	50	CHF	0,1
Swisscom Advertising SA ^{2,3}	Ittigen	33,3	CHF	0,1
Swisscom Broadcast SA ¹	Berne	100	CHF	25,0
Swisscom Digital Technology SA ¹	Genève	50	CHF	0,1
Swisscom Directories SA ¹	Zurich	69	CHF	2,2
Swisscom eHealth Invest GmbH ²	Ittigen	100	CHF	1,4
Swisscom Energy Solutions SA ²	Ittigen	54	CHF	13,3
Swisscom Event & Media Solutions SA ²	Ittigen	100	CHF	0,1
Swisscom Health SA ²	Zurich	100	CHF	0,1
Swisscom Immeubles SA ¹	Ittigen	100	CHF	100,0
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA ²	Oltén	100	CHF	0,1
Swisscom (Suisse) SA ¹	Ittigen	100	CHF	1 000,0
Swisscom Services SA ²	Ittigen	100	CHF	1,2
Swisscom Ventures SA ²	Berne	100	CHF	2,0
Teleclub SA ²	Zurich	75	CHF	1,2
Teleclub Programme SA ^{2,3}	Zurich	25	CHF	0,6
VirtualAds SA ²	Bâle	83	CHF	1,1
Worklink AG ¹	Berne	100	CHF	0,5

¹ Participation détenue directement par Swisscom SA.

² Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

³ La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en millions
Belgique				
Belgacom International Carrier Services SA ^{2,3}	Bruxelles	22,4	EUR	1,5
Allemagne				
Abavent GmbH ²	Kempten	100	EUR	0,3
Mila Europa GmbH ²	Berlin	51	EUR	–
Swisscom Telco GmbH ²	Leipzig	100	EUR	–
VirtualAds Services GmbH ²	Leipzig	83	EUR	–
Zanox AG ^{2,3}	Berlin	47,5	EUR	0,2
Finlande				
Vilant Systems Oy ^{2,3}	Espoo	20	EUR	–
France				
local.fr SA ²	Bourg-en-Bresse	67	EUR	0,5
Italie				
Fastweb S.p.A. ²	Milan	100	EUR	41,3
Flash Fiber S.r.l. ^{2,3}	Milan	20	EUR	–
Qualified eXchange network ^{2,3}	Milan	60	EUR	–
Swisscom Italia S.r.l. ²	Milan	100	EUR	505,8
Liechtenstein				
Swisscom Re AG ¹	Vaduz	100	CHF	5,0
Pays-Bas				
Improve Digital B.V. ²	Amsterdam	100	EUR	–
NGT International B.V. ²	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–
Autriche				
Swisscom IT Services Finance SE ²	Vienne	100	EUR	0,1
Suède				
Sellbranch AB ²	Stockholm	50,1	SEK	0,1
Singapour				
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd ²	Singapour	100	SGD	0,1
USA				
Swisscom Cloud Lab Ltd ²	Delaware	100	USD	–

¹ Participation détenue directement par Swisscom SA.

² Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

³ La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport sur l'audit du groupe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Swisscom SA et de ses filiales (le groupe), comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, le compte de profits et pertes consolidé, le compte de résultat global consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les notes aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 150 à 222) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit



Comptabilisation des chiffres d'affaires



Inscription à l'actif des installations techniques et des logiciels



Goodwill lié à Fastweb



Provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence



Engagement de prévoyance professionnelle comPlan

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Comptabilisation des chiffres d'affaires

Élément clé de l'audit

Les activités de télécommunication de Swisscom se caractérisent par un volume élevé de transactions basées sur l'informatique (IT). Les contrats sous-jacents à ces transactions comportent souvent différents éléments qui sont comptabilisés séparément. A cet égard, la présentation correcte des éléments contractuels identifiés, la délimitation périodique des chiffres d'affaires et la facturation correcte dépendent largement des systèmes IT.

Notre approche

Nous avons analysé le processus depuis la conclusion du contrat jusqu'à la réception du paiement et nous avons évalué si les flux de valeurs ont été intégralement et correctement comptabilisés. Nous avons notamment identifié les principaux contrôles clés concernant la comptabilisation des chiffres d'affaires, puis nous avons vérifié leur efficacité par échantillonnage. Nous avons tenu compte du niveau élevé d'intégration de la fourniture et de la saisie des prestations par différents systèmes IT en testant, avec l'aide de nos spécialistes IT, l'efficacité des IT contrôles des systèmes pertinents pour la présentation des comptes.

Nous avons également réalisé des procédures d'audit analytiques. Sur la base des rapports internes, nous avons analysé, pour chaque segment de chiffre d'affaires et chaque catégorie de produit, les tendances concernant les principaux indicateurs et nous avons évalué sous un angle critique les écarts par rapport à nos attentes.

S'agissant des nouveaux produits importants, nous avons évalué si le moment de la comptabilisation des chiffres d'affaires et le montant ainsi comptabilisé pour les différentes composantes avaient été déterminés correctement.

De plus amples informations concernant la comptabilisation des chiffres d'affaires figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

- Note aux comptes consolidés n° 3.16 – Segmentation et réalisation du chiffre d'affaires
- Note aux comptes consolidés n° 7 – Chiffre d'affaires net



Inscription à l'actif des installations techniques et des logiciels

Élément clé de l'audit

Face aux mutations technologiques que connaît le secteur des télécommunications, les investissements dans les nouvelles installations techniques et les logiciels jouent un rôle stratégique pour l'évolution des activités de Swisscom. A cet égard, il est important que les coûts qui ont été inscrits à l'actif au titre des installations techniques et des logiciels acquis et issus de la production propre remplissent les critères des IFRS.

Notre approche

Nous avons vérifié la conformité des directives de Swisscom en matière de comptabilisation à l'actif avec les IFRS ainsi que l'efficacité des contrôles clés relatifs au respect de ces directives.

Nous avons notamment examiné, au moyen d'une procédure de sélection statistique par échantillonnage, les installations techniques et les logiciels qui ont été inscrits à l'actif au cours de l'exercice sous revue afin de vérifier le caractère approprié de leur inscription à l'actif ainsi que le moment où celle-ci a été effectuée.

Nous avons également analysé l'étendue et le calcul approprié des heures travaillées par les collaborateurs de Swisscom pour les prestations de développement liées aux nouveaux projets importants. Pour ce faire, nous avons vérifié par échantillonnage les taux horaires utilisés par Swisscom sur la base des charges de personnel effectives et nous avons analysé les éventuels changements. Sur la base des valeurs budgétées mensuelles, nous avons comparé avec les chiffres réels les coûts prévus à inscrire et ne pas inscrire à l'actif pour les projets importants et nous avons évalué les écarts de manière critique.

De plus amples informations concernant l'inscription à l'actif des installations techniques et des logiciels figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

- Note aux comptes consolidés n° 23 – Immobilisations corporelles
- Note aux comptes consolidés n° 24 – Goodwill et autres immobilisations incorporelles



Goodwill lié à Fastweb

Élément clé de l'audit

Au 31 décembre 2016, un goodwill de CHF 529 millions (2015: CHF 533 millions) est comptabilisé pour le secteur opérationnel Fastweb.

Le test de dépréciation annuel du goodwill lié à Fastweb est influencé de manière significative par les décisions d'appréciation du Management en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs attendus, le taux d'actualisation utilisé (WACC) et la croissance prévue.

Notre approche

Lors de notre vérification, nous avons évalué si pour le test de dépréciation du goodwill lié à Fastweb une procédure d'évaluation adéquate avait été choisie du point de vue méthodologique, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses retenues étaient appropriées.

Nous avons notamment examiné sous un angle critique, sur la base des prises de position écrites du management local et de la Direction du Groupe, les données d'entrée et les hypothèses concernant les flux de trésorerie sous-jacents au test de dépréciation ainsi que les taux de croissance futurs. De plus, nous avons vérifié l'exactitude historique du plan d'affaires sur la base d'une comparaison pluriannuelle des valeurs estimées avec les valeurs réelles.

S'agissant du taux d'actualisation utilisé, nous avons analysé les différents paramètres avec l'aide de nos spécialistes de l'évaluation et nous les avons comparés avec le groupe de référence.

Nous avons vérifié l'exactitude comptable et la pertinence méthodologique du modèle utilisé pour le test de dépréciation.

De plus, nous avons vérifié si les données relatives au test de dépréciation étaient correctement indiquées dans les notes aux comptes consolidés et si les analyses de sensibilité présentées reflétaient de manière adéquate les risques liés au test de dépréciation.

De plus amples informations concernant le goodwill lié à Fastweb figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

- Note aux comptes consolidés n° 4 – Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables
- Note aux comptes consolidés n° 24 – Goodwill et autres immobilisations incorporelles



Provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Élément clé de l'audit

Swisscom fournit des services d'accès réglementés pour d'autres prestataires de services de télécommunication. Les prix facturés font l'objet de procédures réglementaires.

De plus, la Commission de la concurrence (Comco) mène différentes procédures relatives au droit des cartels contre Swisscom.

Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, il pourrait également en découler des prétentions de droit civil contre Swisscom.

La constitution d'une provision ou la présentation d'un passif éventuel au titre de ces procédures est influencée de manière significative par les décisions d'appréciation du Management.

Notre approche

Nous avons vérifié l'efficacité des contrôles mis en œuvre pour identifier, évaluer et comptabiliser les procédures juridiques issues de l'environnement réglementaire et du droit de la concurrence.

En particulier, nous avons participé aux discussions trimestrielles relatives aux procédures juridiques avec les départements concernés et nous avons discuté et examiné sous un angle critique les récapitulatifs établis par le Groupe Swisscom en ce qui concerne les procédures juridiques.

Avec l'aide de nos spécialistes du droit, nous avons évalué la probabilité d'une sortie de trésorerie en relation avec une procédure juridique, le moment de la comptabilisation d'une provision au bilan et le montant correspondant ainsi que la présentation des passifs éventuels. S'agissant des procédures significatives, nous avons également obtenu une confirmation d'avocat externe de Swisscom, que nous avons examinée sous un angle critique.

Afin de vérifier le montant des provisions et des passifs éventuels, nous avons en outre évalué si les données internes et externes étaient correctement intégrées dans les calculs et si les hypothèses sous-jacentes aux calculs étaient appropriées.

S'agissant des passifs éventuels, nous avons vérifié si les données indiquées dans les notes aux comptes consolidés reflétaient les risques de manière appropriée.

De plus amples informations concernant les provisions et les passifs éventuels pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

- Note aux comptes consolidés n° 4 – Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables
- Note aux comptes consolidés n° 28 – Provisions
- Note aux comptes consolidés n° 29 – Passifs et actifs éventuels



Engagement de prévoyance professionnelle comPlan

Élément clé de l'audit

Swisscom gère pour ses collaborateurs différents régimes de retraite en Suisse et en Italie, la plupart des collaborateurs en Suisse étant assurés auprès de l'institution autonome de prévoyance de l'employeur comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Il en résulte un engagement de prévoyance professionnelle qui est calculé sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Ces hypothèses concernent principalement le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires et de rentes, la rémunération des avoirs d'épargne, l'espérance de vie et désormais l'évolution prévue du taux de conversion. De plus, conformément avec la loi Suisse, les Swisscom tient désormais compte d'une limitation de la part de l'employeur dans le découvert restant conformément à l'IAS 19 (répartition des risques). Le calcul de la part de l'employeur dans le découvert se base notamment sur des valeurs empiriques concernant les mesures mises en œuvre jusqu'ici afin d'améliorer l'équilibre financier de la caisse de pension.

Ces hypothèses sont déterminées par le Management et comportent des décisions d'appréciation qui ont des conséquences importantes sur le montant de l'engagement de prévoyance comptabilisé au bilan pour comPlan et de la charge de prévoyance présentée.

Notre approche

Sur la base de la vérification de l'efficacité des contrôles internes, nous avons évalué l'intégralité et l'exactitude des données sur le personnel sous-jacentes à l'expertise de l'actuaire et nous avons analysé ces dernières par échantillonnage. De plus, nous avons soumis le calcul actuariel à l'appréciation critique de nos spécialistes. En complément, nous avons évalué la qualification et l'indépendance de l'actuaire mandaté par Swisscom.

Avec l'aide de nos spécialistes, nous avons analysé en détail la conformité avec l'IAS 19 de la prise en compte de l'évolution prévue du taux de conversion et de la limitation de la part de l'employeur dans le découvert restant. Nous avons revu et examiné sous un angle critique l'évolution prévue du taux de conversion et la limitation de la part de l'employeur dans le découvert restant, sur la base des valeurs empiriques et des estimations spécifiques à Swisscom.

De plus, nous avons évalué les hypothèses du Management dans le cadre du calcul des paramètres utilisés dans l'expertise de l'actuaire mandaté par Swisscom. Pour ce faire, nous avons examiné la méthode appliquée pour déterminer les paramètres et la continuité par rapport à l'exercice précédent et nous avons comparé ces paramètres avec la fourchette des informations du marché disponible.

Nous avons également évalué si la première comptabilisation de la répartition des risques en tant que changement d'estimation était correcte et si celle-ci était expliquée et présentée de manière appropriée dans les notes aux comptes consolidés.

De plus amples informations concernant l'engagement de prévoyance professionnelle comPlan figurent dans les sections suivantes des notes aux comptes consolidés:

- Note aux comptes consolidés n° 4 – Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables
- Note aux comptes consolidés n° 10 – Prévoyance professionnelle



Autres informations du rapport de gestion

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.



- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

KPMG SA

Hanspeter Stocker
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 7 février 2017

KPMG SA, Hofgut, case postale 112, CH-3073 Gümligen-Berne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

Comptes annuels de Swisscom SA

Compte de résultat

En millions CHF	2016	2015
Produits nets des ventes de biens et des prestations de services	229	237
Autres produits d'exploitation	66	32
Total produits d'exploitation	295	269
Charges de personnel	(78)	(82)
Autres charges d'exploitation	(92)	(110)
Total charges d'exploitation	(170)	(192)
Résultat d'exploitation	125	77
Charges financières	(135)	(181)
Produits financiers	140	201
Rendement des participations	2 567	189
Résultat avant impôts sur le résultat	2 697	286
Charge d'impôts sur le résultat	(15)	(7)
Bénéfice net	2 682	279

Bilan

En millions CHF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Actifs			
Trésorerie		180	176
Actifs financiers courants	3.1	86	–
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.2	17	21
Autres créances à court terme	3.3	16	10
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales		2 500	73
Actifs de régularisation		100	89
Total des actifs courants		2 899	369
Immobilisations financières	3.4	4 996	5 911
Participations	3.5	7 884	7 872
Total des actifs non courants		12 880	13 783
Total des actifs		15 779	14 152
Passifs et capitaux propres			
Dettes à court terme portant intérêt	3.6	1 868	1 718
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.7	5	8
Autres dettes à court terme	3.8	54	52
Passifs de régularisation		84	81
Provisions		10	8
Total des passifs courants		2 021	1 867
Dettes à long terme portant intérêt	3.6	7 403	7 449
Autres dettes à long terme	3.8	88	66
Provisions		12	56
Total des passifs non courants		7 503	7 571
Total des passifs		9 524	9 438
Capital-actions		52	52
Réserve légale issue du capital/réserves issues d'apports de capital		21	21
Réserves facultatives issues du bénéfice		6 183	4 641
Parts capitaux propres		(1)	–
Total des capitaux propres		6 255	4 714
Total des passifs et des capitaux propres		15 779	14 152

Annexe aux comptes annuels

1 Informations générales

Nom, forme juridique et siège

- > Swisscom SA, Ittigen (canton de Berne)
- > Société mère du groupe Swisscom
- > Swisscom SA est une société anonyme de droit public conformément à la loi du 30 avril 1997 sur l'entreprise de télécommunications (LET).
- > Numéro d'identification des entreprises (IDE) CHF-102.753.938

Capital-actions

Le capital-actions est constitué au 31 décembre 2016 d'un nombre inchangé par rapport à l'exercice précédent de 51 801 943 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 par action.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2016, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

Nombre d'emplois à plein temps

La moyenne d'emplois à plein temps de Swisscom SA était supérieure à 250 lors de l'exercice sous revue ainsi que lors de l'exercice précédent.

Approbation des comptes annuels

Le Conseil d'administration de Swisscom SA a autorisé la publication des présents comptes annuels le 7 février 2017. Ils devront être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 3 avril 2017.

2 Résumé des principales règles comptables

Généralités

Les principes d'évaluation importants appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il convient de préciser que la possibilité de constitution et de dissolution de réserves latentes pour assurer la prospérité de l'entreprise à long terme a été prise en considération.

Participations et comptabilisations de distributions de bénéfices de filiales

Les participations sont comptabilisées à la valeur d'acquisition après déduction des corrections de valeur nécessaires. Dans la mesure où l'Assemblée générale des filiales approuve les distributions de dividendes avant que les comptes annuels de Swisscom SA soient adoptés par le Conseil d'administration, les distributions de bénéfices correspondantes sont enregistrées de manière anticipée auprès de Swisscom SA.

Actions propres

Les actions propres sont portées au bilan en diminution des capitaux propres à leur date d'acquisition et leurs coûts d'acquisition. En cas de revente ultérieure, les bénéfices ou les pertes sont comptabilisés dans le compte de résultat au titre de produits financiers ou de charges financières. Le solde et les transactions avec les actions propres sont présentés dans la note 31 jointe aux comptes consolidés.

Rémunération en actions

Lorsque des actions propres sont utilisées pour des rémunérations en actions en faveur de membres du Conseil d'administration et de collaborateurs, la différence entre la valeur d'acquisition et un paiement éventuel par des collaborateurs constitue des charges de personnel. Les rémunérations en actions de Swisscom SA sont présentées dans la note 11 jointe aux comptes consolidés.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture (hedge accounting)

Les instruments financiers dérivés qui servent de couvertures des risques de change et de couvertures des variations de taux d'intérêt sont évalués au prix courant. La modification des prix courants est comptabilisée dans le compte de résultat. Les instruments dérivés qui remplissent les conditions d'une opération de couverture sont évalués selon les mêmes principes d'évaluation que l'élément couvert. Les bénéfices et les pertes résultant de l'élément couvert et de l'opération de couverture sont traités ensemble (prise en considération collective de l'unité d'évaluation).

3 Informations concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actifs financiers à court terme

Les actifs financiers à court terme sont constitués de placements à terme fixe en EUR d'une valeur comptable d'EUR 80 millions (CHF 86 millions) et d'une durée supérieure à 90 jours.

3.2 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services consistent uniquement en des avoirs envers des participations.

3.3 Autres créances à court terme

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Créances envers des tiers	2	1
Créances envers des participations	5	6
Instruments financiers dérivés	9	3
Total autres créances à court terme	16	10

3.4 Immobilisations financières

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Prêts et créances envers des tiers	110	105
Prêts et créances envers des participations	4 855	5 793
Instruments financiers dérivés	28	10
Décote d'emprunts obligataires	3	3
Total immobilisations financières	4 996	5 911

3.5 Participations

Une liste des participations directes et indirectes détenues par Swisscom SA figure dans la note 40 jointe aux comptes consolidés.

3.6 Dettes portant intérêt

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dettes envers des tiers	1 049	1 087
Dettes envers des participations	819	631
Total dettes à court terme portant intérêt	1 868	1 718

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Prêts bancaires	522	590
Emprunts obligataires	5 501	5 413
Placements privés	500	600
Prêts des participations	857	840
Autres dettes portant intérêt envers des tiers	23	6
Total dettes à long terme portant intérêt	7 403	7 449

Les montants, taux d'intérêt et échéances des emprunts obligataires émis par Swisscom SA se présentent comme suit:

En millions CHF ou en EUR	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal
Emprunts obligataires en CHF 2007–2017	600	3,75	600	3,75
Emprunts obligataires en CHF 2009–2018	1 425	3,25	1 425	3,25
Emprunts obligataires en EUR 2013–2020	537	2,00	542	2,00
Emprunts obligataires en EUR 2014–2021	537	1,88	542	1,88
Emprunts obligataires en CHF 2010–2022	500	2,63	500	2,63
Emprunts obligataires en CHF 2015–2023	250	0,25	250	0,25
Emprunts obligataires en CHF 2012–2024	500	1,75	500	1,75
Emprunts obligataires en EUR 2015–2025	537	1,75	542	1,75
Emprunts obligataires en CHF 2014–2026	200	1,50	200	1,50
Emprunts obligataires en CHF 2016–2027	200	0,38	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2016–2028	200	0,38	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2014–2029	160	1,50	160	1,50
Emprunts obligataires en CHF 2016–2032	300	0,13	–	–
Emprunts obligataires en CHF 2015–2035	150	1,00	150	1,00

3.7 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dettes envers des tiers	4	6
Dettes envers des participations	1	2
Total dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5	8

3.8 Autres dettes

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dettes envers des tiers	38	38
Dettes envers des participations	10	6
Instruments financiers dérivés	6	8
Total autres dettes à court terme	54	52

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Dettes envers des tiers	4	7
Instruments financiers dérivés	84	59
Total autres dettes à long terme	88	66

3.9 Valeur résiduelle des dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail présentent la structure d'échéances suivante:

En millions CHF	31.12.2016	31.12.2015
Jusqu'à 1 an	2	2
De 1 à 5 ans	–	1
Total valeur résiduelle des dettes résultant d'opérations de crédit-bail	2	3

Les montants comprennent les paiements de contrats de bail et de crédit-bail dus jusqu'à la fin du contrat ou jusqu'à l'échéance du délai de résiliation.

3.10 Droits de participation des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe

Le tableau ci-après indique le nombre d'actions bloquées et non bloquées détenues au 31 décembre 2015 et 2016 par les membres du Conseil d'administration et les membres de la Direction du groupe, ainsi que leurs parties liées:

Nombre	31.12.2016	31.12.2015
Hansueli Loosli	2 350	2 012
Roland Abt ¹	88	–
Valérie Berset Bircher ¹	96	–
Alain Carrupt ¹	96	–
Frank Esser	332	205
Barbara Frei	648	528
Hugo Gerber ²	–	1 233
Michel Gobet ²	–	1 600
Torsten Kreindl ²	–	1 322
Catherine Mühlemann	1 326	1 223
Theophil Schlatter	1 225	1 054
Hans Werder	1 128	982
Total des actions des membres du Conseil d'administration	7 289	10 159

¹ Elu au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

² Fin de mandat au Conseil d'administration le 6 avril 2016.

Nombre	31.12.2016	31.12.2015
Urs Schaeppi (CEO)	3 229	2 602
Mario Rossi	1 027	821
Hans C. Werner	897	571
Marc Werner	382	211
Christian Petit	1 337	1 525
Roger Wüthrich-Hasenböhler ¹	–	1 032
Heinz Herren	1 333	1 098
Dirk Wierzbitzki ²	64	–
Total des actions des membres de la Direction du groupe	8 269	7 860

¹ Fin de mandat à la Direction du groupe le 31 décembre 2015.

² Entrée en fonction à la Direction du groupe le 1^{er} janvier 2016.

En 2016, 1 308 actions (CHF 0,7 million) ont été distribuées à des membres du Conseil d'administration, 1 841 actions à des membres de la Direction du groupe (CHF 1,0 million) et 3 337 actions (CHF 1,7 million) à d'autres collaborateurs de Swisscom. Voir note 11 jointe aux comptes consolidés. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

3.11 Sûretés constituées en faveur de tiers

Au 31 décembre 2016, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 228 millions (exercice précédent: CHF 111 millions).

3.12 Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Au 31 décembre 2016, il existait des actifs financiers non disponibles pour un montant de CHF 109 millions (exercice précédent: CHF 105 millions). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.

3.13 Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement important n'est survenu entre la date du bilan et l'approbation des comptes annuels par le Conseil d'administration de Swisscom SA le 7 février 2017.

Proposition concernant l'emploi du bénéfice

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 3 avril 2017, d'affecter le bénéfice résultant du bilan de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, soit CHF 6 183 millions, comme suit:

En millions CHF	31.12.2016
Affectation du bénéfice	
Report de solde	3 501
Bénéfice net de l'exercice	2 682
Parts capitaux propres	(1)
Total des résultats accumulés non distribués	6 182
Dividende ordinaire de CHF 22.00 par action sur un total de 51 800 429 actions ¹	(1 140)
Report à nouveau	5 042

¹ Sans actions propres.

Si l'Assemblée générale accepte cette proposition, un dividende par action sera versé aux actionnaires le 7 avril 2017 comme suit:

Par action nominative	CHF
Dividende ordinaire brut	22,00
Moins 35% d'impôt anticipé	(7,70)
Dividendes distribués, nets	14,30



Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swisscom SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 230 à 237) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucun élément clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.



Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Hanspeter Stocker
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 7 février 2017



800 techniciens

assistent nos clients
sept jours sur sept.

1 526 909 interventions

sont effectuées chez nos
clients et dans les centrales
chaque année.

Marco Burri
Technicien de service

Swisscom construit le réseau de demain. Le Customer Field Service comprend le service sur place pour les clients privés, les clients PME et les grands clients. Les clients bénéficieront d'une assistance pendant la migration vers IP (protocole Internet) et d'un transfert sans encombre.

Markus Zahler
Technicien de service



«Nous sommes au plus près de nos clients et pouvons répondre individuellement à leurs besoins. La confiance témoignée à notre égard nous transporte quotidiennement – qu'il pleuve ou qu'il vente, de jour comme de nuit.»

Informations complémentaires

Poser des repères
pour nos clients
avec passion et
détermination.

Glossaire

Termes techniques

4G/LTE (Long Term Evolution): 4G/LTE est la technologie qui succède au HSPA et représente la quatrième génération de télécommunication mobile. Le LTE permet d'assurer une transmission mobile à haut débit pouvant atteindre actuellement 150 Mbit/s.

4G+/LTE Advanced: 4G+/LTE Advanced offre une bande passante théorique de 300 Mbit/s via le réseau mobile. Les fréquences 4G/LTE sont groupées afin d'atteindre la capacité nécessaire. La poursuite du groupage des fréquences 4G/LTE permettra dans un futur proche d'obtenir une bande passante théorique pouvant atteindre 450 Mbit/s.

5G: la 5G est la prochaine génération de technologie sur le réseau mobile. Actuellement, il n'existe pas encore de définition internationale de la norme 5G. Mais des tests ont lieu régulièrement dans le monde entier. Swisscom compte introduire la 5G en Suisse d'ici 2020.

ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line): technologie de transmission de données à haut débit qui utilise les lignes téléphoniques de cuivre existantes pour assurer l'accès au réseau de données. L'installation d'un filtre aux deux extrémités de la ligne (chez le client et dans le réseau) prévient toute interférence entre la téléphonie analogique traditionnelle et la transmission des données, qui peuvent dès lors être utilisées en parallèle. En fonction de la longueur de la ligne et d'autres facteurs d'influence, la vitesse de transmission varie entre 150/50 kbit/s et 6000/600 kbit/s.

All IP (tout IP): le tout IP, qui repose sur le protocole Internet (Internet Protocol, IP), ouvre la voie à l'exploitation d'un réseau unique (cuivre et fibre optique). Le terme tout IP signifie que tous les services – télévision, Internet et maintenant également le téléphone fixe – passent par un seul et même réseau informatique basé sur le protocole IP. Les conversations téléphoniques sont donc transmises non pas au moyen de signaux analogiques, mais sous forme de paquets de données, comme pour les services Internet. L'utilisation d'une technologie unique favorise l'échange et la communication de données entre appareils et services. A terme, Swisscom entend faire basculer sur IP tous les réseaux de communication existants, afin de proposer l'ensemble des services de télécommunication (téléphonie, transmission de données, télévision, communication mobile, etc.) par le biais de ce protocole. Les services IP fonctionnent ainsi en Suisse sur le propre réseau de Swisscom, ce qui assure une sécurité et une disponibilité élevées, contrairement aux autres prestataires de services vocaux sur le World Wide Web.

Bande passante: la bande passante désigne la capacité de transmission d'un canal, appelée également débit. Plus la bande passante est large, plus elle peut transmettre d'unités d'information (bits) par unité de temps (seconde) (bit/s, kbit/s, Mbit/s).

Cloud: le Cloud Computing, ou «informatique en nuage», est une approche selon laquelle les infrastructures IT telles que la capacité de calcul, les supports de données, les logiciels prêts à l'emploi et les plateformes sont utilisables via Internet et adaptés de manière dynamique aux besoins. Les centres de calcul de même que les ressources et les données sont stockées dans le cloud. Le nuage s'apparente ainsi à des équipements matériels difficilement localisables.

Connectivité (connectivity): utilisé comme terme générique pour les services IP ou le raccordement à Internet, ce terme désigne la possibilité d'échanger des données avec le partenaire de son choix sur le réseau.

Convergence réseau: dissolution et réorganisation de réseaux précédemment séparés pour former un grand réseau convergent, tel que les réseaux fixe et mobile de Swisscom par exemple.

DSL (Digital Subscriber Line): l'abréviation générique DSL englobe toutes les technologies de transmission qui reposent sur les lignes de raccordement d'abonné, partiellement ou intégralement en cuivre. Exemples de technologies DSL: ADSL, VDSL.

EDGE (Enhanced Data Rates for GSM Evolution): EDGE appartient à la deuxième génération de communication mobile. Il s'agit d'une méthode de modulation destinée à accroître le débit des réseaux mobiles GSM. Actuellement, le réseau EDGE autorise des débits allant jusqu'à 256 kbit/s et dessert plus de 99% de la population suisse.

Fibre optique: les câbles à fibre optique permettent la transmission de données par la lumière, alors que les câbles de cuivre utilisent des signaux électriques pour acheminer les informations.

FTTH (Fibre to the Home): cette abréviation désigne le raccordement de bout en bout d'habitations et de locaux à usage professionnel au moyen de la fibre optique en lieu et place des lignes de cuivre traditionnelles.

FTTS (Fibre to the Street) / FTTB (Fibre to the Building) / FTTC (Fibre to the Curb): les sigles FTTS, FTTB et FTTC avec vectorisation désignent des technologies hybrides novatrices de raccordement à haut débit (fibre optique et cuivre). La fibre optique est posée aussi près que possible des bâtiments ou, dans le cas de la technologie FTTB, jusque dans les caves. Le câble de cuivre existant est utilisé pour couvrir le tronçon restant. S'agissant des technologies FTTS et FTTB, l'évolution technologique prévue de VDSL2 à G.fast se traduira par une augmentation sensible des débits.

G.fast (se prononce «dji dot fast»): ce terme désigne la dernière technologie sur lignes de cuivre, qui permet d'atteindre un débit beaucoup plus élevé que le VDSL2. Le recours à G.fast pour les technologies FTTS et FTTB fait partie intégrante de la stratégie de Swisscom en matière d'accès.

GPRS (General Packet Radio Service): GPRS appartient à la deuxième génération de téléphonie mobile et accroît le débit des réseaux mobiles GSM. Il permet d'atteindre des débits de l'ordre de 30 à 40 kbit/s.

Housing: désigne l'hébergement, avec raccordement au réseau, d'une infrastructure de serveurs dans un centre de calcul.

HSPA (High Speed Packet Access): HSPA est une évolution de la troisième génération de téléphonie mobile de la norme de téléphonie mobile UMTS. Le HSPA garantit, en comparaison avec UMTS, des débits plus élevés pour la transmission de gros volumes de données. Un nombre nettement plus important d'utilisateurs peuvent ainsi solliciter simultanément la même cellule de radiocommunication sans que le débit de transmission ne diminue. Sur les lieux où les clients utilisent l'Internet mobile de manière intensive et régulière, le HSPA a cédé la place au HSPA+, aussi appelé HSPA Evolution. Le HSPA autorise actuellement des débits de transmission maximaux de 42 Mbit/s.

IP (Internet Protocol): l'IP offre la possibilité d'intégrer divers types de services sur un réseau unique. Parmi les applications usuelles, citons les réseaux privés virtuels d'entreprise (Virtual Private Networks, VPN), la téléphonie (Voice over IP) et la télécopie (Fax over IP).

IPTV (Internet Protocol Television): l'abréviation IPTV, ou TV IP en français, se réfère à la transmission numérique de contenus à haut débit (p. ex. programmes de télévision ou films) sur le réseau IP.

ISP (Internet Service Provider): un ISP fournit des services en rapport avec Internet. On utilise aussi fréquemment les termes de fournisseur de services Internet ou de fournisseur d'accès à Internet (FAI) / provider. Ses prestations comprennent notamment l'accès à Internet (p. ex. avec DSL), l'hébergement (enregistrement et exploitation d'adresses Internet, sites ou serveurs web) et la mise à disposition de contenus.

Itinérance: dans le langage courant, l'itinérance se réfère à la possibilité d'utiliser son téléphone portable en dehors des frontières d'un pays. Grâce à la fonction d'itinérance, un portable se trouvant à l'étranger sélectionne automatiquement le meilleur réseau partenaire disponible. L'information relative à la localisation du téléphone mobile (pays, région) est immédiatement transmise à la centrale suisse auprès de laquelle l'appareil est enregistré. Si un signal d'appel lui parvient, la centrale située en Suisse le transmet en l'espace de quelques millisecondes dans la région voulue du pays correspondant. Là, le signal d'appel est retransmis à la station de base la plus proche du lieu où se trouve le téléphone mobile. Enfin, la station de base envoie le signal au téléphone portable et l'utilisateur peut prendre l'appel. Pour que l'itinérance soit possible, il faut que les pays concernés utilisent les mêmes bandes de fréquence. En Europe, tous les réseaux GSM recourent aux mêmes bandes de fréquence, mais d'autres pays, comme les Etats-Unis ou l'Amérique du Sud, exploitent une autre plage de fréquences. Actuellement, la plupart des téléphones mobiles sont des appareils tribandes ou quadribandes, capables de communiquer tant sur les réseaux à 900 et 1 800 MHz (usuels en Europe) que sur les réseaux à 850 et 1 900 MHz.

LAN (Local Area Network): un LAN est une interconnexion locale d'ordinateurs reposant aujourd'hui le plus souvent sur Ethernet.

MVNO (Mobile Virtual Network Operator): cette abréviation désigne un modèle commercial utilisé dans la communication mobile. Avec le système MVNO, une entreprise ne dispose pas de sa propre infrastructure réseau, ou seulement d'une infrastructure limitée, et recourt par conséquent à celle d'autres entreprises de communication mobile.

Net Promoter Score (NPS): le NPS est un indicateur qui quantifie directement la satisfaction de la clientèle et indirectement la propension à recommander. NPS est donc une analyse visant à déterminer la satisfaction de la clientèle.

OTT (Over the Top): ce terme se rapporte à des fournisseurs (et des services) qui utilisent une infrastructure de réseau existante sans l'exploiter eux-mêmes. Les entreprises OTT proposent leurs propres services sur la base d'infrastructures d'autres entreprises, afin d'atteindre un nombre élevé d'utilisateurs rapidement et à moindre coût.

Pétaoctet: unité de mesure de la quantité de données. 1 pétaoctet correspond à environ 1 000 téraoctets, 1 000 000 de gigaoctets ou 1 000 000 000 de mégaoctets.

PWLAN (Public Wireless Local Area Network): désigne un réseau public local sans fil reposant sur la famille de normes WiFi IEEE802.11. Le débit typique de transmission de données sur le réseau PWLAN est de 5 à 10 Mbit/s.

Réseau GSM (Global System for Mobile Communications): GSM est une norme de téléphonie mobile internationale de deuxième génération. Elle permet non seulement de transmettre voix et données, mais aussi d'utiliser des services tels que le SMS et d'établir des communications de et vers l'étranger (itinérance internationale).

Routeur: appareil qui couple ou sépare différents réseaux d'ordinateurs, le routeur analyse les paquets de données entrants selon leur adresse de destination, les bloque ou les transmet («routés»). Il en existe différents types, allant des petits appareils utilisés par les clients privés aux grandes machines exploitées sur le réseau.

Smart Data: désigne principalement le traitement et la compréhension de grands volumes de données complexes qui évoluent rapidement, dans le but de créer une valeur ajoutée.

TDM (Time Division Multiplex): le multiplexage consiste à faire passer de manière simultanée plusieurs types d'informations à travers un seul support de transmission (ligne, câble ou liaison radio), pour la téléphonie traditionnelle par exemple (avec raccordement ISDN ou analogique). Souvent, les modes de multiplexage sont combinés pour atteindre une utilisation plus élevée. Le groupement intervient une fois que les données à transmettre ont été modulées (codées) sur un signal. A l'arrivée, chez le destinataire, ces données sont décodées après dégroupage (démultiplexage).

Téraoctet: unité de mesure de la quantité de données. 1 téraoctet correspond à environ 1 000 gigaoctets ou 1 000 000 de mégaoctets.

TIC (technologies de l'information et de la communication): l'association des deux concepts technologiques de l'information et de la communication est apparue dans les années quatre-vingt. Elle se réfère à la convergence de la technologie de l'information (traitement de l'information et des données ainsi que matériel requis) et de la technologie de télécommunication (communication assistée techniquement).

TIME: abréviation anglaise de Telecommunication, Information, Multimedia et Entertainment. Elle désigne la convergence desdits secteurs dans le cadre de la numérisation.

Très haut débit: par très haut débit, on entend les débits supérieurs à 50 Mbit/s, à la fois sur le réseau fixe et le réseau mobile.

UMTS (Universal Mobile Telecommunication System): norme internationale de troisième génération de télécommunication mobile, l'UMTS réunit les services multimédias et les services vocaux. Résultant de l'évolution du GSM et complémentaire à celui-ci, elle assure la desserte de la Suisse, parallèlement au Public Wireless LAN. Actuellement, le réseau UMTS couvre environ 99% de la population suisse.

Unified Communications: ce vocable évoque la tentative de regroupement de la totalité des techniques de communication modernes. Unified Communications coordonne les différents services de communication comme l'e-mail, la messagerie uniformisée, la téléphonie fixe, la téléphonie mobile, les assistants numériques personnels (PDA), la messagerie instantanée et les fonctions de présence, afin d'améliorer la joignabilité des partenaires de communication dans le cadre du travail distribué et d'accélérer les processus métiers.

Vectorisation: la vectorisation est une technologie utilisée en association avec le VDSL2. Elle permet d'éliminer les interférences (perturbations) entre les paires de cuivre. Du point de vue technique, le débit peut au maximum être doublé.

VDSL (Very High-Speed Digital Subscriber Line): la technologie à large bande VDSL est la technologie DSL la plus rapide actuellement, et assure des débits pouvant atteindre 100 Mbit/s. A l'heure actuelle, le successeur du VDSL est le VDSL2.

Vidéo à la demande: la VoD est un service qui permet à tout moment aux utilisateurs de choisir un film (vidéo) dans une sélection donnée et de le visionner. Le film est envoyé à l'utilisateur via le réseau câblé à haut débit, via le réseau téléphonique traditionnel (transmission DSL) ou via le nouveau réseau à fibre optique (transmission optique).

VoIP (Voice over Internet Protocol): la technologie VoIP assure l'établissement des communications téléphoniques via Internet.

VoLTE (Voice over LTE): la norme VoLTE permet de téléphoner via le réseau LTE, qui est en principe un pur réseau de données.

VPN (Virtual Private Network): on parle communément de VPN pour désigner un réseau IP virtuel crypté, qui constitue un sous-réseau fermé à l'intérieur d'un autre réseau IP (souvent le réseau Internet public).

WiFi Calling: le WiFi Calling permet de téléphoner via le téléphone mobile et le réseau WLAN ou WiFi. Cette technologie améliore de façon très nette la téléphonie mobile à l'intérieur des bâtiments.

WLAN (Wireless Local Area Network): type de réseau de communication local sans câble, qui relie entre eux plusieurs ordinateurs et les raccorde à un système d'information centralisé, à une imprimante ou à un scanner.

Réseaux

Lignes louées: Swisscom dispose de différents réseaux de données, au sein desquels elle loue des lignes compatibles avec différentes technologies, notamment le SDH (Synchronous Digital Hierarchy) et Ethernet bien sûr. Les clients commerciaux peuvent ainsi utiliser des liaisons point-à-point permanentes et performantes, exempts de surcharges, à des débits oscillant entre 2 Mbit/s et 10 Gbit/s. Les redondances sont adaptées aux exigences individuelles de chaque client en termes de disponibilité et de sécurité.

Next Generation Network: afin d'exploiter à l'avenir de nouveaux services comme le VoIP et des solutions convergentes à un coût avantageux, Swisscom investit dans une infrastructure de réseau reposant entièrement sur la norme IP. Cette infrastructure lui permet de proposer toutes sortes de services, indépendamment de la technologie d'accès choisie (cuivre, radio ou fibre). L'entreprise a déjà accumulé des expériences avec les offres tout IP à l'occasion de la migration sur IP du réseau de transport de données, de la mise en service d'une plateforme de téléphonie et de multimédia basée sur IP et de la fourniture des premiers services basés sur IP, comme Swisscom TV et VoIP. Les premiers produits reposant entièrement sur le protocole Internet ont été lancés en 2009 déjà, puis complétés par un grand nombre de nouveaux services et d'offres combinées.

Réseau de raccordement filaire: le réseau de raccordement cuivre de Swisscom, qui consiste pour l'essentiel en une paire de fils de cuivre, relie pratiquement tous les ménages du pays. En 2008, Swisscom a commencé à déployer la fibre optique jusque dans les habitations et les locaux à usage commercial (FTTH). L'expansion du haut débit a débuté en 2000 avec l'ADSL. Ont succédé à l'ADSL, en 2006, le VDSL2, puis dès 2013 les technologies FTTS/B (fibre optique jusqu'au point de distribution ou jusqu'à l'immeuble) et la vectorisation. En outre, en septembre 2016, Swisscom a été le premier opérateur de télécommunications européen à introduire G.fast dans le réseau en direct. Cette nouvelle norme de transmission permet d'atteindre des débits allant jusqu'à 500 Mbit/s sur les réseaux FTTS/B. Pour assurer le service universel dans le domaine du haut débit, Swisscom recourt en outre à des technologies sans fil, comme UMTS et la communication par satellite. Aujourd'hui, l'ADSL assure principalement l'accès ordinaire à Internet. Les connexions Internet à très haut débit et les services gourmands en bande passante comme la TV IP et la visiophonie sont proposés exclusivement avec la technologie VDSL2 ou la fibre optique. Sur le réseau à fibre optique, Swisscom a lancé fin 2013 un service permettant de surfer à une vitesse de 1 Gbit/s.

Réseau de raccordement sans fil: Swisscom exploite un réseau de communication mobile couvrant l'ensemble du territoire suisse. Les services de communication mobile reposent sur la 4G, la 3G et la 2G, les trois normes numériques les plus répandues en Europe et dans le monde. Swisscom a implémenté diverses technologies visant la transmission entre la station d'émission et le terminal mobile. En 2005, l'opérateur a ainsi équipé toutes les antennes GSM actives avec la technologie EDGE, successeur du GPRS. La norme EDGE autorise des débits habituellement compris entre 150 kbit/s et 200 kbit/s. Swisscom a lancé la norme UMTS dès 2004. La norme UMTS a fait l'objet d'adaptations régulières depuis 2006, notamment avec l'extension HSPA/HSPA+. Cette dernière garantit des débits de téléchargement allant jusqu'à 42 Mbit/s. En 2011, Swisscom a franchi une nouvelle étape importante en testant, en première suisse, la nouvelle technologie LTE sur des stations de communication mobile. Depuis décembre 2012, les utilisateurs ont accès au réseau 4G/LTE de Swisscom en Suisse. LTE garantit actuellement des débits allant jusqu'à 150 Gbit/s. Mais le développement se poursuit et depuis fin 2015, les clients peuvent utiliser la 4G+/LTE advanced dans 28 villes de Suisse. Swisscom possède ainsi le réseau de communication mobile le plus performant de Suisse. Elle compte encore développer sa position de leader technologique, et des vitesses de transmission allant jusqu'à 450 Mbit/s ont déjà été testées en laboratoire.

Réseau PSTN (RTPC): ce réseau relie pratiquement tous les clients privés et une grande partie des clients commerciaux. Une quadruple redondance sur le réseau fédérateur et une double redondance dans la couche de commutation garantissent non seulement la meilleure qualité de communication, mais aussi une sécurité et une disponibilité très élevées.

Réseau de transport: ce réseau interurbain relie entre elles les parties régionales du réseau fixe et du réseau mobile, et assure aussi le lien avec le Network Core central correspondant. Il garantit par ailleurs la connexion avec les centres de calcul et l'Internet global. Le réseau de transport assure la transmission de tous les services (voix, vidéo et données) pour l'ensemble des clients (particuliers et entreprises).

Autres termes

Accès haut débit (Bitstream Access, BSA): l'accès haut débit (Bitstream Access) réglementé consiste en une connexion ultrarapide assurée sur le dernier kilomètre par une paire torsadée métallique entre le central de raccordement et le raccordement domestique. La connexion est établie par Swisscom et cédée sous forme de prestation préalable à un autre fournisseur de services de télécommunication (FST). Le prix de cette prestation est fixé par l'autorité de régulation. Le FST peut ainsi proposer à sa clientèle des services à haut débit tels que l'accès rapide à Internet.

Colocalisation: la colocalisation est régie par l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST). Le fournisseur occupant une position dominante sur le marché offre de manière non discriminatoire aux autres fournisseurs la possibilité d'accéder aux emplacements nécessaires afin de les utiliser, d'y mettre en place des installations et d'exploiter ces dernières.

COMCO (Commission de la concurrence): la COMCO veille à l'application de la loi sur les cartels (LCart). La LCart vise à prévenir les conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et, partant, à promouvoir la concurrence. La COMCO lutte contre les cartels nuisibles et les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante sur le marché. Chargée de contrôler les fusions, elle prend en outre position sur les dispositions édictées par les autorités qui influent sur la concurrence.

ComCom (Commission fédérale de la communication): autorité de décision dans le domaine des télécommunications, la ComCom est notamment chargée de l'attribution des concessions d'utilisation des fréquences de radiocommunication et de la concession de service universel. Elle fixe également les conditions d'accès (dégrouper, interconnexion, lignes louées, etc.), approuve les plans nationaux de numérotation, et spécifie les modalités d'application de la portabilité des numéros et du libre choix du fournisseur.

COSO/COSO ERM (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission): organisation américaine à but non lucratif, le COSO propose un référentiel visant à améliorer la qualité du reporting financier, en cherchant à promouvoir un comportement éthique, des contrôles internes efficaces et une bonne gestion d'entreprise. Le référentiel Enterprise Risk Management (ERM) complète le référentiel Internal Control de COSO.

Dégrouper (unbundling): le dégroupage du dernier kilomètre (Unbundling of the Local Loop, ULL) offre aux opérateurs de téléphonie fixe concurrents sans infrastructure de raccordement propre un accès direct à la clientèle à des conditions non discriminatoires alignées sur les coûts. Cette situation implique l'existence d'un opérateur occupant une position dominante sur le marché. Il existe deux types de dégroupages: d'une part, le dégroupage au central (unbundling of the local loop, ULL ou LLU, appelé TAL en Suisse) avec actuellement quelque 600 sites dégroupés et, d'autre part, le dégroupage au répartiteur de quartier (sub-loop unbundling, appelé T-TAL en Suisse) – une solution qui n'a encore suscité l'intérêt d'aucun concurrent jusqu'à présent.

Dernier kilomètre: le dernier kilomètre, ou «local loop» (boucle locale), désigne la ligne de raccordement d'abonné reliant le central local à l'abonné. Comme dans la plupart des pays, le dernier kilomètre est soumis en Suisse à une réglementation de l'accès (dégrouper).

ERM (Enterprise Risk Management): système de gestion déployé à l'échelle du groupe et de sociétés qui prévoit l'analyse et le traitement des principaux risques ainsi que l'établissement d'un reporting les concernant.

Ex-ante: ce terme qualifie notamment une approche réglementaire, dans le cadre de laquelle une autorité gouvernementale doit approuver (obligation d'autorisation) les particularités de l'offre réglementée (conditions commerciales, techniques et d'exploitation). Lors de l'utilisation d'une prestation réglementée, les parties ont ainsi connaissance des conditions approuvées par l'autorité (p. ex. le prix). Les opérateurs concernés disposent de voies de droit pour faire vérifier la conformité du prix avalisé par l'autorité.

Ex-post: dans une approche réglementaire ex-post, les parties doivent se mettre d'accord sur le contenu du contrat (primat de la négociation) dans tous les domaines possibles. En cas de plainte, les autorités ne rendent de décision que sur les points qui font divergence entre les parties (principe de la plainte).

Frais de terminaison: on appelle frais de terminaison les frais facturés par un opérateur pour la déviation et le transfert des appels vers un réseau tiers.

Full Access (accès complet): dans le cadre du dégroupage, il s'agit de la mise à disposition d'un accès au raccordement d'abonné à un autre fournisseur de services de télécommunication, afin d'utiliser la totalité de la gamme de fréquences disponible sur la paire torsadée métallique.

Hubbing: ce terme désigne le négoce du trafic de téléphonie avec d'autres opérateurs de télécommunication.

Interconnexion: l'interconnexion est la liaison physique et logique des installations et services de deux opérateurs de télécommunication, qui assure leur intégration fonctionnelle et donne accès aux services de tiers. Elle permet par exemple aux clients d'un fournisseur de communiquer avec les abonnés d'un autre fournisseur. La loi sur les télécommunications prévoit que les fournisseurs de services de télécommunication occupant une position dominante sur le marché sont tenus de garantir l'interconnexion à leurs concurrents à des prix alignés sur les coûts (voir aussi LRIC).

LRIC (Long-Run Incremental Costs): la méthode de calcul des coûts LRIC est la méthode prévue par l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) pour calculer les prix réglementés. Tournée vers l'avenir, elle vise à garantir l'investissement par des incitations économiquement efficaces.

OFCOM (Office fédéral de la communication): l'OFCOM est chargé des questions liées aux télécommunications et à la radiodiffusion (radio et télévision). Dans ces domaines, il s'occupe de toutes les tâches de régulation et d'autorité nationale. Par ailleurs, l'OFCOM prépare les décisions du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et de la Commission fédérale de la communication (ComCom).

Postes à plein temps: ce terme est synonyme d'équivalents plein temps.

Index des mots clés

	Pages
Action	88–90
Capitaux propres	83–84, 154
Collaborateurs	56–61, 175–181
Conseil d'administration	106–119
Dettes nettes et financement	84, 217
Direction du groupe	120–126
Distribution aux actionnaires	90
Environnement légal et réglementaire	36–38
Environnement macroéconomique	34–35
Extension du réseau à très haut débit	48–51
Gestion des risques	92–93, 118, 206–217
Goodwill	193–195
Impôts sur le résultat	184–187
Institutions de prévoyance	83, 175–181
Investissements	81
Marché des affaires des secteurs opérationnels	66–79
Parts des marchés	40–45
Prévisions	87
Provisions	200–201
Rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	131–144
Réseau de téléphonie fixe et mobile	48–51, 250
Risques	92–95
Stratégie	29–31
Structure du groupe et organisation	26–28

Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom

En millions CHF ou selon indication

	2012	2013	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires et résultats					
Chiffre d'affaires net	11 384	11 434	11 703	11 678	11 643
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 477	4 302	4 413	4 098	4 293
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	% 39,3	37,6	37,7	35,1	36,9
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 527	2 258	2 322	2 012	2 148
Bénéfice net	1 815	1 695	1 706	1 362	1 604
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 808	1 685	1 694	1 361	1 604
Bénéfice par action	CHF 34,90	32,53	32,70	26,27	30,97

Etat de la situation financière et flux de trésorerie

Capitaux propres à la clôture de l'exercice	4 717	6 002	5 486	5 242	6 522
Quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice	% 23,8	29,3	26,2	24,8	30,4
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 245	4 131	3 770	3 867	3 862
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	2 529 ¹	2 396	2 436	2 409	2 416
Dette nette à la clôture de l'exercice	8 071	7 812	8 120	8 042	7 846

Collaborateurs

Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	19 514	20 108	21 125	21 637	21 127
Effectif moyen en équivalents plein temps	Nombre	19 771	19 746	20 433	21 546	21 453

Informations opérationnelles à la clôture de l'exercice

Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	En milliers	3 013	2 879	2 778	2 629	2 367
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	1 727	1 811	1 890	1 958	1 992
Raccordements mobiles en Suisse	En milliers	6 217	6 407	6 540	6 625	6 612
Raccordements Swisscom TV en Suisse	En milliers	791	1 000	1 165	1 331	1 476
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) Suisse	En milliers	11 748	12 097	12 373	12 543	12 447
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	En milliers	300	256	180	128	128
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	En milliers	186	215	262	315	364
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	1 767	1 942	2 072	2 201	2 355

Action Swisscom

Valeur nominale par action à la clôture de l'exercice	CHF	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	Millions d'unités	51,802	51,802	51,802	51,802	51,802
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice		20 400	24 394	27 067	26 056	23 627
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	393,80	470,90	522,50	503,00	456,10
Cours de l'action haut	CHF	400,00	474,00	587,50	580,50	528,50
Cours de l'action bas	CHF	334,40	390,20	467,50	471,10	426,80
Dividende ordinaire par action	CHF	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00 ²
Ratio distribution/bénéfice par action	%	63,04	67,63	67,27	83,75	71,04

Informations Suisse

Chiffre d'affaires net	9 268	9 358	9 586	9 764	9 665	
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	3 864	3 685	3 788	3 461	3 572	
Investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 994 ¹	1 686	1 751	1 822	1 774	
Effectif à la clôture de l'exercice en équivalents plein temps	Nombre	16 269	17 362	18 272	18 965	18 372

¹ Dépenses de CHF 360 millions pour l'achat de fréquences de téléphonie mobile inclus.

² Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

Impressum

Agenda

- > **8 février 2017**
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2016
- > **3 avril 2017**
Assemblée générale à Zurich
- > **5 avril 2017**
Ex-dividende
- > **7 avril 2017**
Versement du dividende
- > **3 mai 2017**
Résultat intermédiaire du 1^{er} trimestre 2017
- > **17 août 2017**
Résultat intermédiaire du 2^e trimestre 2017
- > **2 novembre 2017**
Résultat intermédiaire du 3^e trimestre 2017
- > **Février 2018**
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2017

Edition et réalisation

Swisscom SA, Berne

Traduction

CLS Communication AG, Bâle

Production

MDD Management Digital Data AG, Lenzbourg

Impression

Staempfli Publications SA, Berne

Photographe

Stefan Walter, Zurich

Imprimé sur papier blanchi sans chlore
© Swisscom SA, Berne

Le rapport de gestion est publié en allemand, en anglais et en français.

Commande d'exemplaires supplémentaires

E-mail: annual.report@swisscom.com

Une brochure d'entreprise de Swisscom est également disponible, en allemand, en anglais, en français et en italien.

www.swisscom.ch/enbref2016

Le rapport de durabilité 2016 est publié sur

www.swisscom.ch/cr-report2016.

Informations générales

Swisscom SA

Siège principal

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

E-mail: swisscom@swisscom.com

Informations financières

Swisscom SA

Investor Relations

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

E-mail: investor.relations@swisscom.com

Internet: www.swisscom.ch/investor

Informations sociales et environnementales

Swisscom SA

Group Communications & Responsibility

CH-3050 Berne

E-mail: corporate.responsibility@swisscom.com

Internet: www.swisscom.ch/responsabilite

Des informations actualisées sont également disponibles sur notre site Internet

www.swisscom.ch

Le rapport de gestion de Swisscom est publié en ligne

allemand: www.swisscom.ch/bericht2016

anglais: www.swisscom.ch/report2016

français: www.swisscom.ch/rapport2016



No. 01-17-701378 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership

